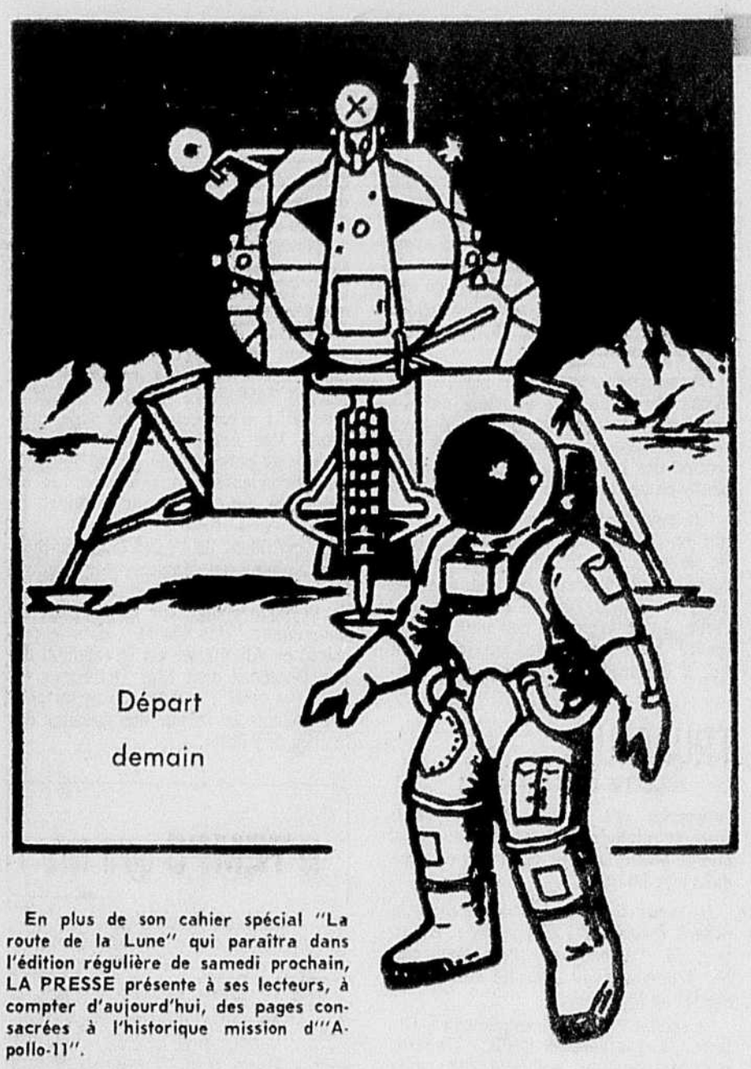
Le plus grand quotidien français d'Amérique

la presse

Montréal, mardi le 15 juillet 1969, 85e année, no 162, 4 cahiers, 52 pages. 10¢



Les trois astronautes sont prêts

Apollo-11 a 80 p. 100 de chances de réussir

En plus de son cahier spécial "La route de la Lune" qui paraîtra dans l'édition régulière de samedi prochain, LA PRESSE présente à ses lecteurs, à compter d'aujourd'hui, des pages consacrées à l'historique mission d'"Apollo-11".

Aujourd'hui, ce sont les pages 36 et 37 qui sont consacrées à cet événement. En plus de dessins décrivant les grands moments de la mission, depuis le lancement jusqu'à l'amerrissage du 24 juillet, le lecteur trouvera dans ces pages l'horaire complet du vol, ce qui lui permettra de suivre, presque heure par heure, l'odyssée de Neil Armstrong, d'Edwin Aldrin et de Michael Collins.

Ceux qui aimeraient conserver un souvenir de cet "événement du siècle" peuvent facilement découper nos pages spéciales et les ajouter, plus tard, au cahier spécial du 19 juillet.

Tout continue à se dérouler normalement au cap Kennedy, sur l'aire de lancement 39-A de Merry Island, le "Moonport". Le compte à rebours sera interrompu deux fois aujourd'hui, pendant onze heures la première fois, pendant une heure 32 minutes la seconde fois, pour que les techniciens puissent remédier aux incidents techniques éventuels. Ces interruptions du compte étaient prévues au programme.

d'après AFP, UPI, PA, PC

CAP KENNEDY. (AFP-UPI-PA-PC) — Neil Armstrong, Edwin Aldrin et Michael Collins sont prêts à s'envoler pour la Lune, conscients que leurs mission a 80 pour cent de chances de réussir au complet. Conscients également des dangers que le vol "Apollo-11" comporte. Comme tous les êtres humains, ils connaissent la peur, mais c'est sans crainte qu'ils envisagent le départ demain matin à 9 h. 32.

C'est ce qui ressort de la conférence de presse que les trois astronautes ont accordée hier soir aux délégués des quelques 3,000 journalistes qui se sont rendus à Cap Kennedy pour l'événement.

Pendant qu'aujourd'hui l'équipage d'"Apollo-11" se repose, environ 1,000 techniciens s'affairent encore autour de l'aire de lancement pour parfaire les préparatifs du vol.

"Nous avons 80 p. cent de chances de réussir notre mission a déclaré Neil Armstrong, commandant de l'expédition lunaire "Apollo XI" au cours d'une ultime conférence de presse avant le départ demain matin.

"C'est là une estimation raisonnable, a-t-il ajouté, si nous tenons compte des objectifs que nous nous sommes fixés.

"De toute façon, ce sera un succès même si Aldrin et le commandant du vol parviennent à poser leur engin sur le sol lunaire sans en sortir".

Comme on lui demandait, ainsi qu'à ses camarades Edwin Aldrin et Michael Collins, s'il avait peur, Armstrong a répliqué en souriant:

"La peur est un sentiment qui ne nous est pas inconnu, mais, s'est-il empressé d'ajouter, nous n'avons pas peur de nous lancer dans cette expédition".

— Etes-vous prêts?

— Nous sommes prêts, a répondu Armstrong, et malgré notre entrainement intensif, mes deux camarades et moi ne sommes pas fatigués du tout".

Un journaliste a alors posé une question (un peu) perfide:

"Avez-vous pensé au mot historique que vous prononcerez en mettant le pied sur la Lune?

— J'avoue que je n'y ai pas songé, a répondu Armstrong d'un air perplexe, cela dépendra de mes émotions qui pourraient alors me le dicter".

— Que pensez-vous de "Luna 15"?

Aldrin a alors répondu:

"Nous sommes prêts à féliciter l'URSS au cas où "Luna 15" parviendrait à ramener sur Terre des échantillons du sol lunaire. Les Soviétiques nous ont toujours félicité pour nos succès passés. Nous leur souhaitons bonne chance, tout comme nous espérons qu'ils nous rendent la pareille".

Placés en semi-quarantaine depuis quelques jours déjà pour éviter toute contagion possible, les cosmonautes répondaient aux questions des journalistes à l'aide d'un réseau de télévision en circuit fermé. Quelque 15 milles séparaient les quatre journalistes, délégués par leurs 3,000 confrères accrédités au Cap Kennedy, et les astronautes, confinés dans leurs quartiers.

Collins a fait preuve de mutisme ou presque. Il a simplement desserré les dents pour dire que les "dangers les plus graves proviendront de choses ayant été négligées et non pas celles auxquelles on a porté une grande attention".

Voir APOLLO-11, page 2

"Luna-15": Silence total à Moscou

MOSCOU, (AFP) — Depuis le communiqué de dimanche annonçant que l'engin soviétique "Luna-15" avait été lancé vers la Lune le matin même, aucune information nouvelle n'a été publiée à Moscou, et l'on observe un silence total sur son vol.

L'impression prévaut qu'après avoir lancé l'information, l'URSS joue maintenant sur l'effet de "suspense" et laisse le champ libre à toutes les hypothèses.

Les observateurs ne peuvent les échafauder qu'à partir de la seule phrase assez précise du communiqué initial: "Luna-15" a été lancée "pour effectuer des études scientifiques de la Lune et de l'environnement cosmique lunaire".

nouvelles précisions soient données aunouvelles précisions soientdonnées aujourd'hui, beaucoup d'observateurs pensent cependant que le silence sera maintenu jusqu'à l'arrivée de "Luna-15" sur la Lune.

100,000 salariés du secteur public pourront débrayer en septembre

par Jacques LAFRENIERE

Plus de 100,000 salariés du secteur public seront en grève ou pourront débrayer au mois de septembre ou, au plus tard, en octobre dans la province de Québec. Ce nombre comprend les 16,474 enseignants qui ont remis leurs démissions.

Tel est le sombre tableau qui se dessine et qui donnera d'autres maux de tête au gouvernement. Peut-être sera-t-il possible d'éviter quelques-uns des conflits qui s'annoncent. Peut-être aussi certains arrêts de travail seront-ils retardés. Mais tout laisse croire que la "rentrée" de septembre sera perturbée et qu'elle ne pourra passer inaperçue cette année.

Le conflit le plus important est celui des enseignants du Québec qui tentent de renouveler des conventions collectives expirées le 1er juillet 1968. En plus des 16,474 démissions, 8,500 membres de la Corporation des enseignants du Québec ont déjà voté en faveur d'une grève qui prendrait effet à l'ouverture des classes, croit-on

Les enseignants anglais catholiques et protestants, au nombre de 10,000 environ, ont aussi voté pour la grève et sont décidés à débrayer en septembre.

Les commissions scolaires des régions ou des villes où les enseignants ont démissionné seraient privées au total de 22,000 enseignants, puisque ceux qui n'ont pas posé ce geste pourraient difficilement donner leurs cours.

C'est donc plus de 40,000 enseignants (sur 70,000) qui doivent théoriquement bloqué le système d'éducation du Québec en septembre, privant de leurs cours plus de 800,000 étudiants.

Il n'y a peu d'espoir qu'une entente intervienne au cours de l'été bien qu'une rencontre aura lieu le 29 juillet devant le comité parlementaire.

Les hôpitaux

Les négociations susceptibles d'améliorer les conditions de travail et de salaires de 84,000 employés d'hôpitaux du Québec traînent en longueur depuis 14 mois. La CSN représente 46,000 employés et la FTQ, 10,000 répartis dans deux syndicats. Deux groupes d'infirmières et un sydicat indépendant négocient également au nom de leurs quelque 3,000 ou 5,000 membres.

La CSN et la FTQ ont laissé savoir récemment aux media d'informations qu'elles réclameraient les services d'un conciliateur. Dans un tel cas, la grève pourrait être légale à la fin de septembre ou au début de juillet. La Fédération nationale des services prépare sa demande de conciliation qui devrait être mise à la poste lundi prochain.

Hydro-Québec

Un autre conflit se prépare chez les 8,000 employés de l'Hydro-Québec, membres du Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ).

Il semble, selon les négociateurs, que la grève sera inévitable et qu'elle aura lieu à la fin de septembre ou au début d'octobre. Ces derniers déclarent que les membres ne veulent plus entendre parler d'une grève tournante comme celle qui avait permis de conclure leur dernière convention collective de travail.

Dans tous les cas, il y a surtout des clauses à incidences pécuniaires en jeu. Chaque groupe a naturellement des questions professionnelles à débattre.

"Si tous les écrans du monde..."

A 9 h 32 très exactement demain matin — sauf incident de dernière minute — Neil Armstrong, Edwin Aldrin et Michael Collins seront envoyés dans l'espace pour réaliser la plus extraordinaire performance jamais accomplie par un être humain: atterrir sur la Lune!

Près de 592 millions de téléspec-

Voir APOLLO-11, page 2

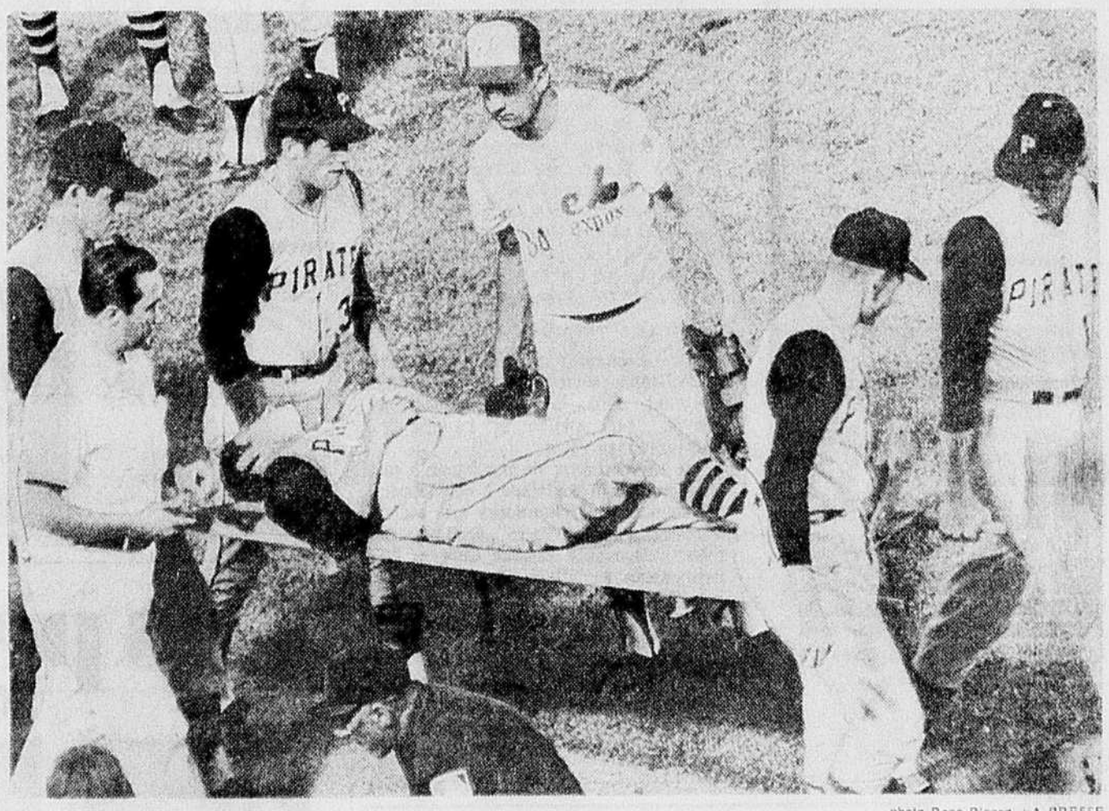


photo Rene Picard, LA PRESSE

Deux accidents le même soir

Le receveur JERRY MAY, des Pirates de Pittsburgh, a été blessé à la cuisse au cours de la 3e manche du match d'hier soir au parc Jarry, lorsqu'il s'est heurté à un poteau d'acier en voulant empêcher une balle de pénétrer dans l'abri des joueurs des Expos. Il a été transporté hors du terrain sur une civière, mais l'ambulance qui le conduisait à l'hôpital a été impliquée dans un accident de la circulation. Heureusement, May n'a pas subi d'autre blessure dans cet accident, survenu à l'angle des rues Châteaubriand et Beaubien. Les Expos l'ont emporté par 2 - 0. — voir détails en page 27

J.-J. Bertrand se remet à la tâche

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Rentré d'Old Orchard, où il a passé avec sa famille deux semaines de vacances, le premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, s'est remis à la tâche à ses bureaux du Parlement qu'il n'a d'ailleurs pas quittés de la journée hier.

M. Bertrand qui entreprend en quelque sorte une nouvelle étape de sa vie d'homme politique, doit préparer la première réunion du caucus des députés de l'Union nationale depuis qu'il a été élu chef permanent du parti.

Plusieurs sujets d'extrême importance pour l'avenir immédiat du parti seront à l'ordre du jour de la réunion, prévue pour jeudi. Ces rencontres se tiennent à huis-clos et seul le chef du parti peut divulguer, à l'issu des discussions, les décisions prises par les députés.

Parmi les sujets qui feront sans doute les frais de la conversation entre ministres et députés ministériels, notons la question des élections, générales ou complémentaires, le conflit avec les enseignants, les remous créés au sein du parti par le récent congrès, où M. Jean-Guy Cardinal a empêché le premier ministre d'obtenir l'écrasante victoire qu'il avait demandée à ses partisans, la préparation du travail parlementaire, etc.

Demain, M. Bertrand présidera la session habituelle du Conseil des ministres.

Le ministre de l'Education doit interrompre ses vacances pour assister à la réunion du cabinet et à celle du caucus des députés.

Le Dr Cooley met au point un coeur artificiel

NEW YORK. (APFP) — Le docteur Denton Cooley, l'un des grands spécialistes américains des greffes du coeur, et son adjoint, le docteur argentin Domingo Liotta, ont annoncé, lundi, à New York, au cours du 118e congrès annuel de l'Association américaine de médecine, qu'ils avaient fabriqué un nouveau coeur artificiel, qui pourrait être utilisable dans six semaines.

"Si vous avez un coeur qui est mort, un corps qui est encore en vie et un système nerveux central qui fonctionne encore, je ne vois pas l'objection morale à utiliser un coeur artificiel", a notamment déclaré le docteur Denton Cooley.

Devant l'Association de médecine américaine, le docteur Cooley a de nouveau rejeté les critiques énoncées

Voir COOLEY en page 2

Les Indiens et les Canadiens français n'ont plus besoin de traités – *Trudeau*

CHURCHILL, Man. (PC) — Le premier ministre Trudeau a affirmé hier que les Canadiens auraient grand tort d'adopter l'attitude hostile d'un chien dont on dérange le repas là où il est question d'exploration et d'exploitation du Nord canadien.

Prenant la parole devant une salle remplie à capacité, M. Trudeau a dit à son auditoire qu'il ne voyait rien de mal à ce qu'un pétrolier américain tente de découvrir un passage vers le Nord-Ouest et l'Alaska cet été. Si la tâche n'était pas faite par des étrangers, elle serait laissée pour compte.

Il a rappelé en même temps aux Canadiens que, s'ils voulaient remplacer les capitaux étrangers par des devises canadiennes, il faudrait qu'ils prennent l'habitude de l'épargne et qu'ils acceptent une baisse du niveau de vie. Il a précisé que son gouvernement n'était pas hostile à la présence de capitaux étrangers, mais qu'il veillait à ce que ces capitaux travaillent au profit des Canadiens.

En réponse à une vieille Indienne qui, les larmes aux yeux, s'inquiétait du sort qui attend les gens de sa race, le premier ministre a rappelé que le Canada ne saurait survivre si sa population n'apprenait à pardonner.

Dépouillements en série

Soulignant qu'au cours de la brève histoire de ce pays, les Indiens et les Esquimaux s'étaient d'abord vu arracher leur bien par les Français qui avaient ensuite été dépouillés par les Anglais, M. Trudeau a déclaré: "Aucune nation ne saurait survivre, si elle refuse de pardonner bien des choses passées."

S'efforçant d'expliquer la politique que son gouvernement préconise pour intégrer la population indienne et esquimaude et lui donner un statut égal à celui des autres citoyens du pays, le premier ministre a ajouté:

"Il faut que nous en venions à ce qu'il n'y ait plus de traité entre les peuples du Canada". Il a du même coup établi une analogie entre les Indiens et les Canadiens de langue française qui, eux aussi, veulent un traité avec le reste du Canada.

Le premier ministre a passé une grande partie de la journée à Churchill puis, en fin d'après-midi, il s'est rendu à Thompson, où il est descendu 2,000 pieds sous terre, pour visiter les galeries d'une mine de nickel.

Pour faire contraste avec ce voyage aux profondeurs de la terre, le premier ministre s'est aussi occupé, comme tout le monde ces jours-ci, de questions spatiales.

Lancement

Ce n'était sans doute pas la capsule spatiale Apollo, mais M. Trudeau a expédié hier une fusée météorologique à 40 milles au-dessus de la Baie d'Hudson.

En lui faisant visiter les diverses rampes de lancement de cette base financée en commun par les gouvernements du Canada et des Etats-Unis, les savants du Conseil national de la

Voir TRUDEAU, page 2

sommaire

Annonces classées / 40 à 50
Arts et Spectacles / 8-9
Bandes dessinées / 24
Calendrier de Terre des Hommes / 15
Courrier "Que faire ?" / 18
Décès, naissances, etc. / 51
Editorial / 4
Finance / 20 à 22
Horoscope / 10
Informations étrangères / 39
Informations nationales / 19
La bonne table / 13-14
L'auto / 33
Les secrets de polichinelle / 18
Mots croisés / 41
"Mot-mystère" / 24
Radio et télévision / 10
Sports / 27 à 32
Tribunaux / 11
Vie dans les parcs / 24
Vie féminine / 16 à 18
Vie sociale / 17
Votre médecin / 10

Météo: temps clair et chaud.

Min.: 65°. Max.: 85° ● Détails page 2.

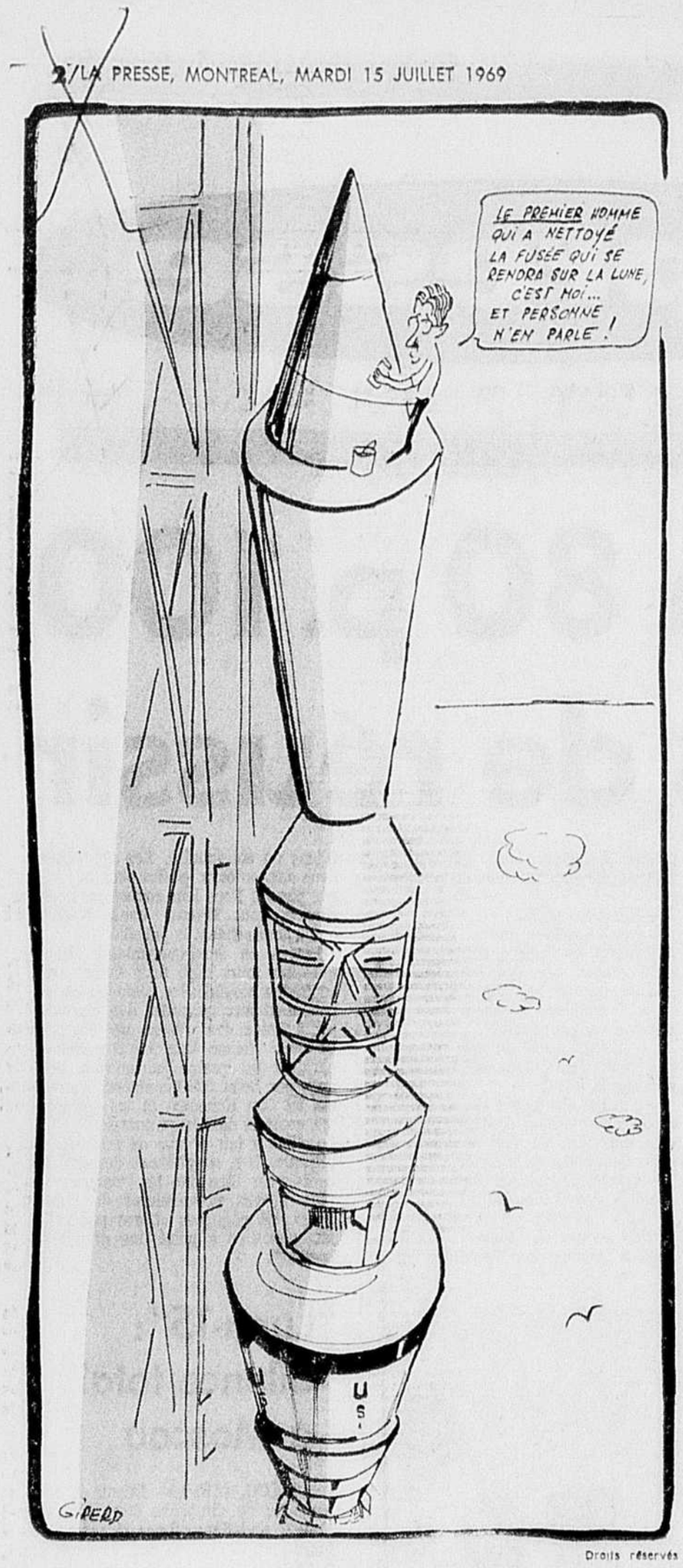
Le Salvador retire ses troupes du Honduras

— page 39

AUJOURD'HUI

● Stanfield est prêt à lutter tout l'été contre la limitation des débats

— page 32



Droits réservés

APOLLO-11

SUITE DE LA PAGE 1

tateurs pourront suivre, minute par minute, les dernières phases du compte à rebours et la mise à feu de la fusée géante "Saturne 5", portant sur son faite, le train spatial "Apollo-XI" et les trois astronautes américains. Les images seront en effet retransmises par satellite en Europe et en Afrique; pendant le voyage et le séjour sur la Lune un total de 129 émissions télévisées seront projetées sur les écrans du monde.

Un Américain ne les verra pas!

Au moins un Américain, et ce sera peut-être le seul, ne pourra pas voir Armstrong et Aldrin descendre à bord de "Aigle" sur la Lune, s'y poser, et mettre pied à terre: Michael Collins!

Pilotant seul le vaisseau spatial "Colombe", Collins n'a pas de télévision à bord! Il devra se contenter de demeurer en contact-radio avec ses camarades qui lui décriront, ainsi, qu'aux téléspectateurs d'ailleurs, ce qu'ils voient et ce qu'ils font.

Mince consolation: il pourra voir toute l'expérience... quand il sera revenu sur terre, en vidéotape.

Un des graves dangers!

Neil Armstrong et Edwin Aldrin courront bien des dangers, mais il en est un que la NASA n'a jamais mentionné: la poussière lunaire pourrait exploser ou s'enflammer au contact de l'atmosphère intérieure du module lunaire!

L'ancien porte-parole de la NASA, M. Paul Haney, a déclaré à la télévision indépendante britannique que cete possibilité était faible, mais toutefois possible:

"Elle a conduit à un certain nombre d'expériences dont plusieurs sont antérieures à l'incendie de la capsule Apollo en janvier 1967 qui a coûté la vie aux astronautes Chaffee, White et Grissom."

Pour éviter tout incident de ce genre, Armstrong et Andrin devront méticuleusement brosser leur scaphandre avant de pénétrer à l'intérieur du module lunaire "Aigle".

Silence soviétique

La presse soviétique ignore presque totalement l'expérience "Apollo-XI" si ce n'est sous forme d'articles très brefs et succincts. Les journaux de Moscou, ainsi que certains savants, avaient décrit les précédents vols "Apollo" autour de la Lune comme étant des expériences trop risquées. Ils suggéraient l'envoi de vaisseaux automatiques sans équipage afin de ne pas risquer inutilement des vies humaines.

Les pauvres à Cap-Kennedy

La série de manifestations qu'organise à Cap-Kennedy à partir d'aujourd'hui la "Conférence des dirigeants chrétiens du sud" (Southern Christian Leadership Conference) n'a pas pour objet de s'opposer au programme d'exploitation lunaire ou spatiale a déclaré hier au cours d'une conférence de presse M. Hosea Williams, coordinateur de la "phase de la faim" de ces manifestations.

Les "marches", réunions de prières et défilés de charrettes tirées par des boeufs auront pour but, a-t-il expliqué, de souligner l'importance des problèmes de la pauvreté et de la faim aux Etats-Unis et de "protester contre l'incapacité de l'Amérique de choisir les priorités humaines".

Le pasteur Ralph David Abernathy, président de la Conférence, qui dirigera la principale manifestation prévue pour l'heure du lancement d'"Apollo-11" mercredi matin, a précisé que la présence des membres de la conférence à Cap-Kennedy entre dans le cadre de la campagne entreprise l'an dernier par le pasteur Martin Luther King avant son assassinat.

Opinions d'astronautes

Cinq astronautes américains et cinq cosmonautes soviétiques publient aujourd'hui dans la "Komsomolskaya Pravda" leurs opinions sur l'avenir de l'exploration spatiale.

"Je suis heureux de participer à un programme qui contribue à développer les connaissances humaines afin qu'on vive mieux sur la "Terre", écrit notamment l'astronaute Eugene Cernan. Le cosmonaute soviétique Eugène Khrounov se déclare pour sa part convaincu que "les efforts de nombreux pays et peuples doivent s'unir" pour l'exploration de l'espace.

Le journal, qui consacre à ces déclarations une page entière, publie également une interview du cosmonaute soviétique Georges Beregovoï qui s'est vu remettre dimanche à Helsinki, à la conférence générale de la Fédération astronautique internationale (F.A.I.), la médaille d'or "Youri Gagarine".

Les trois stations de poursuite situées en Australie sont prêtes à suivre "Apollo-11" dès son lancement, apprend-on aujourd'hui à Canberra.

COOLEY

SUITE DE LA PAGE 1

après que, le 4 avril dernier, il eut greffé, pour la première fois au monde, un coeur artificiel dans la poitrine de l'un de ses patients, M. Haskel Karp, 47 ans, en attendant qu'un coeur humain fut disponible pour une greffe. Cette opération avait permis de maintenir en vie M. Karp pendant 65 heures. Le 8 avril, après avoir vécu avec le coeur d'un donneur pendant 38 heures seulement, M. Karp décédait.

Pour cette opération, le docteur Denton Cooley avait utilisé un coeur artificiel déjà mis au point par le docteur Domingo Liotta. L'affaire avait fait alors couler beaucoup d'encre, d'autant qu'un autre vétéran américain des greffes du coeur et des coeurs artificiels, le docteur Michael Dekabey, s'était élevé contre l'utilisation par un de ses collègues d'un coeur artificiel qu'il disait avoir été mis au point dans ses laboratoires et avec l'aide de fonds gouvernementaux.

Défauts corrigés

Selon le docteur Cooley, le coeur artificiel greffé à M. Karp n'avait pas rempli avec assez de puissance son rôle de pompe après avoir été greffé. "Nous avons voulu l'accroître, mais il travaillait au maximum", a ajouté le docteur Cooley.

Dans le nouveau coeur artificiel dont il dispose à présent les ventricules et oreillettes et les systèmes de pompes ont été revus totalement, ainsi que le système de compression qui agira désormais dans quatre directions au lieu d'une. "Dans six semaines, nous aurons essayé ce nouvel engin", a ajouté le docteur Cooley, qui a précisé que, si un coeur s'arrêtait définitivement pendant une opération du coeur, cela justifierait l'utilisation de ce coeur artificiel jusqu'à ce qu'un donneur humain soit trouvé.

Pour le Dr Cooley, le coeur artificiel est la solution de rechange aux greffes de coeurs humains. Le pourcentage très faible de survivants à ces greffes a sérieusement entamé la confiance des médecins et du public dans ce genre d'opérations.

Le docteur Cooley a effectué 20 greffes du coeur sur 19 malades. Deux seulement de ses opérés sont encore en vie, l'un depuis huit mois, l'autre depuis deux seulement.

L'évêque Defregger demande pardon "pour ses crimes"

MUNICH. (AFP) — L'évêque coadjuteur de Munich, Mgr Mathias Defregger, accusé il y a une semaine par l'hebdomadaire "Der Spiegel" d'avoir participé en juin 1944 à l'exécution de 17 habitants âgés de 17 à 65 ans du village italien de Filetto, a demandé hier publiquement pardon à la population de l'agglomération.

Dans un message publié par l'archevêché de Munich et Fraising qui est notamment adressé à tous les prêtres de ce diocèse, l'évêque exprime à l'intention des habitants de Filetto son repentir en ces termes :

"Je vous demande pardon de n'avoir pas été capable de mieux vous aider. Je ne veux pas m'étendre sur le côté juridique de l'affaire qui est évoquée dans les conclusions de l'enquête officielle. Je ne veux pas non plus me défendre. Mais vous devez savoir que ce qui a été maintenant porté à la connaissance du monde entier constitue depuis 25 ans la plus lourde charge morale de mon existence."

"N'aurais-je pas dû après m'être sans succès opposé à l'ordre d'exécution, aller jusqu'aux dernières conséquences sans égard pour ma personne, en refusant de transmettre l'ordre d'exécution et en empêchant ainsi la fusillade ? J'ai voulu sauver ce qui pouvait être sauvé. Je n'avais pas la possibilité d'empêcher l'horrible massacre. Une épreuve m'a été imposée dont je ne puis décider moi-même si je l'ai victorieusement affrontée. Je ne puis que me livrer au tribunal de Dieu."

Le président de l'Association catholique Kolping en Bavière, M. Mudwig Niebere, a demandé hier la démission de l'évêque coadjuteur de Munich. Le mouvement "Pax Christi", dont le président en Allemagne est le cardinal Julius Doepfner dont Mgr Defregger est le "bras droit", a lancé un appel pour une collecte en faveur des familles des fusillés de Filetto.

TRUDEAU

SUITE DE LA PAGE 1

recherche ont profité de l'occasion pour se plaindre des coupes sombres que le gouvernement fédéral a opérées dans leur budget.

Au cours d'une brève conférence de presse donnée à l'aéroport de Winnipeg, M. Diefenbaker proclamait que M. Trudeau avait peu de chance de succès au Manitoba.

Se rendant de la Saskatchewan à Ottawa, M. Diefenbaker a dit: "Ce n'est pas la situation politique que nous cherchons à rafistoler, mais l'économie agricole."

Selon M. Diefenbaker, le premier ministre se rend à Churchill pour constater la gravité de la situation dans les prairies.

En fait, dit-il, à en juger des régions qu'il compte visiter, — exception faite de Humboldt, Sask. — Trudeau recueillera très peu d'informations sur la situation agricole de l'ouest.

Cette situation, a-t-il ajouté, est la pire que l'on ait jamais enregistrée depuis l'année 1930.

le TEMPS qu'il fera

MAXIMUM AUJOURD'HUI: 85
MINIMUM LA NUIT PROCHAINE: 70

Prévisions officielles émises par le Bureau météorologique de Dorval:

Régions de Montréal, d'Ottawa, de Québec, des Laurentides et des Cantons de l'Est: Ensoleillé et très chaud aujourd'hui. Mercredi, généralement ensoleillé. Très chaud et plus humide. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Ottawa, 90 et 70; Montréal, 85 et 70; Québec, 80 et 60; Sherbrooke et Ste-Agathe, 85 et 60.

Région du St-Maurice et du Lac St-Jean: Généralement ensoleillé et très chaud aujourd'hui et mercredi. Possibilité d'un orage tard mercredi. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à La Tuque et Chicoutimi, 80 et 60.

Régions de Rimouski de Baie-Comeau, de Sept-Iles et de Gaspé: Ensoleillé avec quelques périodes nuageuses aujourd'hui et mercredi. Plus chaud mercredi. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Rivière-du-Loup, Baie-Comeau et Mont-Joli, 75 et 55; Sept-Iles et Gaspé, 70 et 55.

Régions d'Abitibi et de Pontiac-Témiscamingue: Généralement ensoleillé et très chaud aujourd'hui et mercredi. Possibilité d'un orage, tard aujourd'hui et mercredi. Vents légers, sauf de l'ouest de 15 milles cet après-midi et mercredi. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Val d'Or, Rouyn-Noranda et Témiscamingue, 90 et 70.

FETE : saint Henri

ANNONCE

ARTHRITIQUES!

NOUVEL ESPOIR

MONTREAL, QUE., 15 juillet — La science continue ses efforts infassables dans la recherche pour découvrir de nouvelles méthodes afin de combattre "l'arthrite, cette maladie qui déforme", ainsi que le rhumatisme et les conditions associées.

Déjà, des milliers de tests scientifiques, effectués par une équipe de professionnels ont maintenant prouvé que l'arthrite, le rhumatisme et ces mêmes associés ne sont pas des maladies en elles-mêmes, mais plutôt un état douloureux, déformant, causé par un déséquilibre du mécanisme de défense affectant tout l'organisme.

A titre de service public, nos lecteurs pourront se procurer gratuitement notre brochure révélatrice, traitant de ces découvertes.

Si vous souffrez d'arthrite, de rhumatisme, ou des maladies connexes, demandez votre exemplaire dès aujourd'hui.

Ce geste pourra vous être mémorable.

SOCIETE DE RECHERCHES EDUCATIVES ET SCIENTIFIQUES
Département 2328, C.P. 12,
Rosemont, Montréal, Qué.

BAINS TURCS
COLONIAL
Tél. 842-0094
3963, av. Coloniale
Stationnement gratuit

L'affaire de Perry Anderson

Des étudiants de SGW contestent l'enquête

par Yves ROBILLARD

"La décision du comité d'enquête de l'Université Sir George Williams, dans l'affaire de Perry Anderson, est une farce monumentale", déclaraient, hier après-midi, à une conférence de presse, les six étudiants qui avaient accusé le professeur de racisme.

"Non seulement le comité ne nous a point entendus de même que nos témoins, mais on peut se demander, disent-ils, si, dans les circonstances, ce verdict ne serait pas un outrage au tribunal." Les édudiants, assistés par leur avocat, M. Bernard Mergler, ont appuyé leurs affirmations des propos suivants:

1. Les plaignants n'étaient pas invités, ni présents à "l'enquête" et leurs témoignages n'étaient pas soumis à l'enquête.

2. Le comité n'a pas invité les plaignants à faire entendre des témoins et aucun témoin des plaignants ne fut entendu à la prétendue enquête.

3. La question principale n'était pas le racisme de M. P. Anderson, mais la réaction discriminatoire de l'administration de l'Université Sir George Williams aux accusations faites contre M. Anderson.

4. L'administration, dès le commencement, a traité les plaintes sérieuses des étudiants d'une manière méprisante et paternaliste. Les étudiants qui demandaient une enquête impartiale devant des arbitres choisis impartialement furent traités comme des inférieurs qui devaient accepter toujours les décisions unilatérales et arbitraires de leurs supérieurs.

5. L'administration, en procédant à l'enquête, en l'absence des plaignants et de leurs témoins, a fait preuve d'audace et de mépris. Ceci est aggravé par le fait qu'il y a des causes pendantes devant la cour criminelle et la publicité ne pourrait avoir pour but que d'influencer d'éventuels jurés et de nuire à la défense des accusés.

"Les événements, poursuit-on, se rapportant à l'affaire Anderson, faisaient partie de la preuve déjà faite devant la cour et prendront une certaine importance lors du procès. A l'enquête préliminaire devant la cour, l'administration de l'Université Sir George Williams était le plaignant privé, partie dans la cause, avec un avocat privé engagé et payé par l'administration même.

"Dans les circonstances, on se demande s'il ne s'agit pas d'un outrage au tribunal, commis de propos délibéré, par l'administration dans le but de faire condamner les étudiants avant même que le procès débute."

Donc, les étudiants contestent l'enquête parce que ni eux, ni leurs témoins ne furent entendus. Ils accusent l'administration de leur avoir imposé un comité d'enquête qu'ils n'avaient pas approuvé et de ce fait contestent tout recours à un tribunal d'appel. Ils laissent enfin supposer que le verdict innocentant le professeur Anderson serait un outrage au tribunal en ce qu'il influencerait les jurés dans l'affaire du saccage du département de l'informatique.

"L'administration, nous a déclaré un des étudiants, avait proposé le 9 janvier dernier, une formule de comité que nous avions tous approuvée. Elle devait nommer sans consultation, un autre genre de comité par la suite."

"Nous ne comprenons pas, poursuit-on, comment le président de ce comité, M. Allan H. Adamson peut être impartial, puisqu'il est lui-même témoin à charge contre deux des six étudiants dans une autre cause. Il s'agit de la poursuite intentée contre M. Errold Thomas et M. Kennedy Fredericks, accusés d'avoir séquestré le directeur de l'Université, le docteur J. W. O'Brien".

AVIS

Le Conseil d'Administration de l'Association professionnelle des Technologistes médicaux du Québec désire assurer à toute la population du Québec qu'un recours à la grève par les employés d'hôpitaux n'affecterait aucunement les laboratoires d'hôpitaux où l'Association est accréditée, et que tous les technologistes et techniciens de laboratoire membres de l'A.P.T.M.Q. seront à leur poste pour servir la société.

Raymond Simard,
aviseur et administrateur

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE
DES TECHNOLOGISTES MEDICAUX DU QUEBEC

Ces personnes lisent
2088 mots à la minute*



PAUL-O. TRÉPANIER
2450 mots-minute
Maire de la ville de Granby. Diplômé en architecture, École des Beaux-Arts, Université de Montréal.
"La Lecture Dynamique permet de découvrir l'importance de modifier l'attitude de l'esprit envers la lecture. C'est un cours qui profite toute la vie."



RENÉ-S. LAROUCHE, B.A., B. Péd.
1920 mots-minute
Enseignant, Rég. du Lac-St-Jean, Diplômé de l'École Normale Jacques-Cartier.
"Le cours m'a ouvert l'esprit sur le monde . . . procure des joies immenses dans la découverte par une lecture plus constante, plus considérable et plus intelligente."



ALAIN FUGÈRE
2545 mots-minute
Étudiant en philo., Col. Ste-Marie.
"La Lecture Dynamique constitue, non seulement une épargne de temps, c'est une méthode qui permet d'augmenter sa compréhension des textes et, d'après moi, c'est là le développement d'un potentiel qui se trouve en toute personne."



ANDRÉE TREPANIER
1436 mots-minute
Technicienne en laboratoire, service d'hématologie Hôpital Ste-Justine.
"C'est un cours des plus utiles lorsque l'on est intéressé à lire plus vite. Et plus on pratique, plus on peut lire rapidement."

Est-ce qu'en lisant à une vitesse moyenne de 2088 mots-minute*, ces personnes peuvent obtenir une bonne compréhension?

Oui. A l'encontre d'un mythe populaire, l'expérience de milliers d'étudiants prouve que la compréhension augmente avec la vitesse.

Ce qu'est le cours de Lecture Dynamique . . .
C'est un cours de 8 semaines: une séance de trois heures par semaine, le jour de votre choix. Vous avez aussi une heure d'exercice de lecture à faire par jour à la maison.

Ce que la Lecture Dynamique peut faire pour vous . . .
Imaginez que vous pouvez lire une page d'un quotidien en moins de deux minutes . . ., un roman de 400 pages en moins d'une heure . . . une revue en 25 minutes . . . des textes techniques de plus de 100 pages en moins d'une heure . . . avec une compréhension égale ou supérieure.

GARANTIE DE REMBOURSEMENT
L'Institut de Lecture Dynamique Evelyn Wood remboursera les frais de scolarité à toute personne qui ne parviendrait pas à tripler, au moins, son habileté de lecture d'après les tests du début et de la fin du cours. Pour cela, l'étudiant doit assister à toutes les classes, suivre les indications de son instructeur et accomplir les heures de pratique requises par le cours.

ASSISTEZ A UNE MINI LEÇON GRATUITE AVEC FILM
CE SOIR MARDI le 15 JUILLET, MERCREDI SOIR le 16 JUILLET,
JEUDI SOIR le 17 JUILLET et VENDREDI SOIR le 18 JUILLET
à 8 h 00 P.M.
et SAMEDI MATIN le 19 JUILLET à 11 h 30
à l'INSTITUT — 205 ouest, rue Sherbrooke — Montréal.

*Moyenne de vitesse des quatre personnes. Au début du cours, ces personnes lisaient en moyenne 271 mots-minute.

Des cours en français se donnent aux endroits suivants: Trois-Rivières, Québec, Sherbrooke, Granby, Ottawa, Rouyn-Noranda, Saguenay et Montréal.

institut de lecture dynamique evelyn wood inc.

Plus de 127 Instituts aux Etats-Unis et au Canada.

MONTRÉAL: 844-1941
205 ouest, rue Sherbrooke, Montréal, Qué.

Veuillez me faire parvenir, sans obligation, plus de renseignements au sujet de votre cours.
Nom .....
Adresse .....
Ville ..... Tél.: .....
☐ Je désire connaître les dates de présentations à .....
☐ J'aimerais organiser un cours pour un groupe. ...

la presse

MONTREAL, MARDI 15 JUILLET 1969 — 85e ANNEE — No 162 REDACTION (JOUR) 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911 / RENSEIGNEMENTS 874-7272 /3



Disparition d'une collection privée évaluée à $100,000

par Michel AUGER

La police de Laval poursuit son enquête sur le vol d'une riche collection valant au bas mot $100,000, disparue au cours de la fin de semaine de la luxueuse résidence de Mme Hermann Hartwig, au 130, rue Desmarteaux, dans le quartier Laval-des-Rapides, à Laval.

Les cambrioleurs ont pénétré à l'intérieur de la spacieuse maison en brisant une fenêtre à l'arrière. Le vol n'a été découvert qu'hier matin. La propriétaire avait passé toute la fin de semaine à sa maison d'été.

Mme Hartwig a déclaré à la police que sa collection, comprenant de la monnaie, des tapisseries dont quelques-unes datent de 400 ans avant Jésus-Christ, des peintures et des bijoux, n'était pas assurée.

"Je hais l'argent, a déclaré Mme Hartwig, mais j'adore les belles choses." Elle a ajouté qu'elle avait l'intention de retourner en Allemagne, son pays d'origine, car "il y a trop de voleurs par ici".

"Les voisins, a-t-elle ajouté, n'ont même pas prévenu la police, même si la porte du garage a été laissée ouverte durant toute la fin de semaine. Ils ont tous répondu que cela ne les regardait pas. C'est pour cette raison qu'il y a tant de voleurs".

Le détective Michel Alex, de la Sûreté de Laval, qui a été chargé de l'enquête, a déclaré que les voleurs semblaient être au courant de ce qu'ils cherchaient. "Ils n'ont pris que certaines pièces, a-t-il dit. Toutes celles ayant une certaine valeur ont été volées."

Selon la plainte faite à la police, les voleurs ont fui avec $3,000 en argent, trois écrins à bijoux remplis de "milliers et de milliers de pierres précieuses", selon la victime. Ils ont également fait main basse sur une plaque de bronze de Rubens.

La victime est surtout attristée par la disparition d'une bague sertie d'une opale avec les initiales SH inscrite sur les côtés avec des petits diamants, ainsi que le pendentif et les boucles d'oreilles qui complètent l'ensemble.

"S.V.P., s.v.p. rapportez-moi cet ensemble, a dit Mme Hartwig. Je tiens à cela et non au reste. Que les voleurs gardent tout le reste, je veux cet ensemble seulement."

Federation of Catholic Charities

Le président Edmund Cooney a démissionné

par Daniel L'HEUREUX

Le président de la Federation of Catholic Charities, M. Edmund J. Cooney, a démissionné hier de son poste "pour raison de santé", mais il a cependant admis que les événements récents qui ont bouleversé la Federation "ont constitué une pression trop forte... que son état de santé ne lui permet pas de supporter".

C'est un ancien président de la Federation, M. Charles R. Doyle, qui a été élu président par intérim jusqu'à la prochaine assemblée annuelle. Il doit convoquer d'ici 48 heures une réunion de tous les employés de la Federation. Quant à M. Cooney, il demeure directeur de l'organisme.

"Les événements récents qui ont bouleversé la Federation", c'est, rappelons-le, la démission de quatre directeurs exécutifs et une accusation portée par un de ces derniers, M. William Dyson.

Accusation rejetée par la Federation

Parlant en son nom et en celui des trois autres directeurs démissionnaires au cours d'une assemblée publique le 7 juillet dernier, M. Dyson avait accusé "l'une des agences de la Federation" de "mauvaise administration" et la somme impliquée dans cette affaire aurait été de l'ordre d'un million de dollars.

A la conférence de presse qu'elle donnait hier à la suite d'une réunion de son bureau des directeurs, la Federation of Catholic Charities a évidemment rejeté cette accusation.

Parlant au nom du groupe des directeurs, M. J. Austin Murphy a déclaré que le seul projet d'importance chez les agences directement "sous le contrôle" de la Federation au cours des trois dernières années impliquait une somme sensiblement inférieure à un million de dollars et que ce projet, dont la construction n'est pas encore commencée, avait reçu l'approbation de la Société centrale d'hypothèques et de logement.

Des fonds à des agences autonomes

Cependant, il a insisté pour dire que la Federation donne parfois des fonds à des agences autonomes sur lesquelles elle n'a aucun contrôle et dont elle n'est aucunement responsable. Il laissait donc sous-entendre que l'accusation portée par M. Dyson pouvait à la limite être authentique cependant que l'agence en question ne relèverait pas de la Federation of Catholic Charities.

Louant la contribution des travailleurs sociaux professionnels et bénévoles, M. Murphy a déclaré que la Federation a été fondée il y a 40 ans par des bénévoles et qu'elle a toujours été dirigée par des bénévoles.

Voir DEMISSION, page 6

Le frère de l'ancien maire de St-Michel de nouveau acquitté

par Maurice MORIN

M. Jean-Marc Bergeron, frère de l'ancien maire Maurice Bergeron, de Saint-Michel, qui avait été inculpé avec ce dernier de conspiration entre le 1er janvier 1961 et le 31 décembre 1962 pour majorer le prix des uniformes de la police, des pompiers et des infirmières afin d'en retirer une ristourne de $300, a été acquitté, hier après-midi, par le juge John O'Meara.

M. Jean-Marc Bergeron était alors directeur du personnel et des achats de Saint-Michel, municipalité incorporée depuis à la ville de Montréal.

Me Yves Mayrand le représentait devant la Cour ainsi que dans d'autres causes ayant trait à l'administration de cette ancienne municipalité du nord-est de l'île, causes qui se sont aussi terminées par un acquittement.

Dans un jugement oral assez élaboré, le juge O'Meara a passé en revue la preuve tant de la poursuite que de la défense et a dit accorder le bénéfice du doute au prévenu.

Dans son argumentation, Me Mayrand avait soumis que le seul témoin de la Couronne dans cette affaire, M. Jacques Brodeur, "n'était pas un témoin digne de foi et que sa déposition était entachée de sentiments d'animosité envers l'inculpé et son frère".

Et, tout comme Me Mayrand, le juge O'Meara a dit trouvé curieux le fait que Brodeur, le plaignant, n'avait porté plainte dans cette affaire que plusieurs années plus tard.

L'avocat de la défense avait aussi soumis que "Brodeur, avant de porter cette plainte, avait agi par manoeuvres politiques jusqu'à aller écrire des lettres de menaces contre l'inculpé afin de ravoir des contrats".

"Et qu'en premier lieu, a ajouté Me Mayrand, il avait perdu ses contrats ... en perdant ses élections, puisque l'intermédiaire qui lui avait fait obtenir lesdits contrats avait également perdu ses élections en se présentant au poste de maire contre M. Maurice Bergeron. Il s'agissait donc de deux ennemis politiques. Et si l'on compare les prix fixés par l'administration de Saint-Michel aux prix demandés par l'entremise d'un intermédiaire, on voit qu'il y a plus souvent une diminution qu'une majoration de prix".

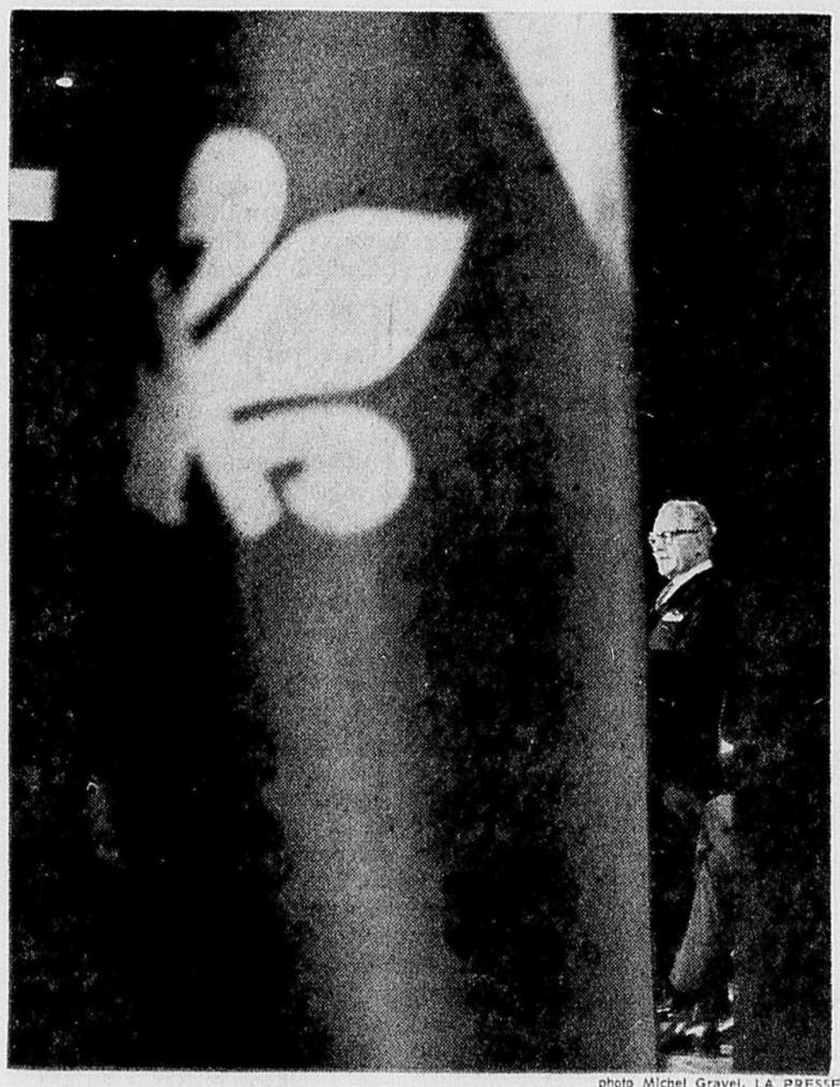


photo Michel Gravel, LA PRESSE

Au nom de la reine...

Au nom de la reine — mais aussi à l'ombre d'un fleurdelisé — le gouverneur général du Canada, M. Roland Michener, a ouvert officiellement hier le septième congrès international de biologie clinique qui se tient cette semaine à Montréal. Se tenant pour la première fois au Canada, ce congrès réunit plus de 1,000 pathologistes et spécialistes de disciplines connexes venant de 30 pays différents.

L'épidémie de rougeole en régression

Commencée en février dernier, l'épidémie de rougeole est en régression à Montréal.

C'est ce qui ressort particulièrement des statistiques obtenues, hier après-midi, du Dr Ant.-B. Valois, directeur adjoint du Service municipal de santé.

En réponse à une autre question, le Dr Valois a déclaré qu'aucun cas de poliomyélite n'a été enregistré dans la métropole depuis le 1er janvier. (Il n'y en a pas eu non plus durant la même période, l'an dernier).

Au sujet de l'épidémie de rougeole, le Dr Valois souligne qu' "elle semble avoir atteint le pic, c'est-à-dire la période où la fréquence des cas est la plus élevée, et semble à son déclin".

Le Dr Valois a ajouté: "Commencée en février, l'épidémie a augmenté en mars et en avril. C'est à la fin de mai et au début de juin qu'elle a atteint son point culminant. Elle décline lentement depuis".

Un seul décès a été jusqu'ici attribué aux complications de la rougeole. Ce décès est plus précisément attribuable à la pneumonie.

Du 1er janvier au 27 juin, on a enregistré 1,157 cas de rougeole, comparativement à 663, durant la même période, en 1968.

Les cas de rougeole se déclarent le plus fréquemment dans le groupe d'âges préscolaires (d'un an à cinq ans).

Le nombre des vols atteint à Montréal des proportions très inquiétantes

Le nombre des vols a atteint des proportions alarmantes cette année à Montréal.

Déjà, on rapporte en moyenne un hold-up tous les deux jours, soit un rythme équivalant au double de celui de l'an dernier.

La police affirme que cette tendance à la hausse, amorcée en 1967 avec la venue au pays d'éléments criminels qui voulaient tirer profit d'Expo 67, se poursuit en s'accélérant.

En 1967, on rapportait 2,042 vols entraînant des pertes de $1,870,000. En 1968, le nombre est passé à 2,061, soit une moyenne de près de six vols par jour, entraînant des pertes totales de $2,263,000.

Les chiffres soumis par la police fait état de 706 vols à main armée en 1967 et 815 l'an dernier.

Si l'accroissement inquiétant des vols de banque peut être considéré comme un indice valable, le nombre des vols dans la ville pourrait atteindre et même dépasser cette année le chiffre de 3,500.

Le 11 juillet, 96 hold-up avaient déjà été enregistrés par la police ; les pertes ont été évaluées à $500,000.

Durant toute l'année dernière, on n'avait signalé que 93 vols de banques et des pertes à peu près équivalentes à celles déjà enregistrées cette année.

Cette vague de vols suit le nettoyage effectué par les forces policières avant l'Expo, opération qui avait réduit le nombre des vols à 1,610 en 1965 et à 1,487 en 1966.

La science à l'oeuvre

La police et les officiers de sécurité des banques sont d'avis que les voleurs d'aujourd'hui opèrent de façon scientifique et fort complexe.

Les gangs font des efforts de précision lorsqu'ils planifient leurs vols. En moyenne, un hold-up bien organisé ne prend que 58 secondes soit le temps qu'il faut à la police pour se rendre sur les lieux.

M. Ken McLean, des relations publiques de la Banque Royale du Canada, affirme pour sa part que les vols de banques sont préparés avec autant de soin que le lancement d'un vaisseau spatial Apollo.

Pendant que deux hommes sont à l'intérieur de la banque et un autre comparse attend dans une voiture dont le moteur est en marche, un quatrième bandit amorce un compte à rebours de 60 secondes.

A 58 secondes exactement, il donne le signal ; qu'ils aient ou non fait main basse sur de l'argent, les hommes à l'intérieur de la banque quittent les lieux.

Le vol de banque le plus important commis cette année a rapporté $103,000 à ses auteurs. C'est la Banque de Montréal qui en a été la victime. La police croit que le vol de banque moyen rapporte $5,000 à ceux qui le commettent.

Bandits solitaires

La plupart des hold-up commis dans la métropole le sont par des bandits solitaires. Ces vols prolifèrent au temps des fêtes, lorsque l'argent est généralement rare et que les emplois sont difficiles à obtenir.

Les gunmen qui opèrent seuls sont les plus dangereux parce qu'ils manquent d'expérience et sont nerveux.

Le bandit solitaire doit prendre rapidement la fuite et s'attaque généralement à une banque du centre-ville afin de se mêler à la foule des piétons.

Le lieutenant Roger Lajoie, du Bureau de prévention du crime, affirme que l'une des raisons du chiffre astronomique des vols de banques à Montréal est le grand nombre de succursales que compte la ville, un total de 479, sans tenir compte des municipalités de banlieue.

Un projet d'aréna déclenche la pagaille à Verdun

par Florian BERNARD

L'assemblée du conseil municipal de Verdun s'est terminée, hier, dans un désordre que les bons dictionnaires n'hésitent aucunement à qualifier de pagaille. Les membres du conseil, divisés en deux camps, se sont invectivés de verte façon et les nombreux spectateurs qui avaient envahi la salle ont participé, sans se faire prier, au tohu-bohu général. Ce bouleversement, peu habituel à Verdun, a été déclenché par un projet d'aréna à glace artificielle.

Il serait probablement plus exact de dire qu'il y a deux projets d'aréna, celui du maire et de ses partisans, et celui de l'opposition. Et c'est là, précisément, le noeud gordien de toute l'affaire.

Quatre conseillers, MM. Raymond Campeau, Roger Séguin, Germain Léger et Gérard Dorais ont rejeté, en bloc, un projet d'aréna dont le coût aurait atteint $275,000. Il s'agissait du projet présenté par les partisans du maire J.-Albert Gariépy.

Ils ont aussitôt présenté un avis de motion prévoyant la construction d'un autre aréna dont le coût, cette fois, atteindra $425,000. Le maire Gariépy, appuyé par les échevins Eugène Bonin, Lucien Caron et Eddy Vigneau, a déclaré qu'il combattra ce dernier projet. Il a déjà reçu, à ce sujet, l'appui de la Ligue des propriétaires de Verdun.

La source du conflit

La source de ce conflit (à saveur électorale) est une différence de prix de $150,000 dans les deux projets et peut-être, également, le choix d'une firme d'architectes.

Les partisans du maire Gariépy recommandent de construire un aréna dans le parc Therrien où un chalet, comportant 14 locaux, existe déjà. Ils expliquent que les facilités déjà en place permettraient de réaliser une économie de l'ordre de $150,000. Ils ont, de plus, consulté une firme d'ingénieurs (Bisson, Hébert et Martineau) qui a confirmé cette économie de $150,000.

Ils estiment enfin que cet endroit est central et rapidement accessible. Ils ajoutent que le personnel actuel du parc Therrien pourrait s'occuper de l'aréna, ce qui entraînerait une économie d'entretien d'environ $25,000 par année.

Voir VERDUN, page 6

Les vols nolisés : les membres des ABFC ont quitté Dorval pour l'Europe

par Michel AUGER

Plus de 200 membres des Amitiés belgo-franco-canadiennes ont finalement quitté Dorval pour l'Europe, au cours de la fin de semaine, après avoir connu certaines difficultés, mercredi dernier, alors que leur vol était remis pour la deuxième fois.

Les voyageurs avaient alors envahi les bureaux de leur association, au 5525, avenue Monkland, dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce, et les policiers avaient été mandés sur les lieux pour maintenir l'ordre.

Les voyageurs s'étaient dispersés, satisfaits du travail de leur président, M. André Vannérum, qui en quelques minutes avait réussi à réserver un autre appareil qui a effectivement décollé de Montréal en direction de Bruxelles.

M. Vannérum a expliqué que son association, qui organise de nombreux voyages en direction de l'Europe chaque année, avait eu de la difficulté à obtenir des appareils à cause d'une grève du carburant, à New York.

Il a expliqué qu'un autre voyage organisé par son groupe avait quitté Montréal, lundi dernier, avec une quinzaine d'heures de retard, également à cause de la grève à New York.

Les voyageurs de l'extérieur de la métropole ont été logés à Montréal aux frais de l'association et il semble que tous aient été heureux du dénouement de l'affaire.

Nouvelle façon de voyager

Cette nouvelle façon de voyager en groupe connait actuellement une vogue sans pareil. Près de 300 vols à destination de l'Europe sont pré-

Voir ABFC, page 6

Un nouvel incident sème de nouveau l'émoi chez les étudiants en chimie

par Daniel L'HEUREUX

Quelque 70 étudiants en chimie de l'Université de Montréal, qui avaient fait la grève durant plus de deux semaines récemment, se sont réunis de nouveau aujourd'hui à la suite d'un nouvel incident qui s'est produit hier dans un laboratoire.

On sait que ces étudiants, qui complètent leurs études par des travaux de recherches, s'étaient mis en "grève" le 20 juin dernier pour appuyer leurs revendications sur le plan de la sécurité. Deux accidents en laboratoire avaient sensibilisé les étudiants au problème de la sécurité.

Le débrayage des étudiants avaient donné lieu à la création d'un comité d'enquête par les autorités de l'université. Ce comité, présidé par le vice-recteur, M. Lucien Piché, poursuit ses travaux et doit tenir du reste sa quatrième réunion aujourd'hui.

Le 8 juillet dernier, les étudiants décidaient de retourner dans leurs laboratoires votant cependant une "politique de harcèlement" pour s'assurer que le comité d'enquête poursuivrait ses recherches de façon soutenue.

C'est ainsi que les étudiants se sont promenés sur le campus avec des affiches humoristiques telles que "Etudiant dangereux", "Danger d'explosion".

Malgré une lettre

Jeudi dernier cependant, l'Association des étudiants "gradués" en chimie de l'Université de Montréal, qui les groupe, adressait une lettre au directeur du département de chimie, M. Robert Marchessault, lui soumettant trois demandes précises.

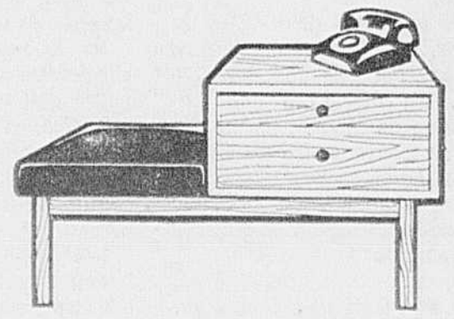
L'une de ces trois demandes était de faire suspendre les travaux de recherche d'un étudiant qui poursuit des études post-doctorales à l'université. Selon le président de l'Association, M. Robert Meilleur, cet étudiant, qui ne fait pas partie de l'Association, effectue des travaux "trop dangereux".

A la lettre adressée au directeur Marchessault était annexé un article scientifique dans lequel on expliquait que

Voir ETUDIANTS, page 6

6741, rue SAINT-HUBERT
Paul E. TALBOT O.D.
OPTOMÉTRISTE
HEURES DE BUREAU :
Lundi au jeudi : 9 h à 6 h
Vendredi : 9 h à 9 h
Samedi : 9 h à 1 h.
272-7611•7616

F. PILON INC.
L'endroit idéal pour papeterie et fournitures de bureau
5 magasins ultra-modernes pour mieux vous servir
PILON inc.
• 765 BEAUBIEN, 273-9501 • 800 MONT-ROYAL, 524-3081
• 8559 ST-LAURENT, 381-6261 • 851 DECARIE, 748-7961
• 280 OUEST, RUE ST-JACQUES, 842-4171
• SIEGE SOCIAL ET ENTREPOT : 5830, AVENUE ANDOVER, 342-9400

TECK
banc de téléphone □ base double □ 1½ tiroir
siège rembourré □ choix de tissus □

A. FORGET INC
6725 boul. saint-laurent, tél.: 274-5568
ouvert les jeudi et vendredi soirs
stationnement gratuit à l'arrière du magasin

la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMERIQUE

MONTREAL, MARDI 15 JUILLET 1969 — 85e ANNEE — No 162

"La Question du Québec"

La "Canadian Press" donnait hier un compte rendu succinct d'un livre du professeur Marcel Rioux de l'Université de Montréal (1). L'article de l'agence a dû être rédigé en anglais d'abord, traduit ensuite, car des journaux des deux langues l'ont reproduit. Le professeur Rioux verra sans doute dans ce "doublage" une preuve de plus de l'impossibilité permanente dans laquelle nous nous trouvons d'avancer dans la vie sans l'aide de béquilles. La béquille, dans sa pensée, c'est le bilinguisme, c'est Ottawa, c'est l'Autre, et tout son livre est un témoignage passionné en faveur de l'indépendance du Québec.

L'éditorial n'est pas une rubrique littéraire. Mais étant donné que Marcel Rioux (Québécois pure laine) est professeur de sociologie, que la sociologie est une science (une science imparfaite mais une science), un parti pris aussi évident dans les débats politiques actuels dépasse largement le cadre de l'événement littéraire.

La "question du Québec" est une question historique d'abord, et l'auteur en fait le tour d'une façon cavalière, certes, mais l'éclairage est souvent très juste. Beaucoup de citations, mais elles sont bien choisies. En voici une de Frances Brooke décrivant les Québécois de 1769 : "Il n'y a, peut-être, point d'hommes plus vains. Les François leur paraissent le seul peuple civilisé qu'il y ait au monde, mais ils se regardent comme la fleur de la Nation. On m'a assuré qu'ils avaient eu une aversion et un mépris extrêmes pour les troupes françoises qui vinrent à leur secours pendant la dernière guerre". Eternel Québec oscillant entre la Présomption et le Désespoir !

Rioux écrit une histoire laïque du Québec. Que nous sommes loin de l'épopée religieuse de Georges Goyau ! Avant 1769 — et combien plus après la conquête — le clergé est l'ennemi du peuple. La simplification est outrancière.

Elle masque, en tout cas, la résistance de "paroissiens" qui n'ont pas toujours eu l'échine aussi souple qu'on a voulu le dire. Le prêtre de la Nouvelle-France était un prêtre-soldat. Il a été souvent admirable. (Groulx a été le dernier des prêtres-soldats). Après la conquête, nous avons eu l'évêque-diplomate. Il a été rarement admirable, et Rioux l'exècre. "Lorsqu'une religion naît et se forme dans un Etat, elle suit ordinairement le plan du gouvernement où elle est établie." (Montesquieu, Esprit des Lois, L. XXIV, chap. V). Les évêques de Québec et de Montréal, au XIXe siècle, n'ignoraient rien des intentions réelles d'un gouvernement assimilateur.

Mis à part le noir intermède de 1837, que l'auteur résume de façon fort suggestive, l'histoire du Québec contemporain commence, pour le professeur Rioux, avec la "révolution tranquille" de 1960. Je voudrais en être aussi sûr que lui. Lesage n'a jamais accepté le terme de "révolution tranquille", et on pourrait soutenir que la mentalité n'a guère évolué depuis Duplessis.

Le dernier chapitre s'intitule "Vers un Québec libre ?" Bien que l'auteur nous montre un Québec soucieux d'affirmer son autonomie même sous le régime français, on ne manquera pas de lui opposer qu'après tout "nous sommes en Amérique". L'argument porte invariablement. Pourquoi ?

Nous ne sommes pas des Américains (même pas des Canadiens) par le niveau de vie; nous ne sommes pas des Américains par la langue et même pas (au sens sociologique) par la religion. Mais nous sommes américains par notre aptitude à "consommer" les idées des autres. L'Amérique invente peu d'idées nouvelles; elle en consomme un nombre effarant. De ce point de vue, le Canadien français est un Américain.

Les thèmes de colonialisme et d'anti-colonialisme ont été d'abord des thèmes empruntés. Les hommes que Rioux dénonce aujourd'hui ouvraient, il y a quelques années, des gueules grandes comme ça en faveur des peuples opprimés, avant de s'installer à Ottawa. Qu'il était beau le combat des autres ! Trudeau, c'est de Gaulle pillé et appauvri. Il en est à prendre son "bain de foule"; il n'a pas inventé ça.

Notre drapeau du Québec est un drapeau emprunté. (Les Acadiens ont fait "mieux" encore : ils ont adopté (et adapté) le tricolore. Ça dispense de prendre la Bastille). Pendant longtemps, nos arts ont vécu d'emprunts. Boucher de Boucherville relisait plusieurs fois "La Duchesse de Langeais" de Balzac avant d'écrire "Une de Perdue, Deux de Retrouvées". La moitié de nos auteurs et de nos artistes, quand ils parviennent à la renommée internationale, deviennent des apatrides.

Gardons-nous, après cela, de considérer les réalités économiques ! Le modèle ici devient New York. Et comment, je vous le demande, faire autrement ? **Et, surtout, comment faire mieux ?**

Seule l'épopée ne s'emprunte pas. Le professeur Rioux pense que nos poètes ont pressenti le Québec de demain, celui qui aura des mains. Peut-être a-t-il raison.

La "question du Québec" est posée. Que les amoureux des certitudes apaisantes ne se retournent pas, ils seront changés en statues de sel.

Guy CORMIER

(1) "La Question du Québec", éditions Seghers, Paris.

A ceux qui veulent comprendre

A la lecture, les choses paraissent simples: dans les forces armées canadiennes, les unités et les bases à prédominance francophone emploient le français comme langue de travail, alors que celles à prédominance anglophone emploient l'anglais. Sir Robert Borden et sir Sam Hughes de politique et militaire mémoire, ont dû se retourner dans leur tombe ! L'événement en effet, est énorme et les cérémonies de dimanche, à Québec, au quai de l'Anse-au-Foulon, ont marqué le parachèvement d'une initiative audacieuse à laquelle il faudra pour toujours attacher le nom de Léo Cadieux, ministre de la Défense et celui du général Jean-V. Allard, chef d'état-major de la Défense. Certes, le processus d'unification des armes aura été dans une large mesure, le labeur et le succès de M. Paul Hellyer mais sur le plan du bilinguisme l'apport de MM. Cadieux et Allard aura été déterminant. Car bilinguisme il y aura en ce sens que 20% des effectifs de ces bases et unités seront de l'autre langue officielle du pays.

M. Cadieux a donc raison de dire que l'armée canadienne devient une force unificatrice. Vous allez entendre les vociférations des indépendantistes et des séparatistes. Leurs cris ne changeront rien à une attitude qui se veut intelligente, sensible, respectueuse et qui, du reste, fait déjà ses preuves. Notre pays ne manque pas de gens sérieux en mesure d'apprécier le sens profond et combien positif de la politique des langues instaurée dans notre monde militaire.

Impensable il y a dix ans à peine. C'est un fait aujourd'hui. D'aucuns ont affirmé que rien ne se ferait, que l'initiative serait de courte durée, qu'il s'agissait d'un écran de fumée et autres plaisanteries. Pourtant, les faits sont les faits et nous avons l'impression que MM. Cadieux et Allard ne sont pas des plaisantins. Les anti-n'importe quoi prendront soin d'ignorer l'événement qui dérange leurs calculs: ils en seront quittes pour manifester leur hargne habituelle qui, à trop se répéter et se manifester, n'intéresse plus personne.

Les deux langues officielles du pays seront respectées dans les forces armées: des injustices flagrantes et insupportables seront ainsi corrigées et un climat nouveau existera chez des milliers de jeunes gens qui valent, à coup sûr, les cohortes des protestaires dont l'action est d'autant plus nocive qu'ils entendent tout détruire et ne rien construire.

A noter que le déploiement militaire avait attiré, à Québec, près de 6,000 personnes qui ont manifesté un total enthousiasme.

Des curieux, direz-vous. Possible! Quand même des gens qui pensent et réfléchissent et qui par conséquent — je n'hésite pas à le croire — ont compris que nos jeunes militaires des deux langues constituent une élite à l'esprit ouvert. C'est mieux qu'un espoir: une réalité.

Roger CHAMPOUX

Les profiteurs du désordre

Au Québec, depuis quelques années on n'ouvre plus de grands yeux quand on entend parler de manifestations de violence, ici ou ailleurs. Après l'avoir vue surgir à maintes reprises, on comprend maintenant plus facilement que la violence peut se produire au moment le plus inattendu et être provoquée par diverses causes, économiques, sociales, politiques, même religieuses.

Dans au moins deux villes de l'Ulster, les émeutes du dernier week-end ont pris une tournure grave. On dénombre une cinquantaine de blessés, parmi lesquels se trouvent ving-neuf policiers. A Londonderry, la police a dû faire usage de ses armes pour la première fois, pour se dégager d'une embuscade dressée par les manifestants. Dans une dépêche, on fait état d'un aspect nouveau, qui ne manque pas d'intérêt. On note que ce qui a le plus frappé les observateurs, pourtant habitués à voir les bagarres opposant catholiques et protestants de l'Ulster dégénérer en émeutes, c'est l'acharnement avec lequel manifestants et forces de l'ordre de Londonderry se sont heurtés.

Cette fois, ce ne sont pas, semble-t-il, les partisans du mouvement pour les droits civiques ou les catholiques militants qui sont descendus dans la rue. Les émeutiers, dont le nombre n'a jamais dépassé quelques centaines, étaient, en effet, pour la plupart de très jeunes gens qui ont paru plus amateurs de pillage que de science politique...

Ici, le rapprochement est facile à faire avec des incidents du genre que tous ont encore à la mémoire. Il n'est pas douteux qu'à l'occasion du dernier défilé de la Saint-Jean et pendant le conflit de la construction, des bandes organisées ont profité de l'atmosphère trouble pour contribuer à accroître encore le désordre et promouvoir — si l'on peut dire — leurs propres objectifs de désorganisation sociale et politique.

En Irlande du Nord, les émeutiers ont mis à profit une occasion unique, car la sortie massive de quelque 100,000 orangistes à l'occasion de l'anniversaire de la victoire de la Boyne constituait en elle-même une provocation. Malgré l'utilisation détournée que l'on peut en faire, la dernière flambée de violence en Irlande place dans sa vraie perspective l'affrontement entre catholiques et protestants au sujet du droit de vote et des autres droits civiques.

Le successeur de Terence O'Neill, le major Chichester-Clark, ne pourra bien longtemps encore éluder le problème. S'il ne le tranche pas en établissant un meilleur équilibre dans le traitement réservé aux membres de la minorité catholique, il devra compter sur l'appui militaire de la Grande-Bretagne pour maintenir un ordre très précaire, à tout moment prêt à basculer dans l'abîme de la guerre civile. En dernier ressort, il incombe à Londres d'obliger le gouvernement de l'Ulster à faire face à ses responsabilités.

Cyrille FELTEAU

VOUS *avez la parole*

Les extravagances du congrès de l'UN

Monsieur le Rédacteur,

Malgré les délais passés depuis ce fameux congrès de l'UN, l'écoeurement persiste. Quel bien peut sortir de cette foire: tournée dans les comtés, discours, promesses, coups bas oratoires, petits becs, etc.; puis, comme couronnement, grande mascarade, cirque, poignées de main plus ou moins forcées devant le décor et, derrière, tractations, manoeuvres?

Le spectacle a provoqué le dégoût chez les pauvres imbéciles de "payeurs de taxes" que nous sommes, et la honte pour tout Québécois, à la pensée d'une telle image de son pays exhibée devant le monde entier. Coût estimé de l'opération: $3 millions!

Trois millions évaporés, partis inutilement en fumée, en boisson, en hurlements, véritables crises d'hystérie, et le reste.

Sans aller jusqu'à suggérer une retraite dans un endroit calme, paisible, favorable à une prise de conscience, où situer, dans cette orgie, la période d'étude, de recherche du bien commun nécessaire à tout candidat à la direction d'un Etat en pleine évolution, à tout responsable de sa nomination ? (Environ 100 délégués sur 2300, dans les ateliers de travail).

Une déformation professionnelle m'a poussé à calculer différentes possibilités pour l'emploi de cet argent dilapidé:

a—remise de $200 à chaque habitant de Châteauguay-Centre ($1,000 par famille de 5 personnes);

b—versement initial de $2,000 par 1500 chefs de famille, pour l'acquisition d'une maison;

c—solution pour la ville du problème de l'eau (usine de filtration) $1,000,000., et de celui de la pollution de la rivière sur son territoire (station d'épuration) $2,000,000.

d—construction de 3 écoles élémentaires de 20 classes $2,000,000, et d'un aréna avec piscine intérieure et extérieure $1,000,000.

e—acquisition des terrains utiles pour la création d'un parc régional, en prévision du Grand Châteauguay futur (actuellement 37,000 hab.) à $1,000 l'arpent, soit 3,000 arpents ou 2535 acres.

Ces trois millions placés à 8% rapporteraient $240,000, qui permettraient, chaque année, au Québec:

a) l'engagement pour 3 mois de 300 étudiants à $60 par semaine;

b) un versement de $100 par semaine, à 46 familles en difficulté;

c) l'achat de 5 terrains de jeux à $50,000;

d) la construction de 3 piscines olympiques à $80,000, ou de 15 piscines à $16,000, ou de 40 pataugeuses à $6,000;

e) le fonctionnement d'un service social occupant 50 employés qui aideraient une population de 130,000 personnes (le service social de Châteauguay dessert ses 37,000 habitants avec un budget de $70,000).

Réflexions: quels résultats positifs tirer de cette campagne? L'américanisation peut certes contribuer au progrès.

Adoptée sans discernement — ce congrès en est un exemple, — elle obnubile trop souvent l'esprit, égare le jugement, contribue à abrutir la masse en la poussant vers un matérialisme outrancier.

Les élections seront déclenchées par le parti au pouvoir pour masquer un replâtrage inévitable et en fonction des chances qu'il pense avoir de conserver la place.

Sans doute, comme toujours, on tentera de berner le populo, en lui cachant les vrais problèmes, pour l'amener à nouveau sur une voie de garage. Nous recevrons sous une forme différente l'ambition déchaînée, promesses, mensonges, slogans anciens et nouveaux.

Attention ! Bien des yeux se sont ouverts devant les turpitudes qui étalaient la suffisance de celui-là, l'insuffisance de celui-ci; les "non-instruits"... (comme disait l'autre) commencent à savoir lire.

Après la lutte stupide et ruineuse de deux hommes du même parti, que nous réservent ces prochaines élections? Quelles folies s'abattront sur le Québec, lorsque les millions des caisses électorales secrètes sortiront et se mettront en branle, quelles que soient les difficultés financières du moment?

Et ensuite? — le cas échéant, bien sûr ! — qui serait chargé du grand ministère de l'Economie après le bel échantillon qui vient de nous en être donné ?

Les pratiques scandaleuses des responsables appellent les manifestations de révolte, de contestation.

Il n'est plus possible d'attendre. L'assainissement des habitudes électorales et des moeurs politiques exige une transformation radicale.

Lucien Colle,
Urbaniste,
Châteauguay-Centre.

Ce que pourrait être la liberté idéalisée

Monsieur le Rédacteur,

On dit couramment que nous vivons dans un pays libre. Relativement à la plupart des autres pays du monde, c'est on ne peut plus vrai.

Pourtant, nous sommes loin d'avoir atteint l'idéal. Dans "x" années, les pays libres seront ceux où:

a) une personne pourra quand bon lui semblera "cesser de vivre";

b) deux personnes consentantes, quels que soient leur âge et leur sexe, pourront satisfaire mutuellement leurs besoins sexuels; c) les drogues (celles qui ne risquent pas de transformer ceux qui les consomment en genre agressifs); seront permises;

d) l'école ne sera plus obligatoire;

e) les commerçants qui le voudront pourront ouvrir leur commerce 24 heures par jour;

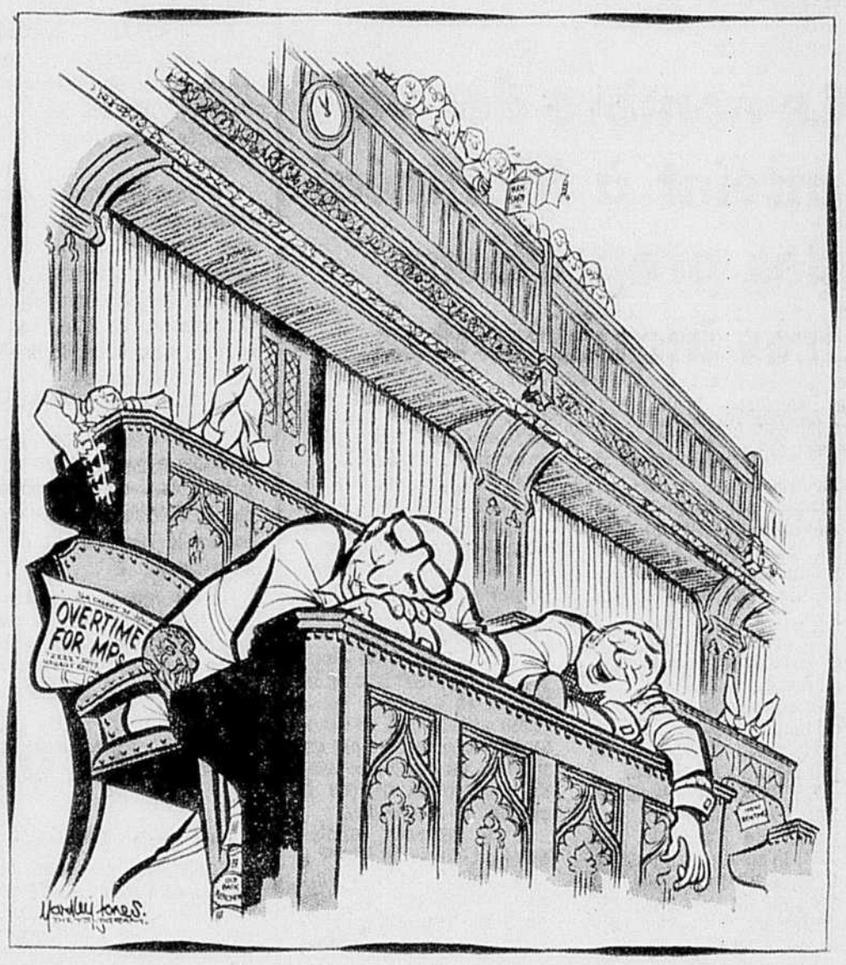
f) on sera libre d'appartenir ou non à un syndicat: il y en aura pour toutes les catégories de travailleurs, mais personne n'y sera inscrit de force;

g) n'importe qui pourra s'allonger sur l'herbe dans un parc sans risquer d'être arrêté pour vagabondage.

En somme, la société ne combattra plus que ce qui peut nuire à autrui physiquement ou psychologiquement : l'agressivité non contrôlée la violence sous toutes ses formes : viols, vols, meurtres, atteinte à la réputation d'autrui.

Alors, au lieu d'interdire les journaux et magazines dits "pornographiques", on interdira les journaux et magazines à potins; au lieu d'interdire les films dits "érotiques", on interdira les films où on glorifie la violence, au lieu d'empêcher deux jeunes de se rendre dans un motel, on empêchera les automobilistes de conduire de façon à être une menace pour la vie de ceux qu'ils rencontrent et les motards de réveiller tout un quartier en pleine nuit.

Roto



Le débat sur la procédure

la presse étrangère

La politique Pompidou demeure axée sur les principes gaullistes

PARIS. (AFP) — Les réactions de la presse étrangère à la première conférence de presse du président Georges Pompidou vont de l'optimiste prudent (Bonn) à la déception plus ou moins nuancée (Londres et Tel-Aviv).

Allemagne : Les journaux allemands parlent de "nuances" et de "changement de style", mais relèvent que la "continuité" semble avoir prédominé dans les déclarations du président Pompidou.

"M. Pompidou assure la continuité de la politique de la cinquième République, mais il situe les nuances bien autrement que de Gaulle", souligne le **"Frankfurter Allgemeine Zeitung"**, grand quotidien conservateur. Sa conférence de presse justifie l'espoir en un souffle nouveau en Europe et pour l'Europe... A propos de l'Angleterre, ses paroles ne peuvent que signifier que la France ne veut pas empêcher son adhésion à tout prix, mais cela ne signifie pas pour autant qu'elle ne réclamera pas une contre partie, qu'elle ne posera pas de conditions, qu'elle ne freinera pas. Mais de toute façon, M. Pompidou s'écarte de la politique du véto entre partenaires.

Pour **"Neue Rhein-Zeitung"** de tendance social-démocrate, M. Pompidou "a tempéré des espérances que le premier ministre avait prudemment éveillées. Cela veut dire que le président place ses accents ailleurs que son premier ministre, mais comme Pompidou n'est pas de Gaulle, on peut se demander si lui aussi voudra avoir le dernier mot".

"On note peu de changements dans les options politiques de Pompidou", écrit le **"General-Anzeiger"** (indépendant) de Bonn". Comme avant, les Anglais ne savent quand ils pourront entrer dans le marché commun, et les phrases consacrées au problème allemand sortent tout droit des tiroirs du Quai d'Orsay".

Enfin, le **"Rheinische Post"** (chrétien-démocrate), souligne que "l'héritage du général de Gaulle en matière de politique européenne est très important" et conclut : "On peut le regretter, mais on doit le prendre en considération si l'on ne veut pas tomber dans le royaume des illusions".

Angleterre — Pour le **"Times"**, "les principes essentiels de la politique gaulliste restent inchangés, mais la façon de les présenter n'est plus la même".



Le **"Guardian"** estime qu'il y a "peu de différence entre le "non" de Pompidou et celui du général de Gaulle".

"Le nouveau président de la République a mis l'accent sur les difficultés de l'entrée de la Grande-Bretagne à la C.E.E. mais il n'en a pas verrouillé les portes. Toute prudente qu'elle ait été, la réaction du président Pompidou indique peut-être que, non sans mal, ni sans hésitations, l'Europe est à nouveau en mouvement", souligne le **"Daily Mirror"**.

Le **"Financial Times"** fait ressortir que la politique étrangère française sera "plus souple", mais restera "axée sur les principes gaullistes" et ajoute : "Il est désormais clair que les Français insisteront sur l'adoption de leur propre projet de financement de l'Europe agricole avant que des conversations substantielles puissent être entamées avec la Grande-Bretagne."

Italie — Pour le **"Messagero"** (modéré du centre), "la politique extérieure française reste inchangée dans ses grandes lignes", et le **"Popolo"** (démocrate-chrétien) souligne que "Pompidou a voulu démontrer que l'après-gaullisme est une réalité irréversible".

Le quotidien socialiste **"Avanti"** estime que "pour la France, l'heure des "non" est terminée : désormais commence l'ère des "conditions".

Israël — Parlant du problème des livraisons d'armes, le journal **"Davar"**, porte-parole habituel du gouvernement, affirme : "On est sur le point de passer d'un "embargo total" à un "embargo sélectif", et nul se saurait nier que ce soit là un pas en avant. Le tout est de savoir de quelle façon cet embargo sélectif sera appliqué".

LA PRESSE est publiée par la Compagnie de Publication de La Presse, Limitée, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, Téléphone : 874-7272.
La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.
Abonnement par la poste, un an, Canada et Etats-Unis : $50.00

"Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe (Enregistrement no 1400) de la présente publication".

Port de retour garanti.

Décès du juge Caron

Le juge François Caron, qui avait accédé au banc de la Cour supérieure le 30 avril 1948 et qui avait présidé, il y a plus de quinze ans, une enquête tristement célèbre sur la moralité à Montréal, est décédé à l'âge de 67 ans, dimanche soir, à sa maison d'été d'Aylmer, près de Hull.



le juge François CARON

La cause du décès n'a pas été révélée. Le service funèbre sera chanté à 10 h. demain matin, à Hull, suivi de l'inhumation au cimetière de Hull.

Après une enquête de trois ans sur le vice à Montréal, durant la période 1941-1950, le juge François Caron avait publié un rapport, en 1954, qui avait fait baisser de beaucoup le prestige du service de la police de Montréal du temps.

Le nom de Pacifique Plante avait alors été mis avantageusement en évidence, et c'est par la suite que Me Jean Drapeau, représentant des requérants dans cette sombre affaire, avait été élu maire de Montréal.

Le directeur de la police de Montréal, M. J.-Albert Langlois, à la suite des conclusions qu'avait entraînées l'enquête, avait dû quitter son poste. Son prédécesseur, M. Fernand Dufresne, avait pour sa part été banni de tout poste officiel pendant 10 ans, tandis qu'une vingtaine de membres et d'anciens membres du département de police furent trouvés coupables d'avoir toléré le vice commercialisé et condamnés à une amende.

Le juge Caron, avant sa nomination en Cour supérieure, était procureur de la Couronne à Hull, à l'époque même où le directeur de police de l'endroit, M. Adrien Robert, avait contribué à épurer la ville de ses maisons de débauche et de désordre.

M. Robert devait par la suite être nommé directeur de la police de Montréal pour, quelques années plus tard, accéder à la direction de la Sûreté du Québec, à son quartier général de Montréal, avant de prendre sa retraite, il y a quelques mois.

Pharmacie dévalisée

Un individu armé d'un revolver s'est emparé d'une somme de $175, vers 1 h. 50 hier après-midi, après avoir fait irruption dans la pharmacie Saint-Pierre, au 3615, boul. Saint-Laurent.

Le voleur a pris la fuite en auto dans une direction inconnue. Aucun coup de feu n'a été tiré et personne n'a été molesté.

ETUDIANTS

SUITE DE LA PAGE 3

l'ozone était un produit dangereux à manipuler et qu'il ne fallait le fabriquer qu'en quantité très petite (environ un demi-millilitre).

Une explosion

Or, selon M. Meilleur, l'étudiant dont il a été question précédemment fabriquait l'ozone en quantité de trois à quatre millilitres, pour les fins de sa recherche. Hier, une explosion devait lui causer des blessures légères à une main. Au moment de l'accident, il portait un masque de sécurité. Un autre étudiant qui se trouvait dans le même laboratoire n'a pas été blessé.

Cette dernière explosion a de nouveau semé l'émoi chez les étudiants "gradués" qui doivent se réunir de nouveau aujourd'hui à la fois pour discuter de cet incident et prendre connaissance de la quatrième séance du comité d'enquête de l'université.

Le laboratoire où l'accident s'est produit a été fermé.

Selon M. Meilleur, bien qu'aucune réponse officielle n'ait été reçue de M. Marchessault, celui-ci devait donner une réponse favorable aux étudiants quant à la demande de suspendre les travaux de recherches de celui qui a subi de légères blessures hier. Mais la réponse n'est pas arrivée assez vite pour empêcher l'incident.

Les étudiants demandaient en outre de résoudre un problème d'aménagement dans une salle de recherches et une assurance temporaire (le comité d'enquête étudie la possibilité d'une assurance qui couvrirait les étudiants).

VERDUN

SUITE DE LA PAGE 3

Forts de ces données, les partisans du maire ont préparé un projet de règlement, le numéro 865, qu'ils ont soumis à l'approbation du conseil. Or, le règlement a été battu par l'opposition, dans le climat que l'on sait.

Un nouveau projet

L'opposition (représentée par le conseiller Roger Séguin en particulier) a soumis un nouveau projet. L'aréna serait situé, cette fois, à proximité du parc Desmarchais, dans le secteur Woodland. L'endroit, selon les conseillers de l'opposition, serait beaucoup plus central. Toutefois, ce deuxième projet coûterait $425,000 au lieu de $275,000. L'opposition a contourné la difficulté en demandant un rapport au directeur de la récréation, M. Normandin. Ce dernier approuve le projet de l'opposition.

Les partisans du maire Gariépy ont déclaré que le secteur choisi par l'opposition est situé tout à côté de la résidence des personnes âgées et que tout urbaniste sérieux ne manquerait pas de désapprouver un tel voisinage, d'autant plus qu'un aréna est synonyme de bruit et de déplacements rapides.

Qu'à cela ne tienne, le projet de l'opposition a franchi l'étape de l'avis de motion, tandis que le projet des partisans du maire a été battu.

Le maire d'abord

C'est au milieu d'un débat particulièrement acerbe que l'assemblée s'est terminée après que le maire Gariépy, pour la première fois de mémoire de journaliste, eut exigé que chacun demeure bien assis sur son siège jusqu'à ce que lui-même eut quitté le sien. Invoquant l'article 11 de la charte de la ville, le maire Gariépy a obligé deux conseillers de l'opposition, MM. Gérard Dorais et Roger Séguin, à reprendre leurs sièges respectifs jusqu'à ce qu'il eut officiellement levé l'assemblée et quitté son propre fauteuil.

La guerre des mots s'est ensuite poursuivie dans les bureaux du maire où le journaliste de LA PRESSE avait pu se glisser. Là, à l'abri des citoyens, les élus de Verdun ont pu se dire, dans le blanc des yeux, ce qu'ils avaient sur le coeur. Il s'agit toutefois de propos non contenus — heureusement — dans le procès-verbal de l'assemblée. Une affaire à suivre... pas plus tard que le 28 juillet, alors que le projet de règlement de l'opposition devra subir le feu de la première lecture.

DEMISSION

SUITE DE LA PAGE 3

sionnels — les directeurs ne veulent toujours pas la démission des quatre directeurs exécutifs — M. Murphy souligne néanmoins que ceux qui apportent une contribution volontaire "continuent d'être une contribution importante aux organismes de charité".

Avant de présenter leur démission par écrit, les quatre directeurs exécutifs — qui demeurent en fonction jusqu'en septembre — avaient demandé la démission du président, de deux vice-présidents et du président du comité de nominations, qui, selon eux, ne méritaient plus leur confiance.

Les directeurs leur ont reproché hier de ne pas avoir formulé de griefs précis et ont d'autre part fait remarquer qu'ils avaient demandé un amendement à leur charte pour que le nombre des directeurs soit augmenté de quatre "de façon à nommer des jeunes sur le bureau des directeurs".

L'une des dernières interventions dans ce débat a été celle de Mgr Norman Gallagher, qui a suggéré l'intervention d'un médiateur. Sur quoi, les quatre directeurs exécutifs ont répliqué qu'une solution aux problèmes leur apparaissait improbable et que selon eux, la seule voie à suivre était, soit la démission du bureau des directeurs au complet ou la tenue d'une assemblée annuelle.

De leur côté, les directeurs ont accepté l'intervention d'un médiateur.

ABFC

SUITE DE LA PAGE 3

vus pour l'été, ce qui comprend environ 46,000 passagers.

D'après les estimations des compagnies d'aviation, plus de 150,000 Canadiens se sont rendus en Europe à bord d'un avion nolisé durant les six premiers mois de l'année et tout indique que ce nombre ne fera qu'augmenter durant les prochaines années.

La compagnie BOAC, à Montréal, a signalé que ses vols nolisés en direction de la Grande-Bretagne avaient augmenté de 72 p. 100 en 1968 comparativement à l'année précédente. Et l'augmentation est de 35 p. 100 durant les premiers mois de l'année, selon les prévisions de BOAC.

Les différentes compagnies aériennes qui n'avaient que peu de demandes pour des vols nolisés, il y a quelques années, doivent maintenant retirer des appareils des circuits réguliers pour les mettre au service des associations qui veulent profiter des avantages offerts pour ces vols.

Des DC-8 ont été aménagés par certaines compagnies pour pouvoir accommoder jusqu'à 240 passagers.

N'importe qui ne peut cependant profiter des prix spéciaux consentis par les compagnies de transport aérien.

FAITS divers

Un bambin se noie dans une caverne

Un bambin de trois ans, Daniel Dagenais, de Saint-Pierre - de - Wakefield, s'est noyé, vers 5 heures hier après-midi, dans la caverne Laflèche, à Wilson's Corners, comté de Gatineau.

Hold-up de $700 par un adolescent

Un adolescent âgé d'environ 18 ans, qui était armé d'un revolver, a pris la fuite avec une somme de $700, vers 2 h. 15 hier après-midi, après un hold-up perpétré dans une boutique de vêtements pour dames située au 1351 est, rue Sainte-Catherine.

La police a une bonne description du jeune bandit.

3 bandits armés s'emparent de 60 manteaux

Trois bandits dont deux armés de revolvers et l'autre d'une carabine à canon coupé ont fait main basse sur 60 manteaux de fourrure, vers 6 h. 45 ce matin, chez Listerized Co. Ltd, au 1280, boulevard Rosemont, à Montréal.

Les voleurs, qui n'ont pas fait usage de leurs armes et qui n'ont molesté personne, ont transporté la précieuse cargaison dans un camion. La valeur globale des manteaux n'est pas connue.

Bambin tué par une auto

Marco Dumont, 4 ans, fils de M. et Mme Yvon Dumont, de Sainte-Rose-du-Dégelis, comté de Témiscouata, a été tué par une auto, vers 6 h. 30 hier soir, sur la route no 2, en face de chez lui.

Ouvrier de l'Hydro tué à Gentilly

GENTILLY — Un ouvrier de l'Hydro-Québec a été tué et un autre a été blessé, vers 10 h. hier matin lorsque la flèche d'une grue installée sur le dôme du réacteur atomique en construction, à Gentilly, s'est affaissée de quelques pieds.

La victime est M. Roland Saint-Arnault, 32 ans, père de deux enfants, du 27, rue de la Fonderie, à Cap-de-la-Madeleine. Il est mort presque instantanément.

Découverte d'un cadavre dans une entrée de cour

Les policiers montréalais enquêtent sur la mort mystérieuse d'un homme dont le corps a été découvert, vers 6 h. ce matin, par un "robineux" dans une entrée de cour près du 1290, rue Sainte-Elisabeth, au sud de la rue Sainte-Catherine.

L'identité de la victime ne peut être dévoilée pour le moment, les membres de sa famille n'ayant pas encore été prévenus ce matin. La police a fait savoir toutefois qu'il s'agit d'un contremaître en plomberie, âgé de 36 ans, de Notre-Dame-de-Grâce.

Au moment de la macabre découverte, l'homme dont on ignore les circonstances de la mort n'avait pas d'argent sur lui. Les policiers n'ont trouvé que le certificat d'enregistrement d'une voiture de louage Chrysler, modèle 1968.

Les détectives signalent que le corps a été déposé à cet endroit car il n'y était pas vers 2 heures ce matin et les premiers examens laissent croire que la mort remonterait à un jour ou deux.

Potpourri

Vers la fin de l'après-midi, l'autre jour, trois petits garçons traversaient la Place Ville-Marie. Trois frères apparemment, deux 'grands' et un petit qui devaient discuter ferme car on entendit soudain les deux premiers dire à l'autre de cesser de les suivre, puis se mettre à courir à toutes jambes.

Le petit resta sur place à hurler, mais sans doute se rendit-il compte que cela ne ramènerait pas ses frères car il s'arrêta tout à coup et se mit à regarder autour de lui. Tristement il remarqua à haute voix :

"Je ne pourrai jamais rentrer à la maison tout seul."

Nous étions sur le point de lui offrir notre aide, mais il ne nous laissa pas le temps de parler. Redressant la tête, il reprit son chemin en soupirant : "Tant pis, je trouverai quelque chose de mieux."

Un enfant avec ce genre de philosophie n'a pas besoin d'aide avons-nous pensé. Aussi l'avons-nous laissé aller à la recherche de ce quelque chose de mieux.

Il y a quelques jours, Altitude 737 a reçu la visite d'une invitée de marque. Il s'agissait de Mme J.A.D. McCurdy, veuve de feu J.A.D. McCurdy qui a été le premier homme dans le Commonwealth britannique à piloter un avion plus lourd que l'air. Nous n'avons pu nous empêcher de penser que tout en déjeunant tranquillement Mme McCurdy se trouvait environ quinze fois plus haut que son mari lorsqu'il avait réussi son vol historique à Bras-d'Or, Cap-Breton, il y a une soixantaine d'années.

Les adeptes de la course à pied sont infatigables. Nous avons appris cela de Dan Rowan et de Dick Martin qui ont habité l'hôtel Reine Elizabeth le temps où le spectacle "Laugh In" a été à l'affiche à Montréal.

Etant donné que la température n'était pas tout à fait ce qu'aurait pu espérer le bureau de tourisme, Mme Rowan a passé pas mal de temps dans sa suite, ce qui ne l'a pas empêchée de prendre de l'exercice. Eh non, un mille par jour et sans plaisanter.

Un mille qu'elle parcourait en faisant le tour de la salle à manger, du salon, de la chambre, de la salle à manger, du salon, de la chambre . . . 44 tours en tout pour un mille. C'est toujours bon à savoir.

Personne ne doute qu'étant adjoint au président de la National Geographic Society, Richard E. Pearson voit pas mal de pays et a l'occasion de visiter une multitude d'hôtels. C'est pourquoi tout le monde au Reine Elizabeth était si content de lire la note qu'il a adressée à la direction au cours d'un séjour à Montréal où il visitait Terre des Hommes :

"Je tiens à vous dire combien je suis impressionné par le Reine Elizabeth. Votre hôtel est très agréablement administré."

Merci, monsieur Pearson, et n'oubliez pas de nous revenir bientôt.

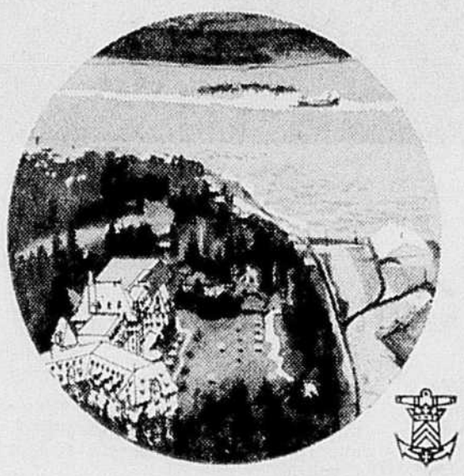
Les graphologues prétendent que l'écriture d'une personne ne change jamais. Ils ont peut-être raison, mais nous avons la preuve que le temps et la maturité peuvent raffermir une écriture.

Cette réflexion nous est venue en feuilletant le livre d'or de l'hôtel que les personnages de marque sont invités à signer. Nous y avons trouvé la signature de la Reine Elizabeth, une première fois en 1959 alors qu'elle se trouvait à Montréal pour l'ouverture de la Voie maritime, et une autre fois en 1962.

Or, la première signature est très légère et sans parafe mais trois ans plus tard, la deuxième signature dénote une main plus ferme : l'"E" est plus grand et le "R" nettement enjolivé.

Nos 20 restaurants et bars se trouvent tous au Reine Elizatheh et à la Place Ville-Marie :

Altitude 737 • The Beaver Club • Le Bistro • Bluenose Inn • Buffet de la Gare • Le Café • Le Café de la Place • Le Carrefour des Canadiens • Club Car • Le Coin • L'Escargot • La Fontaine • The Golden Hind • La Piazza • La Popina • Le Rendez-vous • Salle Bonaventure • St. Lawrence Cafeteria • The Stampede • Les Voyageurs.



MANOIR RICHELIEU
LE PARADIS DES FINS DE SEMAINE

L'une des plus belles routes panoramiques d'Amérique du Nord mène à l'hôtel Manoir Richelieu, centre de villégiature des plus somptueux, situé à cinq heures de route de Montréal et à 90 milles de Québec.

Le château, construit sur l'un des sites les plus grandioses du Québec, et dont les tours se détachent sur un fond de montagnes, surplombe le fleuve St-Laurent. Une touche de splendeur se reflète dans l'excellence de la table, du service et des nombreuses autres commodités offertes par le Manoir Richelieu. Les sportifs apprécieront le terrain de golf de 18 trous de calibre professionnel et la piscine d'eau de mer chauffée, de dimensions olympiques. Ils pourront aussi s'adonner au tennis, à la pêche à la truite, au coup roulé (putting), à la pétanque, au croquet, à l'équitation, au billard, au tennis sur table. Ou encore admirer l'incomparable collection historique Canadiana.

Cette année, vivez l'un des plus beaux séjours de votre vie, au Manoir Richelieu — si près de vous et, à la fois, si loin de votre vie de tous les jours.

La saison va de juin à septembre. Tarifs: à compter de $25 par jour, repas compris. On peut s'y rendre en auto, par autobus, train ou avion. Pour plus de renseignements, voyez votre agent de voyage, ou écrivez au Manoir Richelieu, chambre 560, édifice IBM, Montréal 113. Téléphone: (514) 866-6581.

MANOIR RICHELIEU
Murray Bay, Pointe-au-Pic, Québec.
UNE DIVISION DE WARNOCK-HERSEY INTERNATIONAL LTD.

PSM • PRODUITS VEDETTES • PSM

Poudre pour bébé JOHNSON'S
14 on. Rég. 1.09 SPÉC. .67
ÉPARGNEZ: .42 Quantité limitée

Cure-oreilles JOHNSON & JOHNSON
En 144 Rég. .98 SPÉC. .57
ÉPARGNEZ: .41 Quantité limitée

Shampooing pour bébé JOHNSON'S
8 on. Rég. 1.39 SPÉC. .87
ÉPARGNEZ: .52 Quantité limitée

Lotion pour bébé JOHNSON'S
9 on. Rég. 1.39 SPÉC. .87
ÉPARGNEZ: .52 Quantité limitée

FACELLE ROYALE
Papier de toilette
Blanc Rose Bleu Vert
En 4 Rég. 4/.67
SPÉC. 8/.99
ÉPARGNEZ: .35 Quantité limitée

Shampooing ALBERTO VO.5
Régulier 7.5 on. Rég. 1.29 SPÉC. .69
ÉPARGNEZ: .60 Quantité limitée

KOTEX
TAMPONS Régulier et ultra
En 10 Rég. .55 SPÉC. .39
ÉPARGNEZ: .16 Quantité limitée

BERMUDA TAN
6 on. Rég. 3.75 SPÉC. 3.39
ÉPARGNEZ: .36 Quantité limitée

ÉPARGNES VACANCES PSM
Prix en vigueur du 11 juillet au 26 juillet inclusivement.

Papiers mouchoir FACELLE ROYALE
En 333 blanc/rose jaune/lilas
Rég. 2/.73 SPEC. 3/.89

Fixatif ALBERTO VO.5 6 on.
Rég. 1.49 SPEC. .99

Serviettes féminines KOTEX
En 12 Régulier/Super Slenderline
Rég. .55 SPEC. 2/.89

BAN
Ultra Dry 4 on. Rég. 1.29 SPEC. .87
A bille 2½ on. Rég. 1.99 SPEC. 1.37

Huile de bain SOFTIQUE
Vert et or 2½ on. Rég. 1.69 SPEC. 1.17

Super lames en acier inoxydable GILLETTE
En 5 Rég. .75 SPEC. .57
En 10 Rég. 1.45 SPEC. 1.07
En 15 Rég. 1.98 SPEC. 1.37
ÉPARGNEZ: .61

Couches hygiéniques FLUSHABYES
Petite taille Medium Grande taille
En 48 Rég. 2.59 SPEC. 1.89

Gant de crin CENTAURE 6.95
plus lotion 8 on. valeur de 2.25 GRATIS

Cartouches Techmatic ajustables GILLETTE
Rég. 1.29 SPEC. .97
Rasoir Techmatic Rég. 2.95 SPEC. 2.47

PHARMACIES PSM

Calendrier de la Terre des Hommes

DEMAIN

BEFFROI DE LA MUSIQUE: Musique de Franz Schubert: Quatuor à corde; Opus posthume en ré mineur, La Mort et la Jeune fille; mouvement du Quatuor en do mineur et Opus posthume; Quatuor Adameus.

LAC DES REGATES: Pêche toute la journée; ski nautique à 14 h. et 16 h.

BULGARIE: Les Danseurs folkloriques de Bulgarie, à 14 h. 30.

MOSAIQUE ETHNIQUE: Semaine canado-portugaise, 4e jour, films et artisanat; spectacles folkloriques à 15 h., 17 h. et 19 h.

KIOSQUE INTERNATIONAL: Ni oui ni non, production de Radio-Canada; invités: Pierre Thériault, Jean-Paul Jeannotte et Carole Lemaire, à 15 h. Ni oui ni non, invités: Jean-Loup Chauby, Nicole Germain et Pierre Savoie, à 16 h. A la seconde, invités: Roger Lebel, Jacques Matti, Louis-Pierre Girard et une personnalité de l'actualité, à 19 h. 30; prix de présence. Arrivée du public une demi-heure à l'avance.

FEMME: Conseils et maquillage d'une personne de l'assistance par Mme Lise Rochon-Goyer, à 15 h. 30.

KIOSQUE CANADA: Les Danseurs folkloriques de Bulgarie, à 16 h. et 20 h.

LAC DES DAUPHINS: Ski nautique à 19 h.; féerie des eaux à 21 h. 30, 22 h. 30 et 23 h. 30.

CANADA-AMERIQUE LATINE: Semaine du Mexique, 3e jour, films et diapositives; présentation continue; spectacle folklorique des Mariachis, à 20 h.

JUDAISME: Myriam Samuel et Chava Respitz lisent Shalom Alaichen; Sharon Chazen interprète des chants yiddish, à 20 h.

PLACE DES NATIONS: Discothèque de 20 h. 30 à 24 h.

TOUS LES JOURS

AIR ET ESPACE: Restaurant Place Berlin: trio bavarois de 14 h. 30 à 24 h.

AUDITORIUM DUPONT: Du 9 au 15 juillet: 11 h.: Craftsmen, Makers, Motives and Materials, court métrage ceylanais; 11 h. 20: Les Beautés du paradis de Bohême, court métrage tchécoslovaque; 12 h. 30: Vogue à la mer, court métrage canadien de W. Mason; 13 h.: Accords autrichiens, court métrage autrichien; 13 h. 30: La Passe du diable, long métrage français de P. Schoendorfer et J. Dupont; 15 h.: Corps agiles, court métrage canadien de Jean Dansereau; 15 h. 15: Craftsmen, Makers, Motives and Materials, court métrage ceylanais; 15 h. 45: Les Beautés du paradis de Bohême, court métrage tchécoslovaque; 16 h.: La Capitale de l'or, court métrage canadien de C. Low et W. Koening; 16 h. 30: Accords autrichiens, court métrage autrichien; 17 h.: Vogue à la mer, court métrage canadien de W. Mason; 18 h. 30: La Passe du diable, long métrage français de P. Schoendorfer et J. Dupont; 20 h.: La Vallée aux abeilles, long métrage tchécoslovaque de Vlacil.

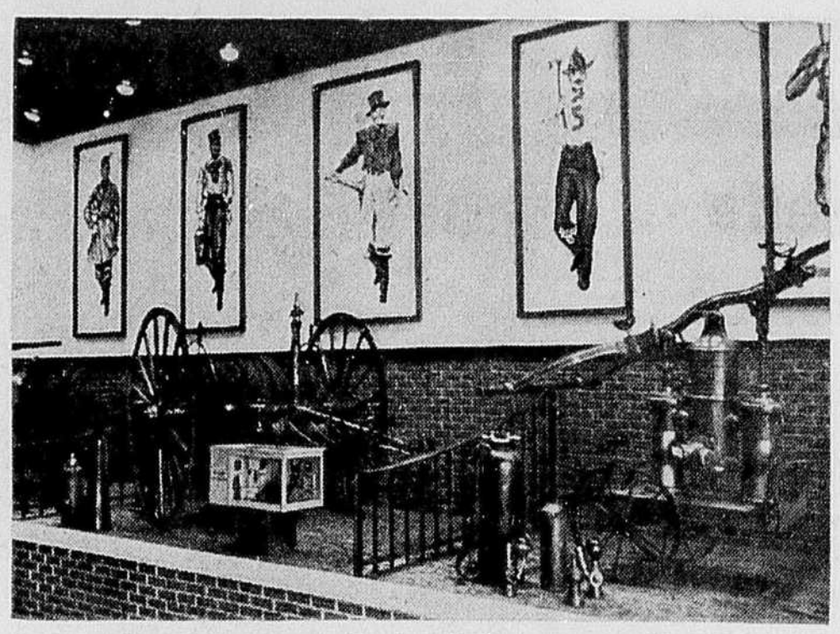
BULGARIE: Films touristiques, films d'animation et diapositives, de 10 h. 30 à 21 h. Restaurant: musique et chants bulgares.

HOMME, LA PLANETE ET L'ESPACE: Films sur la vie quotidienne, les cataclysmes, les ethnies, le monde et l'espace: arc-en-ciel, nébuleuses, galaxies. Section Homme à l'oeuvre: Films: Ballet dans l'espace, Apollo 9 et Travaux préparatoires à Houston, présentation continue.

ESPAGNE: Films touristiques, à 10 h., 14 h. 30, 17 h. et 18 h.; spectacle flamenco avec la troupe de ballet Paco Ruiz-Carmen Rojas, à 15 h. 30 et 18 h. 30.

FRANCE: Cinémathèque: Hommage aux grands interprètes français à partir des années 30; longs métrages, à 13 h. 30, 16 h. et 18 h. 30. Petite salle: Hommage aux grands écrivains contemporains, courts métrages à 13 h. 30, 16 h. et 18 h. 30. Au 6e étage: magazine filmé d'actualités artistiques.

THEATRE DES MARIONNETTES: Fantasia '69, un voyage autour du monde évoquant Expo 67 et mettant en vedette les poupées d'André Leduc; deux présentations quotidiennes, à 14 h. et 16 h. Exposition: sculptures de David et Vincent, gravures de Cooper et Legros, jusqu'au 15 juillet.



Du nouveau dans l'île Notre-Dame

Dans son pavillon, qui s'est ouvert en fin de semaine, dans l'île Notre-Dame, le Service des incendies de Montréal a consacré un secteur à montrer les outils dont se servaient les anciens pompiers pour combattre les flammes. Au mur, des tableaux représentant divers uniformes chers à ceux de nos grands-pères qui étaient sapeurs-pompiers.

Les pompiers ont leur pavillon

A l'instar de la police, les pompiers de Montréal ont maintenant leur pavillon, depuis samedi.

Situé dans le secteur qui était, l'an dernier, occupé par le thème "L'Homme et l'Agriculture", dans la partie est de l'île Notre-Dame, le pavillon se compose de deux bâtiments adjacents et offre une présentation en deux parties.

La première a trait à l'histoire des sapeurs-pompiers de Montréal durant la période allant de 1805 jusqu'à 1927. Les éléments comportent de l'équipement vétuste tel que des pompes à bras ou à vapeur, des voitures à traction animale et diverses autres pièces de musée. On y voit aussi, encadrés, des uniformes de pompiers de l'ancienne époque, uniformes qu'on endossait alors très fièrement, surtout dans les grandes occasions telles que parades et fêtes religieuses ou sociales.

Dans la deuxième partie, le visiteur se trouve en présence du pompier contemporain, vêtu plus simplement mais mieux équipé, au double point de vue entraînement et matériel, pour s'acquitter de sa tâche qui consiste non seulement à combattre les incendies, mais aussi à les prévenir et à inculquer au public le sens de la prévention.

Des auto-pompes modernes, des films des dispositives et des pièces d'équipement permettent d'illustrer le rôle du pompier de nos jours.

Du LUNDI au VENDREDI de 13 h. à 14 h.



PIERRE PASCAU fait

LE POINT du JOUR

-866-6323-

KAC

EXAMEN de la VUE
ROBERT HETU
OPTOMETRISTE
410 est, Jean-Talon, 277-3409
(angle St-Denis)
★ Station métro Jean-Talon

A tout homme aux cheveux gris qui désire rajeunir de 10 ans

La préparation capillaire "RD" rajeunit votre apparence de 10 ans en 10 jours. Avec la nouvelle préparation capillaire "RD" améliorée, vous atténuez le gris vieillot de vos cheveux tout en faisant votre coiffure.

En 10 jours seulement—votre chevelure reprend sa couleur jeune et naturelle. Le changement est très graduel, donc personne ne vous soupçonne d'employer "quelque chose".

"RD" n'est pas une teinture—pas de stries, pas d'effacement, pas de décoloration au lavage. Et, point très important, vos cheveux n'ont pas ce "faux" air teint.

Vous employez "RD" chaque jour, de la façon dont vous utiliseriez toute autre bonne préparation capillaire—jusqu'à ce que vous ayez recouvré votre air jeune—ensuite, utilisez-la au besoin.

"RD" est la préparation capillaire colorante pour hommes la plus vendue dans le monde entier, sa vente dépasse celle de toutes les autres réunies. Des millions d'hommes utilisent "RD" régulièrement. Vos propres amis l'utilisent peut-être—on ne sait jamais avec "RD".

RESULTATS GARANTIS

Nous garantissons que "RD" éliminera tout le gris de vos cheveux en 10 jours seulement—vous donnera l'air et la sensation d'avoir 10 ans de moins—sinon, votre argent vous sera remis.

P.S. Avec "RD" vous n'avez pas à redouter d'avoir l'air trop vieux pour votre position.



Procurez-vous "RD" aujourd'hui même. Seulement $2.25 A tous les comptoirs pharmaceutiques.

MEDCO PRODUCTS CO., 1801 EGLINTON AVE. W., TORONTO 345, ONT.

du lundi au vendredi
écoutez
LES INFORMATIONS
de
11 h 00 et 15 h 00
Un hommage
de
HYDRO-QUEBEC
KAC

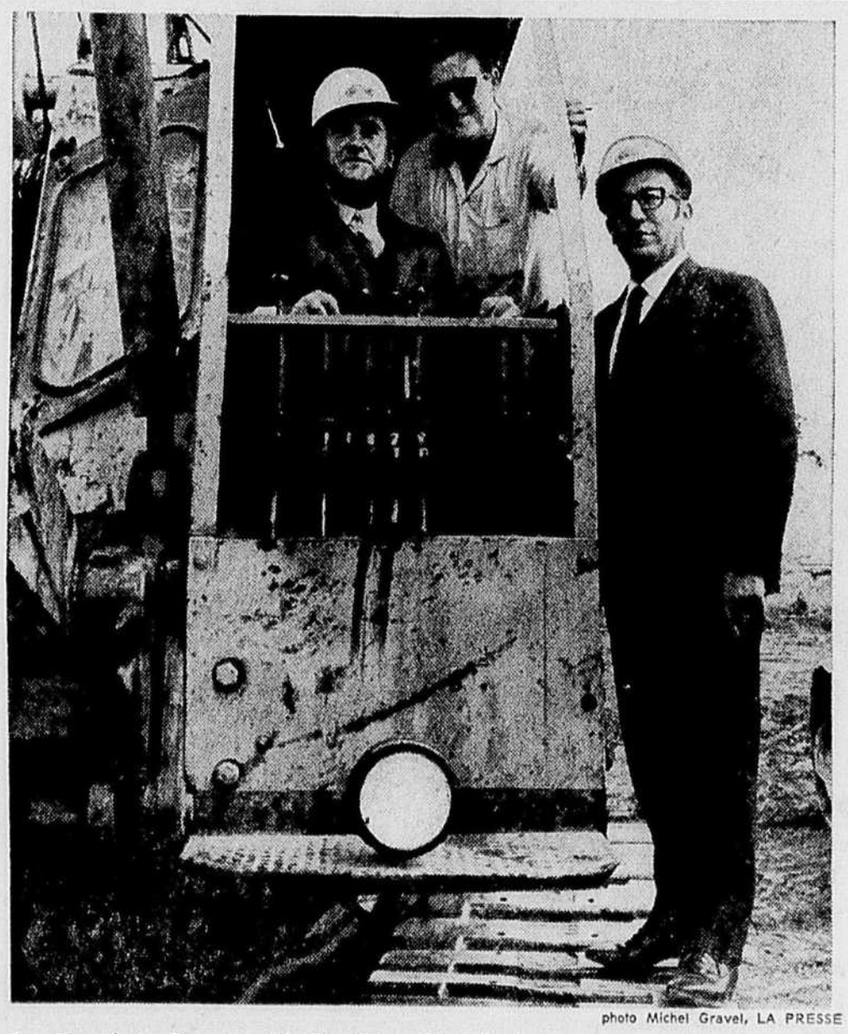


photo Michel Gravel, LA PRESSE

Le député de Rouville, M. Paul-Yvon Hamel (aux commandes) inaugurait officiellement hier les travaux de construction de l'échangeur Saint-Hubert, appelé à remplacer l'actuel rond-point. L'opérateur de l'appareil, M. Maurice Hébert, et le député de Saint-Hyacinthe, M. Denis Bousquet "assistaient" M. Hamel dans ses fonctions officielles.

Inauguration des travaux au rond-point de Saint-Hubert

Les travaux de réaménagement du rond-point Saint-Hubert, à la jonction des routes nos 1 et 9, sur la rive sud, ont été officiellement inaugurés hier par le député de Rouville, M. Paul-Yvon Hamel, représentant le ministre de la Voirie, M. Fernand Lafontaine.

M. Hamel était entouré à cette occasion du député de Saint-Hyacinthe, M. Denis Bousquet, des autorités municipales de la région et des hauts fonctionnaires du ministère de la Voirie. Il a déclaré que le complexe routier de $5 millions, qui remplacera d'ici trois ans environ l'actuel rond-point, éliminera les embouteillages à ce carrefour très achalandé de la rive sud, tout en assurant la pleine sécurité du public voyageur.

Le rond-point de Saint-Hubert, qui existe dans sa forme actuelle depuis près de 20 ans et qu'on a surnommé le "carrefour de la mort", absorbe plus de 60,000 véhicules durant un jour moyen d'été. En outre, à cet endroit, 30,000 véhicules circulent chaque jour sur la route no 9 durant la saison estivale.

Les travaux de réaménagement ont débuté il y a déjà une semaine, alors que les ouvriers de la firme Miron se sont mis au travail pour réaliser la construction des chemins temporaires, au coût de $612,000, qui serviront durant la période des travaux et également pour la relocalisation des nombreux services d'utilité publique: égouts, aqueduc, gaz et électricité. La Société des chemins de fer nationaux en profitera de son côté pour détourner ses voies ferrées en vue de la réalisation d'un viaduc au-dessus du chemin Chambly (route no 1).

Les plans du futur échangeur prévoient que la route no 9 surplombera le chemin de Chambly grâce à un viaduc d'une longueur de 110 pieds et d'une largeur de 144 pieds. Le chemin Chambly passera en dépression sous les voies ferrées des Chemins de fer nationaux et la route no 9.

On construira également un chemin de service du côté sud de la route no 9 pour la desserte des rues avoisinant l'échangeur. On sait que le ministère de la Voirie du Québec a l'intention d'éliminer graduellement tous les accès directs à la route no 9 entre l'autoroute no 20 et la route no 9-9B, pour faciliter la circulation sur cette importante artère et aussi pour des raisons de sécurité.

Requête en faveur des institutions privées d'enseignement

Les représentants d'une trentaine d'associations d'anciens des congrégations enseignantes du Québec ont adopté une résolution visant à faire pression auprès de la Commission de l'enseignement privé dans le but de permettre aux institutions privées qui sont conformes aux exigences d'enseignement prescrites par la loi d'être considérées comme service public, au même titre que les institutions publiques d'enseignement.

C'est ce que déclare un communiqué émis par M. Jean Dufort, président général de toutes les fédérations d'anciens des congrégations enseignantes du Québec, à la suite d'un congrès tenu à Trois-Rivières.

Par contre, la proposition souligne que la commission consultative de l'enseignement privé ne doit se sentir en aucune façon obligée de reconnaître, pour fins de subventions des maisons tout simplement parce que la loi prévoit ce paiement de scolarité à 60 pour cent.

Selon M. Dufort, les délégués déplorent que la loi laisse subsister une injustice sociale envers les parents qui optent en faveur d'institutions privées. "Un plus grand nombre de parents choisiraient l'enseignement privé si les versements de l'Etat étaient paritaires".

À LA BCN
le plus haut taux
jamais accordé sur
L'ÉPARGNE VÉRITABLE

PLUS
$1000
D'ASSURANCE-VIE
SANS FRAIS
POUR VOUS
(selon les dispositions du plan AVE)

5½%

Ce taux est calculé sur le solde mensuel minimum et crédité tous les six mois. Retraits permis.

Banque Canadienne Nationale
la banque qui a le souci de satisfaire sa clientèle

14 juillet à Montréal

Un petit bal musette pas comme les autres

par Mariane FAVREAU

Rue Garnier, à Montréal, on fête le 14 juillet! Un petit air d'accordéon, le vin qui danse dans les verres, des fleurs sur les tables. Les convives? Une centaine de personnes âgées venues célébrer la Fête nationale française avec les Petits Frères.

Les tables sont dressées dans une large allée attenante à la maison des Petits Frères. Le soleil qui plombe n'empêche pas de savourer avec plaisir le saucisson, le paté de foie, les bouchées à la reine, le gâteau, le tout arrosé de bordeaux rouge ou blanc. "Ici, on digère tout", nous assure-t-on. Parce qu'on n'est pas seul.

L'ambiance de cette fête n'a rien de factice. Chacun porte un petit chapeau coloré, certains vieux messieurs savourent un bon cigare à l'ombre de la grande véranda tandis que d'autres chantonnent au rythme de l'accordéon musette d'Hubert Girardin.

On voit là beaucoup de jeunes gens et de jeunes filles. Quelques-uns sont venus prêter main-forte pendant l'heure de leur lunch et retourneront au travail plus tard.

On trouve aussi les enfants du voisinage venus demander un autographe à Mme Juliette Huot qui est également de la fête. "Ici, c'est un peu mon fan-club", déclare-t-elle avec son grand rire communicatif. Parmi les jeunes gens qui s'affairent au service, il y a quelques petits Frères des Pauvres tout réjouis du plaisir de leurs invités.

Jeunesse et troisième âge.

Le responsable, Hubert de Ravinel, est d'un enthousiasme communicatif. "C'est une chose très simple à organiser et les vieillards l'apprécient... Il n'y a rien d'organisé pour les vieillards bien portants, ailleurs. Avec un peu d'argent et de l'imagination, on peut transformer la vie des personnes âgées."

On remarque des chaises roulantes, des cannes: plusieurs invités à la fête ne se déplacent que difficilement. Aussi apprécient-ils le contact, la conversation tant avec des jeunes qu'avec des gens de leur âge.

"Désormais notre nom changera, nous explique M. de Ravinel. Nous deviendrons "Jeunesse et troisième âge". Nous considérons qu'il est très bon de mêler les jeunes et les vieux. Et nous accueillons tous les gens sans discrimination religieuse."

Parmi tous ces invités à la tête blanche, beaucoup ne vivent que de leur allocation fédérale. "C'est une espèce d'aumône officielle qui les empêche de mourir sans leur permettre de vivre", remarque M. de Ravinel. "Ils ne sont pas consommateurs, ils ne sont pas productifs, par conséquent ils intéressent assez peu l'opinion publique et les dirigeants." Heureusement, qu'ils intéressent les Petits Frères et leurs amis.

A l'automne, on compte faire à la maison de la rue Garnier une espèce de boite à chansons où chacun pourra pousser sa chansonnette, raconter ses histoires drôles, danser. On ouvrira aussi un atelier d'artisanat à l'étage.

Les bons souvenirs

Des fêtes comme celle du 14 juillet il en faudrait partout et souvent; aussi les Petits Frères multiplient-ils les occasions. "Des fêtes comme celle-ci transforment leur existence et celle de ceux qui les servent", constate le responsable.

Après avoir débarrassé les tables, on dansera sous l'oeil amusé des voisins de la rue Garnier. On échangera des souvenirs avec de nouvelles connaissances. On parlera peut-être du temps où Montréal n'était qu'une grande paroisse où l'on connaissait tout le monde, du temps où l'on dansait en famille, le soir...

Et l'on rentrera chez soi avec un petit chapeau pointu, une fleur un peu fanée qui rappelleront longtemps le bel après-midi du 14 juillet. On est à l'âge où les beaux souvenirs ont tellement d'importance.



photos Michel Gravel, LA PRESSE

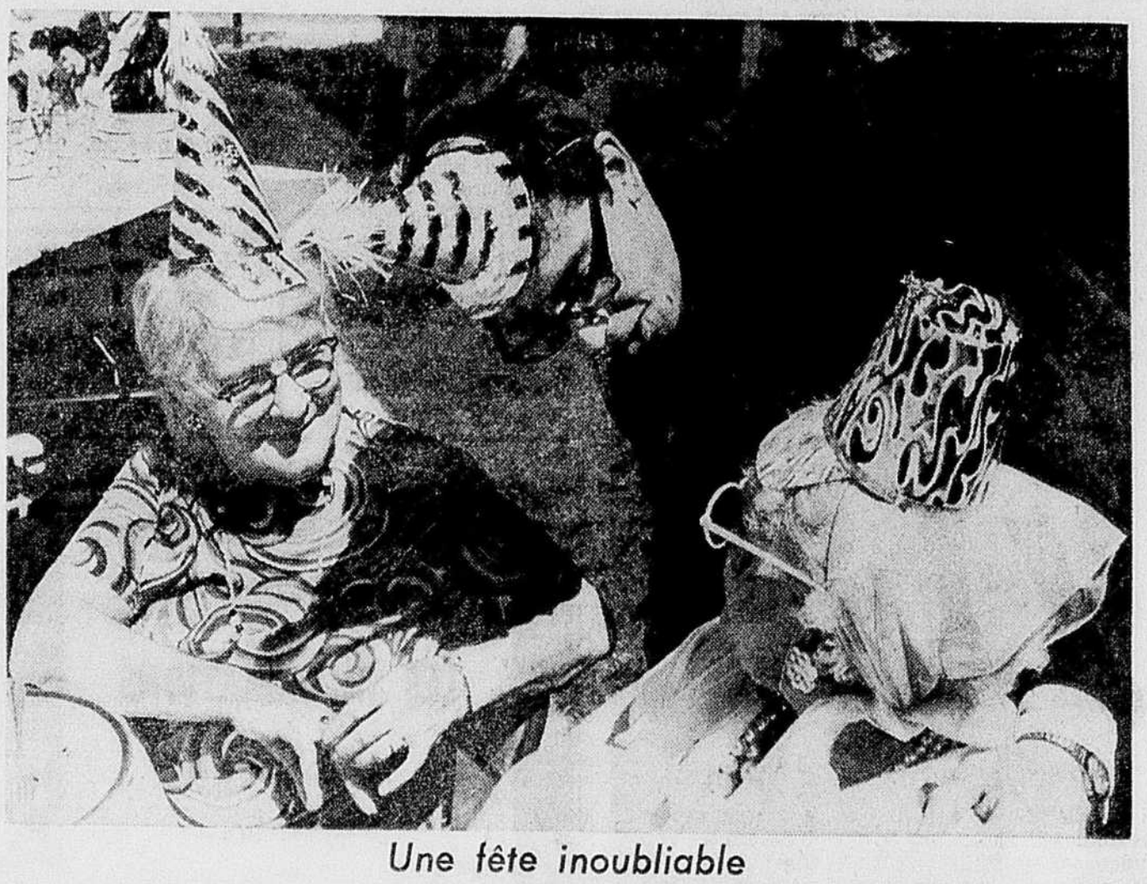
Un accordéon et le coeur en fête

Il suffit de peu pour créer l'ambiance d'un 14 juillet : l'accordéoniste et ses chansons populaires, du vin et du pâté de foie. Et la joie des jeunes gens qui se mêlent aux invités du troisième âge".



Après le cigare, la danse?

Il n'y aurait pas de vraie fête sans un bon cigare à savourer après le repas, sur la véranda ombragée. Ces deux messieurs danseront-ils tout à l'heure ?



Une fête inoubliable

Le repas s'achève et l'un des Petits Frères en profite pour glisser un compliment aimable à deux convives. Pour elles et pour la centaine d'autres invités, ce sera un 14 juillet inoubliable.

Un gouverneur féminin

LONDRES (PA) — Dame Hilda Rynoe, la seule femme gouverneur au Commonwealth, a déclaré à Londres, que son plus cher désir serait l'unification des pays aux Indes Occidentales.

"J'ai toujours appuyé cette idée", soulignait récemment au cours d'une interview cette femme de taille svelte et d'allure jeune, qui est mère de deux fils adolescents.

Elle dit avoir éprouvé un profond chagrin lors de la rupture de la Fédération des Indes Occidentales qui avait groupé de 1958 à 1962 les anciennes Antilles britanniques.

Dame Hilda, qui est gouverneur de Grenade, une des Antilles britanniques, a précisé que toute unification devrait être motivée par les désirs des citoyens antillais.

"Il serait futile d'essayer d'imposer cette idée, mais je suis persuadée que les Antillais souhaitent s'unir, soit en fédération, en confédération ou en Etat unitaire, selon leur choix", de dire le gouverneur.

Avec fierté et émotion

WASHINGTON (PA) — C'est avec fierté et émotion que Mme aron Molnar, de Calgary, est entrée à la Maison-Blanche, avec sa fillette de deux ans.

Elle s'est rendue à Washington récemment, pour accepter une médaille d'honneur attribuée à titre posthume à son mari, le sergent Frankie Molnar.

A cette cérémonie étaient invitées trois veuves de militaires de l'armée américaine, morts en service au Vietnam.

Le mari de Mme Molnar s'était volontairement précipité sur une grenade dont l'explosion l'a tué, sauvant ainsi la vie à ses camarades de combat.

La veuve, âgée de 23 ans, a rappelé que son mari était un homme très brave.

Avant la cérémonie à la Maison-Blanche, le président Nixon a pris entre ses bras la petite Michelle Molnar, au cours d'une réunion.

Estérel quatre saisons!

PARIS (AFP) — Le couturier Jacques Estérel a pris cette année une grande décision: il estime en effet qu'il est temps de réparer la discourtoisie qui contraignait l'hémisphère sud à ne jouer la mode nouvelle que six mois après l'hémisphère nord...

Il présentera donc cette fois, simultanément, la mode "boréale" de l'automne-hiver 1969-70 pour l'Europe, l'Asie, l'Amérique du Nord et la mode "australe" du printemps-été 1969-70 pour l'Océanie, l'Afrique et l'Amérique du Sud.

TEST de GROSSESSE
• ®PREGNOSTICON EN 5 MIN. RETARD DE 8 JOURS $6.00
• ANALYSE, URINE, SANG, GLYCEMIE, ETC.
• SERVICE DE GARDE-MALADE A DOMICILE
• COLLECTION GRATUITE DES URINES
PHARMACIES professionnelles SARRAZIN & CHOQUETTE
LABORATOIRE BIRON LTEE CONCESSIONNAIRE
SUCCURSALE — 921 STE-CATHERINE EST 842-9622



judith clark
vous présente la mariée d'automne
Sur rendez-vous
Mlle J. M. Relecom, conseillère modes-mariage
2022 rue Peel, Mtl Tél. : 842-2718

La GAGNANTE du concours de la Place Versailles



Mme Denise Côté, 8368, rue Croissy, Anjou, gagnante de la voiture Renault au récent concours de la Place Versailles. Ci-haut, M. Lepage, Président d'Au Grand Salon Ltée, présente les clés de la voiture à Mme Côté, en présence de M. Lapierre, Vice-Président de l'Association des Marchands DE LA PLACE VERSAILLES.

Tout le monde en parle!
VENTE SPECTACULAIRE
chez
La Jeunesse et Lana
Hâtez-vous!
Dernière chance pour aubaines imbattables
ROBES
Rég. jusqu'à $16.95 prix de vente $8
Rég. jusqu'à $30.00 prix de vente $13
Rég. jusqu'à $40.00 prix de vente $18
Rég. jusqu'à $65.00 prix de vente $28
Rég. jusqu'à $80.00 prix de vente $38
ROBES DE MARIEE $5.00 et plus
COSTUMES MANTEAUX ENSEMBLES 1/2 PRIX
La Jeunesse Lana
6610, rue St-Hubert, 274-7716 6744, rue St-Hubert, 277-7143





Mlle Yolande Boisvert, pharmacienne, fille de M. et Mme Fernand Boisvert et M. Guy Collette, pharmacien, fils de M et Mme Paul-Emile Collette, dont le mariage sera célébré le samedi 26 juillet. La bénédiction nuptiale leur sera donnée par M. l'abbé Jacques Bissonnette, à la chapelle du Sacré-Coeur de l'église Notre-Dame.

L'assistance dentaire: véritable spécialisation

par Louise PREVOST

"La majorité des dentistes canadiens ne se rendent pas compte à quel point ils pourraient gagner en temps et en revenus si leur assistante était utilisée au maximum! Et la population elle-même ne se doute pas que l'ensemble des services dentaires en serait amélioré!" Mlle Florence Melançon-Limoges ne cache pas sa foi dans la nécessité de donner une formation solide aux assistantes dentaires; elle-même assistante dentaire, et professeur à la faculté de chirurgie dentaire, elle a servi d'agent de liaison au 22e congrès de l'Association canadienne des garde-malades et assistantes dentaires.

Ce congrès, qui se tenait parallèlement à celui de l'Association dentaire du Canada (pour les dentistes) du 9 au 11 juillet, a permis à au moins 75 déléguées de s'informer sur la nouvelle orientation que va sans doute prendre leur métier.

Des "femmes à tout faire"

Actuellement, la très grande majorité des assistantes dentaires n'ont jamais reçu de formation organisée ni officielle. Elles ont appris leur travail tant bien que mal dans un bureau de dentiste où on les a engagées en n'exigeant souvent qu'une IIe année. Leur employeur a dû les entraîner au travail de réceptionniste, de secrétaire, de gestionnaire, à des travaux de laboratoire et finalement à l'assistance dentaire proprement dite: stérilisation des instruments, radiologie, médication, etc.

Désireuses de suivre l'esprit bien moderne "d'économie de temps et de mouvement", les congressistes ont commencé la planification de cours d'assistance dentaire qui seraient reconnus officiellement; ces cours feraient apparemment sauver beaucoup de temps aux dentistes et aux clients, permettant aussi de surveiller beaucoup plus sérieusement l'hygiène dentaire de toute la population.

Déjà, environ 200 personnes ont suivi un cours du soir commandité par le Service de l'éducation permanente de l'Université de Montréal, mais il y a encore bien des lacunes: cette université est la seule institution du Québec à avoir mis sur pied un service du genre; le cours ne dure que 120 heures alors qu'il faudrait en fait de 1,200 à 1,800 heures et enfin, il ne donne aucun certificat.

Prévenir avant de guérir?

On pense aussi à former des hygiénistes dentaires qui parcourraient le pays en informant la population: d'après les experts, le Québec a particulièrement besoin d'éducation populaire quant à la prévention et à la guérison des troubles dentaires. Dans l'immédiat, cependant, il semble qu'on ait grand besoin de "réparations dentaires" et que dans ce sens, il nous faudrait quelques dentistes de plus mais surtout des auxiliaires en plus grand nombre et plus qualifiées. C'est du moins le point de vue du Dr Albert Labelle, qui a présenté un mémoire au gouvernement du Québec, demandant que soient organisés des cours sous l'égide du ministère de l'Education.

Dans un avenir plus ou moins rapproché — dans 10 ans peut-être — on envisage de confier à l'auxiliaire du travail dans la bouche des patients.

Un certificat standardisé

Les congressistes ont tranché une autre question importante en décidant que l'accréditation aux programmes d'entraînement serait la responsabilité du Conseil de l'Education de l'Association dentaire canadienne et qu'une certification fédérale serait accordée par l'Association canadienne des garde-malades et assistantes dentaires. Sans être considéré comme un brevet ou un diplôme, le certificat constitue une preuve de compétence pour l'assistante qui a suivi un cours et passé un examen; il doit être renouvelé chaque année, afin d'obliger les assistantes à se tenir au courant des derniers développements dans leur métier. La certification est déjà en vigueur dans certaines provinces, mais un certificat fédéral aura l'avantage de standardiser les normes de certification, i.e. de les rendre plus exigeantes là où elles ne le sont pas assez.

Le docteur Labelle a également demandé, pour l'immédiat, la formation d'une association québécoise des assistantes dentaires. Il n'existe en effet, dans tout le Québec, que deux associations pour Montréal, l'une anglophone et datant de 40 ans, l'autre francophone et formée depuis un an.

Les compensations

Malgré les lacunes, les retards et le caractère souvent ingrat de leur travail, les auxiliaires dentaires présentes au congrès ont l'air très attachées à leur métier. "Dans un bureau de dentistes, disent-elles, on ne s'ennuie jamais: l'association du travail technique, de la "paperasse" et du contact humain constant aide à se tenir en forme; et puis le roulement continuel des clients anime beaucoup l'atmosphère, surtout quand il nous arrive des bandes d'enfants! Malheureusement, les salaires varient passablement suivant les dentistes, les quartiers, les régions. Par contre, les dentistes qui apprécient leur assistante, qui sont conscients de ses mérites, se montrent généralement compréhensifs, et lui accordent une pension de retraite et un salaire pour le temps supplémentaire."

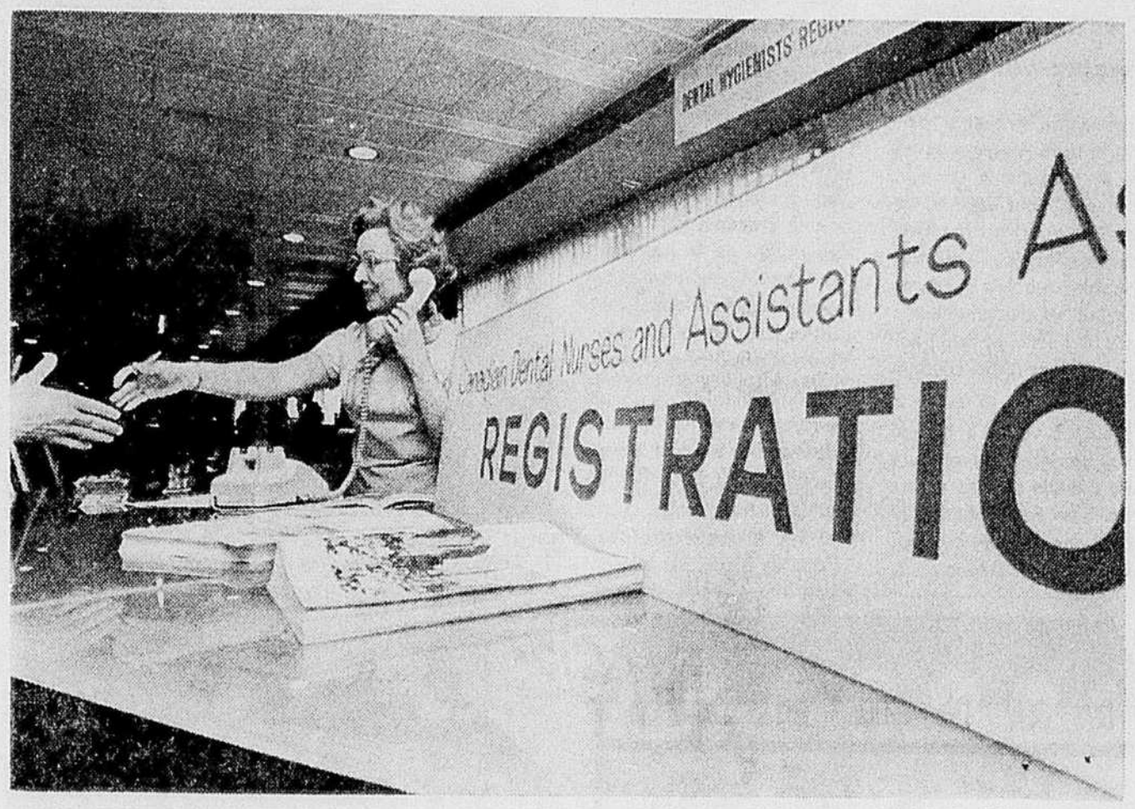


photo Antoine Désilets, LA PRESSE

Au congrès, l'accueil est chaleureux

Au congrès de l'association, tout comme à son travail habituel, Mlle Melançon-Limoges voit à tout !

Une femme traverse les Alpes en ballon

SONTHOFEN (D a D) — Karin Schulz, 23 ans, employée de publicité, a un passe-temps peu ordinaire: elle fait du ballon. Et non seulement elle est la plus jeune des quelque 200 hommes et femmes qui pratiquent ce sport dans la République fédérale d'Allemagne, mais encore la seule et unique femme qui ait jamais franchi les Alpes dans une nacelle suspendue à une immense sphère de toile gommée.

"J'ai hérité cette passion", confie-t-elle en souriant, et avoue que son père a effectué 215 ascensions en ballon avant de se faire "co-pilote" de sa fille, pour être là en cas de danger — et pour partager ses triomphes. Cela faisait trois ans que personne n'avait plus franchi les Alpes en ballon...

Le grand jour sonna il y a quelques semaines, quand, après une longue attente, la météo annonça des vents favorables. Au cours de nombreux week-ends, la dynamique Karin, originaire de Sonthofen, dans le massif de l'Allgau, s'était préparée à son grand voyage; mais elle avait rarement parcouru plus de (44 milles) en trois ou quatre heures. Et à la stupéfaction générale, elle mit cinq heures à peine pour parcourir les (165 milles) séparant Sonthofen, son point de départ, de la petite ville italienne de Domodossola.

De dangereuses rafales et un vent ascendant l'obligèrent à grimper jusqu'à une altitude de 3 milles et demi. De temps en temps, le ballon tournait sur - lui-même "comme un manège", commente le "capitaine Karin". Elle passa à 150 pieds à



Karin Schulz, 23 ans capitaine de ballon

peine de la plus haute cime se trouvant sur son itinéraire, le Tödi (12,000 pi.). Et à l'atterrissage, elle faillit "casser du bois". Une rafale subite modifia le cap du ballon, qui commençait déjà à se dégonfler, et Karin atterrit dans la couronne d'un arbre, à quelques centaines de mètres de la prairie prévue.

Dans la République fédérale, les amateurs de ballon libre constituent une petite "clique" bien homogène. Ce sport n'est pas particulièrement bon marché. Le gonflage d'un ballon de douze mètres de diamètre, comme celui de Karin Schulz, nécessite 2500 pieds cube de gaz d'hydrogène. Coût de l'opération: entre $2300 et $5,000. Sans parler des frais d'acquisition de l'engin, qui sont considérables...

Il faut un brevet, pour piloter un ballon, et quatorze heures de vol pour l'obtenir. Dans sa nacelle alourdie de sacs de lest, le pilote n'a que quelques instruments à consulter, mais il doit connaître l'intensité des vents et les courants aériens. Il doit savoir lire une carte et connaître le degré de dilatation du gaz à des altitudes différentes, jeter du lest au moment voulu et posséder à fond la manoeuvre de l'atterrissage. De plus, Karin Schulz et ses amis du "Ballon-Club de l'Allgau" doivent être des alpinistes bien entraînés, car qui sait où l'on se retrouve à l'atterrissage...



Une image jeune et dynamique

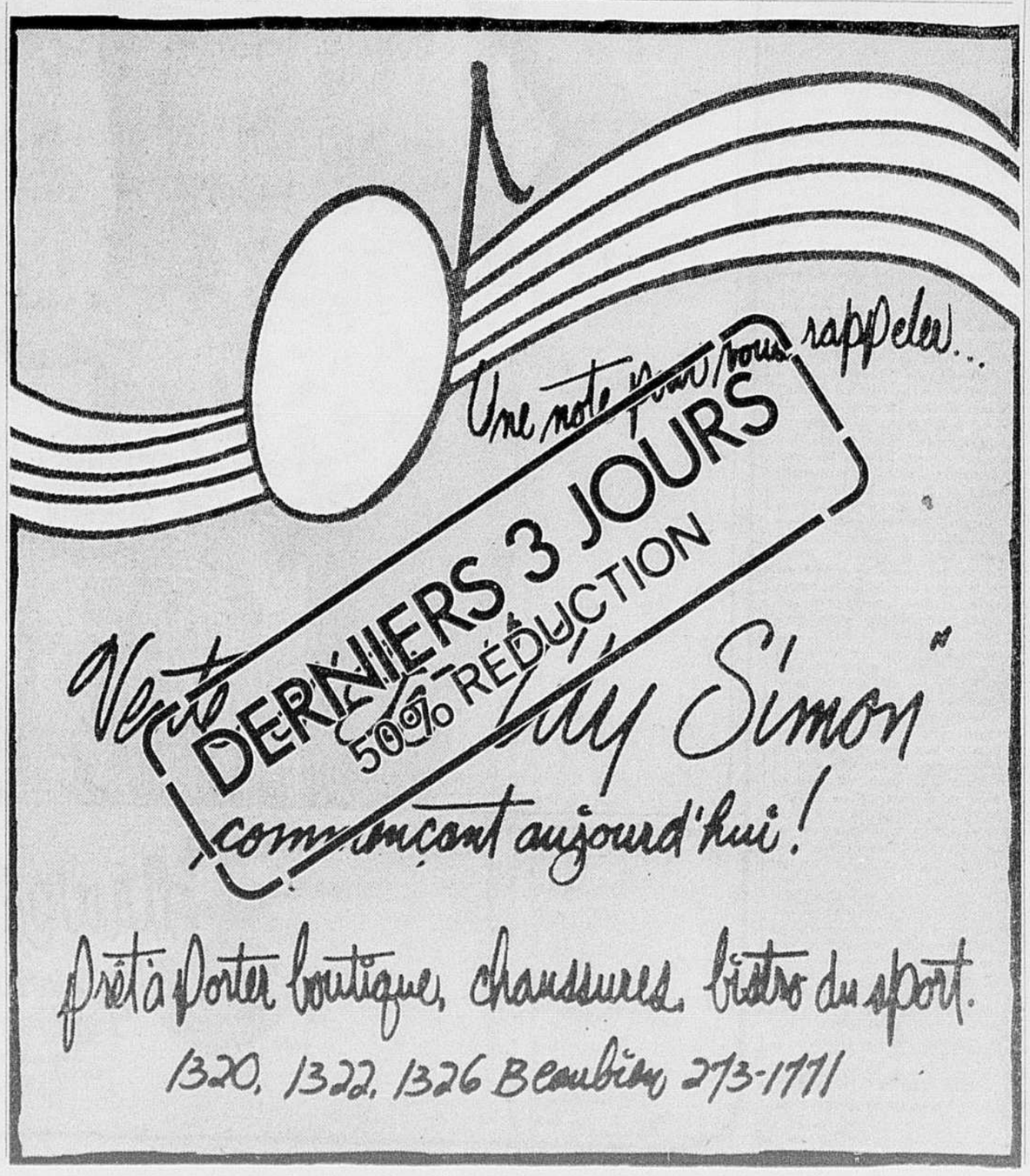
La Galerie des visiteurs du Centre international et des studios de Radio-Canada verront désormais leurs guides porter de nouveaux costumes. Pour elle, Janine Caron, dessinatrice de costumes à Radio-Canada, a créé un uniforme qui se compose d'une courte tunique violette lisérée de blanc au bas de la jupe et à l'encolure, d'un bermuda de même tissu, d'un chandail à col roulé avec poignets blancs piqués de boutons violets; l'ensemble est complété de bas golf, de souliers et d'un sac assortis. Pour lui, André De Mondo a imaginé l'Astrolook : veston de ligne A, couleur violette, dont le col retombe sur lui-même, chemisier de coton égyptien à col roulé montant, pantalon de couleur gris métallique.

Ces femmes ont réalisé $20 millions

VANCOUVER (PC) — Les auxiliaires de la Galerie d'Art de Vancouver ont réalisé un programme bien rempli, indique le rapport annuel présenté par Mme J. L. Tornroos.

Quelque 275 femmes, en consacrant 3,500 heures de travail, ont recueilli $20,000,000, et ont notamment accompagné 80,000 enfants en excursion, au cours de l'année qui s'est terminée en avril.

A la boutique située dans le hall d'entrée du musée, elles ont vendu des livres, gravures et autres objets, pour réaliser un profit net de $20,000,000 l'an dernier. Elles ont également recueilli d'autres sommes d'argent, en organisant entre autres un bal et une présentation de mode-fourrure. L'argent sert à concrétiser certains projets du musée.





Carré Phillips, Dorval, Rockland, Fairview, Place Versailles, Place Longueuil, Place Bonaventure, Place Ville-Marie, Les Galeries d'Anjou.



Les secrets de polichinelle

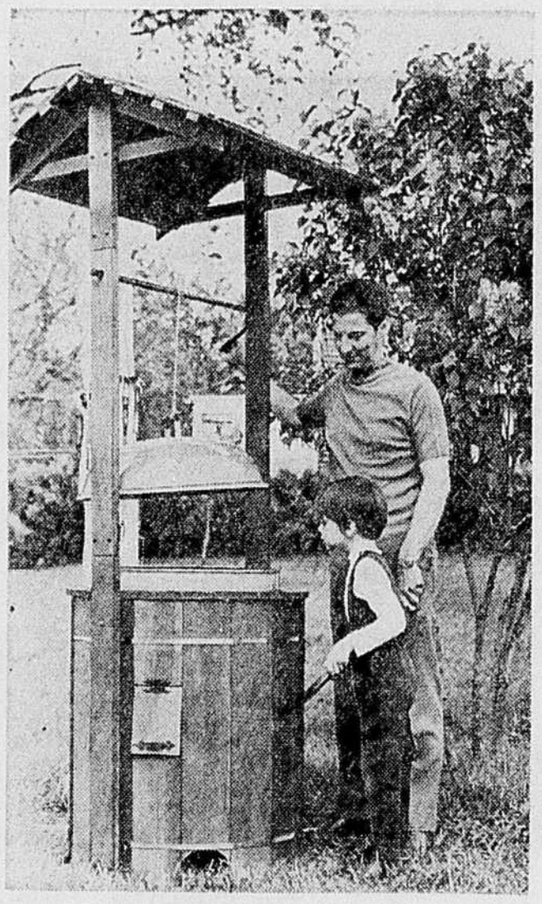
glanés par Lyse Rossignol



En vacances, ménagez vos pieds !

Les pieds subissent parfois de durs traitements en été, à cause de la chaleur. En plus, si, tout au long de l'année vous ne marchez pas beaucoup, il est fort probable que les vacances mettront soudainement vos pieds à l'épreuve et, pour marcher, il faut des souliers confortables :

- D'abord, voyez à ce que vos semelles de souliers de marche soient assez épaisses pour absorber le choc des surfaces hostiles, comme le macadam;
- ensuite, vérifiez si le pied a suffisamment d'espace, au bout . . . Les souliers à bout carré peuvent être un peu "gonflés" par le cordonnier, s'ils ne laissent pas les orteils remuer;
- une bonne précaution, c'est d'être muni, en vacances, de plusieurs paires de souliers, pour en changer fréquemment, et leur donner la chance de "respirer";
- les bains de pieds à l'eau chaude, salée, sont un bon soulagement, à la fin de la journée, et même au milieu de la journée. Utilisez un savon antiseptique, frottez d'alcool les interstices entre les orteils, et poudrez généreusement les pieds;
- un truc merveilleux, c'est de marcher pieds nus sur la plage, au bord de la mer;
- et il y a des exercices pour les pieds, par exemple : faites travailler vos orteils pour agripper une corde ou des billes;
- marchez autour de la chambre avec les pieds en dedans, puis les pieds en dehors;
- si cela vous est possible, prenez rendez-vous chez un pédicure avant de partir en vacances . . . Voilà quelques dollars bien placés. Que de souffrances ils vous épargneront !



Concours de recettes au charbon de bois

La cuisson sur le gril a ses adeptes. Chaque été ramène devant des foyers au charbon de bois, fixes ou mobiles, des fervents de la cuisine en plein air. Fort souvent les hommes y font merveille; c'est la cuisine des dimanches par excellence . . . Pour composer un répertoire de recettes aussi complet que possible, offrant tous ces petits trucs que seule l'expérience peut donner, l'Institut national des viandes lance un concours. Plusieurs prix seront décernés et les meilleures recettes seront publiées dans un recueil qui sera prêt pour les feux de l'été prochain. Pour participer à ce concours, il suffit d'envoyer vos suggestions à l'Institut national des viandes, 10216 Lajeunesse, Montréal 357, en mentionnant "Recettes B.B.Q.".



FRANÇOISE GAUDET-SMET

**Courrier "Que Faire ?"
LA PRESSE
750, boul. Saint-Laurent,
Montréal 126, Qué.**

Cruauté ?

Que faut-il penser d'un enfant de quatre ans qui tire la queue du chat, attrappe des mouches pour leur arracher les ailes, les épingler sur un carton et les regarder se débattre? Ou bien qui détecte les colonies de fourmis et s'applique à les emprisonner. Je suis bouleversée par ces idées de cruauté et je me demande s'il est anormal, et comment je vais tenter de corriger cela. Barbara M.

Et si votre enfant n'était qu'un grand recherchiste en petit? C'est une occupation à la mode et c'est un savant qui s'ignore. Laissez-le s'instruire. Des ailes, cela sert à voler. "Alors, marche ma vieille, sur tes pattes, on verra bien ce que tu vas faire de toi-même". Quant au chat, qu'il se défende, mon doux! et qu'il soit un vrai chat devant un vrai enfant. Ça s'arrangera, griffe, griffons, à peu près automatiquement. Dans les écoles maternelles les plus avancées, on présente aux élèves des abeilles emprisonnées entre deux vitres, et, aussi souvent, des fourmis, lorsque les professeurs sont assez clairvoyants pour attirer l'attention des petits avec ce qu'il y a de plus vraiment éducateur au monde: les bêtes et bestioles. Arrêtez-vous un peu à regarder travailler des fourmis, avec ou sans loupe et vous n'aurez plus de temps pour vous faire des méchantes idées. Les mouches qui meurent sur le papier collant perdent aussi le goût et le moyen de voler. Bien sûr que ça doit leur faire mal, mais . . . Ne prêtez pas à votre enfant des idées malsaines; supposez plutôt qu'il n'est que curieux et chercheur et faites-le parler; vous aurez ainsi plus de chances de le guider et de l'orienter à bon escient. Il prendra du goût pour les beaux livres d'images où tout cela est bien détaillé et fixé, et sera ainsi complétée l'information qu'il espère.

Céramique

Une belle assiette de céramique canadienne, cassée en deux, peut-elle être recollée à la maison? ou serait-il à propos de la confier à son auteur, que je connais, pour être ou recuite, ou mieux réparée? Comment se fait-il que ce soit si cassant, ces pièces artisanales de chez nous? Finette.

Un bon artisan, que ce soit des arts du feu ou ceux de l'aiguille, toujours désireux de se perfectionner et de suivre ses réussites pas à pas, doit prendre d'un bon oeil et reprendre de bonne conscience comme de bonne main dans le goût de contrôler son travail passé, (pour que le futur y gagne de la valeur) ce qui ne va pas, même si ce n'est pas de sa faute : un objet que vous avez laissé tomber ou une manche qui a craqué parce que vous avez trébuché et que vous vous êtes accroché pesamment. La céramique est une combinaison de terre qui a besoin de marier toutes ses composantes dans le feu. Sa porosité, son uniformité comme sa valeur même tiennent autant du tournage ou du coulage que de la cuisson: toute la recherche est dans la matière première comme dans sa transformation par les moyens intermédiaires. La finition, les glaçures, les engobes viennent après, pour consolider autant que pour décorer. C'est sans doute désagréable et agaçant, mais votre assiette vous instruit lorsqu'elle flanche, et cela dans la mesure où vous l'interrogez, en dehors de ce que vous avez payé pour . . . Faut-il manquer une occasion de se perfectionner soi-même dans la compréhension des êtres et des choses ? Il n'y a que cela de vraiment progressif.

ANNONCE

CET ÉTÉ, N'AFFAMEZ PAS VOTRE PEAU.

Eté comme hiver, votre peau exige les mêmes soins. L'exposition au soleil d'été peut déshydrater la peau, ce qui la rend prématurément sèche. Heureusement, il existe un moyen de profiter du soleil et d'en combattre les effets nocifs. Utilisez simplement un peu de CRÈME DE TRAITEMENT POND'S matin et soir. La CRÈME DE TRAITEMENT POND'S contient de l'allantoïne qui détache les cellules mortes sans modifier votre bronzage. Ensuite, la lanoline hydratée pénètre les tissus desséchés sous-jacents, adoucit la peau et la rend plus lisse. Cet été, n'oubliez pas d'hydrater votre peau grâce à la CRÈME DE TRAITEMENT POND'S. Elle donne à votre visage un aspect jeune.

IMPRESSION OFFSET INSTANTANÉE 100 COPIES $3

Impression offset, délai d'attente 3 minutes et demie, impression en noir sur papier bond blanc ou de couleur format 8½ x 11, 300 copies — $5.00, 700 — $8.50, 1.000 — $10.00. Service de livraison complet ou postez vos documents livraison le jour même de leur réception.

CENTRAL COPIE SERVICE
1236 CRESCENT MONTREAL **866-3531**

DEPUIS 1908
Geo. Tanguay & Fils, Ltée
COURTIERS D'ASSURANCES AGREÉS
4489 PAPINEAU, MONTRÉAL, TÉL. 527-4161

Georges Tanguay,	président	Maurice Tanguay,	C. d'A.A.
Paul Tanguay,	C. d'A.A.	Paul Galipeau,	C.d'A.A.F.I.I.C
Ronald Lippé,	C. d'A.A.	Jacques Barry,	C. d'A.A.
Henri Chartrand,	C. d'A.A.	Gérard Gaumont,	C. d'A.A.
Alphonse LeBouc,	C. d'A.A.	Marc Savard,	C. d'A.A.
Maurice Hayman,	C. d'A.A.	Jean Desroches,	C. d'A.A.
Jacques Hébert,	C. d'A.A.	Pierre Groulx,	C. d'A.A.
		Rosaire Desnoyers,	C. d'Ass.

Solde
d'ÉTÉ Perley
ROBES
de 20% à 50% de rabais

Vente comportant toute notre marchandise d'été. Au tout début de l'été, c'est une merveilleuse occasion de rafraichir votre garde-robe à prix de grande économie. Tout est à prix réduit pour solder immédiatement. Donc achetez dès maintenant pour cet été et l'été prochain ! Venez tôt pour profiter du premier choix.

ROBES — AU DEUXIEME

Perley

Ouvert les jeudis et vendredis soir jusqu'à 9 heures

RUE SAINTE-CATHERINE — Angle De la Montagne

VENTE D'ENTREPÔT

RABAIS JUSQU'À 60%

DEBUTE DEMAIN VENEZ TOT!

CONSERVANT NOTRE POLITIQUE DE NE JAMAIS GARDER DE MARCHANDISE D'UNE SAISON A L'AUTRE, NOUS AVONS DECIDE DE LIQUIDER NOS VETEMENTS D'ETE, SANS TENIR COMPTE DU PRIX COUTANT.

ROBES

Ord. jusqu'à $35.	PRIX DE SOLDE	12.88
Ord. jusqu'à $60.	PRIX DE SOLDE	25.88
Ord. jusqu'à $125.	(comprenant ensembles, robes "cocktail" et robes de soirée) PRIX DE SOLDE	49.88

Manteaux, costumes et ensembles de laine

Ord. de $85 à $300. **$45 à $175**

CENTRE DE LA MODE POUR TAILLES
14 à 20 — 14½ à 28½ — 40 à 48

OUVERT JEUDI SOIR JUSQU'A 9 P.M.

Salon Juliette

STATIONNEMENT GRATUIT AVEC ACHAT 5120 EARNSCLIFFE

5457 Chemin QUEEN MARY (près Earnscliffe) 484-3558

AIR CLIMATISE ● *AUTREFOIS 5141, RUE ST-DENIS*

Perdez 10 lb en 10 jours avec une diète au pamplemousse

HOLLYWOOD, CALIF. (Spécial) — C'est la révolutionnaire diète au pamplemousse dont chacun soudainement en parle. Plusieurs milliers de copies ont été passées de main en main dans les usines, manufactures et bureaux à travers les Etats-Unis et le Canada.

La nouvelle de son succès s'est répandue comme l'éclair, parce que c'est la diète la plus efficace. Pour la confirmer, nous possédons, en filières, des témoignages de gens qui l'ont essayée. Si vous suivez strictement les instructions, vous perdrez 10 lb en 10 jours. Vous ne subirez aucune perte de poids dans les quatre premiers jours, mais vous perdrez soudainement 5 lb le 5e jour. Ensuite vous perdrez 1 lb par jour jusqu'au 10e jour. Par la suite, vous perdrez 1½lb tous les deux jours jusqu'à atteindre votre poids normal. L'avantage avec cette diète, c'est que vous n'entendrez pas crier vos entrailles. Maintenant revisée et étendue, cette nouvelle diète vous permet de vous gaver de tous les mets qui autrefois étaient défendus, comme de gros steaks garnis de lard, poulet frit ou rôti, sauce, mayonnaise, homard, beurre, lard saucisse et oeufs brouillés. Vous pouvez manger à satiété et quand même perdre 10 lb dans les 10 premiers jours plus 1½ lb tous les deux jours jusqu'à ce que votre poids revienne à la normale. Le secret de cette diète "perte rapide de poids" est simple. Les matières grasses ne forment pas de la graisse, car le jus de pamplemousse de cette nouvelle diète agit comme catalyseur pour enclencher le processus de fondre la graisse. Vous mangez à satiété les mets mentionnés dans cette diète et perdez quand même le gras peu agréable à la vue et les liquides organiques superflus. Quand la graisse et les boursouflures auront disparu, vous cesserez de perdre du poids et vous vous stabiliserez. Une copie de cette nouvelle diète dont les succès sont renversants vous sera expédié en envoyant $2 à : WEIGHT-AWAY, Dept. 17-15, 1138 Main Street, Winnipeg, Manitoba. Remboursement garanti. Si après l'avoir essayée, vous n'avez pas perdu 7 lb dans les sept premiers jours, et 6 lb de plus dans les 7 jours suivants, et ensuite 1½ lb tous les deux jours, vous n'avez qu'à retourner cette diète et vos $2 vous seront remboursés rapidement et sans arguments. Découpez ce message comme aide-mémoire. Prenez votre décision maintenant pour retrouver la silhouette élégante et attrayante de votre jeunesse tout en dégustant avec plaisir vos déjeuners, dîners et soupers.

VOUS RECEVREZ VOTRE DIETE DANS LES 10 JOURS

VENTE DE JUILLET

Réjouissez-vous! Ces petites robes pour grandes occasions qui vous tentaient tant dans nos vitrines sont maintenant en solde. Ainsi d'ailleurs que nos ensemble "sport" — maillots de bain, slacks, shorts, Combinaisons, Corsages, Chemises et Cardigans, Chapeaux et tout. De 20 à 50% de rabais sur tous les articles!



Et bien sûr, crédit vous est ouvert

Fairweather
Un Magasin Fashion Council
GALERIES D'ANJOU
UNE DIVISION DE DYLEX DIVERSIFIED

CAHIER No 3 / PAGES 27-38 **la presse** SPORTS / AUTO / APOLLO XI

MONTREAL, MARDI 15 JUILLET 1969 — 85e ANNEE — No 162

PRENEZ LE "YELLOWBIRD" POUR PHILADELPHIE
4 vols par jour via Boston
Voyez votre agent de voyages ou téléphonez : 931-2233
NORTHEAST

Stoneman et Hermoso aident les Expos à gagner, 2 à 0

par Jacques DOUCET

Angel Hermoso était furieux, le 15 juin dernier, lorsque les Expos lui ont annoncé qu'il devait reprendre le chemin de Vancouver après avoir endossé l'uniforme des Expos durant une seule journée

"J'ai même songé à rentrer chez moi au Venezuela", a rappelé le sympathique Hermoso après le match d'hier.

Toutefois, il ne regrettait pas d'avoir persévéré. Car hier, il a été à nouveau rappelé par les Expos et, à la place de Gary Sutherland, le petit joueur de couleur a fourni une excellente exhibition de son savoir-faire défensif, tellement que la foule de plus de 20,000 personnes lui a accordé deux ovations.

Ses exploits défensifs, réussis aux dépens de Ritchie Hebner et de Matte Alou, avaient permis à Bill Stoneman et aux Expos de patienter jusqu'à la huitième manche avant de porter le coup de grâce aux Pirates de Pittsburgh, qu'ils ont vaincus 2-0.

Ce n'était que la 10e victoire de la saison des Expos à domicile et leur première par blanchissage.

"Je crois que c'est la meilleure partie de baseball présentée cette saison au parc Jarry, tant par les Expos que les visiteurs. Bill Stoneman a probablement lancé son meilleur match de la saison. Disons, si vous le voulez bien, son meilleur match lancé en véritable professionnel. Je crois même que sa performance de ce soir est supérieure à celle qu'il avait réussie le 17 avril dernier alors qu'il avait vaincu les Phillies sans leur accorder un coup sûr", a déclaré Gene Mauch, fier de ses équipiers.

Stoneman a corroboré les dires de son pilote.

"Je dois admettre que le contrôle de mes lancers était supérieur, ce soir. J'ai été chanceux, le 17 avril dernier, car certains de mes lancers avaient été frappés avec force. Ce soir, j'ai connu certaines difficultés, mais j'ai su me ressaisir. Peut-être que le fait que j'ai bénéficié de deux jours de congé supplémentaires y est pour quelque chose. Mais je l'ignore", a ajouté Stoneman, qui devait lancer samedi à New York.

Face à un Bob Veale qui lançait avec autant d'efficacité que Stoneman, les Expos n'ont obtenu que six coups sûrs au cours des sept premières manches. Mais à la huitième, les frappeurs des Expos ont obtenu plus de succès.

Trois coups sûrs d'affilée, ceux de Bob Bailey, Coco Laboy et Jose Herrera (un compagnon de Hermoso à Vancouver au début de la saison) ont lancé les Expos en avant, 1-0, après deux retraits

Adolfo Phillips a ensuite bénéficié d'une passe gratuite et Ronnie Brand a augmenté l'avance des Expos avec un simple opportun bon pour un point.

Les Pirates se sont présentés au bâton pour le début de la 9e manche et la combinaison Hermoso-Wine-Bailey a exécuté le troisième double-jeu du match pour assurer la victoire aux Expos.

A la fin de la 7e manche, alors que le compte était toujours 0-0, Bill Stoneman s'est amené au bâton, après deux retraits, alors que les cousins étaient tous occupés. Il a fendu l'air sur une 3e prise.

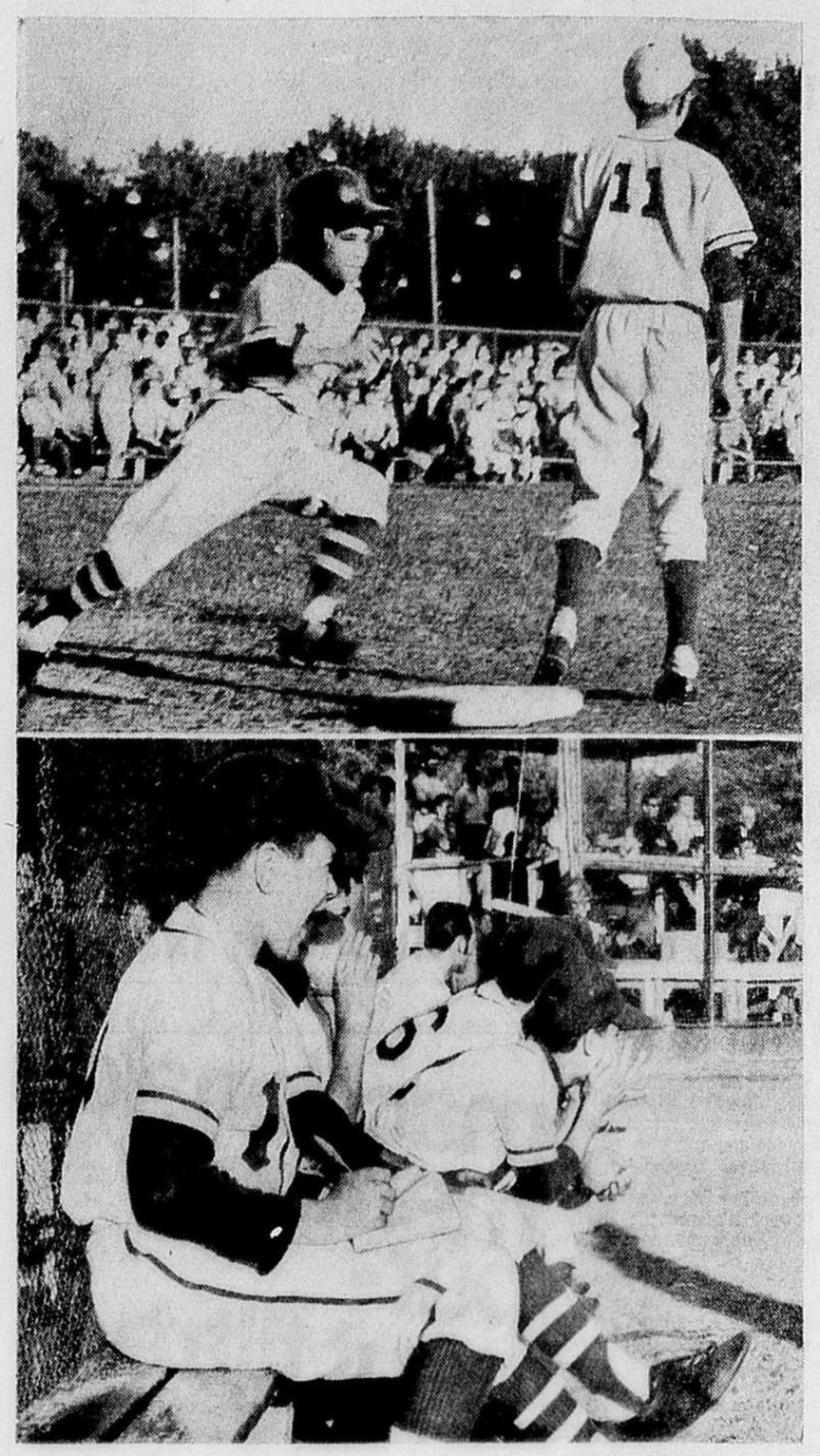
Mauch n'a-t-il pas songé, un seul instant, à envoyer un frappeur d'urgence à sa place?

"Non. Stoneman lançait avec force et efficacité. Si nous avions tiré de l'arrière, ne fusse que par un point, là j'aurais remplacé Stoneman. Mais, le compte était égal et Stoneman semblait tellement à l'aise que je n'ai jamais songé à le retirer du match. Il semblait tellement puissant, ce soir, que je crois qu'il aurait pu lancer durant encore quatre ou cinq manches", a précisé Mauch.

Quant à Hermoso, ce dernier, très modeste, a déclaré que la chance avait joué un grand rôle dans ses deux exploits défensifs.

"Il faut être chanceux. Car la balle file à une grande vitesse et une fraction de seconde est tout ce qui faut pour qu'elle tombe en lieu sûr", a dit Hermoso.

EN FURETANT AU PARC JARRY... Le nom de **Don Bosch** a été inscrit sur la liste des joueurs blessés, inactifs pour une période de 60 jours tandis que celui de **Gary Sutherland** a été inscrit sur la liste des joueurs blessés, inéligibles pour une période de 21 jours .. Sutherland a subi une intervention chirurgicale au nez, hier, et il doit rentrer ce soir à Montréal... Quant à Bosch, il subira une opération au genou au cours de la semaine... **Richard Favreau,** un jeune lanceur de 16 ans, a été jugé le joueur le plus talentueux du récent stage de baseball organisé par les Expos... Le jeune Favreau, un lanceur droitier qui mesure 6 pieds et 2 pouces et qui pèse 175 livres, a ainsi mérité une semaine de vacances à Bradenton, où se trouve le club-école des Expos, où il pourra recevoir les conseils de Lew Burdette... Les Expos ont fait signer un contrat à un autre jeune Canadien... Il s'agit de **Danny MaKay,** un voltigeur originaire de Dunnville, en Ontario.. Il a été recommandé par le dépisteur **George McQuinn**



photos Yves Beauchamp, LA PRESSE

Le club Immaculée en finale

Le tournoi de baseball pee wee en est à sa dernière journée. Il y avait 42 équipes au départ, il n'en reste que deux : les clubs Immaculée et Gatineau qui feront les frais de la finale. Ici, un joueur du club Immaculée vient de frapper en lieu sûr et ses coéquipiers, photo du bas, l'encouragent à se rendre au deuxième but.

Jerry May à l'hôpital

Le receveur Jerry May, des Pirates de Pittsburgh, s'est infligé une blessure à la cuisse gauche, hier soir, lorsqu'à la troisième manche il s'est heurté sur un poteau d'acier en plongeant pour empêcher une balle de rouler jusque dans l'abri des joueurs des Expos.

May a été transporté hors du terrain sur une civière, cédant sa place à Manny Sanguillen.

Toutefois, alors qu'on le transportait à l'hôpital dans une ambulance, il a été impliqué dans un accident de la circulation, survenu à l'angle des rues Châteaubriand et Beaubien. May n'a pas aggravé sa blessure dans cet accident, mais le soigneur des Pirates, Tony Bartirome, lui, a subi des lacérations mineures. Après avoir été traité à l'hôpital, Bartirome a toutefois pu regagner l'hôtel des Pirates.

Selon le premier diagnostic, May n'a pas subi de fracture, mais on poursuit les examens aux rayons X afin de le déterminer de façon certaine.

Les équipes Immaculée et Gatineau en finale pee wee

Les équipes de l'Immaculée-Conception et de Gatineau se sont assuré le droit de défendre leur titre en participant à la grande finale, devant plus de 3,000 spectateurs réunis au parc Lafontaine pour assister aux demi-finales du tournoi Pee-Wee.

L'Immaculée-Conception a difficilement arraché la victoire au Saint-Vital Montréal-Nord en dix manches. L'équipe de Gatineau avait pris les devants à la seconde manche mais cette avance devait s'avérer éphémère puisque l'Immaculée marquait deux points à la cinquième. Le Saint-Vital parvenait à égaliser les chances à la sixième mais il devait commettre deux erreurs fatales à la dixième pour être vaincu. Les artilleurs se sont mis en évidence : le droitier Camille Desaulniers obtenait 14 retraits au bâton pour les perdants tandis que Darron Crassosky et Jean Lessard en retiraient autant, dans une meilleure cause.

Malgré le circuit qu'il a frappé, l'artilleur Eric Glassbourg de l'équipe d'Outremont a dû baisser pavillon devant la partie d'un coup sûr de Serge Leduc.

Le Gatineau a obtenu la victoire à la troisième manche, Daniel Desormeaux frappant un simple qui permettait à Pomet et Charbonneau de croiser le marbre.

Ce soir, le Gatineau et l'Immaculée-Conception se rencontreront dans la grande finale. Le match débutera à 7 heures.

Nouveau départ pour Stoneman

PITTSBURGH				
Alou, c.c. (.347)	4	0	1	0
Hebner, 3-b. (.307)	4	0	1	0
Stargell, c.g. (.352)	3	0	0	0
Clemente, c.d. (.336)	4	0	3	0
Taylor, 1er-b. (.356)	2	0	1	0
Alley, 2-b. (.205)	4	0	0	0
May, r. (.230)	0	0	0	0
Sanguillen, r. (.337)	3	0	0	0
Patek, a.c. (.238)	2	0	1	0
Pagan, f.u. (.297)	1	0	1	0
Veale, l. (.026)	3	0	0	0
Moose, l. (.000)	0	0	0	0
Oliver, f.u. (.238)	1	0	0	0
TOTAL	31	0	8	0
MONTREAL				
Hermoso, 2-b. (.200)	4	0	1	0
Staub, c.d. (.295)	3	0	1	0
Bailey, 1er-b. (.296)	3	1	1	0
Laboy, 3-b. (.268)	4	1	1	0
Herrera, c.g. (.389)	4	0	2	1
Phillips, c.c. (.219)	3	0	0	0
Brand, r. (.287)	4	0	2	1
Wine, a.c. (.211)	4	0	2	0
Stoneman, l. (.071)	3	0	0	0
TOTAL	32	2	10	2

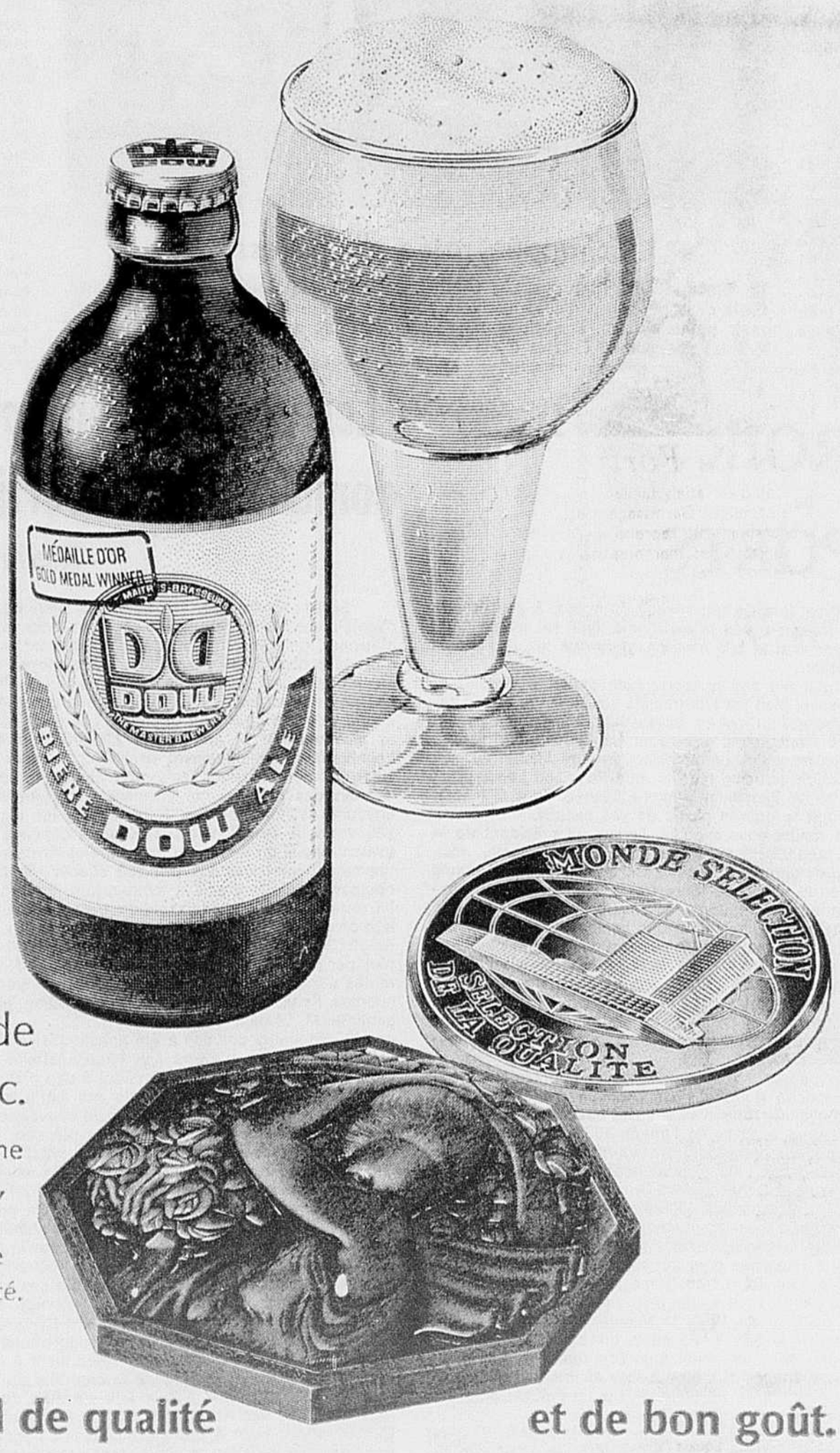
Pittsburgh	000	000 000—0
MONTREAL	000	000 02x—2

Erreur: Clemente. Double-jeux: Pittsburgh 1, Montréal 3. Laissés sur les buts: Pittsburgh 9, Montréal 9. 2-buts: Staub, Alou, Wine, Clemente, Herrera, Patek. Sacrifice: Staub.

Veale (4-11) L.P.	7	2-3	9	2	2	2	5
Moose	1-3	1	0	0	0	1
Stoneman (5-12) L.G.	9	8	0	0	3	5

Atteint par un lancer de Stoneman: May, Taylor.

Durée: 2:18. ASSISTANCE: 20,054.



C'est encore DOW

Oui, c'est vrai: la meilleure bière au monde est brassée au Québec.

La bière Dow, après avoir remporté en Allemagne la médaille d'or aux Olympiades mondiales 1968 de la bière, vient d'obtenir la médaille "Gambrinus" au Concours international de Chimay, en Belgique, pour l'excellence de sa saveur et de sa qualité.

DOW, la bière médaille d'or, standard de qualité et de bon goût.

Jackson arrive trop tard dans la mêlée: Edmonton bat Ottawa, 15-13

par Michel BLANCHARD

OTTAWA — Les gestes de maîtres sont souvent très énigmatiques. Parce que Buster O'Brien est la cause directe de l'échappée de Mankins, avec moins de cinq minutes à disputer dans le match, Frank Clair décide de jouer le tout pour le tout. Il retire son quart substitut.

Jackson arrive dans la mêlée, et malgré les poussées étourdissantes de Washington, les Eskimos tiennent bon et l'emportent finalement 15-13 devant plus de 12,000 spectateurs, hier soir, à Ottawa.

Mais, Clair a-t-il perdu plus que le match? Il est à se demander en effet, si les longues minutes que "le professeur" a passées avec O'Brien, à lui expliquer les rudiments du métier, ne sont pas d'un seul coup devenues de futiles paroles. On ne donne pas confiance à un jeune quart-arrière en le retirant du jeu à sa première visite.

Le match, dans l'ensemble, s'est déroulé exactement de la même façon que lors de la première visite des Riders à Montréal.

Russ Jackson (qui d'autre!) s'est amené sur le terrain en véritable roi. A sa première série de jeux, il a réussi à atteindre Atkins dans la zone des buts pour le premier majeur de la partie.

Frank Clair devait par la suite multiplier les changements, ce qui eut pour effet de rendre le deuxième quart plutôt monotone. Et Jackson, mal secondé par une ligne offensive plus que chancelante, ne devait plus être que l'ombre de lui-même.

Dans le camp du Edmonton, il était intéressant de voir la lutte que se livraient Charlie Fulton et Corey Colehour, au poste de quart. On sait que les Eskimos, depuis le départ de Consentino, se doivent de se dénicher un quart de taille. Mais on doute fort que le match d'hier ait permis à Neil Armstrong, instructeur des Eskimos, de clarifier la situation.

En effet, autant Fulton nous a paru habile, intelligent et surtout excellent passeur, autant Colehour nous a semblé chancelant. Mais le destin a voulu que ce soit Colehour qui soit l'artisan de la victoire avec deux passes de touché.

Avec une avance de 12-2 au quatrième quart, les Riders, Jackson en tête, prenaient les choses aisément.

Clair en profita pour envoyer sur le terrain sa deuxième équipe. O'Brien montra de belles aptitudes. Mais les Eskimos reprirent le ballon et devant la nonchalance des Riders, O'Hara saisit une passe de Colehour dans la zone des buts.

O'Brien mena encore l'attaque des hommes de Clair, mais à son premier jeu, l'échange à Mankins est mal fait et ce dernier échappe. Les Eskimos n'en demandaient pas tant. Colehour complète alors une autre passe de touché à O'Hara, et pour la première fois de la joute, Edmonton prend l'avance 15 à 12 avec moins de trois minutes à jouer.

Clair, Jackson et les Riders ne purent absolument rien faire par la suite; sinon compter un point sur une longue tentative de botté de placement.

Match nul à Winnipeg contre le Calgary

WINNIPEG (PC) — Les Stampeders de Calgary ont réussi trois touchés et ils ont pris une forte avance contre les Blue Bombers de Winnipeg, mais ils n'ont pas pu tenir le coup.

Les deux clubs ont fait match nul, 22 à 22, dans un match hors concours qui a attiré plus de 15,500 spectateurs.

Les visiteurs jouissaient d'une avance de 15-0 à l'issue du premier quart et d'une avance de 22-14 à la mi-temps.

Howard Starks, qui a rejoint les Stampeders cette année après avoir participé à la guerre du Vietnam comme membre de l'armée américaine, a réussi deux des trois touchés des Stampeders. L'un de ses touchés a été réussi sur un jeu de 82 pieds. Bill Redell a obtenu l'autre touché du Calgary. Larry Robinson a converti les trois touchés.

Dave Raimey, Tommy Grant et Butch Pressley ont obtenu les touchés des Blue Bombers.

Chez les Alouettes

Les Alouettes ont réduit à 43 le nombre de leurs joueurs à leur camp d'entraînement. L'équipe montréalaise, qui se prépare à son match hors concours de demain, chez elle, contre les Eskimos d'Edmonton, a congédié quatre joueurs, dont le demi défensif Bob O'Billovich, anciennement des Rough Riders d'Ottawa.

Les Alouettes, qui n'ont pas gagné un seul de leurs trois matches disputés jusqu'ici, ont également congédié les secondeurs Ken Sigaty, d'Edmonton, et Wayne O'Brien, un de leurs joueurs de l'an dernier, de même que le garde Don Sheffield, de l'Université Simon Fraser, de la Colombie-Britannique.

Dans le cas d'O'Billovich, la raison de son congédiement est le fait qu'il soit américain. Les Alouettes projettent d'employer cinq Canadiens dans leur champ arrière défensif.

Les Alouettes ont subi des défaites aux mains d'Ottawa, Winnipeg et Vancouver.



photo Paul-Henri Talbot, La Presse

M. Michener fait du sport

Le gouverneur général, M. Roland Michener, qui se trouvait à Montréal, hier, pour inaugurer un congrès international, a visité Terre des Hommes et s'est arrêté au pavillon des Sports, où il s'est montré très intéressé à certaines présentations telles que celles des Olympiques, du golf-miniature (Golf-o-tron") et à la patinoire. On le voit ici lançant une rondelle.

...en bref

Deux records mondiaux ont été éclipsés et deux autres égalés, lors de la troisième rencontre internationale annuelle de natation, à Santa Clara en Californie. Gary Hall, 17 ans, de l'Université de l'Indiana, a amélioré le 400 mètres de nage mélangé de trois dixièmes de seconde et Roland Matthes, 18 ans, double médaille d'or aux Olympiques a réduit d'un dixième de seconde le temps du 200 mètres sur le dos.

* * *

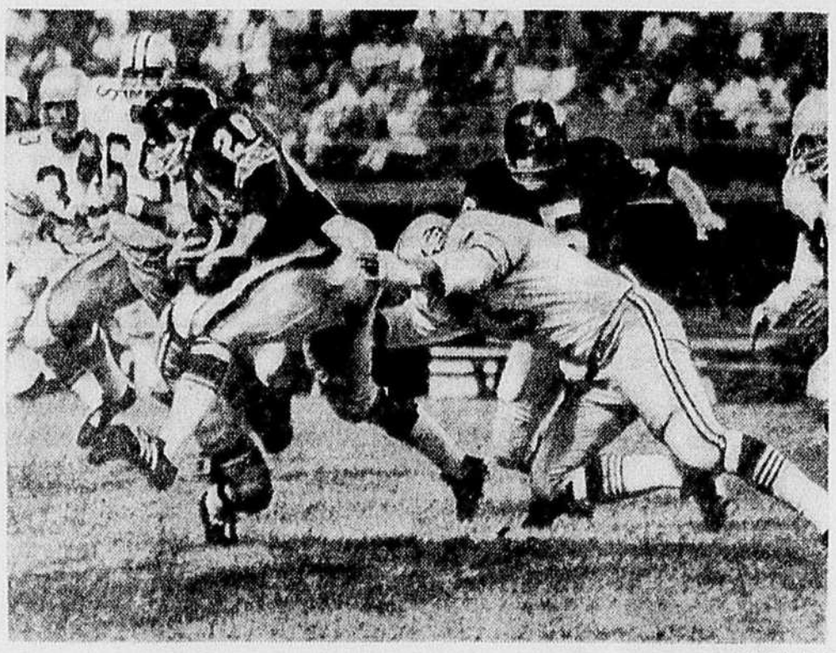
Le champion défendant Rod Laver a fait fi des quelque 60 heures de pluie continuelle qui ont bouleversé le programme des demi-finales, aux championnats de tennis professionnel des Etats-Unis, à Chestnut Hill au Massachussetts, et s'est départi d'un dangereux rival, Ken Rosewall, en quatre sets, avant d'atteindre la finale qu'il doit disputer ce soir au gagnant du match opposant John Newcombe à Fred Stolle. Sa victoire sur Rosewall se traduit ainsi: 6-3, 5-7, 6-2 et 6-3.

* * *

Le championnat de tennis ouvert des Etats-Unis, qui aura lieu du 27 août au 7 septembre à Forest Hills, sera dorénavant la plus prestigieuse compétition du genre du point de vue monétaire, mettant à l'enjeu des bourses totalisant $125,000, dont $16,000 pour le champion du simple masculin et $6,000 pour la gagnante du simple féminin.

* * *

La ligue Nationale de hockey a décidé de ne pas offrir de contrat à l'arbitre Vern Buffey et au juge de lignes Pat Shetler, la prochaine saison, parce qu'ils ne veulent pas, comme les autres officiels, se conformer aux exigences du circuit énoncées en mai et se soumettre aux ordres leur enjoignant de mettre fin à leurs liaisons avec les écoles de hockey conduites par les joueurs de la ligue.



téléphoto UPI

Echappée ratée de justesse

Le porteur de ballon Darwin Gonnerman (28), des Rough Riders d'Ottawa, tente désespérément d'échapper à la poigne solide de Roy Shatzko, des Eskimos, mais peine perdue. Il avait pourtant une certaine avance, mais comme dans le total des points, Ottawa a été le perdant.

Une éclatante victoire de Donato Paduano à N.-York

NEW YORK (Propos recueillis au téléphone par **Claude Robert**) — "Quand j'ai vu que Willie Lanergan reculait et saignait au menton, à la 5e reprise, j'ai pensé que j'allais gagner avant la limite. C'est son gérant que l'a retenu dans son coin à l'appel de la 7e reprise. Mais cette 10e victoire, la troisième à New York depuis le mois de janvier, me fait énormément plaisir." Telles furent les premières paroles de Paduano, quelques instants après avoir triomphé, par TKO à la 7e reprise de Billy Lanergan. Le combat se déroulait au Madison Square Garden de New York. Plus de 15,000 spectateurs assistèrent à cette soirée où furent présentés cinq combats.

Cette 10e victoire consécutive, obtenue contre Lanergan comble de bonheur le Montréalais. Il montre d'ailleurs sa joie, qui est un sentiment infiniment respectable, tellement simple et naturel: "J'avais un peu peur, comme d'habitude, pour la première ronde, je l'appréhendais. Heureusement, tout s'est bien passé."

Puis Paduano a poursuivi: "Je suis certain de ne jamais avoir frappé autant un adversaire. Tout "marchait" bien. Mais ce Lanergan est un véritable roc. A la cinquième reprise je l'ai touché sévèrement au menton et même ouvert. Peut-être que si le combat s'était poursuivi, j'aurais gagné par K.O. Peu importe, le principal est de vaincre!" Donato jugea alors son adversaire, en ces termes: "Dès le premier round, j'ai entendu le manager de Lanergan, Freddie Brown, dire de me "travailler" au corps. C'est ce qu'il a fait, mais j'ai changé de style et de rythme. Il ne m'a jamais fait mal réellement. Je dois toutefois reconnaître que ses coups sont puissants et que c'est un boxeur qui ne recule jamais."

Le jeune Paduano a toutefois été légèrement blessé à l'oeil droit: "C'est arrivé à la quatrième reprise. Lanorgan m'a donné un coup de tête, mais il n'y a rien de grave. De toute façon cela m'a stimulé et m'a obligé à "ouvrir la machine" au début de la 5e reprise."

Quant au gérant de Paduano, Roger Larivée, il est resté sourd aux recommandations de son médecin qui lui avait interdit ce déplacement.

Mais un bon père, même spirituel, n'abandonne jamais ses enfants dans les moments difficiles et Larivée assista, comme toujours, Paduano dans son coin. "Il a boxé comme un champion du monde, il a été simplement extraordinaire. Donato a utilisé, sans arrêt, des solides crochets et droites. Jamais je ne l'avais vu se battre avec tant d'enthousiasme et de conviction.

N'oubliez pas que, Munioz (Willie), l'aspirant au titre mondial de la catégorie, fut le seul à envoyer Lanergan au plancher, mais ne gagna que par TKO à la 5e reprise. Maintenant, nous ne pensons plus qu'au prochain combat que disputera Donato Paduano le 31 juillet à Montréal". Larivée venait certainement d'absorber là, son meilleur, sinon le plus efficace de tous les médicaments...

macdonald's menthol pur-bout filtre



LONGUEUR ORDINAIRE ET KING SIZE 20 ET 25

MIROIR DES SPORTS



PAR GERARD CHAMPAGNE

Les courses font partie du domaine des divertissements

— *Raymond Lemay*

Il est venu à Montréal lors de son voyage de noces. A son voyage suivant, il connaissait tellement peu la métropole, qu'il est monté dans un tramway se dirigeant vers la rue Atwater, alors que lui, désirait se rendre à la piste Richelieu.

Aujourd'hui, Montréal n'a aucun secret bien gardé. Il connaît et comprend maintenant aussi bien les Montréalais que le maire Jean Drapeau et plusieurs confesseurs. C'est en travaillant durement, en posant des questions sur les Montréalais, sur leurs habitudes, leur salaire moyen, le nombre d'heures qu'ils consacraient à leurs loisirs, sur les endroits qu'ils choisissaient pour se récréer, que Raymond Lemay, qui, encore une fois a été choisi l'administrateur de l'année, dans le monde du sport à Montréal, doit la grande partie de ses succès.

Avant de fixer un rendez-vous avec M. Lemay, le président de la piste Richelieu et le vice-président de la piste Blue Bonnets, nous avions pris la peine de préparer une série de questions. Quel temps perdu! M. Lemay n'a eu le temps de répondre qu'à la première: "Connaissez-vous bien le parieur qui fréquente les deux pistes locales?".

Se renversant dans son fauteuil, Raymond Lemay nous a parlé longuement de M. Jos Parieur, comme s'il s'agissait d'un frère ou d'un ami.

"Quand je suis arrivé à Montréal en 1953, le Montréalais qui fréquentait la piste Richelieu était un homme âgé de 45 ans ou plus. Cet homme avait toujours conservé un certain respect pour le cheval, ce noble animal, qui avait rendu tant de services à ses ancêtres. Il se rendait aux courses parce qu'il aimait les chevaux et l'atmosphère champêtre."

"Il faut se rappeler que dans les années '50, les courses sous harnais n'avaient pas beaucoup d'attrait pour l'homme d'affaires et les hommes de la classe moyenne. Nous n'avions pas beaucoup de facilités à leur offrir. Tout a changé à partir de l'année 1959. Un changement radical s'est produit dans le monde local des courses avec la construction d'un spacieux "club-house". Ici, j'ouvre une parenthèse pour dire que MM. Maurice Michaud et Donat Simard ont été deux grands pionniers des courses de trot et amble à Montréal en risquant beaucoup pour présenter des courses à tous les jours à Montréal, mais le sportsman Jean-Louis Lévesque mérite également une grande part de crédit pour les montants qu'il a dépensés pour acheter la piste Blue Bonnets, construire le chalet. C'est lui qui a transformé le monde des courses. Avec la venue de M. Lévesque, nous avons connu le parieur montréalais sous son vrai jour. A compter de 1959, le Montréalais qui venait aux courses était un homme de la classe moyenne, qui aimait son confort, qui aimait inviter son épouse et ses amis à un bon dîner en plus d'assister à un bon spectacle. Avant 1959, 80 p.c. des clients des deux pistes locales étaient des parieurs de $2. Nous avions un guichet pour les billets de $5. et un autre guichet pour les billets de $10.

"Aujourd'hui, le client montréalais gagne plus d'argent, a plus d'heures de loisirs à consacrer et il parie un peu plus. Je dirais que 65 p.c. des clients actuels demeurent des parieurs de $2. tandis que 35 p.c. ne fréquentent maintenant que les guichets des $50. des $10 et des $5.

"Si aux Etats-Unis, les dernières statistiques démontrent que la clientèle des pistes de courses est âgée, nous pouvons dire sans crainte d'erroner, qu'à Montréal et dans les différentes pistes de la province, c'est le contraire qui se produit. L'âge moyen de nos clients est plus jeune que jamais. Avec l'avènement de l'Expo 1967, nous avons recueilli une nouvelle moisson. L'Expo 67 a joué un grand rôle dans l'essor des courses du turf et du trot et amble. Les gens ont pris l'habitude de sortir plus souvent et ont adopté plusieurs autres divertissements. Les courses font définitivement partie du domaine du divertissement. On vient aux courses pour rencontrer des amis, prendre un bon repas. Je connais des parieurs qui viennent aux courses et qui parient $2. sur chacune des dix courses. S'ils perdent les dix courses, ils ont perdu $20. mais ils calculent qu'ils auraient dépensé le même montant s'ils avaient choisi un autre lieu pour se divertir ce soir-là. Nous savons pertinemment que nous avons 6,500 clients réguliers chaque journée de courses, quelle que soit la température. Ce sont presque des abonnés. Ils viennent aux courses régulièrement comme s'ils détenaient des billets de saison. Notre moyenne quotidienne aux deux pistes locales est de 10,500 personnes. Nous attirons entre 3,000 et 3,500 spectateurs de plus par jour par le truchement de la publicité, la présentation de différentes attractions. Ces 3,000 personnes ne sont pas des habitués des courses. Ils viennent seulement si une course, une attraction leur plaît," continue M. Lemay.

"L'essor des courses a été spectaculaire, mais nous sommes convaincus que nous n'avons pas encore atteint le point culminant. La moyenne des paris de chaque client à une piste américaine est de $70. par jour, tandis que la moyenne des paris misés par chaque client montréalais est de $58. Pour attirer de nouveaux clients aux pistes locales, il y a beaucoup de travail sur la planche. Le retour du turf continuera à prospérer et la nouvelle loi qui vient d'être adoptée par le parlement fédéral a été comme un vaccin. On sait que dorénavant chaque piste de courses du Canada peut présenter dix courses par jour au lieu de huit comme par les années passées. On présentera peut-être neuf courses au galop certains jours de fin de semaine, cette année, à Blue Bonnets. L'avenir est fort encourageant pour le sport des courses. Nous savons que la population de la région métropolitaine se multiplie, les heures de loisirs augmentent et la qualité des chevaux s'améliore. Nous donnons beaucoup d'importance à l'élevage des coursiers. C'est là qu'est l'avenir. Des mémoires étoffés ont été présentés devant le gouvernement provincial. On y trouve des suggestions qui stimuleraient l'intérêt des éleveurs du Québec et permettraient à la province d'augmenter ses revenus dans le partage de la cagnotte du pari-mutuel. A ce sujet, j'aurais une suggestion à faire aux éleveurs du Québec. Je les encourage à trouver des noms français pour leurs chevaux nés et élevés au Québec afin d'aider à promouvoir l'esprit français. M. Lévesque a pris une très belle initiative en choisissant des noms comme Fanfaron, Roulette-bille, Courant d'Air, etc. et j'espère que son exemple sera imité par les éleveurs du Québec", a dit M. Lemay.

LA BELLE MUSIQUE À LA PORTÉE DE TOUS

les concerts populaires de

la presse

PLACE DES ARTS

Salle Wilfrid-Pelletier

avec

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL

PROCHAINS CONCERTS

MARDI ET MERCREDI 15 ET 16 JUILLET

OPÉRETTES

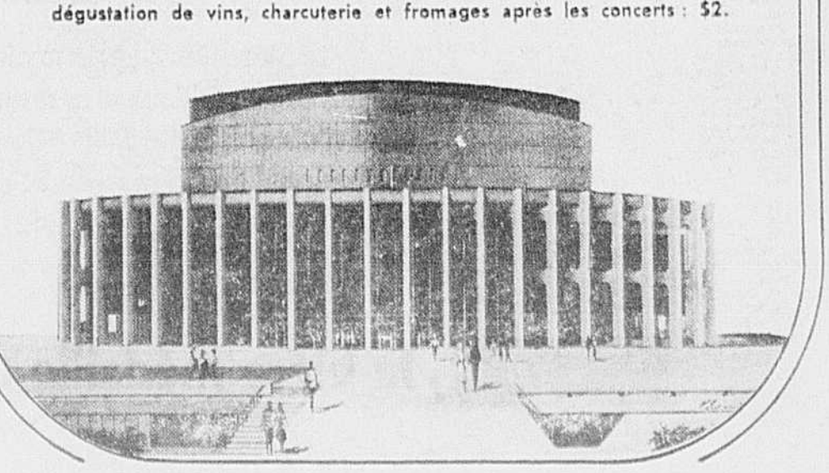
Solistes: Claire Gagnier, soprano, Yoland Guérard, basse.

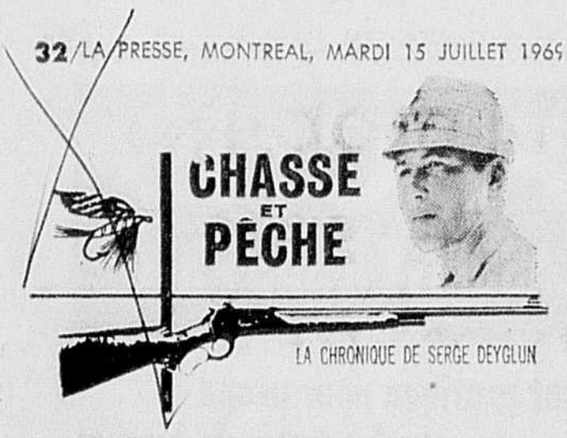
Au pupitre: Jean Deslauriers.

Billets à prix populaires: $1.00 à $3.50

en vente au guichet de la Place des Arts

dégustation de vins, charcuterie et fromages après les concerts: $2.





A la veille de fouler le sol de la Lune, rendons hommage à nos amis les animaux

Dans quelques heures, c'est-à-dire demain matin si tout va bien, un vaisseau spatial de la fameuse série des "Apollo" (le 11e) quittera son astro-port du Cap Kennedy, Floride, pour la lune. Un rêve aussi vieux que l'humanité va se concrétiser quelques jours plus tard — dans la nuit du 21 juillet: des hommes vont fouler le sol d'un autre corps céleste que celui qui les a vu naître!

Trois astronautes américains vont se couvrir de gloire et joindre les rangs des grands explorateurs de notre planète. **Buzzy Aldrin, Neil Armstrong,** et **Michael Collins** vont ajouter leur nom au palmarès où les **Magellan, de Gama, Colombo, Cabotto, Vespucci, Verrazano** sont inscrits à jamais.

Le plus fantastique, c'est que nous pourrons tous voir cet exploit inouï (en direct et en couleur !) confortablement assis devant notre appareil de télévision! Mais, direz-vous, que vient faire cette histoire, si conséquente soit-elle, dans une chronique de chasse et de pêche? Non! cette chronique quotidienne n'est pas **seulement** un entretien sur la chasse et la pêche (la plus ancienne occupation humaine), mais aussi un entretien — fruit de lectures, d'études et d'observations — sur la vie des animaux et sur le rôle qu'ils jouent dans notre vie.

L'homme se dit "sapiens" et se prétend supérieur à tous les êtres vivant sur cette planète. Ses réalisations techniques à travers les siècles tentent de prouver cette assertion. Nous avons, en effet, accompli de grandes choses. Mais n'oublions pas que beaucoup d'animaux ont contribué de façon directe ou indirecte à ces réalisations scientifiques et techniques, notamment en médecine, en aéronautique, en transport et communications, et même en des domaines spirituels comme la religion, entre autres.

Au moment où des primates nus (nous), en tout cas très peu poilus, vont partir vers la lune, pensons un instant à nos frères-mammifères qui nous ont aidés à réaliser l'exploit.

Chapeau à nos aimables éclaireurs !

Oui! Je crois que le moment est venu de donner un coup de chapeau reconnaissant à nos aimables éclaireurs de la route des étoiles, les multiples cobayes qui nous ont précédés dans l'espace. Aucune nation terrestre n'aurait songé à propulser dans un milieu aussi hostile et inconnu que l'espace des hommes (et des femmes, bien sûr). AVANT d'y avoir envoyé des éclaireurs dont la vie nous semble moins précieuse.

Bien avant le premier vol sub-orbital ou orbital d'un homme, une grande quantité d'animaux — des rats, des souris, des insectes, des cultures microbiennes et des êtres plus complexes et plus volumineux, comme des chiens ou des singes furent utilisés. Tous n'ont pas survécu à ces expériences mais cela était prévu. Ceux qui survécurent (et même ceux qui ne survécurent pas) contribuèrent de façon inestimable au bagage actuel de nos connaissances et continueront, semble-t-il, longtemps à jouer ce rôle infiniment moins passif que certaines personnes mal renseignées le pensent...

Pendant des siècles, l'homme utilisa les animaux à son avantage et pour toutes les tâches imaginables. Inutile de rappeler le rôle des chiens, des chevaux, des éléphants et des oiseaux dans notre évolution. Nous étudions encore les moeurs et le comportement de ces animaux et si le contexte a changé, leur utilité ne s'est guère amoindrie. S'il paraît évident que l'homme s'est inspiré des oiseaux pour construire ses machines volantes, disons qu'il étudie encore le "radar" parfait des **chauve-souris** car nos appareils actuels n'ont guère cette naturelle précision. Si la caudale de certains poissons nous a inspiré l'hélice, que dire de leur hydrodynamisme (que s'efforcent d'imiter nos sous-marins) et dans le cas des delphinidés, des mammifères cependant, de leur grande intelligence et de leur méthodes de communication sous-marine?

Il est vrai que nous volons plus vite, plus haut et plus loin que TOUS les oiseaux. Cependant, il est également vrai que nous volons infiniment **moins bien** et que tous nos instruments de navigation sont moins au point que le moindre migrateur, qu'il soit canard, bernache ou sterne.

Le socialisme intégral des abeilles, de certaines fourmis, des guêpes et des termites (entre autres) impressionne vivement et les sociologues et les philosophes...

En fait, si l'on songe sérieusement à ces questions, il n'est PAS d'animaux qui n'ont rien à nous apprendre et dont les réactions en milieux différents ne nous apporterons pas de précieuses indications quant à nos propres réactions et motivations en milieux exotiques.

DEMAIN: quelques réflexions sur le fait que nous n'ayons pas encore réussi à communiquer avec AUCUNE autre forme de vie terrestre... Allons-nous être plus heureux dans nos tentatives avec des êtres extra-terrestres?

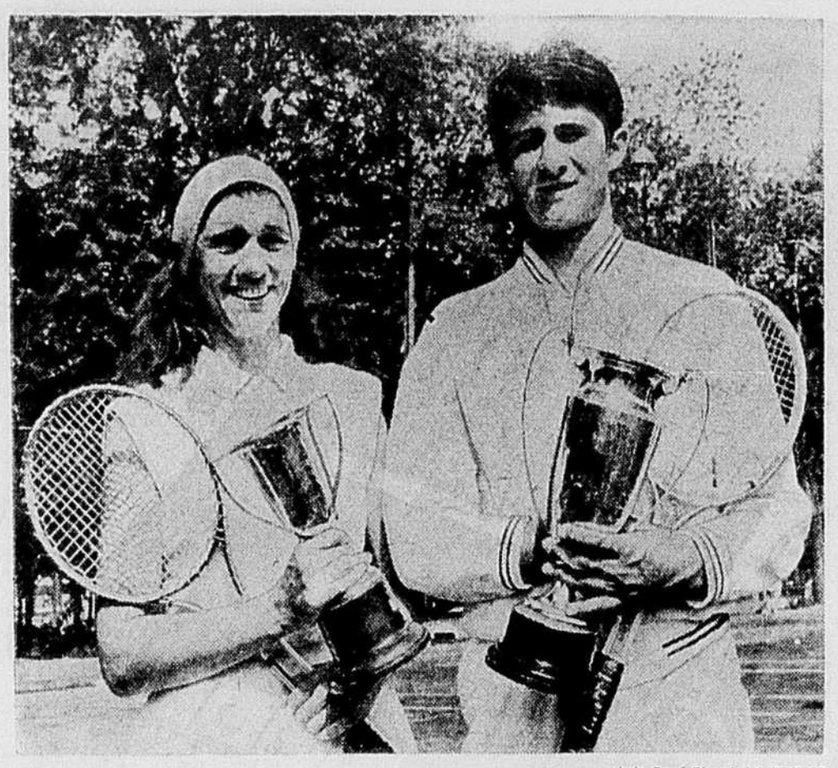


photo René Picard, LA PRESSE

Des coupes bien méritées

Barbara Coutts et Tony Pospisil ont triomphé, après une semaine de compétitions, aux championnats intermédiaires de tennis de la province qui se sont déroulés sur les courts du parc Lafontaine. Le jeune Pospisil, 19 ans, a pour sa part éprouvé de la difficulté à vaincre Kevin Page et Roger Alexandre, avant d'être couronné.

Delisle choisit son jour dans le Tour de France

LUCHON, France. (AFP) — Le Tour de France a vécu, hier, sa plus chaude journée. Pourtant la canicule n'a pas ralenti les ardeurs des 95 rescapés.

Dès le départ, c'est le champion de France, Raymond Delisle, qui lançait la première attaque de la 16e étape, disputée entre Castelnaudary et Luchon (199 km). Une étape qui se déroula sur un rythme calme, surtout durant le premier tiers du parcours. Malgré plusieurs vaines tentatives d'échappée, Delisle, qui avait terminé dernier, la veille, dans l'étape contre la montre n'allait pas se décourager et rééditer.

Delisle compta même jusqu'à 1 minute et vingt secondes d'avance sur Merckx, Poulidor, Pingeon et Gimondi, ainsi que Garica, lors de l'ascension du Col de Mente (149 km). Mais Jan Janssen, bien connu des Montréalais et vainqueur du Tour de France émergeait du peloton et réussissait à le devancer, en compagnie du surprenant Agosthino. Le peloton comptait un retard de plus de 2 minutes à ce moment. Delisle ne devait cependant plus être rejoint.

Mais pour la fête nationale des Français, c'est le champion de France, Delisle qui est venu, à sa façon, fêter le 14 juillet, à Luchon...

L'Omnium du Québec

Dix-sept professionnels américains seront à l'attaque jeudi, lors de la première ronde de l'Omnium du Québec, au Club de Golf Rivermead à Lucerne. Jay Dolan, du Massachusetts, depuis dix ans membre du tour PGA et Bruce Dobie, vainqueur de l'Omnium de l'Ile du Pr.-Edouard en 1968, domineront le groupe américain, dont la plupart sont des golfeurs errants. Bien que leur adresse leur permette de détenir une carte pour les compétitions du PGA, ils doivent néanmoins se qualifier à tous les lundis, pour les places libres aux épreuves de la semaine. Les noms des "grands de demain" inscrits à l'Omnium du Québec sont : Jeff Voss, Ras Allen, Clayton Cole, Chick Evans, Mike Nugent, Ross Randall et Jerry Hatfield. 81 amateurs et 100 pros du CPGA sont aussi inscrits à l'Omnium du Québec qui fait partie du Tour canadien de Carling.

Les professionnels canadiens favoris pour remporter une part du $12,000 sont : Alvie Thompson, Norman Doyle, Phil Giroux, Stan et Wilf Homenuik, Butch O'Hearn, Ken Fulton, Wayne Vollmer, Bob Panasiuk et Dave Clayton. Les professionnels locaux : Jack Bissegger, de la Vallée du Richelieu, Adrien Bigras, du Rosemère et Jean-Guy Périard, du Boucherville, seront des compétiteurs redoutables dans la ronde finale de samedi.

Résultats des championnats d'athlétisme de l'est du pays

Voici les résultats des championnats d'athlétisme de l'Est du Canada, disputés par plus de 600 athlètes, en fin de semaine dernière, à St-Lambert:

DIMANCHE

FILLES (Midget)

Saut en hauteur
1—Patty WILSON, Upl. Harriers 4'10"; 2—Paula WHEADON, N.-E. 4'8".

800 mètres
1—Sheila MEHARG, North York TC 2.24.2; 2—Mary Ann LEFRANK, N.-E. 2.27.2; 3—Anne-Marie DOEDE, St. Cather. 2.27.5.

Disque
1—J. POOLEY, N.-E., 98'3" 3-4; 2—G. Chevrette, St-Hugues, 81'11" 1-4; 3—K. CHAPMAN, Scarb. Lions, 80'11";

200 mètres
1 Cathy O'NEILL, Riv. Legion, 24.8; 2—Josee TURCOTTE, Ind. Alma, 25.3; 3—Shelly WINTERFORD, St. Cather., 25.7.

Saut en longueur
1—S. WINTERFORD, St. Catharines 13'11"; 2—S. JONES, Upl. Harriers, 13'7"½; 3—Cathy HUYCKI, Balmy Beach, 15'6"¾; 4—Claudette MONAGHAN, C. A. Laval, 15'4" 1-4.

Relais — 4 x 100 m.
1—Balmy Beach, 51.2; 2—Uplands Harriers, 53.5.

GARCONS (Midget)

Lancer du poids
1—Derek DOIDGE, Riv. Legion, 49'9"½; 2—Mike LAUZON, Riv. Legion 46'9"½; 3—John ALISTEDT, St. Catharines, 44'2".

Saut à la perche
1—J. LELAND, St-Lambert, 10'1"; 2—Walt KNIGINSKY, Park. Lions 9'10".

Saut en longueur
1—M. STOIKO, Park. Lions, 19'5"; 2—S. ROLLIN, C. A. Mercier, 18'7"; 3—M. TREPANIER, P.N.T.F.C., 18'4"½.

800 mètres
1—Ken SPURR, Hamilton OC, 2.02.5; 2—Mark IRWIN, Toronto OC, 2.03.4; 3—Andre WALKER, P.E. I., 2.05.3.

200 mètres
1—Dave ABBOTT, Tor. Striders, 22.3; 2—Jim McKEEN, Upl. Jarriors, 22.3; 2—Jim McKEEN, Upl. Harriers, 4—Paul. CARBONNEAU, C.A.M.N., 22.8.

Javelot
1—Derek DOIDGE, Riv. Legion, 179'4"½; 2—M. LAUZON, Riv. Legion, 129'; 3—G. Quast, Hamilton OC, 122'.

HOMMES (junior)

Saut en hauteur
1—Robert TIBI, C.A.U.M., 5'10"; 2—R. KIMBERLY, St. Cather., 5'8"; 3—D. TURNER, Upl. Harriers, 5'4".

Relais — 4 x 100 m.
1—Immaculée-Conception, 43.8; 2—Etobicoke, 44.4; 3—East York Track Club 44.5; 4—Parkdale Lions, 46.1; 5—Chateauguay, 47.6.

Relais — 4 x 400 m.
1—Toronto Striders, 3.30.4; 2—QUEBEC Branch, 3.40.8.

Relais
1—Etobicoke "A" 3.30.4; 2—Scarborough 3.36.8; 3—Peterborough 3.41.6; 4—Riverside 3.43.7; 5—Etobicoke "B" 3.44; 6—St-Jean, 3.46.4.

Javelot
1—Andre LAJOIE, C.A.U.M., 223'4"; 2—R. DOWSWELL, Sarnia TC, 218'10"; 3—André CLAUDE, P.N.T.F.C., 196'; 4—Michel MORENCY, C.A.U.M. 181'½.

Saut à la perche (juvénile)
1—J. SLAUGHTER, Tor. Str., 13'; 2—J. KRUPA, St. Cather., 11'6"; 3—B. SMITH, St-Lambert, 11'6"; 4—J. Gamble, Owen Sound, 11'; 5—J. KING, St. Cather., 10'6"; 6—G. CHAMBERS, N.-E. 10'6".

Saut en longueur
1—Leslie JOLIVET, Kit. Waterloo, 21'7"3-4; 2—Peter ROCKINGHAM, Scarb. Lions, 20'9"; 3—Gord ROBERTSON, Scarb. Lions, 20'7".

Lancer du poids
1—Bill SAMBORSKY, Pal. Nat., 44'1"; 2—Denis BLAIS, Laval Olym., 43'2"; 3—Maurice BOURASSA, Burl. Legion, 41'1".

400 mètres-haies
1—Pierre WADE, Tor. Striders, 56.8; 2—Mike STRENGE, Etobicoke, 56.9; 3—Jim OLIVER, Verdun, 58.; 4—Jim ROULEAU, Upl. Harriers, 58.6; .

200 mètres
1—Robert MARTIN, Spartan PC, 21.4; 2—Craig BLACKMAN, Scar. Lions, 21.4; 3—Peter ROCKINGHAM, Scar. Lions, 22.0; 4—Don BOUDREAU, Riv. Legion, 22.1.

800 mètres
1—Eric CHAPMAN, Etobicoke, 1.56.1; 2—Ken Dawson, Spartan TC, 1.58.7; 3—Paul PEARSON, Peterbo., 1.59.5.

5,000 mètres
1—J. R. DEXTRAS, St-Jean Olymp, 15.12.4; 2—Marc SMITH, Scarb. Lions, 15.33.6; 3—Paul MANLEY, Toronto OC, 15.40.6.

DAMES (junior)

200 mètres-haies
1—Cathy HUNTER, Scarb. Lions, 28.2; 2—Yvonne SAUNDERS, St-Lambert, 29.1; 3—Wendy McKINNELL, P.N.T.F.C., 30.;

Saut en hauteur
1—B. RODRIGUES, St-Lambert, 5'; 2—A. VERDUYN, Tor. Tigerettes, 4'10"; 3—R. LACHANCE, C.A.U.M., 4'10".

800 mètres
1—Penny WERTHNER, Upl. Harriers, 2.17.1; 2—Mimi McLUNG, N.-E., 2.32.9; 3—Adele POUPART, P.N.T.F.C., 2.38.1.

200 mètres
1—Debbie MILLER, Brantford TC, 24.4; 2—Nancy DODD, Toronto OC, 24.5; 3—Bertha McALEER, Balmy Beach, 25.1.

Disque
1—A. MONTEMIGLIO, Laval Olymp. 128'11"; 2—G. BEAULIEU, Upl. Harriers, 106'11"½; 3—P. WAGAR, Peterborough, 104'6" 1-4.

Saut en longueur
1—B. McALEER, Balmy Beach, 18'2"½; 2—L. WILSON, Tor. Striders, 18'1" 3-4; 3—L. SILCOOT, St-Lambert, 17'5".

Relais — 4 x 100
1—South Western Ontario, 48.7; 2—Scarborough Central Lions 49.5; 3—Toronto Striders, 49.8; 4—Uplands Harriers, 51.3.

HOMMES (juvénile)

Marteau
1—Dan YANAKY, Park. Lions, 105'2"; 2—Yves METHOT, C.A.U.M., 98'1"½; 3—Bishop DOLEGIEWICZ, Park Lions, 94'11".

Javelot
1—Borys CHAMBUL, Park. Lions, 167'9"; 2—Rick McLAUGHLIN, Burl. Legion, 167'; 3—Murray WILSON, Upl. Harriers, 155'10"½; 4—Yves METHOT, C.A.U.M., 153'11".

400 mètres-haies
1—Lino BRAMUCCI, Laval Ol., 54.6; 2—Chris SAYERS, Scarb. Lions, 55.2; 3—Dave JARVIS, Hamilton OC, 58.3.

Triple saut
1—Doug VINE, Upl. Harriers, 46'8" 1-4; 2—Ed LILUSAK, Riv. Legion, 45'3"; 3—Paul DEKKING, Pronghorns TC, 44'6"; 4—Marc DUMONT, C.O.Q., 43'1" 3-4.

800 mètres
1—David HILL, T.R.T.C., 1.59.1; 2—Bruce MORRISON, E.Y.T.C., 2.01.5; 3—Peter JONES, Verdun, 2.01.8.

200 mètres
1—John SWAINSON, E.Y.T.C., 21.6; 2—Mike GOODMAN, Etobicoke, 22.0; 3—Bill HISTED, Hamilton OC, 22.3.

3,000 mètres
1—Jack DUFRESNE, North Bay TC, 8.55.6; 2—Roger SERIN, Peterborough, 8.56.8; 3—Philip MORRIS, Scarb. Lions, 9.00.8; 4—Mark LAROSE, Iroq. Fal. Leg., 9.08.4.

FILLES (juvénile)

disque
1—L. MATTESON, Sudbury TC, 117'1"½; 2—Theresa SMEDLEY, Scarb. Lions, 112'5" 3-4; 3—I. MOTARD, Laval Olym, 108'7"; 4—L. BERNIER, C.A. Laval, 104'9" 1-4.

800 mètres
1—Gayle OLINEK, Toronto Strid. 2.17.8; 2—Helen COOPER, O.V.T.C., 2.21.4; 3—Brenda MILLS, Scarb. Lions2.24.7; 4—Barbara HILL, T.R.T.C., 2.25.9; 5—Cecile BINET, C.O.Q., 2.27; 6—Diane BOLDUC, C.A. Laval, 2.28.

200 mètres
1—Cathy HUNTER, Scar. Lions, 24.3; 2—Elizabeth DAMMAN, Kit-Waterloo, 25.1; 3—Leslie BURLEY, Balmy Beach, 25.5.

Lancer du poids
1—J. BARR, Spartan TC, 35'8"½; 2—F. LABELLE, C.A. Laval, 34'1"; 3—L. MATTSON, Sudbury TC, 33'1½; 4—J. MOTARD, Laval Ol., 32'7"½.

Relais — 4 x 100
1—QUEBEC, 49.7; 2—HAMILTON Olympic, 50.1; 3—TORONTO Striders, 51.9.

SAMEDI

FILLES (midget)

80 mètres-haies
1—Corbeil ANNETTE, St-Lam., 13.7; 2—Beverley GIBSONS, Y. Simcoe, 13.9; 3—Danielle WHITE, St-Lam., 13.9.

Poids
1—Juanita POOLEY, N.-E., 37'4"½; 2—Patty WILSON, Up. Harriers, 29'7"; 3—Audrey CHUTE, N.-E., 26'9"; 4—Heather CUNNINGHAM, Kl-Water., 26'6"; 5—Robin SCOTT, St-Lambert, 25'8"; 6—Ghyslaine VEZINA, Pal. Nat., 25'7".

1,500 mètres
1—Sheila MEHARG, North York TC, 4.56.5; 2—Anne-Marie DOEDE, Ste-Cath. 4.58.2; 3—Mary Ann LEFRANK, N.-E., 5.05.5.

Javelot
1—Audrey CHUTE, N.-E., 94'3"; 2—Heather CUNNINGHAM, Kit. Water., 93'9"; 3—Juanita POOLEY, N.-E., 86'4".

400 mètres
1—Dale NEILLY, Balmy Beach, 59.5; 2—Roberta BURLEY, Balmy Beach, 59.9; 3—Marie JUNEAU, Laval Ol., 60.1.

GARCONS (midget)

Saut en hauteur
1—Jim BUCHANAN, Upl. Harriers, 5'10"; 2—Carl GEORGIESKI, E.Y.T.C., 5'6"; 3—Mike McVARISH, E.Y.T.C., 5'6".

1,500 mètres
1—Mark IRWIN, Toronto U.C., 4.12.9; 2—Andrew WALKER, Scarb. Lions, 4.20.9; 3—Tom DA SILVA, Scarb. Lions, 4.21.5.

Triple Saut
1—Jim BUCHANAN, Upl. Harriers, 41'4"½; 2—Michel TREPANIER, P.N.T.F.C., 40'11"½; 3—Serge ROLLIN, C.A. Mercier, 39'4" 1-4.

Disque
1—Derek DOIDGE, Rivers, Legion, 142'9"; 2—John ALLSTEDT, St. Catharines, 119'8"; 3—Mike LAUZON, Rivers. Legion, 113'4".

1,500 mètres
1—Ron VANDERKRAATS, Toronto Stri. 4.51.2; 2—John LETOURNEAU, P.N.T.F.C., 4.58.6; 3—Stev. AITKEN, O.V.T.C., 4.59.5.

100 mètres-haies
1—Harold GRETZINGER, Kit. Wat. 14.4; 2—Jim STONE, Upl. Harriers, 14.6; 3—Andre BRYANS, Riv. Legion, 14.8.

HOMMES (juvénile)

Saut en longueur
1—Alek SECKE, Burl. Legion, 22'2" 1-4; 2—Lino BRAMUCCI, Laval Ol., 21'10" 1-4; 3—Doug VINE, Upl. Harriers, 21'4" 3-4.

Disque
1—Borys CHAMBUL, Park. Lions, 168'7"; 2—Murray WILSON, Upl. Harriers, 145'1"; 3—Yves METHOT, C.A.U.M., 139'1".

1,500 mètres
1—Allan STANLEY, North Bay TC, 4.01.6; 2—David HILL, T.R.T.C., 4.02.4; 3—Phillip MORRIS, Scarbor., 4.03.8.

Saut en hauteur
1—Joey WELLS, N.-E., 6'; 2—Ed BILUSAK, River. Legion, 6'; 3—Claude CHARLEBOIS, Pal. Nat., 5'11".

Lancer du poids
1—Dan YANAKY, Park. Lions, 49'10"; 2—Mat PATTERSON, O.V.T.C., 46'10"; 3—Borys CHAMBUL, Park Lions, 46'1".

1,500 mètres
1—Joe SAX, Toronto OC, 4.28; 2—Bill McINDOO, Park Lions, 4.31.9; 3—Jack DUFRESNE, North Bay TC, 4.34.7.

FILLES (juvénile)

Javelot
1—Françoise LABELLE, C.A. Laval, 117'; 2—Candice TATTRIE, N.-E., 116'1"; 3—Barbara Dinning, Huron, 107'.

Saut en hauteur
1—Linda LUTOMSKI, Ste. Cather. 5'4"; 2—Susan BINION, Hamilton Oly., 5'4"; 3—Yvonne Saunders, St-Lambert, 5'2"; 4—Diane BEAUCHAMP, C.A.U.M., 5'.

1,500 mètres
1—Chris RUSSELL, St-Lambert, 4.54; 2—Brenda MILLS, Scarb. Lions, 4.58.3; 3—Candice TATTRIE, N.-E., 4.58.5.

100 mètres-haies
1—Cathy HUNTER, Scarb. Lions, 14.9; 2—Yvonne SAUNDERS, St-Lambert, 15.4; 3—Carole MAILLE, St-Lambert, 15.4.

Saut en longueur
1—Yvonne SAUNDERS, St-Lambert, 17'7"½; 2—Elizabeth DAMMAN, Kit-Waterloo, 17'1"½; 3—Jill Crosby, Sudbury TC, 16'5"½.

400 mètres
1—Hayle OLINEK, Tor. Striders, 57; 2—Yvonne SAUNDERS, St-Lambert, 58.2; 3—Helen HOOPER, O.V.T.C., 60.3.

HOMMES (juvénile)

110 mètres
1—Chris SAYERS, Scarb. Lions, 14.3; 2—Dave JARVIS, Hamilton, 14.5; 3—Lino BRAMUCCI, Laval Ol., 14.5; 4—Don Price, N.-B., 15; 5—Mike BEAUREGARD, O.V.T.C., 15.7.

400 mètres
MIDGET
1—Dave ABBOT, Toronto Str. 51.3; 2—Tim McGREGOR, Scarb. Lions, 52.2; 3—Ken SPURR, Hamilton OC, 52.2; 4—Joe FLUKE, Hamilton O.C., 53.1.

400 mètres
JUNIOR
1—Craig BLACKMAN, Scarb. Lions, 48.1; 2—Norm CREEN, Hamilton O.C., 49.2; 3—Peter ROCKINGHAM, Scarb. Lions, 49.6.

400 mètres
1—Leighton HOPE, Etobicoke, 49.4; 2—Steve HUNTE, E.Y.T.C., 50; 3—Chris SAYERS, Scarb. Lions, 51.

100 mètres
Garçons midget
1—Jim McKEEN, Upl. Harriers, 11; 2—Hudson JONES, Park. Lions, 11.1; 3—Paul CARBONNEAU, C.A.M.N., 11.2; 4—Cim NUNN, Etobicoke, 11.2.

100 mètres
1—John SWAINSON, E.Y.T.C., 10.7; 2—Tom HASTINGS, E.Y.T.C., 10.9; 3—Mike GOODMAN, Etobicoke, 10.9; 4—Michel LEBLANC, I.C., 11; 5—Denis DESLAURIERS, I.C., 11.2.

FILLES (midget)

100 mètres
1—Cathy O'Neill, Riv. Legion, 12.1; 2—Shelly WINTERFORD, St. Cathar., 12.4; 3—Wendy BRAIDEN, Scarb. Lions, 12.5; 4—Josée TURCOTTE, Ind. Alma, 12.5.

HOMMES (junior)

100 mètres
1—Robert MARTIN, Spartan T.C., 10.6; 2—Art SANDMAN, St-Lambert, 11; 3—Alvin SHRIER, C.A. Laval, 11.1; 4—Ed HEBSON, E.Y.T.C., 11.1; 5—Don BOUDREAU, Rive. Legion, 11.1.

FEMMES (juvénile)

100 mètres
1—Cathy HUNTER, Scarb. Lions, 12.2; 2—Jan MacNAMARA, Tor. Striders, 12.7; 3—Cathy WATSON, Upl. Harriers, 12.7; 4—Rose WALKER, O.V.T.C., 12.7.

HOMMES (junior)

Relais — 4 x 100
1—Scarborough Central Lions, 42.7; 2—Riverside Legion Track Club, 42.8; 3—Quebec Branch, 43; 4—Etobicoke, 43.6; 5—C.A. Montréal-Nord, 44.2.

GARCONS (midget)

Relais — 4 x 100
1—Etobicoke 45.7; 2—Uplands Harriers, 46; 3—Kitchener Waterloo, 46.3; 4—C.A. Montréal-Nord, 47.4.

HOMMES (juvénile)

Relais 4 x 200
1—East York Track Club, 1.28.9; 2—Etobicoke 1.33.3; 3—Parkdale Legion, 1.33.9; 4—Riverside Legion Track Club, 1.34.3; 5—Uplands Harriers, 1.35.6; 6—Hamilton Olympic, 1.37.1.

HOMMES (juvénile)

100 mètres
1—Chris SAYERS, Scarb. Lions, 14.3; 2—Dave JARVIS, Hamilton, 14.5; 3—Lino BRAMUCCI, Laval Ol., 14.5.

HOMMES (midget)

400 mètres
1—Dave ABBOTT, Toronto Str. 51.3; 2—Tim McGREGOR, Scarb. Lions, 52.2; 3—Ken SPURR, Hamilton OC, 52.2; 4—Joe FLUKE, Hamilton O.C., 53.1.

HOMMES (junior)

400 mètres
1—Craig BLACKMAN, Scarb. Lions, 48.1; 2—Norm CREEN, Hamilton O.C., 49.2; 3—Peter ROCKINGHAM, Scarb. Lions, 49.6; 4—Alan MONKS, Oshawa Legion, 50.2.

HOMMES (juvénile)

400 mètres
1—Leighton HOPE, Etobicoke, 49.4; 2—Steve HUNTE, E.Y.T.C., 50; 3—Chris SAYERS, Scarb. Lions, 51.

GARCONS (midget)

100 mètres
1—Jim McKEEN, Upl. Harriers, 11.; 2—Hudson JONES, Park Lions, 11.1; 3—Paul CARBONNEAU, C.A.M.N., 11.2; 4—Cim NUNN, Etobicoke, 11.2; 5—Claude TRUDEL, C.A.U.M., 11.4.

HOMMES (juvénile)

100 mètres
1—John SWAINSON, E.Y.T.C., 10.7; 2—Tom HASTINGS, E.Y.T.C., 10.9; 3—Mike GOODMAN, Etobicoke, 10.9; 4—Michel LEBLANC, I.C., 11.; 5—Denis DESLAURIERS, I.C., 11.2.

FILLES (midget)

100 mètres
1—Cathy O'NEILL, Riv. Legion, 12.1; 2—Shelly WINTERFORD, St. Cather. 12.4; 3—Wendy BRAIDEN, Scarb. Lions, 12.5; 4—Josée TURCOTTE, Ind. Alma, 12.5.

HOMMES (junior)

100 mètres
1—Robert MARTIN, Spartan T.C., 10.6; 2—Art SANDMAN, St-Lambert, 11.; 3—Alvin SHRIER, C.A. Laval, 11.1.

FEMMES (juvénile)

100 mètres
1—Cathy HUNTER, Scarb. Lions, 12.2; 2—Jan MacNAMARA, Tor. Striders, 12.7; 3—Cathy WATSON, Upl. Harriers, 12.7.

HOMMES (junior)

Relais — 4 x 100
1—Scarborough Central Lions, 42.7; 2—Riverside Legion Track Club, 42.8; 3—Quebec Branch, 43.; 4—Etobicoke, 43.6.

GARCONS (midget)

Relais — 4 x 100
1—Etobicoke, 45.7; 2—Uplands Harriers, 46.; 3—Kitchener Waterloo, 46.3.

HOMMES (juvénile)

Relais — 4 x 200
1—East York Track Club, 1.28.9; 2—Etobicoke, 1.33.3; 3—Parkdale Legion, 1.33.9; 4—Riverside Legion Track Club, 1.34.3.



Matches de baseball

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale

New York à Chicago (Gentry 8-7) vs (Selma 9-3) — 2:30
San Diego à San Francisco (Kirby 2-11) vs (Marichal 12-3) — 4:00
Pittsburgh à Montréal (Walker 6-1) vs (Waslewski 1-2) — 8:05
Philadelphie à St. Louis (Jackson 9-8) vs Taylor 1-0) — 9:00
Atlanta à Cincinnati (Reed 7-6 et Britton 3-1) vs (Maloney 4-1 et Caroll 12-4) — 5:30
Los Angeles à Houston (Foster 3-5) vs (Wilson 10-7) — 8:30

Ligue Américaine

Boston à New York (Culp 12-6 et Siebert 7-7) vs (Stottlemyre 13-6 et Bahnsen 4-10) — 5:30
Kansas City à Californie (Butler 4-4) vs (Murphy 5-8) — 11:00
Oakland à Seattle (Odom 12-3) vs (Gelnar 2-4) — 11:00
Chicago à Minnesota (John 5-8) vs (Hall 4-4) — 9:00
Cleveland à Baltimore (McDowell 11-8) vs (Hardin 4-4) — 8:00
Détroit à Washington (Sparma 5-6) vs (Moore 7-3) — 7:30

HIER

Ligue Nationale

Pittsburgh	000 000 000—	0	8 1
Montréal	000 000 02x—	2	10 0

Veale, Moose (8e) et May, Sanguillen (3e); Stoneman (5-12) et Brand, LP-Veale (4-11).

New York	000 000 000—	0	6 0
Chicago	000 001 00x—	1	5 0

Seaver (14-4) et Martin; Hands, Regan (9e) et Hundley, LG-Handw (11-7).

Los Angeles	100 100 002—	4	10 0
Houston	100 000 000—	1	7 0

Sutton, Brewer (7e) et Torborg; Lemaster, Billingham (9e) et Edwards, LG-Sutton (12-9), LP-Lemaster (7-10), Cir.-Morgan (12e), Parker (11e).

(Seuls matches à l'affiche)

Ligue Américaine

Détroit	000 000 000—	0	4 1
Washiginton	001 200 00x—	3	4 1

Sparma, Timmerman (4e) Patterson (5e), Lesher (7e) et Price; Coleman (6-7) et French, LP-Sparma (5-7).

Chicago	000 100 010 001 0—	3	10 0
Minnesota	010 000 001 001 1—	4	13 0

John, Wood (10e), Osinski (13e) et Herrmann; Boswell, Worthington (13e), et Mitterwald, LG-Worthington (3-0), LP-Wood (6-6), Cir.-Allison (2) 3e et 4e).

Kansas City	000 000 000—	0	2 1
Californie	000 002 00x—	2	5 3

Belson (6-7) et Rodriguez; Brunet (6-6) et Egan, Cir.-Johnston (6e).

(Seuls matches au programme)

CLASSEMENT
Ligue Nationale
(Division Est)

	G	P	Moy.	Diff.
Chicago	57	34	.626	—
New York	49	37	.570	5½
St. Louis	45	46	.500	11½
Pittsburgh	43	47	.478	13½
Philadelphie	38	49	.437	17
Montréal	28	61	.315	28

(Division Ouest)

Los Angeles	51	37	.580	—
Atlanta	51	39	.567	1
San Francisco	50	40	.556	2
Cincinnati	45	38	.542	3½
Houston	46	45	.500	7
San Diego	31	61	.337	22

Ligue Américaine

(Division Est)

	G	P	Moy.	Diff.
Baltimore	62	27	.693	—
Detroit	47	39	.547	13½
Boston	49	41	.544	13½
Washington	49	45	.521	15½
New York	42	49	.462	21
Cleveland	36	53	.404	26

(Division Ouest)

Minnesota	54	35	.607	—
Oakland	47	38	.553	5
Kansas City	39	51	.433	15½
Seattle	38	50	.432	15½
Chicago	38	51	.427	16
Californie	33	55	.375	20½

BASEBALL MINEUR

AUJOURD'HUI

Ligue Provinciale

Granby à Drummondville
T.-Rivières à Sherbrooke
Plessisville à Thetford

Ligue Montréal Jr

St-Barnabé à Longueuil (P. Pratt) 8:00
Ville-Marie à Anjou (Anjou) 8:00
Imm.-Conc. à Rosemont (Beaubien) 8:00
Pte-aux-Tr. à Kiwanis (Laurier) 8:00
St-Laurent à Mt-Royal (Loyola) 8:00
St-Henri à Ahuntsic (Ahuntsic) 8:00

Ligue Laval Jr "B"

St-Vincent à Duvernay
St-Jérôme à St-Laurent

HIER

Ligue Montréal Jr

Dorval	010	301	00—5 9 3
Verdun	005	000	01—6 4 2

Grout (LP) et Disalvo; Lacombe (LG) et Mullett, Cir.: Verdun, Mullett.
(Seul match à l'affiche)

Ligue Laval Jr "B"

Ste-Thérèse 4 — L.-des-Rapides 6

LIGUE MONTREAL Jr

(Division Est)

	G	P	Moy.	Diff.
Longueuil	20	6	.769	—
Kiwanis	14	10	.583	5
Imm.-Conc.	14	10	.583	5
St-Barnabé	13	13	.500	7
Rosemont	13	14	.481	7½
V.-Marie	9	17	.346	11
Anjou	8	17	.320	11½
Pte-aux-Tr.	5	20	.200	14½

(Division Ouest)

	G	P	Moy.	Diff.
Ahuntsic	17	6	.739	—
Laval	19	8	.704	—
Verdun	17	8	.680	1
Mt-Royal	15	7	.682	1½
St-Henri	9	16	.360	8½
St-Laurent	7	13	.350	8½
Dorval	4	21	.160	14

LIGUE LAVAL Jr "B"

	G	P	Moy.	Diff.
St-Vincent	14	6	.700	—
Chomedey	12	8	.600	2
St-Laurent	9	7	.570	3
Ste-Thérèse	11	10	.523	3½
L.-des-Rapides	8	13	.380	6½
Duvernay	7	12	.370	6½
St-Jérôme	7	12	.370	6½



Le téléphérique de Jay Peak fonctionne tous les jours de l'été de 10 h. du matin à 6 h. du soir, permettant une vue incomparable du panorama vermonteis et québecois. Le Festival international d'été 69 de Jay comprend aussi des buffets-danse réguliers le samedi soir, des repas en plein air le dimanche et une gamme de divertissements pour toute la famille. Autoroute des Cantons de l'Est jusqu'à la sortie 61, puis Route 39 jusqu'à la frontière.

Deux trophées au Gouvernement du Québec



Le Gouvernement du Québec vient de se mériter deux nouveaux trophées pour la haute qualité de ses productions publicitaires. Le trophée "or", "pour la meilleure annonce en français" et un trophée "Bessys" pour l'une des annonces notées "Excellente". Ces trophées ont été décernés à l'Office d

le centre d'achats de L'AUTO

JARRY FORD
7275 ST-LAURENT
PLYMOUTH CONV. '65
A prix spécial
274-8338
JARRY FORD

JARRY FORD
7275 ST-LAURENT
DEMONSTRATEUR
MUSTANG MACH I '69
COBRA JET
tout équipée
274-8331
JARRY FORD

JARRY FORD
7275 ST-LAURENT
CHEV. IMPALA '68
4 H.TOP
Equipement standard,
une aubaine
274-8338
JARRY FORD

JARRY FORD
7275 ST-LAURENT
Mustang Conv. '66
une voiture
du tonnerre
274-8338
JARRY FORD

ON ACHETE
UNE CITROEN
Evidemment au meilleur endroit
Chez
DANIEL FETTU
Dépositaire de la rive sud, 4855 boul. Laurier, St-Hubert, 1000 pieds du Rond-Point. 676-3068, 676-9011.

SPECIAL Meteor-Rideau 500, hardtop, 1968, avec balance de garanti Ford. Très propre, particulier. Appelez entre 6 et 9 p.m. 352-1404.

SPECIAL
RENAULT R-10, SEDAN 67, BLEU, BONNE CONDITION. TERMES, ECHANGES ACCEPTES. P. DUFRESNE, 526-4411.

STATION wagon, Chevrolet, Impala, 1965, original. Echange accepté. 525-2559.

STATION-WAGON Safari 1962, remis complètement neuf, aubaine, jour, 933-2788.

STATION-WAGON, Chevrolet 1963, V-8, automatique, propre, $425, 722-5529, 626-8119.

STATION WAGON Ford 1967, Country sedan, équipée, $1800. Terme facile, échange, 276-5022.

STATION WAGON Chevelle, 1965, très propre, bas millage, $725; 353-6100.

STATION WAGON Comet 1966, moteur V8 automatique, bonne condition $1250, terme facile, 276-5519.

STATION Dodge 1965, 3 pièces, très propre, 8 cylindres, automatique, servo-freins, servo-direction, 272-5764.

STUDEBAKER 1965, mécanique A-1, peinture neuve, aucune comptant requis. 522-2291.

J'AI EN MAIN

plusieurs automobiles de faillite de garage qu'il me faut absolument liquider, accepterais offre, financerais au complet.
M. BESSETTE — 654-7441

SUNBEAM ALPINE. BON ETAT. $550. 843-3403.

THUNDERBIRD 1967, balance de garantie, $3200. Appelez F. L. Farrese, 274-7497.

THUNDERBIRD 1968, air conditionné, tout équipée, prix raisonnable, 381-5945.

TORONADO 1967, hardtop 2 portes, volant direction mobile et télescopique, direction et freins assistés, sièges et fenêtres électriques, ventilation Astro-Airvent, pneus à flanc blanc, vrai parcours 31,000. Garantie d'auto neuve. Pas de comptant requis. 637-3729.

TRIUMPH 1966 sport Spit-Fire, bon ordre, terme, échange, 276-5022.

VALIANT 1964, automatique, radio, particulier, comme neuve, financerais, $675, 435-6048.

VALIANT 1963, convertible, très propre, 324-3855.

VALIANT, 65, 200, 6,000 milles, équipée comme neuf, $800. 721-0458.

VALIANT Signet 1968, gros 6, équipée, très bon prix, 725-9239.

VALIANT 1965, batterie, neuve, pneus neufs, particulier, $600, 256-5478.

VALIANT 1964, 6 automatique, bonne condition, $550, 256-0267, 3705 Dickson.

VAUXHALL 1966 Viva, comme neuve 21,000 milles $675, petit comptant, 276-5519.

POUR BALANCE

de paiements de finance. Plusieurs automobiles de toutes marques, aucun comptant.
M. BESSETTE — 645-7441

VAUXHALL Viva 1966, coach, peinture, mécanique, parfaites, sacrifiera $400. 721-1432.

VIVA 1966, remis à neuf, aubaine, $250. 279-9209.

VOLKSWAGEN 1969, automatique, comme neuve, verte, M. Séguin, 932-1496.

VOLKSWAGEN 1968, comme neuve, bas millage, tout équipée, M. Mueller, 274-5471.

VOLKSWAGEN 1965, mécanisme excellent, très propre. $495. 324-0909.

VOLKSWAGEN 1962, de luxe, comme neuve, chaufferette gaz, $300. 521-7613.

VOLKSWAGEN, Luxe, 66, radio, bas millage, comme neuf, particulier, 667-0931.

VOLKSWAGEN 1965, DE LUXE, A VENDRE, $550. 527-4845

VOLKSWAGEN 1966, deluxe, entièrement équipée, 36,000 milles, 322-6909.

VOLKSWAGEN 1965, Custom, $275, départ pour Europe, 4029, Bordeaux.

VOLKSWAGEN station-wagon 1967, excellente condition, M. Gagné, 274-5471.

VOLKSWAGEN 1965, particulier, propre, excellente mécanique, $425. 342-0638. Cause départ.

VOLKSWAGEN 1964 deluxe, radio, chaufferette gaz, $450, 722-5529 et 626-8119.

VOLKSWAGEN 1300, 1965, TRES PROPRE, BONNE CONDITION. 525-2559.

VOLKSWAGEN 1500 1964, sedan, très bon état. M. Séguin, 932-1496.

VOLKSWAGEN deluxe, 1968, 1969, radio am-fm, chaufferette, sacrifiera. 721-1432.

VOLKSWAGEN 64, 36,000 milles, chaufferette, équipée comme neuf, $450. 721-0458.

1968 VOLKSWAGEN, de luxe, radio, 342-9756.

VOLKSWAGEN 1966, 1300 deluxe, avec radio, 32,000 milles, impeccable, prix à discuter, M. John, 932-1496.

VOLKSWAGEN 1965, particulier, $525, parfait état, 32,000 milles, chaufferette, 731-1825.

VOLKSWAGEN 1967, garantie 100%, $60 comptant, $13 par semaine, taxes-licences incluses, M. Goyette, 932-1496.

VOLKSWAGEN 1965, Custom, $200, 739-5123.

VOLKSWAGEN 1965, deluxe, reconditionnée, $50 comptant, $10.50 par semaine, taxes-licences incluses, M. Goyette, 932-1496.

VOLKSWAGEN 1963 de luxe, bonne condition $400. 397-7080 ou 389-6239.

VOLKSWAGEN 1968, balance de garantie, léger comptant, faut voir, M. John, 332-1496.

VOLKSWAGEN 1963 coach, bon mécanisme, $375 terme facile, 276-5022.

VOLKSWAGEN 66, de luxe, radio, bas millage, en spécial. Popular Auto Sale, 274-5476.

VOLKSWAGEN 1967, excellente condition, 273-7589.

VOLSWAGEN 1966, de luxe, 27,000 milles, bons pneus. $850. 336-3429.

IL NE RESTE QU'UN JOUR
pour participer
au tirage spécial
chez Barnabé
où vous échangez
une auto 1968 pour une 1969
contre $1.00

Pour plus de renseignements
signalez 744-6401
Barnabé MOTORS LTD. MONTREAL
925, boul. LAURENTIEN, Saint-Laurent

VOLKSWAGEN 1964 1500 squareback, carrosserie et mécanisme comme neufs dedans dehors, radio, très raisonnable, 277-5177.

VOLKSWAGEN 1961 moteur en bonne condition. 388-1966.

VOLVO 1962, PV 544, B16, pour pièces propres, 663-8969.

VOLVO, station wagon, 1967, superbe condition, vente privée, cause transfer, M. Hemmings; 737-1196, lundi au vendredi, 3 à 5.

VOLVO 544, 1964, mécanisme parfait état, $350, après 5 heures. 636-2543. Particulier.

VOLVO 1965, modèle 544, parfaite condition, $850. Particulier, 389-5614.

VOLVO Canadienne, 1966, S122, 42,000 milles, bonne condition, $1,400. 679-6409.

VOLVO modèle 544, 1966, parfait état, 387-3964, 666-6465.

VOLVO 1965, sedan, modèle B-18, canadien, équipée, 728-3635.


a votre service
depuis plus de 15 ans
Andre Radio
TAPE CITE
présente avec fierté
CITATION
magnétophone stéréo pour auto
Passez la barrière du son au volant de votre voiture . . . Avec CITATION au bout des doigts . . . vous avez tout un monde de musique à votre portée.
TAPE CITE
Une division d'ANDRE RADIO
7855, rue ST-HUBERT (entre Jarry et Villeray)
Téléphone 276-2684
Stationnement gratuit sur notre terrain



téléphoto AP

Ne passez pas sur le gazon

Il y a de quoi s'enfuir quand vous voyez passer sur votre gazon un animal de l'envergure de cet orignal qui s'adonne à la course de fond. L'animal avait semé une horde de chasseurs à ses trousses en traversant au pas de course un quartier résidentiel de Moorhead, au Minnesota, et a réussi à se réfugier à la campagne. Son compagnon n'a pas eu cette veine : des chasseurs ont pu mettre fin à sa course et à ses jours avant qu'il n'ait pu franchir les limites de Moorhead.

Place à la co-responsabilité

L'évêque de Hull réduit les pouvoirs des curés

par Jean-Paul de Lagrave

Une décision, qui fera époque au sein de l'Eglise canadienne, a été prise par l'évêque de Hull, Mgr Paul-Emile Charbonneau.

L'unité pastorale devient la zone, c'est-à-dire que les prêtres d'un groupement de paroisses sont tous solidaires de l'enseignement de l'Evangile.

Les conséquences de cette mesure seront la diminution des pouvoirs du curé traditionnel et l'établissement d'une co-responsabilité entre les membres du collège des prêtres d'un diocèse.

"La paroisse demeure le lieu du culte et de l'administration", a précisé hier Mgr Charbonneau, au cours d'une interview téléphonique. "Mais l'ensemble des prêtres dans la zone deviendra totalement responsable du ministère sacerdotal."

L'amélioration des structures a été envisagée pour faciliter l'évangélisation de la population. Depuis la création du diocèse de Hull, il y a six ans, le nombre de prêtres a diminué de 21 pour cent alors que les fidèles sont davantage nombreux. On compte actuellement 96 membres du clergé et 130,000 laïcs.

"Face à cette situation, de dire Mgr Charbonneau, j'ai prié mes prêtres de m'aider à trouver une nouvelle ligne de pastorale pour l'avenir. Nous avons convenu qu'il est de plus en plus nécessaire de travailler en équipe."

Réunis en assemblee, la majorité des prêtres (86) ont étudié, la semaine dernière, des formules de pastorales. Tous en sont venus à la conclusion, ainsi que l'évêque, que la zone devait primer.

Jusqu'ici, le cure évangélisait au niveau de la paroisse. Il pouvait rencontrer les prêtres des environs pour discuter de ses problèmes. Mais jamais un autre curé ne pouvait intervenir dans la marche de sa paroisse. A l'avenir, dans une même zone, les orientations et les responsabilités seront communes à tous les prêtres.

"Ce n'est pas l'abolition des curés", de dire l'évêque de Hull. "Il y aura toujours des responsables." A partir des nominations de l'automne ou de la fin de l'été, les prêtres prendront la direction d'un secteur ou d'une partie des tâches tout en demeurant solidaires de l'oeuvre commune.

Les zones, prévoit-on, seront éventuellement changées. Ce sont pour le moment : Ile de Hull, Wrightville, Aylmer-Des Chênes, Gatineau, Buckingham, Saint-André-Avelin et un secteur spécial groupant huit paroisses anglophones.

Les Jeunes volontaires de la coopération et le droit de l'homme à l'éducation bilingue

par Nicole BEAUCHAMP
(envoyée spéciale)

SAINTE-AGATHE-DES-MONTS — La Fédération mondiale des villes jumelées procédait hier, au théâtre de la Sablière de Sainte-Agathe-des-Monts, à l'ouverture officielle du septième Rassemblement international des jeunes volontaires de la coopération qui avait pour thèmes "le bilinguisme à travers le monde" et "le droit de l'homme à l'éducation bilingue".

Pour cette première en continent américain et dans la province de Québec, aucun représentant du gouvernement québécois n'assistait à cette manifestation.

S'adressant aux délégués, M. Robert Stanbury, secrétaire parlementaire du secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, a en effet précisé: "Le thème de l'éducation bilingue que vous avez discuté cette semaine en est un d'importance, et votre considération ajoutera beaucoup de signification à ce que plusieurs d'entre nous, au Canada, considèrent comme une question vitale. Vous n'ignorez pas que le Canada est un pays fédéral et que l'éducation est une responsabilité qui incombe aux provinces J'espère que mes paroles ne seront pas interprétées comme une ingérance dans la politique du Québec."

Pour sa part, M. Robert Genest, délégué général adjoint du FMVJ, après avoir brièvement esquissé un historique des contacts de l'organisme avec la Fédération canadienne des maires et des municipalités, a déclaré: "Et à ceux qui feignant de s'étonner de l'audace que nous aurions de discuter du bilinguisme en terre québécoise, je dis que notre fédération ayant un statut auprès de l'ONU et de l'UNESCO nous fait un devoir de participer activement à la préparation de l'Année internationale de l'Education retenue pour 1970.

"Je tiens à souligner que, aujourd'hui pas plus qu'hier, a-t-il poursuivi, nous ne pensons nous immiscer de quelque façon que ce soit dans les affaires politiques du Canada, ni paraître prendre parti pour telle ou telle thèse. Nous remercions les autorités gouvernementales, fédérales et provinciales, de l'avoir bien compris ainsi."

Par ailleurs, le maire de Hull, président pour l'Amérique de la FMVJ (à qui revient l'initiative de la tenue du congrès à Sainte-Agathe), M. Marcel D'Amour, a affirmé dans son discours que "le thème de ce rassemblement vient à point parce que c'est ce qui est en train de se réaliser dans notre pays bilingue."

L'allocution de M. Stanbury

Le secrétaire parlementaire relia par la suite dans son allocution le thème du rassemblement avec les sujets d'actualités tels que le bill des langues officielles et l'accord culturel survenu entre le Québec et l'Ontario.

Parlant de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, M. Stanbury n'a pas caché que certaines opinions ne lui étaient pas favorables. Mais il s'est dit convaincu que la réaction générale se prononçait en sa faveur. "Le bilinguisme, a-t-il ajouté, s'est implanté ici pour y demeurer."

En ce qui concerne l'éducation, le bilinguisme signifierait "deux choses séparées mais reliées entre elles": les parents devraient être capables d'éduquer leurs enfants en anglais ou en français; on devrait donner aux enfants l'occasion d'apprendre une langue seconde officielle.

Sur ce point, M. Stanbury a étayé ses dires en commentant ainsi l'accord culturel entre le Québec et l'Ontario: "L'accord signé récemment entre le Québec et l'Ontario, a-t-il conclu, est, à mon point de vue, un pas important vers un tel développement dans les deux provinces.

"Nous espérons que les autres provinces désirent amorcer un mouvement dans la même direction et que, dans un avenir rapproché, l'éducation dans les deux langues officielles soit dispensée à travers tout le Canada."

42,000 employés d'hôpitaux réclament un médiateur

La Fédération nationale des services, qui regroupe quelque 42,000 employés d'hôpitaux du Québec, a demandé hier au gouvernement de nommer un médiateur pour régler le différend qui l'oppose à la partie patronale.

Les employés d'hôpitaux, affiliés à la Confédération des syndicats nationaux, pourraient ainsi, selon la loi, se mettre en grève dans soixante jours, soit le 14 septembre prochain.

Les négociations se poursuivent depuis 13 mois entre les comités de négociations patronal et syndical en vue de la signature d'une convention collective à la grandeur du Québec.

Les grandes questions en litige: la sécurité d'emploi, les salaires, le recyclage et l'évaluation des fonctions n'ont pas encore été réglées.

Dans la demande de la fédération, le président, M. Norbert Rodrigue rappelle "la rigidité et le manque de compréhension" des employeurs qui, en 1966, ont obligé le gouvernement à "prendre des mesures extraordinaires" pour amener la conclusion d'une entente.

La convention collective, signée en 1966 après la médiation de M. Yves Pratte, est échue depuis le 30 juin 1968. Les comités de négociations se sont rencontrés 90 fois environ, mais n'ont discuté que 15 clauses de la nouvelle convention.

Par ailleurs, selon M. Raymond Sicard, conseiller et administrateur de l'Association professionnelle des technologistes médicaux du Québec, un recours à la grève par les employés d'hôpitaux "n'affecterait aucunement les laboratoires des institutions où l'Association est accréditée."

Il souligne que tous les technologistes et les techniciens de laboratoires, affiliés à l'APTMQ, seront à leur poste pour assurer aux patients des hôpitaux et aux citoyens du Québec les services de laboratoire.

Bâtiment : le CDE veut que Québec sévisse

Le Centre des dirigeants d'entreprise dans un communiqué qu'il a rédigé à la suite du règlement du conflit dans le bâtiment et dans lequel il condamne particulièrement l'attitude de certains dirigeants de la CSN et leurs "excès verbaux" sur la violence, réclame du ministre de la Justice une intervention sévère.

"Le premier devoir d'une démocratie, écrit le directeur général, M. Jean Brunelle, est de faire respecter ses propres institutions contre ceux qui abusent de la liberté".

"Mais le recours aux lois, dans les circonstances, ne peut que répondre à une situation d'urgence; il n'apporte pas de solution à un problème plus profond: celui de l'orientation des politiques du Québec. L'incertitude en ce domaine, est une cause sérieuse d'inquiétude pour toute la population et peut servir d'excuse à des excès par ailleurs injustifiables. Même si une bonne part de cette incertitude est irréductible à court terme, l'état et les partis eux-mêmes ont le devoir de proposer des options identifiables.

M. Brunelle trace un programme en cinq points:

— projection des objectifs économiques et sociaux précis, en faisant valoir la priorité actuelle de l'économique;
— que la population soit conviée à participer activement, par un travail ardu, à la poursuite de ces objectifs;
— les corps intermédiaires peuvent être des instruments précieux de collaboration;
— inciter le syndicalisme à jouer un rôle positif dans le développement économique;
— mettre résolument à l'oeuvre les organismes de planification (organismes... "qui piétinent depuis trop longtemps").

Le communiqué ajoute: "Devant les perturbations qui se multiplient, des voix de plus en plus nombreuses parlent d'un gouvernement fort. L'ordre n'est pas incompatible avec la démocratie. Le gouvernement actuel peut encore le démontrer s'il sait manifester l'unité de pensée et d'action, la fermeté et l'objectivité que réclament les circonstances".

Difficultés à la CSN

M. Brunelle soutient que "nul ne peut affirmer que la CSN est directement responsable des explosions qui ont saccagé plusieurs établissements, ces derniers jours. Cependant les excès verbaux auxquels se sont livrés trop souvent certains de ses dirigeants constituaient autant d'invitations à la violence. Les efforts qu'elle a faits pour maintenir la grève à Québec, puis pour l'étendre à d'autres régions de la province, étaient déjà des actes de violence".

M. Brunelle rappelle les paroles d'un porte-parole de la CSN (sans le nommer, il rappelle les propos de M. Michel Chartrand), qui "a trouvé bon de proférer à la suite des récents attentats: "Les ouvriers ont été bien patients".

Selon lui, cela est attribuable à des "difficultés internes graves" que traverse la CSN.

Deux hommes sur la Lune: une victoire pour l'humanité

par Jean-Paul DAZE

Demain matin, à moins d'imprévu, trois hommes quitteront la Terre, et lorsqu'ils reviendront dans huit jours, deux d'entre eux, si tout se déroule selon le plan de vol, auront marché sur la Lune.

Ces premiers pas de l'Homme sur un autre corps céleste de notre système solaire sera une grande victoire pour toute l'humanité. Ils marqueront le début d'une ère nouvelle remplie de promesses pour les habitants même de la Terre. En effet, une technologie assez avancée pour réaliser cet exploit ne peut avoir que des effets bénéfiques pour l'Homme si ce dernier consacre tous ses efforts à des oeuvres pacifiques.

Il est évidemment trop tôt pour prévoir ce que réserve cette ère nouvelle, bien qu'on puisse facilement imaginer que chaque étape dans la conquête de l'Univers apportera à l'humanité des connaissances qu'il est impossible d'obtenir depuis la Terre.

Bien que personne aujourd'hui ne conteste l'utilité des satellites de météorologie et de communication, par exemple, nombreux sont ceux qui hésitent encore à s'emballer sans arrière-pensée pour la conquête humaine de l'Univers.

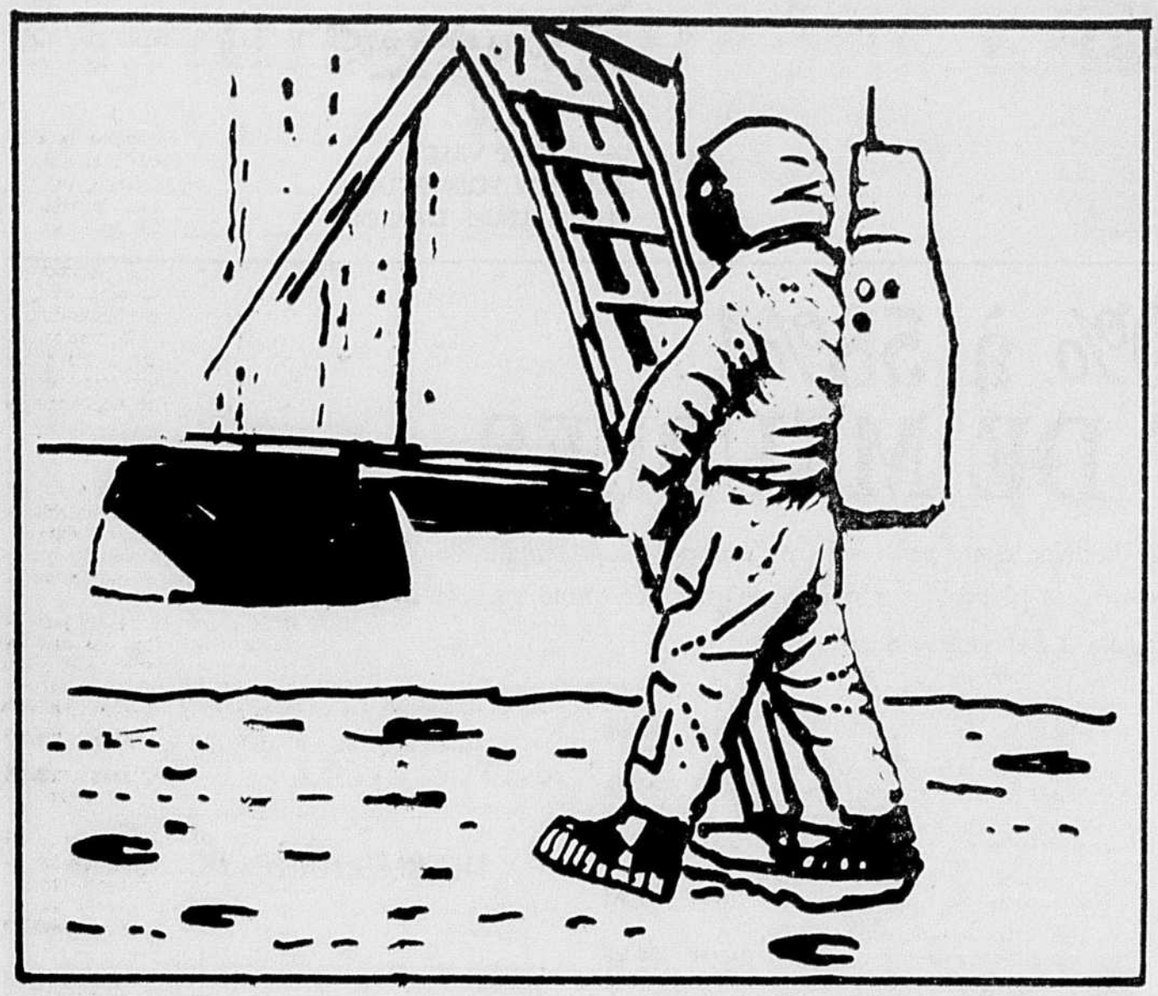
C'est évident qu'il reste encore beaucoup à faire sur notre planète même. Il n'y a que le tiers de l'humanité qui mange à sa faim, il existe des problèmes sociaux criants, il y a le bien-être général de toute la Terre à améliorer. Mais je ne vois pas comment une réduction des budgets octroyés à la conquête



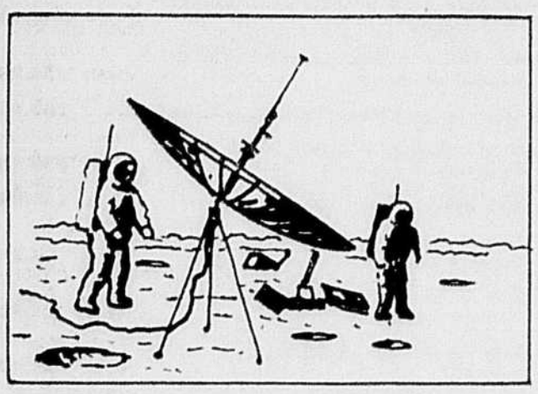
de l'espace pourra par elle-même apporter une solution à ces problèmes, surtout quand on considère les "dépenses négatives" consacrées aux armements. Il ne faut pas perdre de vue non plus que certains des problèmes terrestres n'ont pas encore de solution parce qu'ils existent dans le coeur même des Hommes (la ségrégation raciale, et pas seulement aux Etats-Unis, est un exemple frappant), ou qu'ils sont provoqués par des affrontements idéologiques.

Certains ne voient pas l'utilité de cette conquête humaine de l'espace. Ils réagissent exactement comme ceux qui, au cours des cent dernières années, ont ridiculisé les bateaux à vapeur, l'électricité, l'automobile et l'avion.

Faire oeuvre de pionnier ne réussit jamais à faire l'unanimité. La conquête humaine de la Lune est une de ces oeuvres de pionniers. En plus de marquer le début d'une ère au cours de laquelle les Hommes en apprendront davantage sur l'origine du monde, qu'apportera la conquête de la Lune ? L'avenir prochain nous le dira.



Premiers pas d'un homme sur la Lune



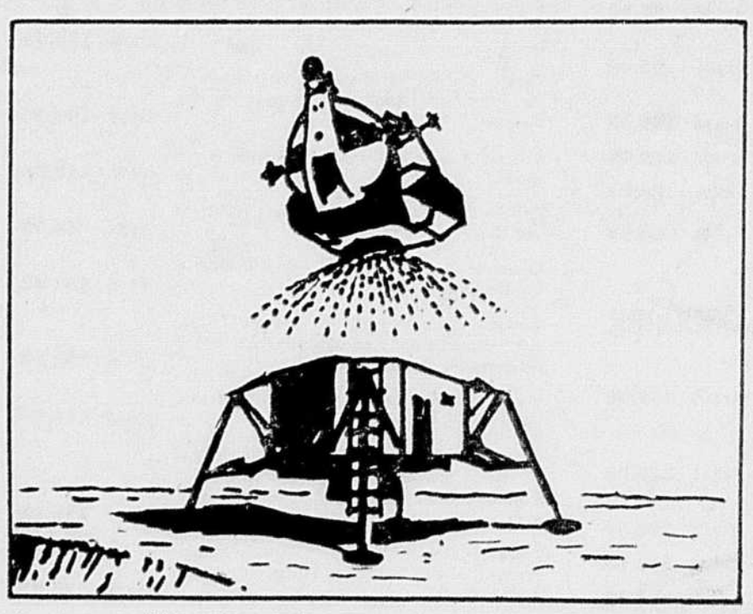
Mise en place d'une antenne (ci-dessus)



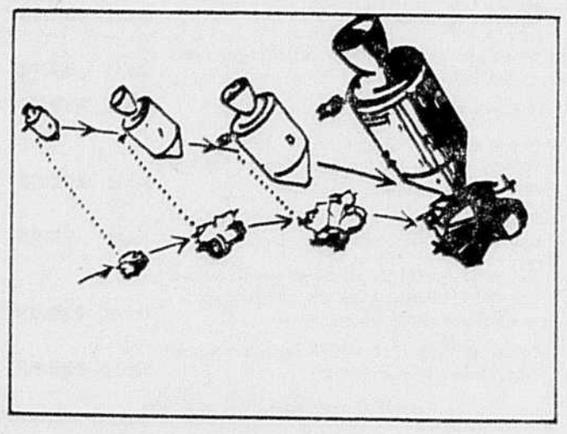
Montage d'une caméra de TV (ci-contre)



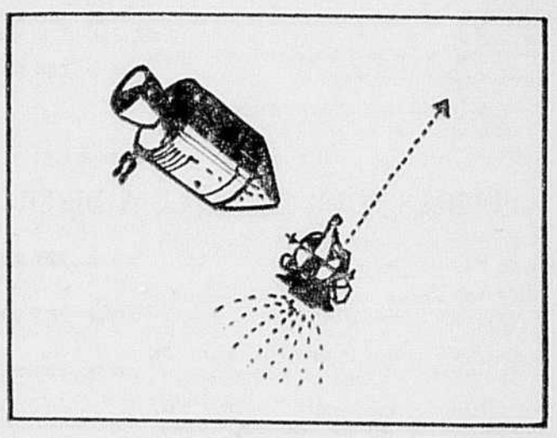
Mise en place d'un sismographe



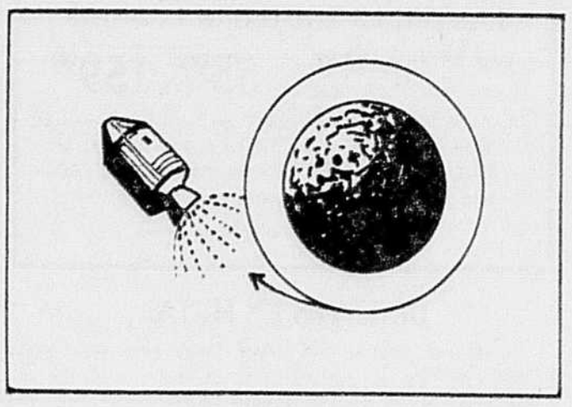
Armstrong et Aldrin quittent la Lune



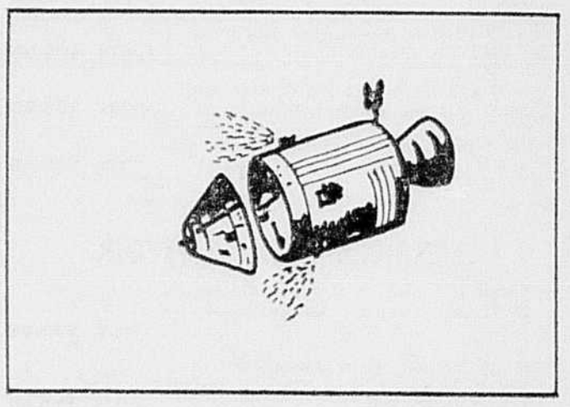
Manoeuvres de rendez-vous et d'arrimage



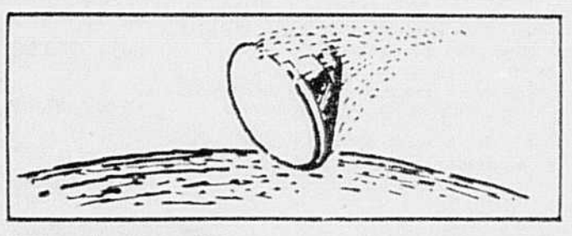
"Apollo-11" se débarrasse du "LEM"



Insertion sur trajectoire terrestre



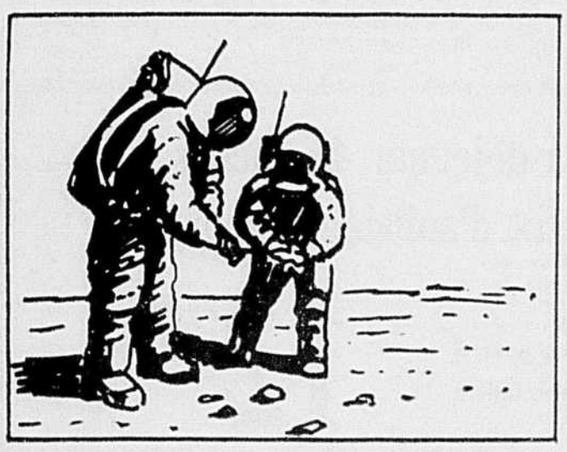
La cabine se sépare du module



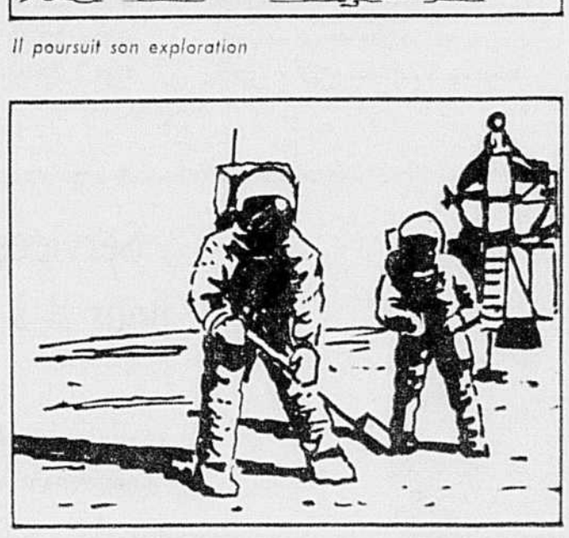
Rentrée dans l'atmosphère



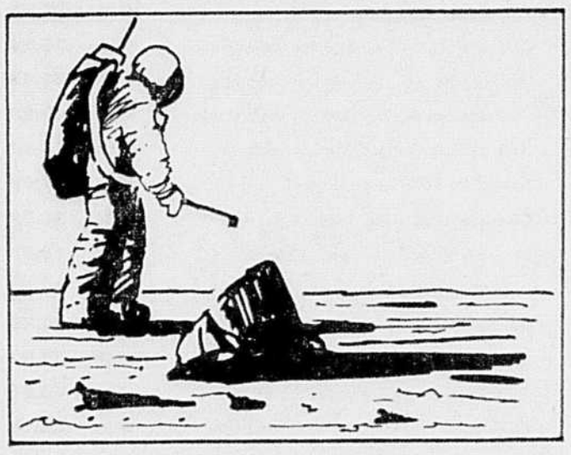
Amerrissage



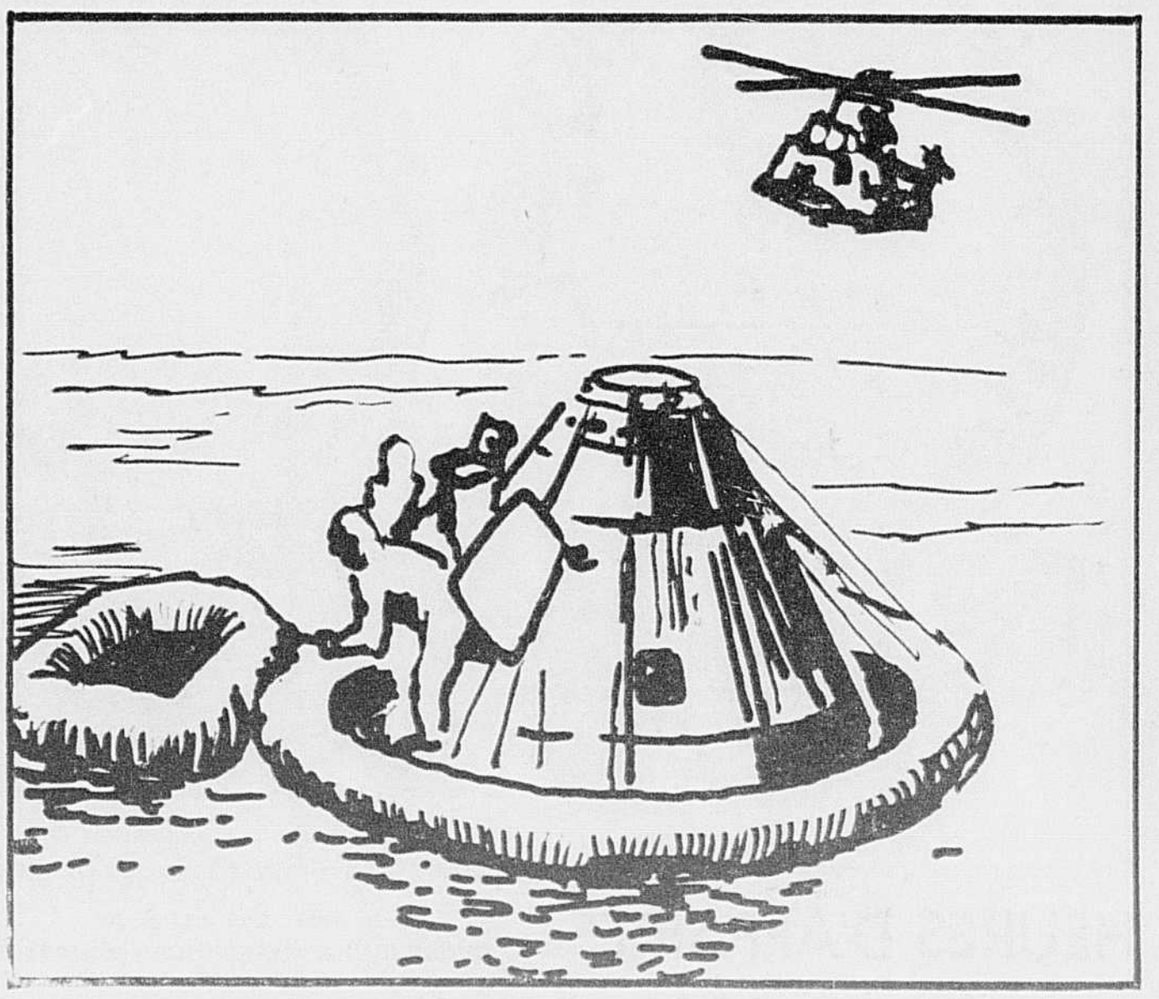
Armstrong ramasse des cailloux



Armstrong photographie les alentours



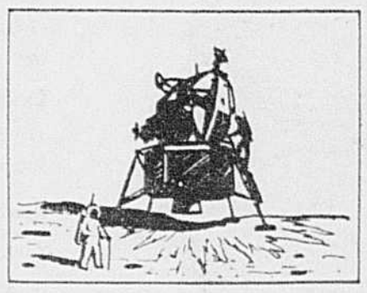
Il poursuit son exploration



Récupération

Les échantillons sont numérotés

Aldrin complète le ramassage



Retour du "LEM"

APOLLO-11

SUITE DE LA PAGE 36

paration à leur retour dans le navire "Apollo". Ils repassent par le tunnel de jonction et rejoignent Collins.

9h.25 p.m.: le palier de remontée du "LEM" est détaché du module de commandement et est abandonné sur orbitre lunaire.

11h.57 p.m.: le moteur principal du module de service est mis à feu pour arracher la cabine "Apollo" à l'attraction de la Lune et lancer le navire spatial en direction de la Terre. Cette manoeuvre a lieu derrière la face cachée de la Lune.

MARDI, le 22 juillet.

2h.02 a.m.: les trois astronautes prennent un repos de 10 heures.

12h.32 p.m.: le centre de contrôle réveille l'équipage.

2h.59 p.m.: cinquième correction de trajectoire, la première depuis le début du voyage de retour vers la Terre.

8h.02 p.m.: émission de télévision: images en couleurs de la Lune et de la Terre.

MERCREDI, le 23 juillet.

1h.32 a.m.: début d'une période de 10 heures de repos.

11h.32 a.m.: Armstrong, Aldrin et Collins se font réveiller par les contrôleurs de vol.

1h.37 p.m.: sixième correction de trajectoire.

6h.02 p.m.: dernière émission de télévision depuis la cabine "Apollo-11". Images en couleurs de la Terre qui se rapproche.

10h.32 p.m.: début d'une période de repos de sept heures.

JEUDI, le 24 juillet.

6h.32 a.m.: l'équipage se fait réveiller tôt pour qu'il se prépare à la rentrée dans l'atmosphère terrestre.

9h.37 a.m.: dernière correction de trajectoire afin de placer la cabine spatiale en bonne position pour pénétrer dans l'étroit corridor qui lui est réservé pour arriver sans danger mortel dans l'atmosphère de la Terre. "Apollo-11", à ce moment, est à 29,000 milles du site de l'amerrissage.

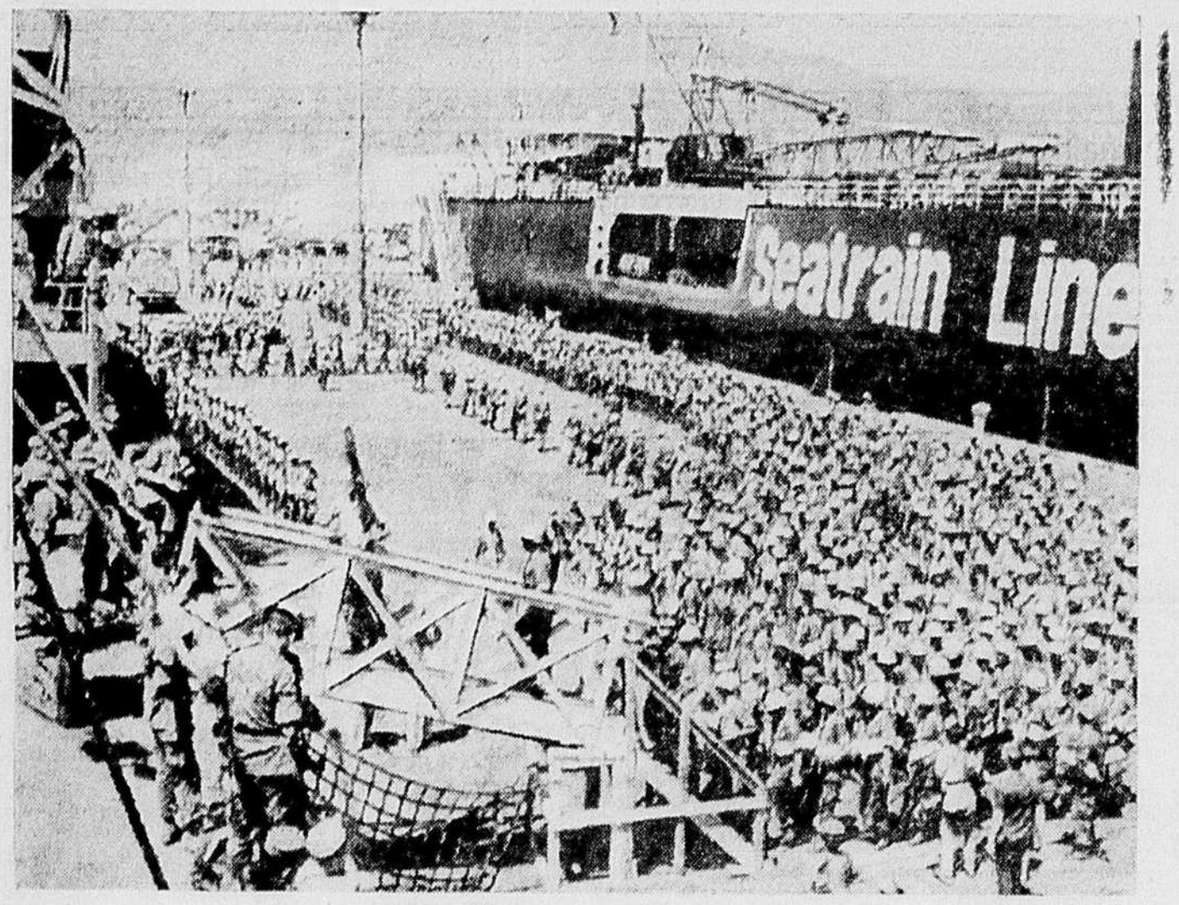
12h.20 p.m.: la cabine se sépare du module de service qui contient le propulseur principal, et elle entreprend sa descente vertigineuse vers le Pacifique.

1h.51 p.m.: amerrissage au sud-ouest d'Hawaii, et début d'une période d'isolement qui se terminera le 12 août à Houston.

INFORMATIONS ÉTRANGÈRES

CAHIER No 4 / PAGES 39-52 **la presse** ANNONCES CLASSEES / DECES

MONTREAL, MARDI 15 JUILLET 1969 — 85e ANNEE — No 162



Téléphoto UPI

Retrait du 1er contingent de "marines"

Des membres du 9e régiment de "marines" s'embarquent à bord du transport de troupes "USS Paul Revere" à Danang. Ces hommes, qui sont dirigés sur Okinawa, forment le premier contingent de fusiliers marins qui soit retiré du Sud-Vietnam.

Les forces du Salvador ont quitté le Honduras

TEGUCIGALPA (AFP, PA, UPI) — Les forces du Salvador qui ont envahi, hier, le Honduras, ont été arrêtées par les troupes honduriennes à trois milles de la frontière.

Celles-ci avaient, en effet, reculé jusqu'à cette distance pour suivre les recommandations de la commission centre-américaine. Les Salvadoriens avaient franchi la frontière en plusieurs points.

Le Honduras, par ailleurs, a accusé le Salvador d'avoir bombardé neuf villages honduriens, en plus d'avoir envahi le pays. Un avion a survolé l'aéroport de Toncontin, aux portes mêmes de Tegucigalpa, et a lâché des bombes qui sont tombées à quelque 300 pieds des pistes sans en endommager aucune. On ne signale aucune victime. L'avion a été abattu quelques instants après par l'aviation hondurienne.

Aucune mesure de représailles n'a été prise par l'armée du Honduras qui a été surprise par l'attaque d'autant plus inattendue que la commission de médiation constituée par les gouvernements des pays voisins du Guatemala, de Costa-Rica et du Nicaragua travaillait à chercher une solution pacifique au conflit.

Le président Osvaldo Lopez, du Honduras, a passé la nuit à conférer avec ses conseillers et ses chefs militaires et on s'attendait à ce qu'il fasse connaître au cours de la journée les mesures qu'entend prendre son gouvernement.

Entre-temps, à Tegucigalpa, les événements sont suivis avec sérénité et un véritable courant d'union nationale s'est immédiatement créé devant l'invasion du pays. Tous les secteurs politiques, y compris l'opposition, ont apporté au gouvernement leur solidarité et leur appui.

Les comités de défense civile, qui fonctionnent déjà depuis quelques jours, ont organisé des patrouilles de sécurité et adopté toute une série de mesures d'ordre sanitaire avec la collaboration de médecins et d'infirmières volontaires.

Tegucigalpa, cette nuit, a été plongée dans un black-out total pour éviter toute possibilité d'attaque aérienne. Le courant électrique a été en partie coupé et les stations de radio ont dû suspendre leurs émissions dès le début de la soirée.

La crise qui subsiste depuis près de deux semaines et qui avait débuté à l'occasion d'un match de soccer s'est donc aggravée et le Conseil de l'Organisation des Etats américains, pendant ce temps, s'est transformé en un organisme consultatif provisoire pour entendre, le plus tôt possible, les détails du conflit et tenter de le résoudre pacifiquement.

Aussitôt formé, cet organisme a adopté une résolution pour désigner une commission composée de sept pays membres pour étudier sur place la crise entre le Salvador et le Honduras. Ces pays sont: l'Argentine, Costa-Rica, le Guatemala, l'Equateur, les USA, le Nicaragua et la République dominicaine.

Trois de ces pays, Costa-Rica, le Guatemala et le Nicaragua, déploient déjà, depuis le 4 juillet, des efforts de médiation qui sont appelés à se poursuivre.

A Washington, le président Nixon suit avec inquiétude ces hostilités et se fait informer de la situation au fur et à mesure qu'elle se développe. Le conflit menace, entre autres, d'annihiler la réalisation la plus positive de l'Alliance pour le progrès: le Marché commun centre-américain.

Le conflit était depuis longtemps à l'état latent à cause de l'imprécision de la frontière commune. Son aggravation subite peut être considérée comme résultant de la réforme agraire entreprise par le Honduras en conformité avec les exigences de l'Alliance pour le progrès.

Durant les années qui ont précédé cette réforme, les vastes territoires non exploités du Honduras ont servi de refuge à des milliers de familles salvadoriennes qui avaient abandonné leur pays plus petit et surpeuplé. Cette "occupation" était tolérée par le Honduras. La réforme agraire est venue bouleverser cet état de choses.



Des "marines" quittent le Vietnam

Cao Ky dénonce les politiciens américains et déclare qu'il faut continuer la guerre

d'après Reuter, AFP, UPI, PA

Le vice-président Nguyen Cao Ky du Sud-Vietnam a critiqué sévèrement les Etats-Unis et des politiciens américains, aujourd'hui, et il a dit qu'il n'y a pas lieu de prolonger indéfiniment les négociations de Paris, ne voyant rien d'autre à faire, pour le moment, que de continuer la guerre.

S'en prenant, sans les nommer, à des politiciens américains, Cao Ky a dit: "Leur argent ne me fara pas plier l'échine, à moi et à mon peuple. Leur argent ne me fait pas peur, à moi et à mon peuple. Si nous avons peur du colonialisme, nous ne méritons pas de demeurer au pouvoir. Nous devrions démissionner."

Le vice-président prenait la parole devant les officiers cadets du Collège de défense nationale à Saigon. Ponctuant ses paroles de coups de poings sur la table, Cao Ky a dit: "Je n'accepte pas les vues d'un certain nombre de politiciens américains qui, pour conserver le pouvoir, seraient prêts à vendre à vil prix mon pays aux communistes. Je sais qu'après mon discours, certaines personnes vont tenir des réunions pour m'attaquer et me traiter de belliciste."

Parlant des négociations de Paris, le vice-président a dit que le gouvernement sud-vietnamien ne fera plus une seule concession à la conférence. "Chaque concession que nous faisons provoque un nouveau durcissement de la part des communistes" qui veulent prolonger les négociations pour exploiter l'opinion américaine, a-t-il affirmé, car ils savent, a-t-il ajouté, que l'année prochaine les Etats-Unis devront faire face à des élections sénatoriales et que dans deux ans commencera le processus des élections présidentielles américaines.

"Nous avons toujours estimé à sa juste valeur l'aide américaine, mais nous ne pouvons pas accepter l'attitude de certains politiciens qui considèrent que cette aide leur donne le droit de nous commander et de nous dicter leurs décisions politiques, a précisé le général.

S'il n'y a pas de progrès à Paris, a-t-il poursuivi, c'est que "les communistes se retranchent après chacune de nos propositions derrière leurs deux revendications: retrait unilatéral et inconditionnel des forces alliées du Vietnam et formation d'un gouvernement de coalition".

Durant ce temps, à Washington des sénateurs républicains faisaient front commun pour endosser la politique du président Nixon et accuser les dissidents de prolonger le conflit en formulant des critiques peu constructives qui incitent le Nord-Vietnam à croire qu'il est possible d'attendre encore plus de concessions de la part des Etats-Unis.

Le commandement américain a retiré, aujourd'hui, 1,080 GIs des opérations ce qui porte à 5,000 le nombre de soldats retirés jusqu'ici du Sud-Vietnam. (On sait que le président Nixon a annoncé un retrait de 25,000.)

On continue à noter une accalmie dans les opérations. Hier, 35 roquettes ont été lancées en quatre volées depuis la zone démilitarisée. Le commandement américain annonce, par ailleurs, la perte de quatre hélicoptères, deux aux mains de la DCA, et les deux autres à la suite d'une collision qui a coûté la vie à quatre Américains et deux Sud-Vietnamiens. L'accident s'est produit à 34 milles au nord de Saigon. Enfin, cinq vagues de B-52 ont pilonné les abords de Tay Ninh où, craint-on, une nouvelle offensive vietcong est en voie de préparation.

Irlande du Nord: le sabotage maintient la tension élevée

LONDONDERRY — (AFP, UPI, PC) — Quatre cocktails molotov ont éclaté aujourd'hui dans une rue de Londonderry que les forces de l'ordre venaient de faire évacuer par les manifestants. Cet incident qui n'a fait ni victimes ni dégâts, a cependant maintenu élevée la tension qui règne en Irlande du Nord entre catholiques et protestants.

Cette tension est telle que 1,500 soldats britanniques ont été dépêchés à Londonderry pour aider les forces locales à maintenir l'ordre. La police a annoncé qu'à la suite des émeutes de fin de semaine un homme de 70 ans, M. Francis McCloskey, est mort à l'hôpital et qu'une enquête avait été ouverte pour déterminer la cause exacte de son décès.

Les émeutes de fin de semaine ont fait des dizaines de blessés et causé des dégâts importants aux entreprises commerciales.

(Copie Z suit)

Dans un communiqué publié à l'issue d'une réunion extraordinaire, le gouvernement souligne qu'il "est absolument décidé à ce que l'Irlande du Nord ne soit pas rançonnée par les agissements d'éléments totalement irresponsables et antisociaux".

La décision, prise hier matin, de renforcer les effectifs des "formes spéciales", unités supplétives de police formés de volontaires et comprenant habituellement 10,000 hommes, a d'autre part été entérinée par le gouvernement du major James Chichester Clark.

Hier, le quartier catholique de Londonderry avait l'aspect d'un champ de bataille à l'issue des émeutes du week-end, du pillage, des incendies et des multiples combats qui se sont déroulés dans la rue.

La police, qui a dû ouvrir le feu au-dessus de la tête des manifestants dimanche soir, a précisé que 87 personnes avaient été blessées, y compris 45 policiers. Les dégâts causés aux véhicules renversés, aux magasins pillés et incendiés atteignent des centaines de milliers de dollars.

Ces actes de violence de caractère religieux perturbent l'Irlande du Nord depuis plusieurs mois. Les catholiques se plaignent d'être victimes de discrimination de la part de la majorité protestante. Ils soutiennent aussi que les "forces spéciales" sont dominées par des éléments protestants qui exercent une répression excessive contre les manifestants catholiques.

Brejnev remet sa visite en Roumanie

MOSCOU (AFP) — Le renvoi à une date indéterminée de la visite des dirigeants soviétiques à Bucarest est considéré à Moscou comme la première confirmation du mécontentement du Kremlin après l'annonce de la visite du président Richard Nixon en Roumanie, et comme la première sanction infligée par l'URSS à M. Nicolas Ceaucesco, président du Conseil d'Etat roumain.

La décision est révélée de source roumaine le jour même où, selon un accord provisoire datant du printemps, MM. Leonide Brejnev, Nicolas Podgorny et Alexis Kossyguine devaient arriver à Bucarest.

La décision du Kremlin, qui se traduit par une absence d'action, préfigurerait, selon des sources communistes, la politique que l'URSS pourrait avoir décidé d'adopter au cours des mois à venir à l'égard de la Roumanie: une série d'attitudes "par omission", visant à replonger la direction roumaine dans cet état d'incertitude et de malaise qu'elle connut déjà une première fois dans les mois qui suivirent l'intervention en Tchécoslovaquie.

On imagine malaisément, dans les milieux communistes de Moscou, où l'on suit attentivement cette affaire, comment cette tactique pourrait conduire à d'autres solutions qu'une remise au pas de la Roumanie, consciente ou imposée.

Le sort du programme "Sauvegarde" est dans la balance après la volte-face du sénateur Prouty

WASHINGTON (AFP) — Le sort du programme "Sauvegarde" de fusées anti-missiles est une nouvelle fois dans la balance à la suite de l'appui accordé hier par le sénateur républicain du Vermont, Winston Prouty, au plan soumis au Congrès par le gouvernement.

Contrairement à toutes les prévisions, le sénateur Prouty, l'un des deux derniers indécis, est venu apporter son soutien à la demande de crédits déposée par le président Richard Nixon, tout en se réservant de "revenir en arrière" si, à un moment quelconque à l'avenir, il éprouve des doutes sur l'efficacité du système ou si les crédits nécessaires à son implantation sont trop élevés.

La prise de position de M. Prouty laisse les adversaires du programme à 50 voix et donne 49 voix à ses partisans. Seul, le sénateur républicain John Williams, du Delaware, n'a pas, jusqu'à présent, fait connaître où vont ses préférences. Si M. Williams se rallie au programme gouvernemental, la voix du vice-président des Etats-Unis, M. Spiro Agnew, en tant que président permanent du Sénat, devra départager les deux camps.

L'impression générale, cependant, est que, pour éviter que le gouvernement ne remporte dans un tel cas, un succès médiocre, un effort sera tenté pour mettre au point une formule de compromis qui obtiendrait une majorité substantielle.

Parmi les diverses idées actuellement examinées dans les couloirs du Congrès, on pense que celle prévoyant l'installation d'un système de radars et d'ordinateurs sur les deux bases envisagées par le gouvernement, à l'exclusion de toute fusée balistique, pourrait être acceptable.

Cette formule aurait l'avantage de permettre la poursuite de la recherche technique encore nécessaire pour assurer l'efficacité du système, et de préparer les bases pour une installation rapide des armes elles-mêmes si cela devenait nécessaire.

En contrepartie, les adversaires du plan sauraient que la poursuite des études techniques permettrait de se rendre compte de l'efficacité du plan qu'ils mettent en doute, et laisserait ouverte la possibilité d'entamer des négociations avec l'URSS sur le contrôle des armes nucléaires.

La déclaration de M. Prouty a surpris la plupart des parlementaires qui pensaient que le sénateur du Vermont suivrait la voie tracée par son collègue de ce même Etat, M. Aiken qui, la semaine dernière, s'était prononcé contre l'implantation du système "Sauvegarde" mais en faveur d'une solution de compromis.

M. Williams garde pour lui le secret le plus total sur sa position.

Nixon ajoute à son voyage autour du monde une visite en Grande-Bretagne

WASHINGTON (UPI, PA, AFP) — Le président Richard Nixon vient de décider d'ajouter une escale à son prochain voyage autour du monde. Il s'arrêtera en effet en Grande-Bretagne, a annoncé hier la Maison Blanche.

Ce sera la deuxième rencontre entre le président Nixon et le premier ministre britannique Harold Wilson. La première avait eu lieu peu après l'investiture de M. Nixon en février lors de son voyage en Europe.

Les deux hommes s'entretiendront brièvement le 3 août, au cours d'une escale que le chef de l'exécutif américain fera en Angleterre, au retour à Washington de sa visite en Roumanie.

Le porte-parole de la Maison Blanche a précisé qu'il s'agira d'une escale très brève qui aura lieu sans doute dans une base aérienne située en territoire britannique. Il a ajouté que l'entretien entre les deux hommes d'Etat allait être "officieux" et que l'idée de cette rencontre avait été avancée par M. Wilson. Le président Nixon, a-t-il indiqué, a accepté cette suggestion en se félicitant d'avoir l'occasion de le rencontrer.

Interrogé sur l'éventualité d'une escale supplémentaire en France et d'une rencontre avec le président Georges Pompidou, le porte-parole de la Maison Blanche a affirmé que M. Nixon n'avait aucun projet à ce sujet actuellement.

L'escale du président des Etats-Unis en Grande-Bretagne, en un lieu qui n'a pas été précisé, constituera la dernière étape du tour du monde que le président entamera le 22 juillet au soir, lorsqu'il quittera Washington pour un voyage qui doit le mener dans cinq pays d'Asie, les Phillipines, l'Indonésie, la Thaïlande, l'Inde, le Pakistan et en Roumanie.

Moscou propose le stationnement de forces de l'ONU pendant cinq ans au Moyen-Orient

NATIONS-UNIES, N.Y. (AFP) — Le stationnement pendant cinq ans, de part et d'autre des frontières d'Israël et des pays arabes, de contingents de forces de l'ONU désignés par le Conseil de sécurité est prévu dans le dernier plan soviétique pour un règlement du conflit du Moyen-Orient.

Ce plan a été soumis aux Etats-Unis et aux autres membres de la concertation des grandes puissances après le rejet par le président Nasser des propositions américaines qui lui avaient été transmises le mois dernier par M. Andrei Gromyko. Il fait actuellement l'objet de discussions à Moscou, où M. Joseph Sisco, sous-secrétaire d'Etat pour les questions du Moyen-Orient, poursuit les conversations bilatérales entre les Etats-Unis et l'URSS après avoir fait étape à Londres et à Paris.

Le plan soviétique, qualifié par Washington de contre-proposition, comprendrait douze points. Outre les contingents de forces armées des Nations unies, il prévoit l'envoi d'observateurs de l'ONU pour contrôler l'évacuation des forces israéliennes des territoires arabes occupés. Cette évacuation devrait englober tous les territoires acquis pendant la guerre de juin 1967, et devrait s'effectuer par étapes échelonnées sur une durée de deux mois d'après un calendrier fixé d'avance.

L'évacuation commencerait après dépôt au Conseil de sécurité par Israël et les pays arabes d'une déclaration d'acceptation du règlement d'ensemble élaboré auparavant et négociée avec les parties par les bons offices de M. Gunnar Jarring, médiateur de l'ONU. Ce règlement serait définitif et engagerait les parties.

En déposant cette déclaration, les parties s'engageraient à revenir à un strict respect du cessez-le-feu. La fin de l'état de guerre entre Israël et ses voisins arabes, la reconnaissance mutuelle de la souveraineté de tous les Etats de la région, la liberté de navigation pour tous dans le détroit de Tiran et le canal de Suez interviendraient, selon le plan d'ensemble, après l'évacation des forces israéliennes.

Le plan soviétique prévoit que la bande de Gaza reviendrait sous occupation arabe, ce qui pourrait signifier la Jordanie autant que la RAU, et que des contingents de l'ONU seraient stationnés dans cette bande ainsi que dans le secteur de Sharm El-Cheik.

Les frontières "sûres et reconnues" qui figurent parmi les clauses de la résolution du 22 novembre 1967, base d'un règlement politique, sont définies par le plan soviétique comme celles qui existaient avant la "guerre de six jours". Moscou ne s'attend certainement pas à ce que les Etats-Unis acceptent une telle formule, et celle-ci n'est sans doute proposée que comme revendication maxima sujette à négociation.

M. Sisco s'est d'ailleurs longuement entretenu hier avec M. Gromyko à ce sujet et poursuit aujourd'hui et demain ses conversations avec les experts du Moyen-Orient des Affaires étrangères soviétiques.

On présume que M. Sisco reverra encore M. Gromyko avant son départ pour Washington, prévu pour le 17 juillet; d'une façon générale, on remarque que, de part et d'autre, on n'entend pas transformer ces entretiens en événement, mais il est toutefois possible qu'un communiqué conjoint soit publié dès qu'ils auront pris fin.

PLAISIR AQUATIQUE
BON PRIX MAINTENANT
LIVRAISON IMMEDIATE
Venez voir notre vaste choix de piscines en démonstration
SPECIAL CETTE SEMAINE



RONDES
10' x 30" rég.: $249 Spéc.: $197
12' x 36" rég.: $339 Spéc.: $238
15' x 48" rég.: $549 Spéc.: $368
18' x 48" rég.: $649 Spéc.: $479
24' x 48" rég.: $795 Spéc.: $595

TOUT EST INCLUS : SPECIAL DU JOUR OVALES 30' x 15' x 48" rég.: $1,400 Spéc.: $950

Gros filtre au sable — Ensemble d'entretien — Echelle — Balayeuse — Puise — Produits chimiques — Test Kit — Bain de pieds — Un jeu aquatique en prime.
N.B. Ces spéciaux ne sont valides que pour un certain nombre d'unités, nous nous réservons le privilège de canceller cette vente au moment opportun.

PISCINES OLYMPIA INC.
NORD
2245 boul. des Laurentides
Vimont Tél.: 663-4545
(Passez le pont Viau, tout droit à seulement 5 milles)
EST
13610 est, Sherbrooke
Pointe-aux-Trembles
Tél.: 642-7100

APPEL D'OFFRES

La Commission Scolaire Régionale du Saguenay recevra jusqu'à 15.30 heures le 7 août 1969, des offres sous enveloppes scellées pour l'achat d'ameublements pour l'Ecole Polyvalente Eugène Lapointe à Chicoutimi Nord.

1—Equipement pour le Service Entretien
J—Atelier de Reliure
L—Atelier d'Agriculture
O—Atelier de Couture pour dames

On est prié de ne demander que les sections qui peuvent intéresser un soumissionnaire.

Chaque soumissionnaire remettra son offre sur le formulaire préparé à cette fin par la Commission Scolaire Régionale auquel il faudra joindre un chèque de garantie ou un bon de garantie équivalant à au moins 5% du montant total de son offre. L'offre sera remise dans l'enveloppe identifiée et fournie à cette fin.

Les soumissionnaires pourront se procurer les cahiers des charges pour chacune des sections du projet à partir du 15 juillet 1969 en s'adressant à la réceptionniste, 35 est, rue Jacques-Cartier, Chicoutimi. (tél. 549-8210)

Les soumissions seront ouvertes en présence des intéressés le 7 août 1969 à 15.30 heures.

La Commission ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. De plus, elle se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie.

DONNE à Chicoutimi, le 11 juillet 1969.

Joseph Bonneau
Secrétaire-trésorier

C.E.G.E.P. DE SAINT-LAURENT
SAINT-LAURENT, QUEBEC
SOUMISSIONS
AVIS AUX ENTREPRENEURS

Le C.E.G.E.P. de Saint-Laurent demande des soumissions pour des travaux de transformations et aménagements de laboratoires.

Seuls les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec et sont intéressés à soumissionner devront communiquer avec les architectes GARAND et BROUILLET, 842, boul. Sainte-Croix, suite 2, ville Saint-Laurent, tél. 744-0923.

Les soumissionnaires devront accompagner leur soumission d'un chèque visé, tiré sur une banque à charte ou Caisse Populaire ou d'un cautionnement de soumission (valable pour 90 jours) représentant dix pour cent (10%) du montant global de la soumission et payable au propriétaire.

Les soumissions seront remises au bureau du C.E.G.E.P., Salle du conseil, au nom de Monsieur Claude Benjamin, secrétaire général, 625, boul. Sainte-Croix, Ville Saint-Laurent, le ou avant le 6 août 1969, à 15:00 heures, heure locale : heure et endroit de l'ouverture publique des soumissions.

Les entrepreneurs généraux pourront se procurer au bureau des architectes, à partir de 10:00 heures, mercredi le 16 juillet 1969, moyennant un dépôt de cent dollars ($100.00) en monnaie légale ou chèque visé, payable aux architectes, tous les documents nécessaires pour soumissionner. Ce dépôt sera retourné seulement sur réception dans les dix (10) jours qui suivront la date d'ouverture des soumissions des plans et cahiers des charges en bon état exempts de rature ou tout autre marque.

Les sous-traitants suivants devront tous remettre leurs soumission, au plus tard le 4 août 1969, à 15:00 heures, heure locale, au

Bureau des Soumissions
déposées de Montréal,
4970, place de la Savanne,
Montréal, Qué.
tél. 739-3681.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé ou d'un cautionnement de soumission (valable pour 90 jours) fait à l'ordre du C.E.G.E.P. de Saint-Laurent, représentant dix pour cent (10%) du montant de la soumission.

SPECIALITES
—peinture
—plomberie et chauffage
—électricité
—ventilation

Toute soumission non complétée conformément aux instructions aux soumissionnaires, ou qui ne serait pas accompagnée des documents requis dûment complétés ne sera pas considérée pour fins d'adjudication du contrat.

Le propriétaire ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune soumission.

Les soumissionnaires devront se conformer aux exigences de l'arrêté en Conseil No 2383, du Gouvernement du Québec, Saint-Laurent le 11 juillet 1969.

M. Claude Benjamin,
Secrétaire Général.

VILLE DE DOLLARD-DES-ORMEAUX
SOUMISSIONS

Des soumissions dans des enveloppes scellées portant l'inscription "SOUMISSION" et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à 16.30 heures le 25 juillet 1969 pour la construction d'égout domestique, d'égout de surface et d'aqueduc sur l'avenue Brunswick et la Montée des Sources.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par les ingénieurs-conseils, Lalonde, Girouard et Letendre. On obtiendra ces formules de même que les plans et Cahiers des Charges moyennant un dépôt de vingt-cinq ($25.00) dollars en s'adressant au bureau des ingénieurs-conseils, Lalonde, Girouard et Letendre, 8790 avenue du Parc, Montréal 354.

Ce montant sera remboursé à ceux qui auront soumissionné et retourné les documents dans les six (6) jours qui suivront la rentrée des soumissions. Ce dépôt sera également remis aux entrepreneurs qui ne soumissionneront pas, mais qui auront retourné les documents fournis avant le jour fixé pour la rentrée des soumissions.

Chaque soumission sera accompagnée d'un chèque visé tiré sur une banque canadienne à charte et payable à la Ville de Dollard-des-Ormeaux pour un montant au moins égal à 10% du montant total de la soumission.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues sans encourir aucune obligation ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Wm. J. Arthurs, ing.
Ingénieur de la Ville
4139 Montée des Sources
Dollard-des-Ormeaux

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
HIR-69-10088
pour 10 h. 30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 5 août 1969
Institut de Recherche de l'Hydro-Québec
Ste-Anne-de-Varennes
(Comté de Verchères)
CONCESSION POUR EXPLOITER UNE CAFETERIA

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h. 30 a.m. à 4 h. 45 p.m. à l'endroit suivant :

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, 128, Qué.
Canada

Un dépôt de CINQ MILLE DOLLARS ($5,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE - W. E. JOHNSON
Montréal, le 10 juillet 1969

Appel d'offres

Ministère de la Voirie

Projet 8242-69 — Revêtement en béton bitumineux des chemins 8e et 9e Rangs, dans les municipalités de Saint-Wenceslas, Saint-Sylvère et Saint-Léonard, comté de Nicolet. Longueur de 3.68 milles.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans les comtés d'Arthabaska, Bagot, Nicolet, Drummond, Richelieu, Saint-Hyacinthe et Yamaska.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $4,000.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 30 juillet 1969.

Projet 8243-69 — Revêtement en béton bitumineux d'une section du chemin Gentilly, dans la paroisse de Sainte-Marie-de-Blandford, comté de Nicolet. Longueur de 1.42 mille.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans les comtés d'Arthabaska, Bagot, Nicolet, Drummond, Richelieu, Sainte-Hyacinthe et Yamaska.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $1,500.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 30 juillet, 1969.

Projet 1225-69 — Revêtement en béton bitumineux d'une section de la route no 25-A, dans les paroisses de Notre-Dame-Auxiliatrice-de Buckland et Saint-Philémon, comté de Bellechasse. Longueur de 4.55 milles.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans les comtés de Bellechasse, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Rivière-du-Loup et Témiscouata.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $4,000.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 30 juillet, 1969.

Projet 0228-69 — Revêtement en béton bitumineux des chemins du Brûlé, Baie-des-Ouines et 5e Rang, dans les paroisses de Saint-Joseph-de-Maskinongé et Saint-Justin, comté de Maskinongé. Longueur de 4.73 milles.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans les comtés de Champlain, Laviolette, Maskinongé, Saint-Maurice et Trois-Rivières.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $4,500.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 30 juillet 1969.

Projet 0230-69 — Revêtement bitumineux des chemins Bas des Ambroises, Haut des Ambroises et route Grenier, dans la paroisse de Saint-Léon-le-Grand, comté de Maskinongé. Longueur de 3.19 milles.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans les comtés de Champlain, Laviolette, Maskinongé, Saint-Maurice et Trois-Rivières.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $3,500.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi, le 30 juillet, 1969.
Pour ces projets les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Le sous-ministre,
Eddy MONETTE, ing.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
PZO-69-10178
pour 10 h. 30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 29 juillet 1969
Zone Ouest
NETTOYAGE ET PEINTURE DE PYLONES D'ACIER DE DIVERSES LIGNES DE TRANSPORT D'ENERGIE DANS LES COMTES DE HULL ET GATINEAU

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h. 30 a.m. à 4 h. 45 p.m. à l'endroit suivant :

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de QUATRE MILLE DOLLARS ($4,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE - W. E. JOHNSON
Montréal, le 10 juillet 1969

naissances · décès · remerciements · in memoriam

Nécrologie

Honorable Juge François Caron

Est décédé à sa résidence d'été aux Cèdres, Aylmer, Québec, dimanche le 13 juillet 1969, à l'âge de 67 ans, l'Honorable Juge François Caron, Résidence de Montréal au no 3455 Côte-des-Neiges.

Né à Hull, il a pratiqué le droit dans cette ville au-delà de 20 ans. Il a été procureur de la couronne de 1939 à 1944 dans la ville de Hull.

Il était juge de la Cour supérieure, district judiciaire de Montréal, pendant les vingt dernières années. Il laisse son épouse (Florence McLellan), deux frères: MM. Bernard et André Caron, de Montréal, cinq soeurs: Mme Alexandre Dupont (Juliette), d'Ottawa, Mme Victor Lupien (Rosette), de Hull, Mme Lionel Robert (Anne-Marie), d'Ottawa, Mme Louis Roy (Jacqueline), de Hull, Mlle Raymonde Caron, de Hull. Sa belle-mère, Mme Donald McLellan, de la Nouvelle-Ecosse, plusieurs beaux-frères, belles-soeurs et plusieurs neveux et nièces.

La dépouille mortelle repose à la Maison Funéraire Racine, Robert Gauthier, 101 Notre-Dame, Hull. Les funérailles auront lieu le 16 juillet 1969. Le départ à 9.45 hres pour la liturgie des défunts à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 10 hres. Inhumation au cimetière Notre-Dame de Hull. —

Décès d'un éminent juriste de Montréal

Me Alexandre Gérin-Lajoie, c.r., premier titulaire du doctorat en droit octroyé en 1920 par la "nouvelle" Université de Montréal, est décédé hier à Montréal à l'âge de 76 ans.

Issu d'une famille de juristes, Me Gérin-Lajoie avait partagé sa carrière entre la pratique du droit et le professorat.

Admis à la pratique du droit en 1916, après des études à l'Université Laval de Montréal, il obtint une bourse Rhodes lui permettant d'aller se perfectionner pendant deux ans à l'université Oxford en droit et en économie politique.

Il fut pendant 40 ans conseiller juridique de la Banque canadienne nationale tout en vaquant à la pratique générale du droit.

Il a plaidé devant les cours de toutes juridictions et jusque devant la Cour suprême du Canada.

A l'Université de Montréal, il fut professeur de Législation commerciale et d'Histoire du droit.

Il laisse, outre son épouse, née Beaudry (Madeleine), ses fils: Pierre, Jean et Michel, sa fille, Marie, son gendre, M. Marcel Filion; son frère, Henri et sa soeur, Marie.

Accusé du meurtre de son père

Authur Price, 33 ans, a été inculpé, hier du meurtre de son père Charles, qu'il aurait tué, le 5 juillet dernier, en lui tirant 12 balles de revolver dans la tête.

Vendredi dernier, lors de l'enquête du coroner, il avait fait une "crise" en tentendant le verdict; il protestait contre la présence des journalistes.

Price subira son enquête préliminaire le 22 de ce mois-ci. Il n'a pas été question de cautionnement dans son cas.

ARPIN (Aurore) — A Tracy, le 14 juillet 1969, à l'âge de 68 ans est décédée Dame Aurore Leduc, épouse de M. Charles Arpin, propriétaire du Centre d'Achats à Sorel, demeurant à 3345, Chapais. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Gilbert Mandeville et Mineau
80, rue Charlotte, Sorel
pour se rendre à l'église Saint-Pierre de Sorel, où le service sera célébré à 10 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUTHILLIER (Paul-Emile) — A Montréal, le 13 juillet 1969 à l'âge de 66 ans est décédé M. Paul-Emile Bouthillier, fils de feu Noël Bouthillier et de feu Délima Brasseau, demeurant 4312, De Repentigny. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745 est, Crémazie
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Hubert, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Hubert, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRASSARD (Raoul) — A Montréal, le 13 juillet 1969, à l'âge de 51 ans, est décédé Raoul Brassard, ex-constable de Montréal, époux de Louisette Fortin, demeurant à St-Charles de Mandeville Cté Berthier. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.,
17, rue Laurier Est,
à 2 h, pour se rendre à l'église St-Charles de Mandeville, Cté Berthier où le service sera célébré à 4 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAMBERLAND (Thérèse) A Montréal, le 13 juillet 1969, à l'âge de 49 ans, est décédée Mme Thérèse Lavoie, épouse d'Emile Chamberland, demeurant à 229 Chambly. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Rajotte,
3635 rue Hochelaga,
pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-D'Arc, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MESSE ANNIVERSAIRE



M. Stanislas Archambault

A la mémoire de M. Stanislas Archambault décédé à sa résidence, 3720, rue Hochelaga. Déjà un an que tu nous as été ravi. Ton souvenir nous aide à supporter l'épreuve qu'a causée ton départ. Une messe anniversaire sera célébrée le 20 juillet à 10 h 30 a.m., en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc et le même jour, même heure en l'église St-Maurice, Bois-des-Filion, lieu de sa résidence d'été. Parents et amis sont invités à y assister sans autre invitation. —

NECROLOGIE



M. ELIE COUREY

M. Elie, de Ville Mont-Royal, fils de feu M. et Mme Camille Courey, est décédé à 56 ans à la suite d'une brève maladie à l'Institut de Cardiologie le 14 juillet 1969.

Elie Courey était né à Trois-Rivières, P.Q. Il avait fréquenté le Collège de Longueuil, le Mont-St-Louis puis l'Université McGill. Il avait d'ailleurs été nommé membre à vie du Mont-St-Louis, et était aussi président de Shebha United Aid Society of Canada.

Il était président de Camille Courey and Sons et avait été trésorier du Conseil des syndics de l'église orthodoxe St-Georges.

Au cours de son séjour au Liban de 1964 à 1966, il avait été décoré de l'Ordre des Trempliers de Jérusalem et créé Chevalier de St-Pierre de France. Il avait aussi été fait Commandeur de l'Ordre philanthropique de Belgique.

Lui survivent sa femme Violet Haddad et sa fille Sonja, son frère Halem et sa soeur Ailce.

La dépouille mortelle sera exposée au salon Urgel Bourgie du 745 boul. Crémazie est, les 14 et 15 juillet et le service funèbre aura lieu mercredi le 16 juillet à 2 h. de l'après-midi à l'église grecque orthodoxe St-Georges, 555 rue Jean-Talon est. Inhumation au cimetière du Mont-Royal. —

NECROLOGIE



M. GILLES LAROSE

Accidentellement, à Shannon, à l'âge de 19 ans est décédé M. Gilles Larose, étudiant en mécanique, attaché au 2e Bataillon du Royal 22e Régiment, fils de Aimé Larose et de Marjorie Sansfaçon.

Il laisse dans le deuil, ses grand-parents, Mme Joseph Sansfaçon, M. et Mme Wenceslas Larose, Mme Françoise Gamache, M. et Mme André Cloutier, M. et Mme Jean-Marie Sansfaçon. Le défunt était un ancien élève de l'école St-Paul de Varennes.

Les funérailles auront lieu mercredi le 16 juillet courant, des Salons Urgel Bourgie Ltée, 7384 St-Denis, pour se rendre à l'église St-Edouard où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière Champ d'Honneur à Pointe-Claire, lieu de l'inhumation. Parents et amis sont invités à y assister. —

CHICOINE (Gérard) — A Rigaud, le 12 juillet 1969 à l'âge de 53 ans, est décédé M. Gérard Chicoine, époux d'Adrienne Ouellet, manufacturier de portes et châssis. Les funérailles auront lieu mardi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry et Fils,
de Rigaud,
à 3 h. 45 pour se rendre à l'église paroissiale de Rigaud, où le service sera célébré à 4 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLEMENT (Albert) — A Montréal, le 14 juillet 1969, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Albert Clément, époux de feu Orpha Dion, demeurant à 7979, Berri. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée,
340 est, rue Jarry,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé mercredi à 1 h. p.m.

CUSSON (Evangélina) — A Montréal, le 14 juillet 1969, à l'âge de 61 ans, est décédée Evangéline Aubé, épouse de Marcel Cusson, mère de Bernard (Esther Frain). Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.,
25, rue Laurier est,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUREY (Elie) — A Montréal, le 14 juillet 1969, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Elie Courey, époux de Violette Haddad, père de Sonja, soeur de Kalem et Alice. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745, boulevard Crémazie est
à 1 h. 30 pour se rendre à l'église syrienne orthodoxe St-Georges, où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DE GONGRE (Emile) — A Pointe-St-Charles, le 12 juillet 1969 à l'âge de 77 ans est décédé M. Emile de Gongre, époux de feu Laura Desgroseillers, demeurant au 2418, rue Mullins. Il laisse dans le deuil ses quatres enfants: Mme Marcel D'Amour (Alice), Claire, Mme veuve Gérard de Gongre (Yvonne) et Amédé. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
1270, rue La Prairie,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Charles, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FILION (Gérard) — A Bois-des-Filion, le 13 juillet 1969, à l'âge de 47 ans, est décédé Gérard Filion, époux de Marguerite Taillon; demeurant à 687 boul. Chapleau, Bois-des-Filion. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. M. D. Cyr,
382, boul. Chapleau,
Bois-des-Filion,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Maurice de Bois-des-Filion, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNE (Jeannette) — Accidentellement, le 12 juillet 1969, à l'âge de 41 ans, est décédée Mme Lorenzo Gagné, née Jeannette Dufort, demeurant au 2612, rue Coleraine. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
L. Thériault inc.,
1270, rue La Prairie,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Charles de Montréal, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUDET (Bruno) — A Montréal, le 14 juillet 1969, à l'âge de 83 ans 6 mois, est décédé M. Bruno Gaudet, époux en 1ères noces de feu Elisabeth Théault et en 2èmes noces de feu Mélanie Lacroix. Père de Raymond et André. Il laisse dans le deuil sa belle-fille Marguerite Vien, et 1 fille Evelyne. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse,
angle 11e av. Rosemont,
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St-Justin, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Joseph-Norbert-Hector) — A Montréal, le 13 juillet 1969 à l'âge de 64 ans, est décédé Joseph-Norbert-Hector Gauthier. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198, rue Ontario est,
pour se rendre à l'église de la Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Pointe-Claire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GERIN-LAJOIE (Alexandre) — A Outremont, le 14 juillet 1969, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Alexandre Gérin-Lajoie, époux de Madeleine Beaudry, père de Pierre, Jean, Michel et Marie. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée.
5650, chemin Côte-des-Neiges
pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont, où le service sera célébré à 9.30 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GILLIARD (Jeanne) — A Montréal, le 12 juillet 1969 à l'âge de 82 ans est décédée Mme Jeanne Bripot, épouse en premières noces de feu Jean Putmans et en deuxièmes noces de feu Félix Gilliard. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, Jean-Talon
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Gabriel-Lallemand, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HARVEY (Edgard) — A Montréal, le 13 juillet 1969 à l'âge de 45 ans est décédé M. Edgard Harvey, époux de Fernande Merrette. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Grégoire-le-Grand, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HOGUE (Laurent) — A Montréal, le 12 juillet 1969 à l'âge de 59 ans est décédé M. Laurent Hogue, époux de feu Pauline Côté, demeurant 7811, Delorimier. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745 est, rue Crémazie
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Grégoire-Le Grand, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HOULE (Maria) — A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, le 13 juillet 1969 à l'âge de 90 ans est décédée Maria Roy, épouse de feu Adrien Houle, demeurant à Rivière-Beaudette, Cté Soulanges. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira du Funarium
Jean Bissonnette,
à Rivière-Beaudette,
à 10 h 45 pour se rendre à l'église de Rivière-Beaudette, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JULIEN (René) — A Verdun, le 14 juillet 1969, à l'âge de 58 ans, est décédé René Julien, époux d'Aline Rouillier demeurant à 637, Regina. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Maxime, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABONTE (René) — A Montréal, le 14 juillet 1969, à l'âge de 64 ans, est décédé M. René Labonté, époux d'Yvonne Forand; père d'André, Gérald, Fernand, Jean et Maurice. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120, rue Jean-Talon est,
à 8 h 45 pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de St-Sébastien, co. Iberville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAHAIE (Marcel) Subitement à St-Cuthbert, le 13 juillet 1969, à l'âge de 46 ans, est décédé M. Marcel Lahaie, époux d'Aline Brosseau, père de Christine, Richard, Claude et Yvon. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilbault Inc.,
5359, 11e Ave Rosemont,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Damase, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALLIER (Cora) — A Montréal, le 13 juillet 1969, à l'âge de 88 ans, est décédée Cora Lallier, épouse de feu Pierre Lallier, mère de Herman, Valéda, Soeur Rose Lallier C.N.D., Damien Conrad, Soeur Jeanne-D'Arc Lallier C.N.D., Paul-Emile et Yvette, grand-mère de Jerry. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Enrg.,
1415, rue Fleury Est,
et sera réexposée mercredi à la salle paroissiale de Tingwiek, de 1 h à 3 h où le service sera célébré à 3 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Florence) — A Montréal, le 13 juillet 1969, à l'âge de 73 ans, est décédée Florence Côté, épouse de feu docteur Roméo Lalonde, dentiste; autrefois de Ville-Emard; mère de René, gérant de la Metropolitan Life, son épouse Huguette Barbe, ainsi que 4 petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
angle boul. Décarie et av. Notre-Dame-de-Grâce
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Antonin, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Ile-Perrot, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMBERT (Aurèle) — A Montréal, le 14 juillet 1969 à l'âge de 57 ans, est décédé Aurèle Lambert, époux de Thérèse Lizotte; demeurant à 7780 St-Dominique. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée,
340, rue Jarry est
à 8 h 45 pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVALLEE (Bernadette) — A Montréal, le 13 juillet 1969 à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Joseph Lavallée, née Bernadette Coupal, mère de Carmen soeur de Mme L.-J. Guérin (Aurore) et du Docteur Janvier Coupal. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet, Inc.,
1922, boul. Rosemont,
pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière St-Télesphore, Co. Soulanges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.v.p. ne pas envoyer de fleurs.

LAVALLEE (Pierre) — A Montréal, le 14 juillet 1969 est décédé Pierre Lavallée, époux de Dianora Larocque; demeurant à 1680 Joliette. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198, rue Ontario est,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-D'Arc, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVIOLETTE (Cécile) — A Montréal, le 13 juillet 1969, à l'âge de 50 ans, est décédée Mme Alcide Laviolette, née Cécile Desormeaux; demeurant à 5179 Ste-Marie. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505, rue Notre-Dame ouest,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Clotilde, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEDUC (Lionel) — A Lachine, le 13 juillet 1969, à l'âge de 86 ans, est décédé M. Lionel Leduc, navigateur, époux de feu Catherine Chatelois; père d'Alcide, Olivier, Eugène et Juliette (Mme Merville Allard). Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
1345, rue Notre-Dame, Lachine,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église des Sts-Anges, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Léon) — A Laprairie, le 13 juillet 1969, à l'âge de 48 ans, est décédé M. Léon Lefebvre, père de Mme Réal Lessard, demeurant 658, ch. St-Jean. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Henri Guérin Enrg.
425, ch. St-Jean
à 2 h. 30, pour se rendre à l'église de la Nativité, où le service sera célébré à 3 h., et de là au cimetière de Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEPAGE (Auguste) — A Montréal, le 13 juillet 1969, à l'âge de 50 ans, est décédé Auguste Lepage, restaurateur, époux de Thersile Bilodeau; demeurant à 5772, boul. Roi-René, Ville d'Anjou. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.,
4240, rue Adam
à 9.45 h. pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEPINE (Hervé) — A Verdun, le 14 juillet 1969, à l'âge de 60 ans, est décédé Hervé Lépine bijoutier, époux de Simone Desautels; demeurant à 4641 boul. LaSalle. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

###

Le plus grand quotidien français d'Amérique

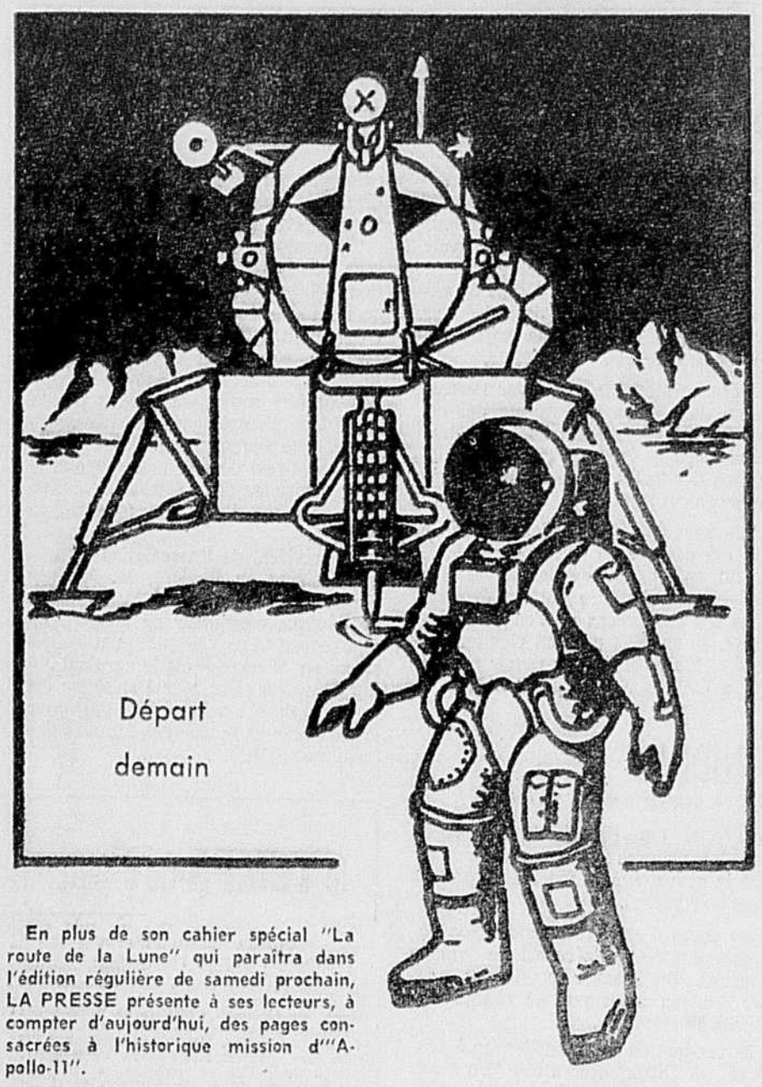
la presse

Montréal, mardi le 15 juillet 1969, 85e année, no 162, 4 cahiers, 52 pages.

★★★ 10¢

Les trois astronautes sont prêts

Apollo-11 a 80 p. 100 de chances de réussir



En plus de son cahier spécial "La route de la Lune" qui paraîtra dans l'édition régulière de samedi prochain, LA PRESSE présente à ses lecteurs, à compter d'aujourd'hui, des pages consacrées à l'historique mission d'"Apollo-11".

Aujourd'hui, ce sont les pages 36 et 37 qui sont consacrées à cet événement. En plus de dessins décrivant les grands moments de la mission, depuis le lancement jusqu'à l'amerrissage du 24 juillet, le lecteur trouvera dans ces pages l'horaire complet du vol, ce qui lui permettra de suivre, presque heure par heure, l'odyssée de Neil Armstrong, d'Edwin Aldrin et de Michael Collins.

Ceux qui aimeraient conser · un souvenir de cet "événement du . 'e" peuvent facilement découper nos ; es spéciales et les ajouter, plus tard, au cahier spécial du 19 juillet.

Tout continue à se dérouler normalement au cap Kennedy, sur l'aire de lancement 39-A de Merry Island, le "Moonport". Le compte à rebours sera interrompu deux fois aujourd'hui, pendant onze heures la première fois, pendant une heure 32 minutes la seconde fois, pour que les techniciens puissent remédier aux incidents techniques éventuels. Ces interruptions du compte étaient prévues au programme.

d'après AFP, UPI, PA, PC

CAP KENNEDY, (AFP-UPI-PA-PC) — Neil Armstrong, Edwin Aldrin et Michael Collins sont prêts à s'envoler pour la Lune, conscients que leurs mission a 80 pour cent de chances de réussir au complet. Conscients également des dangers que le vol "Apollo-11" comporte. Comme tous les êtres humains, ils connaissent la peur, mais c'est sans crainte qu'ils envisagent le départ demain matin à 9 h. 32.

C'est ce qui ressort de la conférence de presse que les trois astronautes ont accordée hier soir aux délégués des quelques 3,000 journalistes qui se sont rendus à Cap Kennedy pour l'événement.

Pendant qu'aujourd'hui l'équipage d'"Apollo-11" se repose, environ 1,000 techniciens s'affairent encore autour de l'aire de lancement pour parfaire les préparatifs du vol.

"Nous avons 80 p. cent de chances de réussir notre mission a déclaré Neil Armstrong, commandant de l'expédition lunaire "Apollo XI" au cours d'une ultime conférence de presse avant le départ demain matin.

"C'est là une estimation raisonnable, a-t-il ajouté, si nous tenons compte des objectifs que nous nous sommes fixés.

"De toute façon, ce sera un succès même si Aldrin et le commandant du vol parviennent à poser leur engin sur le sol lunaire sans en sortir".

Comme on lui demandait, ainsi qu'à ses camarades Edwin Aldrin et Michael Collins, s'il avait peur, Armstrong a répliqué en souriant:

"La peur est un sentiment qui ne nous est pas inconnu, mais, s'est-il empressé d'ajouter, nous n'avons pas peur de nous lancer dans cette expédition".

— Etes-vous prêts?

— Nous sommes prêts, a répondu Armstrong, et malgré notre entrainement intensif, mes deux camarades et moi ne sommes pas fatigués du tout".

Un journaliste a alors posé une question (un peu) perfide:

"Avez-vous pensé au mot historique que vous prononcerez en mettant le pied sur la Lune?

— J'avoue que je n'y ai pas songé, a répondu Armstrong d'un air perplexe, cela dépendra de mes émotions qui pourraient alors me le dicter".

— Que pensez-vous de "Luna 15"?

Aldrin a alors répondu:

"Nous sommes prêts à féliciter l'URSS au cas où "Luna 15" parviendrait à ramener sur Terre des échantillons du sol lunaire. Les Soviétiques nous ont toujours félicité pour nos succès passés. Nous leur souhaitons bonne chance, tout comme nous espérons qu'ils nous rendent la pareille".

Placés en semi-quarantaine depuis quelques jours déjà pour éviter toute contagion possible, les cosmonautes répondaient aux questions des journalistes à l'aide d'un réseau de télévision en circuit fermé. Quelque 15 milles séparaient les quatre journalistes, délégués par leurs 3,000 confrères accrédités au Cap Kennedy, et les astronautes, confinés dans leurs quartiers.

Collins a fait preuve de mutisme ou presque. Il a simplement desserré les dents pour dire que les "dangers les plus graves proviendront de choses ayant été négligées et non pas celles auxquelles on a porté une grande attention".

Voir APOLLO-11, page 2

"Si tous les écrans du monde..."

A 9 h 32 très exactement demain matin — sauf incident de dernière minute — Neil Armstrong, Edwin Aldrin et Michael Collins seront envoyés dans l'espace pour réaliser la plus extraordinaire performance jamais accomplie par un être humain: atterrir sur la Lune!

Près de 592 millions de téléspec-

100,000 salariés du secteur public pourront débrayer en septembre

par Jacques LAFRENIERE

Plus de 100,000 salariés du secteur public seront en grève ou pourront débrayer au mois de septembre ou, au plus tard, en octobre dans la province de Québec. Ce nombre comprend les 16,474 enseignants qui ont remis leurs démissions.

Tel est le sombre tableau qui se dessine et qui donnera d'autres maux de tête au gouvernement. Peut-être sera-t-il possible d'éviter quelques-uns des conflits qui s'annoncent. Peut-être aussi certains arrêts de travail seront-ils retardés. Mais tout laisse croire que la "rentrée" de septembre sera perturbée et qu'elle ne pourra passer inaperçue cette année.

Le conflit le plus important est celui des enseignants du Québec qui tentent de renouveler des conventions collectives expirées le 1er juillet 1968. En plus des 16,474 démissions, 8,500 membres de la Corporation des enseignants du Québec ont déjà voté en faveur d'une grève qui prendrait effet à l'ouverture des classes, croit-on

Les enseignants anglais catholiques et protestants, au nombre de 10,000 environ, ont aussi voté pour la grève et sont décidés à débrayer en septembre.

Les commissions scolaires des régions ou des villes où les enseignants ont démissionné seraient privées au total de 22,000 enseignants, puisque ceux qui n'ont pas posé ce geste pourraient difficilement donner leurs cours.

C'est donc plus de 40,000 enseignants (sur 70,000) qui doivent théoriquement bloqué le système d'éducation du Québec en septembre, privant de leurs cours plus de 800,000 étudiants.

Il n'y a peu d'espoir qu'une entente intervienne au cours de l'été bien qu'une rencontre aura lieu le 29 juillet devant le comité parlementaire.

Les hôpitaux

Les négociations susceptibles d'améliorer les conditions de travail et de salaires de 84,000 employés d'hôpitaux du Québec traînent en longueur depuis 14 mois. La CSN représente 46,000 employés et la FTQ, 10,000 répartis dans deux syndicats. Deux groupes d'infirmières et un sydicat indépendant négocient également au nom de leurs quelque 3,000 ou 5,000 membres.

La CSN et la FTQ ont laissé savoir récemment aux media d'informations qu'elles réclameraient les services d'un conciliateur. Dans un tel cas, la grève pourrait être légale à la fin de septembre ou au début de juillet. La Fédération nationale des services prépare sa demande de conciliation qui devrait être mise à la poste lundi prochain.

Hydro-Québec

Un autre conflit se prépare chez les 8,000 employés de l'Hydro-Québec, membres du Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ).

Il semble, selon les négociateurs, que la grève sera inévitable et qu'elle aura lieu à la fin de septembre ou au début d'octobre. Ces derniers déclarent que les membres ne veulent plus entendre parler d'une grève tournante comme celle qui avait permis de conclure leur dernière convention collective de travail.

Dans tous les cas, il y a surtout des clauses à incidences pécuniaires en jeu. Chaque groupe a naturellement des questions professionnelles à débattre.

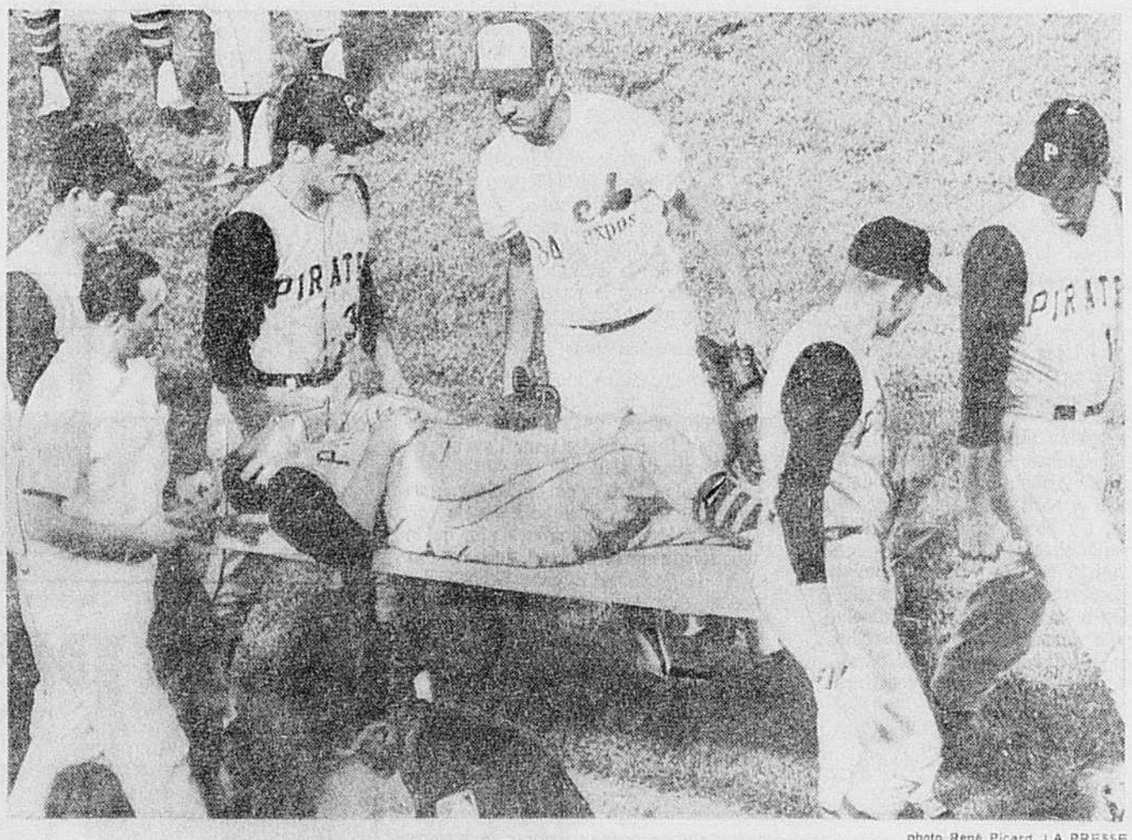


photo René Picard, LA PRESSE

Deux accidents le même soir

Le receveur JERRY MAY, des Pirates de Pittsburgh, a été blessé à la cuisse au cours de la 3e manche du match d'hier soir au parc Jarry, lorsqu'il s'est heurté à un poteau d'acier en voulant empêcher une balle de pénétrer dans l'abri des joueurs des Expos. Il a été transporté hors du terrain sur une civière, mais l'ambulance qui le conduisait à l'hôpital a été impliquée dans un accident de la circulation. Heureusement, May n'a pas subi d'autre blessure dans cet accident, survenu à l'angle des rues Châteaubriand et Beaubien. Les Expos l'ont emporté par 2 - 0.

— voir détails en page 27

J.-J. Bertrand se remet à la tâche

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Rentré d'Old Orchard, où il a passé avec sa famille deux semaines de vacances, le premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, s'est remis à la tâche à ses bureaux du Parlement qu'il n'a d'ailleurs pas quittés de la journée hier.

M. Bertrand, qui entreprend en quelque sorte une nouvelle étape de sa vie d'homme politique, doit préparer la première réunion du caucus des députés de l'Union nationale depuis qu'il a été élu chef permanent du parti.

Plusieurs sujets d'extrême importance pour l'avenir immédiat du parti seront à l'ordre du jour de la réunion, prévue pour jeudi. Ces rencontres se tiennent à huis-clos et seul le chef du parti peut divulguer, à l'issu des discussions, les décisions prises par les députés.

Parmi les sujets qui feront sans doute les frais de la conversation entre ministres et députés ministériels, notons la question des élections, générales ou complémentaires, le conflit avec les enseignants, les remous créés au sein du parti par le récent congrès, où M. Jean-Guy Cardinal a empêché le premier ministre d'obtenir l'écrasante victoire qu'il avait demandée à ses partisans, la préparation du travail parlementaire, etc.

Demain, M. Bertrand présidera la session habituelle du Conseil des ministres.

Le ministre de l'Education doit interrompre ses vacances pour assister à la réunion du cabinet et à celle du caucus des députés.

"Luna-15": Silence total à Moscou

MOSCOU, (AFP) — Depuis le communiqué de dimanche annonçant que l'engin soviétique "Luna-15" avait été lancé vers la Lune le matin même, aucune information nouvelle n'a été publiée à Moscou, et l'on observe un silence total sur son vol.

L'impression prévaut qu'après avoir lancé l'information, l'URSS joue maintenant sur l'effet de "suspense" et laisse le champ libre à toutes les hypothèses.

Les observateurs ne peuvent les échafauder qu'à partir de la seule phrase assez précise du communiqué initial: "Luna-15" a été lancée "pour effectuer des études scientifiques de la Lune et de l'environnement cosmique lunaire".

Si certains n'excluent pas que de nouvelles précisions soient données aujourd'hui, beaucoup d'observateurs pensent cependant que le silence sera maintenu jusqu'à l'arrivée de "Luna-15" sur la Lune.

Le Dr Cooley met au point un coeur artificiel

NEW YORK, (APFP) — Le docteur Denton Cooley, l'un des grands spécialistes américains des greffes du coeur, et son adjoint, le docteur argentin Domingo Liotta, ont annoncé, lundi, à New York, au cours du 118e congrès annuel de l'Association américaine de médecine, qu'ils avaient fabriqué un nouveau coeur artificiel, qui pourrait être utilisable dans six semaines.

"Si vous avez un coeur qui est mort, un corps qui est encore en vie et un système nerveux central qui fonctionne encore, je ne vois pas l'objection morale à utiliser un coeur artificiel", a notamment déclaré le docteur Denton Cooley.

Devant l'Association de médecine américaine, le docteur Cooley a de nouveau rejeté les critiques énoncées

Voir COOLEY en page 2

Les Indiens et les Canadiens français n'ont plus besoin de traités – *Trudeau*

CHURCHILL, Man. (PC) — Le premier ministre Trudeau a affirmé hier que les Canadiens auraient grand tort d'adopter l'attitude hostile d'un chien dont on dérange le repas là où il est question d'exploration et d'exploitation du Nord canadien.

Prenant la parole devant une salle remplie à capacité, M. Trudeau a dit à son auditoire qu'il ne voyait rien de mal à ce qu'un pétrolier américain tente de découvrir un passage vers le Nord-Ouest et l'Alaska cet été. Si la tâche n'était pas faite par des étrangers, elle serait laissée pour compte.

Il a rappelé en même temps aux Canadiens que, s'ils voulaient remplacer les capitaux étrangers par des devises canadiennes, il faudrait qu'ils prennent l'habitude de l'épargne et qu'ils acceptent une baisse du niveau de vie. Il a précisé que son gouvernement n'était pas hostile à la présence de capitaux étrangers, mais qu'il veillait à ce que ces capitaux travaillent au profit des Canadiens.

En réponse à une vieille Indienne qui, les larmes aux yeux, s'inquiétait du sort qui attend les gens de sa race, le premier ministre a rappelé que le Canada ne saurait survivre si sa population n'apprenait à pardonner.

Dépouillements en série

Soulignant qu'au cours de la brève histoire de ce pays, les Indiens et les Esquimaux s'étaient d'abord vu arracher leur bien par les Français qui avaient ensuite été dépouillés par les Anglais, M. Trudeau a déclaré: "Aucune nation ne saurait survivre, si elle refuse de pardonner bien des choses passées."

S'efforçant d'expliquer la politique que son gouvernement préconise pour intégrer la population indienne et esquimaude et lui donner un statut égal à celui des autres citoyens du pays, le premier ministre a ajouté:

"Il faut que nous en venions à ce qu'il n'y ait plus de traité entre les peuples du Canada". Il a du même coup établi une analogie entre les Indiens et les Canadiens de langue française qui, eux aussi, veulent un traité avec le reste du Canada.

Le premier ministre a passé une grande partie de la journée à Churchill puis, en fin d'après-midi, il s'est rendu à Thompson, où il est descendu 2,000 pieds sous terre, pour visiter les galeries d'une mine de nickel.

Pour faire contraste avec ce voyage aux profondeurs de la terre, le premier ministre s'est aussi occupé, comme tout le monde ces jours-ci, de questions spatiales.

Lancement

Ce n'était sans doute pas la capsule spatiale Apollo, mais M. Trudeau a expédié hier une fusée météorologique à 40 milles au-dessus de la Baie d'Hudson.

En lui faisant visiter les diverses rampes de lancement de cette base financée en commun par les gouvernements du Canada et des Etats-Unis, les savants du Conseil national de la

Voir TRUDEAU, page 2

Sommaire

Annonces classées / 40 à 50
Arts et Spectacles / 8-9
Bandes dessinées / 24
Calendrier de Terre des Hommes / 15
Courrier "Que faire ?" / 18
Décès, naissances, etc. / 51 et 52
Editorial / 4
Finance / 20 à 22
Horoscope / 10
Informations étrangères / 39
Informations nationales / 19
La bonne table / 13-14
L'auto / 33
Les secrets de polichinelle / 18
Mots croisés / 41
"Mot-mystère" / 24
Radio et télévision / 10
Sports / 27 à 32
Tribunaux / 11
Vie dans les parcs / 24
Vie féminine / 16 à 18
Vie sociale / 17
Votre médecin / 10

Météo: temps clair et chaud.

Min.: 65°. Max.: 85° ● Détails page 2.

Le Salvador retire ses troupes du Honduras

— page 39

AUJOURD'HUI

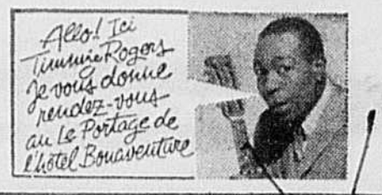
● Stanfield est prêt à lutter tout l'été contre la limitation des débats

— page 35

la presse

MONTREAL, MARDI 15 JUILLET 1969 — 85e ANNEE — No 162

REDACTION (JOUR) 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911 / RENSEIGNEMENTS 874-7272



Disparition d'une collection privée évaluée à $100,000

par Michel AUGER

La police de Laval poursuit son enquête sur le vol d'une riche collection valant au bas mot $100,000, disparue au cours de la fin de semaine de la luxueuse résidence de Mme Hermann Hartwig, au 130, rue Desmarteaux, dans le quartier Laval-des-Rapides, à Laval.

Les cambrioleurs ont pénétré à l'intérieur de la spacieuse maison en brisant une fenêtre à l'arrière. Le vol n'a été découvert qu'hier matin. La propriétaire avait passé toute la fin de semaine à sa maison d'été.

Mme Hartwig a déclaré à la police que sa collection, comprenant de la monnaie, des tapisseries dont quelques-unes datent de 400 ans avant Jésus-Christ, des peintures et des bijoux, n'était pas assurée.

"Je hais l'argent, a déclaré Mme Hartwig, mais j'adore les belles choses." Elle a ajouté qu'elle avait l'intention de retourner en Allemagne, son pays d'origine, car "il y a trop de voleurs par ici".

"Les voisins, a-t-elle ajouté, n'ont même pas prévenu la police, même si la porte du garage a été laissée ouverte durant toute la fin de semaine. Ils ont tous répondu que cela ne les regardait pas. C'est pour cette raison qu'il y a tant de voleurs".

Le détective Michel Alex, de la Sûreté de Laval, qui a été chargé de l'enquête, a déclaré que les voleurs semblaient être au courant de ce qu'ils cherchaient. "Ils n'ont pris que certaines pièces, a-t-il dit. Toutes celles ayant une certaine valeur ont été volées."

Selon la plainte faite à la police, les voleurs ont fui avec $3,000 en argent, trois écrins à bijoux remplis de "milliers et de milliers de pierres précieuses", selon la victime. Ils ont également fait main basse sur une plaque de bronze de Rubens.

La victime est surtout attristée par la disparition d'une bague sertie d'une opale avec les initiales SH inscrite sur les côtés avec des petits diamants, ainsi que le pendentif et les boucles d'oreilles qui complètent l'ensemble.

"S.V.P., s.v.p. rapportez-moi cet ensemble, a dit Mme Hartwig. Je tiens à cela et non au reste. Que les voleurs gardent tout le reste, je veux cet ensemble seulement."

Le nombre des vols atteint à Montréal des proportions très inquiétantes

Le nombre des vols a atteint des proportions alarmantes cette année à Montréal.

Déjà, on rapporte en moyenne un hold-up tous les deux jours, soit un rythme équivalant au double de celui de l'an dernier.

La police affirme que cette tendance à la hausse, amorcée en 1967 avec la venue au pays d'éléments criminels qui voulaient tirer profit d'Expo 67, se poursuit en s'accélérant.

En 1967, on rapportait 2,042 vols entraînant des pertes de $1,870,000. En 1968, le nombre est passé à 2,061, soit une moyenne de près de six vols par jour, entraînant des pertes totales de $2,263,000.

Les chiffres soumis par la police fait état de 706 vols à main armée en 1967 et 815 l'an dernier.

Si l'accroissement inquiétant des vols de banque peut être considéré comme un indice valable, le nombre des vols dans la ville pourrait atteindre et même dépasser cette année le chiffre de 3,500.

Le 11 juillet, 96 hold-up avaient déjà été enregistrés par la police ; les pertes ont été évaluées à $500,000.

Durant toute l'année dernière, on n'avait signalé que 93 vols de banques et des pertes à peu près équivalentes à celles déjà enregistrées cette année.

Cette vague de vols suit le nettoyage effectué par les forces policières avant l'Expo, opération qui avait réduit le nombre des vols à 1,610 en 1965 et à 1,487 en 1966.

La science à l'oeuvre

La police et les officiers de sécurité des banques sont d'avis que les voleurs d'aujourd'hui opèrent de façon scientifique et fort complexe.

Les gangs font des efforts de précision lorsqu'ils planifient leurs vols. En moyenne, un hold-up bien organisé ne prend que 58 secondes soit le temps qu'il faut à la police pour se rendre sur les lieux.

M. Ken McLean, des relations publiques de la Banque Royale du Canada, affirme pour sa part que les vols de banques sont préparés avec autant de soin que le lancement d'un vaisseau spatial Apollo.

Pendant que deux hommes sont à l'intérieur de la banque et un autre comparse attend dans une voiture dont le moteur est en marche, un quatrième bandit amorce un compte à rebours de 60 secondes.

A 58 secondes exactement, il donne le signal : qu'ils aient ou non fait main basse sur de l'argent, les hommes à l'intérieur de la banque quittent les lieux.

Le vol de banque le plus important commis cette année a rapporté $103,000 à ses auteurs. C'est la Banque de Montréal qui en a été la victime. La police croit que le vol de banque moyen rapporte $5,000 à ceux qui le commettent.

Bandits solitaires

La plupart des hold-up commis dans la métropole le sont par des bandits solitaires. Ces vols prolifèrent au temps des fêtes, lorsque l'argent est généralement rare et que les emplois sont difficiles à obtenir.

Les gunmen qui opèrent seuls sont les plus dangereux parce qu'ils manquent d'expérience et sont nerveux.

Le bandit solitaire doit prendre rapidement la fuite et s'attaque généralement à une banque du centre-ville afin de se mêler à la foule des piétons.

Le lieutenant Roger Lajoie, du Bureau de prévention du crime, affirme que l'une des raisons du chiffre astronomique des vols de banques à Montréal est le grand nombre de succursales que compte la ville, un total de 479, sans tenir compte des municipalités de banlieue.

Federation of Catholic Charities

Le président Edmund Cooney a démissionné

par Daniel L'HEUREUX

Le président de la Federation of Catholic Charities, M. Edmund J. Cooney, a démissionné hier de son poste "pour raison de santé", mais il a cependant admis que les événements récents qui ont bouleversé la Federation "ont constitué une pression trop forte... que son état de santé ne lui permet pas de supporter".

C'est un ancien président de la Federation, M. Charles R. Doyle, qui a été élu président par intérim jusqu'à la prochaine assemblée annuelle. Il doit convoquer d'ici 48 heures une réunion de tous les employés de la Federation. Quant à M. Cooney, il demeure directeur de l'organisme.

"Les événements récents qui ont bouleversé la Federation", c'est, rappelons-le, la démission de quatre directeurs exécutifs et une accusation portée par un de ces derniers, M. William Dyson.

Accusation rejetée par la Federation

Parlant en son nom et en celui des trois autres directeurs démissionnaires au cours d'une assemblée publique le 7 juillet dernier, M. Dyson avait accusé "l'une des agences de la Federation" de "mauvaise administration" et la somme impliquée dans cette affaire aurait été de l'ordre d'un million de dollars.

A la conférence de presse qu'elle donnait hier à la suite d'une réunion de son bureau des directeurs, la Federation of Catholic Charities a évidemment rejeté cette accusation.

Parlant au nom du groupe des directeurs, M. J. Austin Murphy a déclaré que le seul projet d'importance chez les agences directement "sous le contrôle" de la Federation au cours des trois dernières années impliquait une somme sensiblement inférieure à un million de dollars et que ce projet, dont la construction n'est pas encore commencée, avait reçu l'approbation de la Société centrale d'hypothèques et de logement.

Cependant, il a insisté pour dire que la Federation donne parfois des fonds à des agences autonomes sur lesquelles elle n'a aucun contrôle et dont elle n'est aucunement responsable. Il laissait donc sous-entendre que l'accusation portée par M. Dyson pouvait à la limite être authentique cependant que l'agence en question ne relèverait pas de la Federation of Catholic Charities.

Louant la contribution des travailleurs sociaux professionnels — les directeurs ne veulent toujours pas la démission des quatre directeurs exécutifs — M. Murphy souligne néanmoins que ceux qui apportent une contribution volontaire "continuent d'être une contribution importante aux organismes de charité".

Avant de présenter leur démission par écrit, les quatre directeurs exécutifs — qui demeurent en fonction jusqu'en septembre — avaient demandé la démission du président, de deux vice-présidents et du président du comité de nominations, qui, selon eux, ne méritaient plus leur confiance.

Les directeurs leur ont reproché hier de ne pas avoir formulé de griefs précis et ont d'autre part fait remarquer qu'ils avaient demandé un amendement à leur charte pour que le nombre des directeurs soit augmenté de quatre "de façon à nommer des jeunes sur le bureau des directeurs".

L'une des dernières interventions dans ce débat a été celle de Mgr Norman Gallagher, qui a suggéré l'intervention d'un médiateur. Sur quoi, les quatre directeurs exécutifs ont répliqué qu'une solution aux problèmes leur apparaissait improbable et que selon eux, la seule voie à suivre était, soit la démission du bureau des directeurs au complet ou la tenue d'une assemblée annuelle.

De leur côté, les directeurs ont accepté l'intervention d'un médiateur.

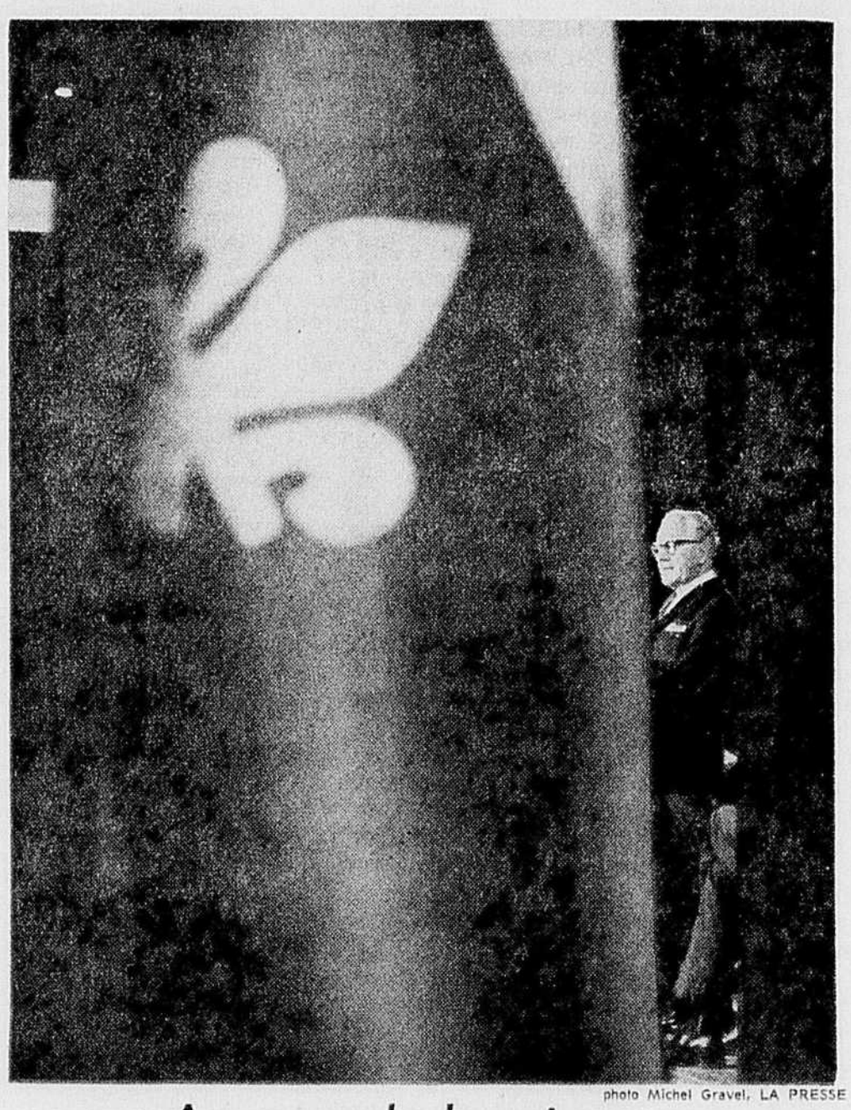


photo Michel Gravel, LA PRESSE

Au nom de la reine...

Au nom de la reine — mais aussi à l'ombre d'un fleurdelisé — le gouverneur général du Canada, M. Roland Michener, a ouvert officiellement hier le septième congrès international de biologie clinique qui se tient cette semaine à Montréal. Se tenant pour la première fois au Canada, ce congrès réunit plus de 1,000 pathologistes et spécialistes de disciplines connexes venant de 30 pays différents.

Le frère de l'ancien maire de St-Michel de nouveau acquitté

par Maurice MORIN

M. Jean-Marc Bergeron, frère de l'ancien maire Maurice Bergeron, de Saint-Michel, qui avait été inculpé avec ce dernier de conspiration entre le 1er janvier 1951 et le 31 décembre 1962 pour majorer le prix des uniformes de la police, des pompiers et des infirmières afin d'en retirer une ristourne de $300, a été acquitté, hier après-midi, par le juge John O'Meara.

M. Jean-Marc Bergeron était alors directeur du personnel et des achats de Saint-Michel, municipalité incorporée depuis à la ville de Montréal.

Me Yves Mayrand le représentait devant la Cour ainsi que dans d'autres causes ayant trait à l'administration de cette ancienne municipalité du nord-est de l'île, causes qui se sont aussi terminées par un acquittement.

Dans un jugement oral assez élaboré, le juge O'Meara a passé en revue la preuve tant de la poursuite que de la défense et a dit accorder le bénéfice du doute au prévenu.

Dans son argumentation, Me Mayrand avait soumis que le seul témoin de la Couronne dans cette affaire, M. Jacques Brodeur, "n'était pas un témoin digne de foi et que sa déposition était entachée de sentiments d'animosité envers l'inculpé et son frère".

Et, tout comme Me Mayrand, le juge O'Meara a dit trouvé curieux le fait que Brodeur, le plaignant, n'avait porté plainte dans cette affaire que plusieurs années plus tard.

L'avocat de la défense avait aussi soumis que "Brodeur, avant de porter cette plainte, avait agi par manoeuvres politiques jusqu'à aller écrire des lettres de menaces contre l'inculpé afin de ravoir des contrats".

"Et qu'en premier lieu, a ajouté Me Mayrand, il avait perdu ses contrats ... en perdant ses élections, puisque l'intermédiaire qui lui avait fait obtenir lesdits contrats avait également perdu ses élections en se présentant au poste de maire contre M. Maurice Bergeron. Il s'agissait donc de deux ennemis politiques. Et si l'on compare les prix fixés par l'administration de Saint-Michel aux prix demandés par l'entremise d'un intermédiaire, on voit qu'il y a plus souvent une diminution qu'une majoration de prix".

Un projet d'aréna déclenche la pagaille à Verdun

par Florian BERNARD

L'assemblée du conseil municipal de Verdun s'est terminée, hier, dans un désordre que les bons dictionnaires n'hésitent aucunement à qualifier de pagaille. Les membres du conseil, divisés en deux camps, se sont invectivés de verte façon et les nombreux spectateurs qui avaient envahi la salle ont participé, sans se faire prier, au tohu-bohu général. Ce bouleversement, peu habituel à Verdun, a été déclenché par un projet d'aréna à glace artificielle.

Il serait probablement plus exact de dire qu'il y a deux projets d'aréna, celui du maire et de ses partisans, et celui de l'opposition. Et c'est là, précisément, le noeud gordien de toute l'affaire.

Quatre conseillers, MM. Raymond Campeau, Roger Séguin, Germain Léger et Gérard Dorais ont rejeté, en bloc, un projet d'aréna dont le coût aurait atteint $275,000. Il s'agissait du projet présenté par les partisans du maire J.-Albert Gariépy.

Ils ont aussitôt présenté un avis de motion prévoyant la construction d'un autre aréna dont le coût, cette fois, atteindra $425,000. Le maire Gariépy, appuyé par les échevins Eugène Bonin, Lucien Caron et Eddy Vigneau, a déclaré qu'il combattra ce dernier projet. Il a déjà reçu, à ce sujet, l'appui de la Ligue des propriétaires de Verdun.

La source du conflit

La source de ce conflit (à saveur électorale) est une différence de prix de $150,000 dans les deux projets et peut-être, également, le choix d'une firme d'architectes.

Les partisans du maire Gariépy recommandent de construire un aréna dans le parc Therrien où un chalet, comportant 14 locaux, existe déjà. Ils expliquent que les facilités déjà en place permettraient de réaliser une économie de l'ordre de $150,000. Ils ont, de plus, consulté une firme d'ingénieurs (Bisson, Hébert et Martineau) qui a confirmé cette économie de $150,000.

Ils estiment enfin que cet endroit est central et rapidement accessible. Ils ajoutent que le personnel actuel du parc Therrien pourrait s'occuper de l'aréna, ce qui entraînerait une économie d'entretien d'environ $25,000 par année.

Forts de ces données, les partisans du maire ont préparé un projet de règlement, le numéro 865, qu'ils ont soumis à l'approbation du conseil. Or, le règlement a été battu par l'opposition, dans le climat que l'on sait.

L'opposition (représentée par le conseiller Roger Séguin en particulier) a soumis un nouveau projet. L'aréna serait situé, cette fois, à proximité du parc Desmarchais, dans le secteur Woodland. L'endroit, selon les conseillers de l'opposition, serait beaucoup plus central. Toutefois, ce deuxième projet coûterait $425,000 au lieu de $275,000. L'opposition a contourné la difficulté en demandant un rapport au directeur de la récréation, M. Normandin. Ce dernier approuve le projet de l'opposition.

Les partisans du maire Gariépy ont déclaré que le secteur choisi par l'opposition est situé tout à côté de la résidence des personnes âgées et que tout urbaniste sérieux ne manquerait pas de désapprouver un tel voisinage, d'autant plus qu'un aréna est synonyme de bruit et de déplacements rapides.

Qu'à cela ne tienne, le projet de l'opposition a franchi l'étape de l'avis de motion, tandis que le projet des partisans du maire a été battu.

Le maire d'abord

C'est au milieu d'un débat particulièrement acerbe que l'assemblée s'est terminée après que le maire Gariépy, pour la première fois de mémoire de journaliste, eut exigé que chacun demeure bien assis sur son siège jusqu'à ce que lui-même eut quitté le sien. Invoquant l'article 11 de la charte de la ville, le maire Gariépy a obligé deux conseillers de l'opposition, MM. Gérard Dorais et Roger Séguin, à reprendre leurs sièges respectifs jusqu'à ce qu'il eut officiellement levé l'assemblée et quitté son propre fauteuil.

La guerre des mots s'est ensuite poursuivie dans les bureaux du maire où le journaliste de LA PRESSE avait pu se glisser. Là, à l'abri des citoyens, les élus de Verdun ont pu se dire, dans le blanc des yeux, ce qu'ils avaient sur le coeur. Il s'agit toutefois de propos non contenus — heureusement — dans le procès-verbal de l'assemblée. Une affaire à suivre... pas plus tard que le 28 juillet, alors que le projet de règlement de l'opposition devra subir le feu de la première lecture.

Les vols nolisés : les membres des ABFC ont quitté Dorval pour l'Europe

par Michel AUGER

Plus de 200 membres des Amitiés belgo-franco-canadiennes ont finalement quitté Dorval pour l'Europe, au cours de la fin de semaine, après avoir connu certaines difficultés, mercredi dernier, alors que leur vol était remis pour la deuxième fois.

Les voyageurs avaient alors envahi les bureaux de leur association, au 5525, avenue Monkland, dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce, et les policiers avaient été mandés sur les lieux pour maintenir l'ordre.

Les voyageurs s'étaient dispersés, satisfaits du travail de leur président, M. André Vannérum, qui en quelques minutes avait réussi à réserver un autre appareil qui a effectivement décollé de Montréal en direction de Bruxelles.

M. Vannérum a expliqué que son association, qui organise de nombreux voyages en direction de l'Europe chaque année, avait eu de la difficulté à obtenir des appareils à cause d'une grève du carburant, à New York.

Il a expliqué qu'un autre voyage organisé par son groupe avait quitté Montréal, lundi dernier, avec une quinzaine d'heures de retard, également à cause de la grève à New York.

Nouvelle façon de voyager

Les voyageurs de l'extérieur de la métropole ont été logés à Montréal aux frais de l'association et il semble que tous aient été heureux du dénouement de l'affaire.

Cette nouvelle façon de voyager en groupe connaît actuellement une vogue sans pareil. Près de 300 vols à destination de l'Europe sont prévus pour l'été, ce qui comprend environ 46,000 passagers.

D'après les estimations des compagnies d'aviation, plus de 150,000 Canadiens se sont rendus en Europe à bord d'un avion nolisé durant les six premiers mois de l'année et tout indique que ce nombre ne fera qu'augmenter durant les prochaines années.

La compagnie BOAC, à Montréal, a signalé que ses vols nolisés en direction de la Grande-Bretagne avaient augmenté de 72 p. 100 en 1968 comparativement à l'année précédente. Et l'augmentation est de 35 p. 100 durant les premiers mois de l'année, selon les prévisions de BOAC.

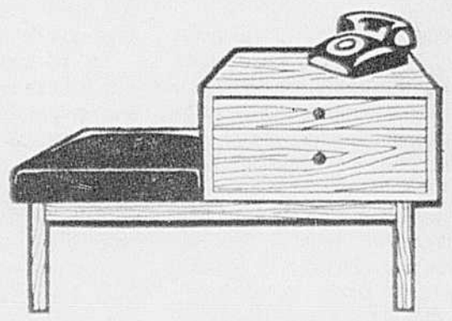
Les différentes compagnies aériennes qui n'avaient que peu de demandes pour des vols nolisés, il y a quelques années, doivent maintenant retirer des appareils des circuits réguliers pour les mettre au service des associations qui veulent profiter des avantages offerts pour ces vols.

Des DC-8 ont été aménagés par certaines compagnies pour pouvoir accommoder jusqu'à 240 passagers.

N'importe qui ne peut cependant profiter des prix spéciaux consentis par les compagnies de transport aérien.

F. PILON INC.
L'endroit idéal pour papeterie et fournitures de bureau
5 magasins ultra-modernes pour mieux vous servir
PILON inc.
• 745 BEAUBIEN, 273-9501 • 800 MONT-ROYAL, 524-3081
• 8559 ST-LAURENT, 381-6261 • 851 DECARIE, 748-7961
• 280 OUEST, RUE ST-JACQUES, 842-4171
• SIEGE SOCIAL ET ENTREPOT : 5830, AVENUE ANDOVER, 342-9400

6741, rue SAINT-HUBERT
Paul E. TALBOT O.D.
OPTOMÉTRISTE
HEURES DE BUREAU :
Lundi au jeudi : 9 h à 6 h
Vendredi : 9 h à 9 h
Samedi : 9 h à 1 h.
272-7611•7616

TECK
banc de téléphone ☐ base double ☐ 1½ tiroir
siège rembourré ☐ choix de tissus ☐

A. FORGET INC
6725 boul. saint-laurent, tél.: 274-5568
ouvert les jeudi et vendredi soirs
stationnement gratuit à l'arrière du magasin

Un nouvel incident sème de nouveau l'émoi chez les étudiants en chimie

par Daniel L'HEUREUX

Quelque 70 étudiants en chimie de l'Université de Montréal, qui avaient fait la grève durant plus de deux semaines récemment, se sont réunis de nouveau aujourd'hui à la suite d'un nouvel incident qui s'est produit hier dans un laboratoire.

On sait que ces étudiants, qui complètent leurs études par des travaux de recherches, s'étaient mis en "grève" le 20 juin dernier pour appuyer leurs revendications sur le plan de la sécurité. Deux accidents en laboratoire avaient sensibilisé les étudiants au problème de la sécurité.

Le débrayage des étudiants avaient donné lieu à la création d'un comité d'enquête par les autorités de l'université. Ce comité, présidé par le vice-recteur, M. Lucien Piché, poursuit ses travaux et doit tenir du reste sa quatrième réunion aujourd'hui.

Le 8 juillet dernier, les étudiants décidaient de retourner dans leurs laboratoires votant cependant une "politique de harcèlement" pour s'assurer que le comité d'enquête poursuivrait ses recherches de façon soutenue.

C'est ainsi que les étudiants se sont promenés sur le campus avec des affiches humoristiques telles que "Etudiant dangereux", "Danger d'explosion".

Malgré une lettre

Jeudi dernier cependant, l'Association des étudiants "gradués" en chimie de l'Université de Montréal, qui les groupe, adressait une lettre au directeur du département de chimie, M. Robert Marchessault, lui soumettant trois demandes précises.

L'une de ces trois demandes était de faire suspendre les travaux de recherche d'un étudiant qui poursuit des études post-doctorales à l'université. Selon le président de l'Association, M. Robert Meilleur, cet étudiant, qui ne fait pas partie de l'Association, effectue des travaux "trop dangereux".

A la lettre adressée au directeur Marchessault était annexé un article scientifique dans lequel on expliquait que l'ozone était un produit dangereux à manipuler et qu'il ne fallait le fabriquer qu'en quantité très petite (environ un demi-millilitre).

Une explosion

Or, selon M. Meilleur, l'étudiant dont il a été question précédemment fabriquait l'ozone en quantité de trois à quatre millilitres, pour les fins de sa recherche. Hier, une explosion devait lui causer des blessures légères à une main. Au moment de l'accident, il portait un masque de sécurité. Un autre étudiant qui se trouvait dans le même laboratoire n'a pas été blessé.

Cette dernière explosion a de nouveau semé l'émoi chez les étudiants "gradués" qui doivent se réunir de nouveau aujourd'hui à la fois pour discuter de cet incident et prendre connaissance de la quatrième séance du comité d'enquête de l'université.

Le laboratoire où l'accident s'est produit a été fermé.

Selon M. Meilleur, bien qu'aucune réponse officielle n'ait été reçue de M. Marchessault, celui-ci devait donner une réponse favorable aux étudiants quant à la demande de suspendre les travaux de recherches de celui qui a subi de légères blessures hier. Mais la réponse n'est pas arrivée assez vite pour empêcher l'incident.

Les étudiants demandaient en outre de résoudre un problème d'aménagement dans une salle de recherches et une assurance temporaire (le comité d'enquête étudie la possibilité d'une assurance qui couvrirait les étudiants).

Pharmacie dévalisée

Un individu armé d'un revolver s'est emparé d'une somme de $175, vers 1 h. 50 hier après-midi, après avoir fait irruption dans la pharmacie Saint-Pierre, au 3615, boul. Saint-Laurent.

Le voleur a pris la fuite en auto dans une direction inconnue. Aucun coup de feu n'a été tiré et personne n'a été molesté.

Hold-up de $700 par un adolescent

Un adolescent âgé d'environ 18 ans, qui était armé d'un revolver, a pris la fuite avec une somme de $700, vers 2 h. 15 hier après-midi, après un hold-up perpétré dans une boutique de vêtements pour dames située au 1351 est, rue Sainte-Catherine.

La police a une bonne description du jeune bandit.

Décès du juge Caron

Le juge François Caron, qui avait accédé au banc de la Cour supérieure le 30 avril 1948 et qui avait présidé, il y a plus de quinze ans, une enquête tristement célèbre sur la moralité à Montréal, est décédé à l'âge de 67 ans, dimanche soir, à sa maison d'été d'Aylmer, près de Hull.



le juge François CARON

La cause du décès n'a pas été révélée. Le service funèbre sera chanté à 10 h. demain matin, à Hull, suivi de l'inhumation au cimetière de Hull.

Après une enquête de trois ans sur le vice à Montréal, durant la période 1941-1950, le juge François Caron avait publié un rapport, en 1954, qui avait fait baisser de beaucoup le prestige du service de la police de Montréal du temps.

Le nom de Pacifique Plante avait alors été mis avantageusement en évidence, et c'est par la suite que Me Jean Drapeau, représentant des requérants dans cette sombre affaire, avait été élu maire de Montréal.

Le directeur de la police de Montréal, M. J.-Albert Langlois, à la suite des conclusions qu'avait entraînées l'enquête, avait dû quitter son poste. Son prédécesseur, M. Fernand Dufresne, avait pour sa part été banni de tout poste officiel pendant 10 ans, tandis qu'une vingtaine de membres et d'anciens membres du département de police furent trouvés coupables d'avoir toléré le vice commercialisé et condamnés à une amende.

Le juge Caron, avant sa nomination en Cour supérieure, était procureur de la Couronne à Hull, à l'époque même où le directeur de police de l'endroit, M. Adrien Robert, avait contribué à épurer la ville de ses maisons de débauche et de désordre.

M. Robert devait par la suite être nommé directeur de la police de Montréal pour, quelques années plus tard, accéder à la direction de la Sûreté du Québec, à son quartier général de Montréal, avant de prendre sa retraite, il y a quelques mois.

FAITS divers

Découverte d'un cadavre dans une entrée de cour

Les policiers montréalais enquêtent sur la mort mystérieuse d'un homme dont le corps trempé a été découvert, vers 6 h. ce matin, par un "robineux", dans un passage de cour situé près du 1290, rue Sainte-Elisabeth, au sud de la rue Sainte-Catherine.

La victime est M. Gaston Gravel, 36 ans, un contremaître en plomberie qui habitait au 2292, rue Régent, à Notre-Dame-de-Grâce.

Il avait quitté sa demeure vers 8 h. hier matin, pour se rendre au travail. A 4 h. de l'après-midi, il a téléphoné à sa femme pour lui dire qu'il devait travailler à temps supplémentaire et qu'il serait par conséquent retardé.

On n'a pas trouvé d'argent dans les vêtements que portait la victime. Les policiers n'ont trouvé qu'un certificat d'enregistrement d'une voiture de louage de marque Chrysler, modèle 1968.

On ignore ce qui est advenu de l'auto. Les détectives signalent que le corps a été déposé à cet endroit puisqu'il n'y était pas vers 2 h. ce matin et que les premiers examens laissent croire que la mort remonte à une douzaine d'heures. Les vêtements de la victime étaient mouillés au moment de la découverte.

La cause de la mort devrait être connue aujourd'hui, après une autopsie qui doit être pratiquée au laboratoire de médecine légale de la province.

Noyé repêché dans le lac Saint-Louis

Les autorités de la morgue de Montréal, rue Parthenais, tentent d'identifier le cadavre d'un noyé qui a été repêché du lac Saint-Louis, hier après-midi, en face de Valleyfield.

L'homme, qui aurait séjourné dans l'eau depuis plusieurs semaines, portait des gants et un gilet de sauvetage.

Un marin se noie

Le marin allemand dont le corps a été repêché de la Voie maritime, hier matin, près du quai no 13, dans le port de Montréal, a été identifié comme étant Wolf D. Lembq, âgé de 19 ans.

Le matelot, dont les parents habitent à Hambourg, en Allemagne, faisait partie de l'équipage du navire allemand "Learina", amarré au quai no 49, soit à quelque 4 milles des lieux de la découverte.

L'autopsie, pratiquée hier par le Dr Jean Hould, du laboratoire de médecine légale de la province, a révélé que les blessures à la tête de la victime ont été causées par une chute d'une hauteur de 25 à 30 pieds.

Tout indique que le jeune marin a perdu pied et s'est brisé le crâne en tombant sur une barge. L'enquête dans cette affaire a été menée par l'agent Gagliésy, de la police

Bambin tué par une auto

Marco Dumont, 4 ans, fils de M. et Mme Yvon Dumont, de Sainte-Rose-du-Dégelis, comté de Témiscouata, a été tué par une auto, vers 6 h. 30 hier soir, sur la route no 2, en face de chez lui.

Un bambin se noie dans une caverne

Un bambin de trois ans, Daniel Dagenais, de Saint-Pierre - de - Wakefield, s'est noyé, vers 5 heures hier après-midi, dans la caverne Laflèche, à Wilson's Corners, comté de Gatineau.

L'épidémie de rougeole en régression

Commencée en février dernier, l'épidémie de rougeole est en régression à Montréal.

C'est ce qui ressort particulièrement des statistiques obtenues, hier après-midi, du Dr Ant.-B. Valois, directeur adjoint du Service municipal de santé.

En réponse à une autre question, le Dr Valois a déclaré qu'aucun cas de poliomyélite n'a été enregistré dans la métropole depuis le 1er janvier. (Il n'y en a pas eu non plus durant la même période, l'an dernier).

Au sujet de l'épidémie de rougeole, le Dr Valois souligne qu'"elle semble avoir atteint le pic, c'est-à-dire la période où la fréquence des cas est la plus élevée, et semble à son déclin".

Le Dr Valois a ajouté: "Commencée en février, l'épidémie a augmenté en mars et en avril. C'est à la fin de mai et au début de juin qu'elle a atteint son point culminant. Elle décline lentement depuis".

Un seul décès a été jusqu'ici attribué aux complications de la rougeole. Ce décès est plus précisément attribuable à la pneumonie.

Du 1er janvier au 27 juin, on a enregistré 1,157 cas de rougeole, comparativement à 663, durant la même période, en 1968.

Les cas de rougeole se déclarent le plus fréquemment dans le groupe d'âges préscolaires (d'un an à cinq ans).

Potpourri

Vers la fin de l'après-midi, l'autre jour, trois petits garçons traversaient la Place Ville-Marie. Trois frères apparemment, deux 'grands' et un petit qui devaient discuter ferme car on entendit soudain les deux premiers dire à l'autre de cesser de les suivre, puis se mettre à courir à toutes jambes.

Le petit resta sur place à hurler, mais sans doute se rendit-il compte que cela ne ramènerait pas ses frères car il s'arrêta tout à coup et se mit à regarder autour de lui. Tristement il remarqua à haute voix :

"Je ne pourrai jamais rentrer à la maison tout seul."

Nous étions sur le point de lui offrir notre aide, mais il ne nous laissa pas le temps de parler. Redressant la tête, il reprit son chemin en soupirant : "Tant pis, je trouverai quelque chose de mieux."

Un enfant avec ce genre de philosophie n'a pas besoin d'aide avons-nous pensé. Aussi l'avons-nous laissé aller à la recherche de ce quelque chose de mieux.

Il y a quelques jours, Altitude 737 a reçu la visite d'une invitée de marque. Il s'agissait de Mme J.A.D. McCurdy, veuve de feu J.A.D. McCurdy qui a été le premier homme dans le Commonwealth britannique à piloter un avion plus lourd que l'air. Nous n'avons pu nous empêcher de penser que tout en déjeunant tranquillement Mme McCurdy se trouvait environ quinze fois plus haut que son mari lorsqu'il avait réussi son vol historique à Bras-d'Or, Cap-Breton, il y a une soixantaine d'années.

Les adeptes de la course à pied sont infatigables. Nous avons appris cela de Dan Rowan et de Dick Martin qui ont habité l'hôtel Reine Elizabeth le temps où le spectacle "Laugh In" a été à l'affiche à Montréal.

Etant donné que la température n'était pas tout à fait ce qu'aurait pu espérer le bureau de tourisme, Mme Rowan a passé pas mal de temps dans sa suite, ce qui ne l'a pas empêchée de prendre de l'exercice. Eh non, un mille par jour et sans plaisanter.

Un mille qu'elle parcourait en faisant le tour de la salle à manger, du salon, de la chambre, de la salle à manger, du salon, de la chambre . . . 44 tours en tout pour un mille. C'est toujours bon à savoir.

Personne ne doute qu'étant adjoint au président de la National Geographic Society, Richard E. Pearson voit pas mal de pays et a l'occasion de visiter une multitude d'hôtels. C'est pourquoi tout le monde au Reine Elizabeth était si content de lire la note qu'il a adressée à la direction au cours d'un séjour à Montréal où il visitait Terre des Hommes :

"Je tiens à vous dire combien je suis impressionné par le Reine Elizabeth. Votre hôtel est très agréablement administré."

Merci, monsieur Pearson, et n'oubliez pas de nous revenir bientôt.

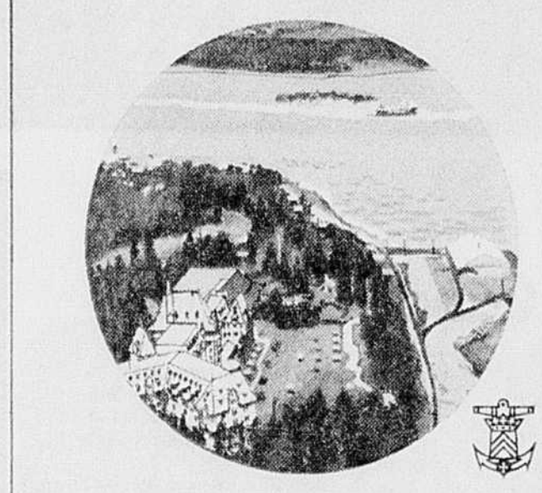
Les graphologues prétendent que l'écriture d'une personne ne change jamais. Ils ont peut-être raison, mais nous avons la preuve que le temps et la maturité peuvent raffermir une écriture.

Cette réflexion nous est venue en feuilletant le livre d'or de l'hôtel que les personnages de marque sont invités à signer. Nous y avons trouvé la signature de la Reine Elizabeth, une première fois en 1959 alors qu'elle se trouvait à Montréal pour l'ouverture de la Voie maritime, et une autre fois en 1962.

Or, la première signature est très légère et sans parafe mais trois ans plus tard, la deuxième signature dénote une main plus ferme : l'"E" est plus grand et le "R" nettement enjolivé.

Nos 20 restaurants et bars se trouvent tous au Reine Elizatheh et à la Place Ville-Marie :

Altitude 737 • The Beaver Club • Le Bistro • Bluenose Inn • Buffet de la Gare • Le Café • Le Café de la Place • Le Carrefour des Canadiens • Club Car • Le Coin • L'Escargot • La Fontaine • The Golden Hind • La Piazza • La Popina • Le Rendez-vous • Salle Bonaventure • St. Lawrence Cafeteria • The Stampede • Les Voyageurs.



MANOIR RICHELIEU
LE PARADIS DES FINS DE SEMAINE

L'une des plus belles routes panoramiques d'Amérique du Nord mène à l'hôtel Manoir Richelieu, centre de villégiature des plus somptueux, situé à cinq heures de route de Montréal et à 90 milles de Québec.

Le château, construit sur l'un des sites les plus grandioses du Québec, et dont les tours se détachent sur un fond de montagnes, surplombe le fleuve St-Laurent. Une touche de splendeur se reflète dans l'excellence de la table, du service et des nombreuses autres commodités offertes par le Manoir Richelieu. Les sportifs apprécieront le terrain de golf de 18 trous de calibre professionnel et la piscine d'eau de mer chauffée, de dimensions olympiques. Ils pourront aussi s'adonner au tennis, à la pêche à la truite, au coup roulé (putting), à la pétanque, au croquet, à l'équitation, au billard, au tennis sur table. Ou encore admirer l'incomparable collection historique Canadiana.

Cette année, vivez l'un des plus beaux séjours de votre vie, au Manoir Richelieu—si près de vous et, à la fois, si loin de votre vie de tous les jours.

La saison va de juin à septembre. Tarifs: à compter de $25 par jour, repas compris. On peut s'y rendre en auto, par autobus, train ou avion. Pour plus de renseignements, voyez votre agent de voyage, ou écrivez au Manoir Richelieu, chambre 560, édifice IBM, Montréal 113. Téléphone: (514) 866-6581.

MANOIR RICHELIEU
Murray Bay, Pointe-au-Pic, Québec.
UNE DIVISION DE WARNOCK-HERSEY INTERNATIONAL LTD.

PSM • PRODUITS VEDETTES • PSM

Poudre pour bébé JOHNSON'S
14 on.
Rég. 1.09
SPÉC. .67
ÉPARGNEZ: .42
Quantité limitée

Cure-oreilles JOHNSON & JOHNSON
En 144 Rég. .98
SPÉC. .57
ÉPARGNEZ: .41
Quantité limitée

Shampooing pour bébé JOHNSON'S
8 on.
Rég. 1.39
SPÉC. .87
ÉPARGNEZ: .52
Quantité limitée

Lotion pour bébé JOHNSON'S
9 on.
Rég. 1.39
SPÉC. .87
ÉPARGNEZ: .52
Quantité limitée

FACELLE ROYALE
Papier de toilette
Blanc
Rose
Bleu
Vert
En 4
Rég. 4/.67
SPÉC. 8/.99
ÉPARGNEZ: .35
Quantité limitée

Shampooing ALBERTO VO.5
Régulier
7.5 on.
Rég. 1.29
SPÉC. .69
ÉPARGNEZ: .60
Quantité limitée

KOTEX
TAMPONS
Régulier et ultra
En 10 Rég. .55
SPÉC. .39
ÉPARGNEZ: .16
Quantité limitée

BERMUDA TAN
6 on.
Rég. 3.75
SPÉC. 3.39
ÉPARGNEZ: .36
Quantité limitée

ÉPARGNES VACANCES PSM
Prix en vigueur du 11 juillet au 26 juillet inclusivement.

Papiers mouchoir FACELLE ROYALE
En 333
blanc/rose
jaune/lilas
Rég. 2/.73
SPEC. 3/.89

Fixatif ALBERTO VO.5
6 on.
Rég. 1.49
SPEC. .99

Serviettes féminines KOTEX
En 12
Régulier/Super Slenderline
Rég. .55
SPEC. 2/.89

BAN
Ultra Dry 4 on.
Rég. 1.29
SPEC. .87
A bille 2½ on.
Rég. 1.99
SPEC. 1.37

Huile de bain SOFTIQUE
Vert et or
2½ on.
Rég. 1.69
SPEC. 1.17

Super lames en acier inoxydable GILLETTE
En 5 Rég. .75 SPEC. .57
En 10 Rég. 1.45 SPEC. 1.07
En 15 Rég. 1.98 SPEC. 1.37
ÉPARGNEZ: .61

Couches hygiéniques
FLUSHABYES
Petite taille Medium
Grande taille
En 48 Rég. 2.59
SPEC. 1.89

Gant de crin CENTAURE 6.95
plus lotion 8 on.
valeur de 2.25 GRATIS

Cartouches Techmatic ajustables GILLETTE
Rég. 1.29 SPEC. .97
Rasoir Techmatic
Rég. 2.95 SPEC. 2.47

PHARMACIES PSM

votre horoscope

A partir de minuit ce soir

LES ENFANTS NES CE JOUR auront une vie en général remplie d'influences favorables. Tout d'abord pour les études, les affaires et les voyages, puis pur les arts; enfin, pour les sports et les réalisations matérielles et sociales. Les histoires de coeur ne trouveront guère de place, mais la plupart d'entre eux seront heureux en amour.

BELIER — DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Concentrez-vous davantage sur les déplacements et les moyens de trouver des endroits agréables pour vos prochaines vacances. Vous atteindrez rapidement votre but si vous êtes tenace; soyez aussi plus spécifique dans vos demandes. Relaxez-vous devantage en semaine.

TAUREAU — DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Accordez une attention spéciale aux placements et aux occasions d'affaires. Ne négligez ni vos dettes ni ce que l'on vous doit. Ayez davantage confiance en vous-même et établissez les faits. Ne dérogez pas à vos principes; ainsi vous atteindrez le but que vous visez.

GEMEAUX — DU 21 MAI AU 21 JUIN

Les relations avec le public seront mises en relief d'une façon particulière. Vos paroles sont absorbées et vos actions copiées. Ayez le sens de l'intégrité. Evitez de vous laisser prendre dans la routine. Soyez plus original dans vos rapports avec l'être aimé.

CANCER — DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Profitez pleinement des occasions qui se présenteront à vous. N'hésitez pas à être quelque peu audacieux. Plusieurs personnes du sexe opposé vous accorderont une attention spéciale; sachez faire un choix judicieux et ne pas trop vous disperser. Relaxez-vous davantage.

LION — DU 23 JUILLET AU 23 AOUT

Vos idées augmenteront en originalité. Profitez des occasions qui s'offriront à vous. Vérifiez les détails personnellement, ne déléguez personne à votre place. Vous recevrez des nouvelles encourageantes. Soirée idéale pour souper au restaurant en agréable compagnie.

VIERGE — DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE

Il serait à conseiller d'avoir une plus grande confiance dans les membres de votre famille et votre entourage en général. Une importante question financière se solutionnera à votre avantage. Soyez juste, mais ferme. Agissez avec diplomatie et vous réussirez.

BALANCE — DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Le travail et la santé seront mis en relief. Soyez diplomate dans la manière dont vous effectuerez vos contacts. Collaborez davantage avec vos associés et collègues. Ne cherchez pas à imposer votre volonté par la force dans vos rapports d'ordre sentimental.

SCORPION — DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Vos relations avec le public et les relations externes seront accentuées. Soyez flexible. Ne vous laissez pas impliquer dans des situations intolérables. Sachez faire des concessions. Ne vous contentez pas des informations superficielles au sujet d'une nouvelle relation.

SAGITTAIRE — DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE.

Ne planez pas dans le doute. Adoptez une attitude raisonnable. Efforcez-vous d'être patient et ayez confiance. L'accent sera porté sur votre philosophie personnelle: exprimez-la clairement et vous triompherez. Côté coeur: réfléchissez avant de vous engager.

CAPRICORNE — DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER

Ne prêtez pas beaucoup d'attention aux rumeurs ou aux disputes entre vos amis. Les questions monétaires ne sont pas aussi graves que vous semblez le croire; agissez donc en conséquence. Faites davantage appel à votre esprit de l'humour dans vos rapports d'ordre sentimental.

VERSEAU — DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER

Plusieurs de vos collègues s'intéressent à vos efforts; ne les repoussez pas, mais réfléchissez bien avant de révéler vos projets. Terminez d'abord l'étude de vos projets réalisables dans l'immédiat. Les problèmes de l'être aimé exigeront votre attention.

POISSONS — DU 20 FEVRIER AU 20 MARS

Vous aimez à être apprécié et loué. Ne cherchez pas à provoquer la jalousie d'un collègue qui ne demande qu'à vous être utile. La vie romantique et les changements seront particulièrement en relief. Sollicitez davantage l'appui de la personne aimée.

au jour le jour

TELEVISION

3.30 (3) (4) (5) (6) (7) • Edge of N ight
(5) • You don't Say
(5) (12) (13) • A Doctor's Diary
(8) • One Live to Live.
(9) Both Sides of the Coin
4.00 (3) (7) • Art Linkletter Show
(4) Hé, les gars
(4) (5) (6) • Galloping Gourmet
(5) • The Match Game
(8) (13) • The Newlywed Game
(8) • Dark Shadows
(9) In Memoriam
(10) • Madame s'amuse
(12) Family Theatre
"The Baby and the Battleship".
4.30 (2) (7) (9) (11) (13) • Sol et Gobelet
(3) Perry Mason
(4) (5) (6) • Moment of Truth
(4) • Escadrille sous-marine
(5) • The Mike Douglas Show
(7) General Hospital
(8) Topper
(8) (13) The Uncle Bobby Show
(9) A la bonne bouche
(10) • La cabane à Midas
5.00 (2) (9) (11) • Poly
(4) (6) • Rocket Robin Hood
(4) Papa a raison
(5) Cartoons
(7) • Walt Disney
(7) • Linus The Lionhearted
(8) (13) • Five O'Clock Movie
"Spring in Park Lane".
(8) • Dick Van Dyke Show
(9) Mont Bon Plaisir
(10) (13) • Le 5 à 6
Invitée : Julie Arel.
5.30 (2) (9) (11) • Soleil et jours de pluie
(3) Have Gun, Will Travel
(4) (5) (6) • Abbott and Costello
(4) • Le 5 à 6
(7) Dennis the Menace
(8) Report
(12) The Pierre Berton Show : "The Loneliness of the Distance Flyer".

MARDI EN SOIREE

6.00 (2) (11) Tour à tour
Avec Yvette Dandenault et Léo Dufault.
(3) World of Sports
(4) • Reach ofr the top
(5) Eye Witness News
(5) Dateline
(6) Julia
(7) Troisième édition
(7) • Channel 7 News
(8) Six O'Clock Movie
"The Great Chase".
(9) La secrétaire modèle O'Sullivan
(10) • Téié-Métro
(12) • Pulse
(13) Les nouvelles
6.15 (2) (11) Téléjournal
(3) Weatherwise
(7) C'est mon opinion
6.20 (7) Edition sportive
6.23 (9) Nouvelles locales
6.24 (11) Nouvelles régionales
6.25 (2) Nouvelles du sport
(3) Newstime
6.30 (2) 24 heures
(4) Panoramonde
(4) CBC — TV News
(5) After Six
"Captain China".
(5) • Huntly Brinkley Report
(6) Hour Glass
(7) • CBS Evening News
(7) Sans cachotterie
(9) Antenne sur Laval
(9) Ciné-feuilleton
(11) Ici Québec
(13) Jeunesse d'aujourd'hui
6.40 (4) Evening Report
6.45 (2) (9) (11) Aujourd'hui
7.00 (3) • CBS News
(4) Les joyeux naufragés
(4) • Klahanie
(5) I Love Lucy
(7) Cinéma estival
"A l'est d'Eden".
(7) • Hogan's Heroes
(8) (13) • Newsline
(9) Chabanel et ses Montagnards
(10) • Le 10 vous informe
(12) • Lassie
7.30 (2) (9) (11) • Cinéma du m ardi :
"Le monocle rit jaune".
(3) (7) • Lancer
(4) • Le fugitif
(4) • Julia
(5) • NBC News Special — Apollo XI
(6) All Around the Circle
(8) (8) (13) • The Mod Squad
(9) La Boutique à Peppino
(10) (13) • Le fugitif
"On ne peut pas perdre toujours".
(12) • Special — Apollo XI
8.00 (4) (5) (6) • Liberace
(9) Nouvelles en langue grecque
8.15 (9) Nouvelles en langue italienne
8.30 (3) (7) • Liberace
(4) (10) (13) • Cré Basile en rappel
"Les chaudrons".
(5) • Julia
(8) • It Takes a Thief
(8) (12) (13) • Bewitched
9.00 (2) (7) (9) (11) (13) • Emission impossible
(4) Bonne chance Mr. Lucky
(4) (5) (6) • Music Hall
(5) • First Tuesday
"Beau Geste".
(8) (12) (13) • The John Davidson Show
Invité : Paul Anka.
(10) • Bonanza
"Dernière chance".
9.30 (2) (7) (9) (11) (13) • Moi et l'autre
(3) (7) • Doris Day
(4) Auto-Suggestion
(8) • NYPD
10.00 (2) (7) (9) (11) (13) • Apollo XI
(3) (7) • CBS News Hour
The Flight of Apollo XI
(4) Les trois cloches
(4) (5) (6) Apollo XI
(8) • Dick Cavett Show
(8) (12) (13) • Apollo XI
Pre-Flight Special
(10) Les trois cloches
Invités: Roger Turcotte, Ovila Légaré, St-Georges Côté, Maurice Beaupré, Gérard Vermette et Roméo Pérusse.
10.30 (4) Panoramonde
(10) • Le 10 vous informe
11.00 (2) (7) (9) (11) (13) Téléjournal
(3) Channel 3 Night Beat
(4) CBC — TV News
(4) Heure exquise :
"Niagara".
(5) Eye Witness News
(5) (6) News
(7) Channel 7 News
(8) The 11 O'Clock News
(8) (12) (13) • CTV National News
(10) Cinéma
"Hold-up à minuit".
11.18 (12) • Pulse
11.20 (2) Nouvelles du sport
(4) (5) (6) Viewpoint
(7) (9) Dernière édition
(8) (13) Newscap & Sports
(11) Nouvelles régionales
(13) Les actualités
11.25 (4) Night Final
(6) Night Overall
(9) Sports
(11) Ici Québec
11.30 (2) (7) (11) Ciné-Club
"La vie d'Obaru, femme galante".
(5) (7) • The Tonight Show : avec Johnny Carson
(5) After Eleven :
"Ten North Frederick".
(8) • The Joey Bishop Show
(8) (13) • The Pierre Berton Show
(13) Ciné-Soir :
"Ma tante".
11.35 (4) Sports
(9) Ciné-Club :
"Le cavalier sauvage".
11.40 (6) • One of a Kind
11.45 (3) The Late Show
"Roger Touhy, Gangster".
(4) Adventure Theatre :
"Adventures of Hallibaba".
(12) • The Outcasts
12.00 (8) (13) Picture Page
12.30 (10) Dernière édition
12.40 (6) Final Report & Weather
1.00 (2) Téléjournal
(13) Nouvelles anglaises
1.09 (5) Postlude
(Marc Legrand)

Mercredi avant-midi—

6.00 (5) Coverage of Apollo XI Flight
7.00 (3) • CBS Morning News
7.20 Social Security
7.30 (7) • CBS Morning News
7.45 (3) Morning Report
(8) News
7.50 (3) CBS Morning News
8.00 (3) (7) • Apollo XI Launch
(6) • Apollo XI Launch
(8) • Farm & Home
(8) (12) (13) Launch of Apollo XI
8.30 (8) King Kong
(10) Apollo XI
8.50 (4) Musique Marc Legrand
8.55 (7) Première édition
9.00 (2) (9) (11) Apollo XI
(3) Merv Griffin
(4) Dessins animés
(7) Ciné-Matin
"Le temps de la colère".
(8) Popeye
(13) Colombine
9.30 (4) • Madame e st servie
(5) • Country Corner
(7) Bewitched
(8) Morning Movie :
"Invitation to Happiness".
(13) Super Car
9.45 (6) Stand-by Six
10.00 (3) (7) • Lucy Show
(5) • It Takes Two
(6) Andy of Mayberry
(10) • Madame est servie
(13) Caméra 13
"La chanson du souvenir".
10.25 (5) • Morning News
10.30 (2) (7) (9) (11) (13) • Ulysse et Oscar
(3) (7) • Beverly Hillbillies
(4) (6) (5) Friendly Giant
(4) L'école du bonheur
(5) • Concentration
10.45 (4) (5) (6) Chez Hélène
(4) Ciné-matinée
"Mademoiselle Mozart".
11.00 (2) (7) (9) (11) (13) Le Canada en guerre
(3) (7) • Andy Griffith
(4) (5) (6) Mr. Dress-Up
(5) • Personality
(10) Les trois mousquetaires
11.15 News and Sign On
11.25 (4) (5) (6) Pick of the Week
11.30 (2) (9) (11) Cinéma
"Par le fer et par le feu".
(3) (7) • Dick Van Dyke
(5) • Hollywood Squares
(7) Les arpents verts
(8) Topper
(8) (12) (13) Apollo XI
(10) Zorro
(13) Matinée estivale
11.35 (13) A vous la parole
11.55 (4) (5) (6) CBC News
12.00 (3) (7) • Love of Life
(4) (6) Luncheon Date
(5) • Jeopardy
(7) Midi 7 en vacances
(8) Bewitched
(10) Première édition
(12) • Romper Room
12.05 (13) Les actualités
12.15 (4) Actualité et éditorial
(10) • L'école du bonheur
(13) Les petites annonces
12.25 (7) • Midday News
12.30 (3) (4) (6) (7) • Search For tomorrow
(4) De tout de tous
(5) • Eye Guess
(7) Deuxième édition
(8) • That Girl
(8) (13) University of the Air
(10) • Eternel amour
"Casino de Paris".
(12) • Magic Tom
(13) Matinée estivale se poursuit
12.45 (7) C'est mon opinion
1.00 (2) (9) (11) M. et Mme Détective
(3) One O'Clock Weather
(4) Palmarès
(4) (6) Luncheon Date
(5) • Truth or Consequence Show
(7) • Pêle-Mêle
(7) (8) • Dream House
(8) (13) • News
(10) • Voie de femmes
(12) Marriage Confidential
1.03 (3) Across the Fence
1.05 (8) (13) Picture Page
(13) Matinée estivale se poursuit
1.15 (3) Channel 3 Presents
(8) (13) Dodo & Hercules
1.30 (2) (9) (11) La grande aventure
(3) (4) (6) (7) • As the World Turns
(4) • Voie de femmes
(5) • You're Putting Me On
(8) • Let's Make a Deal
(8) (13) Romper Room
(12) • In Town
(13) Les plus beaux films
"Le bal du printemps".
2.00 (2) (9) (11) L'Auberge de la Licorne
(3) (7) • Love is a Many Splendored Thing
(4) (6) • Strategy
(5) • Days of Our Lives
(5) Luncheon Date
(8) • Newlyweds
(8) (13) • Ed Allen
(10) Ciné-mercredi
"La femme aux chimères".
(12) Peyton Place
2.30 (2) (9) (11) • Oui ou non
(3) (7) • Guiding Light
(4) Entre nous... en vacances
(4) • Girl Talk
(5) • The Doctors
(6) Coronation Street
(8) • Dating Game
(8) (12) (13) • Perry's Probe
(9) Les secrets de l'élégance
3.00 (2) (7) (9) (11) (13) Cinema :
"Les anciens de St-Loup".
(3) (7) • Secret Storm
(4) (5) (6) Take Thirty
(5) • Another World
(8) • General Hospital
(8) (12) (13) • People in Conflict

Accusés du vol d'un pantalon

Un automobiliste de Jacques-Cartier a eu la désagréable surprise de sa vie, en fin de semaine, après s'être réveillé au coin des rues Bordeaux et Ontario au moment où il se trouvait dans son automobile, sans pantalon, sans montre et sans la somme de $800 qui se trouvait dans ledit pantalon.

C'est qu'il aurait, pendant qu'il cuvait son vin, été la victime de deux présumés jeunes voleurs, qui, inculpés, en Correctionnelle, de vol, devant le juge Emile Trottier, ont nié leur culpabilité et choisi un procès devant jury avec enquête préliminaire fixée au 22 de ce mois-ci.

Les deux prévenus ont pu reprendre leur liberté provisoire en fournissant chacun comme cautionnement une somme de $200.

Nous publions ci-dessous les changements ou les précisions que nous communiquent les différents postes après l'heure tombée de notre télé-presse hebdomadaire.

RADIO/FM

Mardi 15 juillet

6:00 **CBF Les chefs-d'oeuvre de la musique**
Concerto grosso no 8 en sol mineur, op. 6 (Vivaldi): Virtuosi di Roma, dir. Renato Fasano. — Symphonie no 36 en do majeur, dite "Linz", et Symphonie no 29 en la majeur (Mozart): Orch. Columbia, dir. Bruno Walter. — Symphonie no 4 (David Diamond): Orch. philharmonique de New York, dir. Leonard Bernstein.

7:00 **CKVL Concert**
Oeuvres de: Schumann, Strauss, Chopin, José Sabre Marroquin, Fibich, Grieg, Rudolfo Halffter, Kern et Dvorak.

7:30 **CKVL Virtuosité**
Bizet: L'Arlésienne.

8:00 **CBF Intégrale**
Oeuvres de Georg Philipp Telemann. "Grand Magnificat" en do majeur et "Magnificat" en sol majeur. Orch. Pro Arte de Munich, dir. Kurt Redel.

8:30 **CKVL Canadiana**
Oeuvres de: Nicolas, Medtner, Jocelyn, Geminiani et Roussel.

9:00 **CKVL Opéra**
Beethoven: Fidelio.

9:03 **CBF Carrefour des arts**
"Evocations".
Les Fêtes populaires.
"Fireworks Music" (Haendel), "Danses hongroises" (Brahms), "Danses slaves" (Dvorak), "Danses allemandes" (Beethoven), "Ouverture du carnaval romain" (Berlioz), "Fêtes" (Debussy), musique de foire, de cirque et chansons populaires.

RADIO/AM

Mardi 15 juillet

7:10 **CBF Un instant de vacances**

8:00 **CBF Les jeunes animateurs**

8:33 **CBF Au temps du 78**
De Chicoutimi.
"Colombella": Tino Rossi; "Quand Madelon": Ninon Valin; "Dors mon gars" et "Berceuse": Paulette Rollin; "Beguine": Alys Robi; "Si petite": Lucienne Boyer; "Moi j'aime le music-hall": Charles Trenet; "Je suis marqué par le destin": Fernandel, et "Sérénade de Tosselli": Aimé Doniat.
Animateur: Joël LeBigot.

9:00 **CBF Concert symphonique**
Concerto en do mineur pour cor et orchestre, op. 8 (Frank Strauss), et Concerto no 2 en mi bémol majeur pour cor et orchestre (Richard Strauss): Barry Tuckwell et Orch. symphonique de Londres, dir. Istvan Kertesz. — Symphonie no 9, op. 70 (Chostakovitch): Orch. symphonique de la radio de l'URSS, dir. Alexandre Gaouk.

10:00 **CBF Des livres et des hommes**
"Festival international du livre à Nice".
Gilles Marcotte a interviewé M. Louis Armand, de l'Académie française, pendant le festival qui s'est déroulé du 2 au 9 juin.

11:00 **CKVL Chopin**
Fantaisie Impromptu, Op. 66. Tarantelle, Op. 43. Berceuse, Op. 57. Trois Ecossaises, Op. 72, No 3. Andante Spianato et Grande Polonaise, Brillante. Sonate en Si Mineur, Op. 58. Alexander Brailowsky, piano.

VOTRE MÉDECIN VOUS PARLE

L'amour et la pilule (1)

par le Dr L. Gendron

Une jeune fille se présente en consultation un peu embarrassée de déclare sa grossesse. Etant étudiante en médecine, elle connaissait bien les méthodes contraceptives. Alors, comment expliquer un tel comportement? Un bon soir, au clair de lune, elle a oublié complètement les notions physiologiques au sujet du spermatozoïde et de l'ovule.

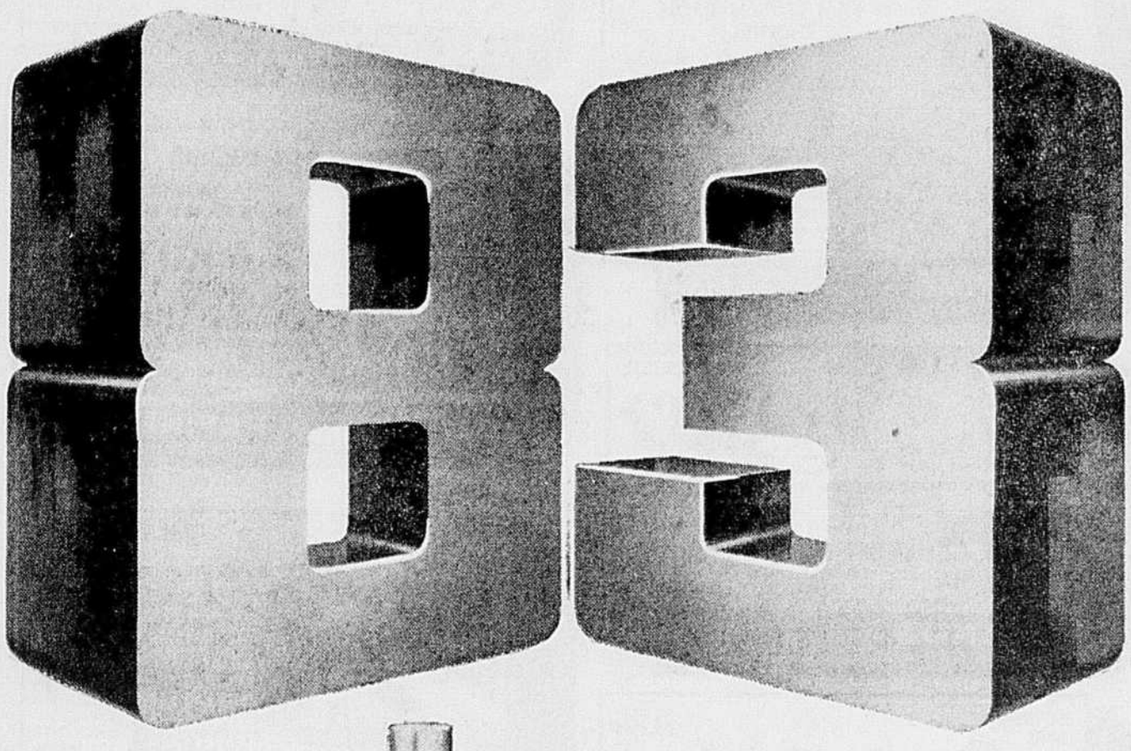
Il y a un malaise dans la plupart des méthodes de contraception. Ce n'est pas facile de s'arrêter au sommet de la passion et d'insérer un diaphragme ou mettre un condom. La meilleure prescription pour la femme: "Placez le diaphragme tous les soirs. Soyez préparée!". Et pour l'homme qui préfère le condom: "Donnez-le à votre épouse avant de commencer à faire l'amour. Laissez-la le placer au moment où elle désire le coït".

La première considération dans toute méthode de contraception est son efficacité. Un échec est possible à cause de la méthode elle-même ou de l'application inexacte. Des couples qui ne désirent plus ou pas d'enfants auront du succès avec une méthode peu certaine. D'autres auront un échec avec les meilleurs contraceptifs. Dans certains cas, l'un des conjoints peut désirer un enfant: l'efficacité de la contraception est ainsi réduite.

Un autre facteur important: le plaisir sexuel semble diminué par le contraceptif mécanique, condom, diaphragme. Ils ne sont pas aussi satisfaisants que la pilule hormonale contraceptive. Toute chose requérant une préparation juste avant le début de la relation n'est pas une méthode aussi parfaite que celle qui ne diminue pas la tension érotique, par exemple la pilule.

Un de mes patients se plaignait d'une diminution de son érection juste avant la pénétration vaginale. Il utilisait le condom: le fait d'aller le chercher dans la commode réduisait la courbe érectile à presque zéro. Et alors il devait recommencer les préliminaires. La prescription était de confier le condom à l'épouse qui se chargeait de cette opération.

Cher whisky





Il n'est pas donné. Certains nous trouvent même un peu cher. Tout dépend du point de vue . . . parce que, pour quelques sous de plus, le 83 enchante votre palais du goût le plus velouté qu'un whisky puisse posséder. Si vous le prenez ainsi, le moelleux Seagram 83 n'est pas si cher que ça. C'est un whisky qui vaut l'coup!

LE MOELLEUX SEAGRAM 83

façonne depuis 1883 la bonne renommée du whisky canadien

LEVEZ-VOUS AVEC LE SOLEIL DE MONTREAL



CE MATIN avec
JACQUES PROULX
6 H./9 H.
CKAC



téléphoto PA

Avec la musique, ça gaze !

Malgré les gaz lacrymogènes, ces musiciens téméraires ont continué leur répertoire, hier, alors que l'entrée de l'Université de Californie, à Berkeley, était le théâtre d'une manifestation qui a mal tourné. En effet, la police a dû intervenir quand les manifestants ont brisé la clôture du parc de l'université. Plusieurs d'entre eux auraient été blessés.

L'accord international sur le prix du blé est suspendu

OTTAWA (PC) — Les prix minima du blé, fixés par l'accord international sur les céréales de 1967, viennent d'être temporairement suspendus.

C'est ce que le ministre du Commerce, M. Jean-Luc Pépin, a déclaré, hier, en chambre à Ottawa. M. Pépin répondait alors à une question sur la rencontre internationale de Washington qui s'est penchée, la semaine dernière, sur le problème des baisses de prix sur les marchés internationaux du blé.

Le ministre a souligné, toutefois, que les minima fixés resteraient une indication de ce qui est acceptable et raisonnable.

Les députés de l'opposition ont répliqué en disant qu'il était évident que les cinq grands exportateurs de blé n'avaient pas pu s'entendre sur une limite inférieure des prix lors de la réunion de Washington et que c'était le producteur de blé de l'ouest canadien qui allait en souffrir.

Les députés de l'ouest ont demandé instamment à M. Pépin de donner l'assurance aux producteurs des Prairies de recevoir au moins les prix minima de l'accord international de 1968 et, si nécessaire, d'accorder une aide gouvernementale. M. Pépin n'a pas voulu faire de commentaire à ce sujet.

Les pays signataires de l'accord et les non-signataires ont réduit leurs prix depuis le début de l'année. Le Canada a fait de même à partir du 14 mars dernier.

M. Pépin a dit qu'il croyait que la décision prise à Washington par les cinq grands exportateurs — l'Argentine, l'Australie, le Canada, la Communauté économique européenne et les Etats-Unis — devrait "faciliter la coopération" entre ces pays. Il a fait remarquer cependant qu'il ne pouvait donner de plus amples détails sur les mesures prises la semaine dernière parce qu'il fallait les garder secrètes.

M. Pépin, à une question de M. Stanfield, a répondu que la rencontre de Washington avait reconnu que l'accord de 1968 n'avait pas été respecté.

Il a précisé que cette réunion avait pour but de prévenir la catastrophe sur les marchés internationaux du blé et qu'il pensait que la rencontre avait donné dans cette direction.

Les chercheurs francophones touchent 18.1% des bourses du Conseil des arts du Canada

OTTAWA — Le Conseil des arts du Canada a accordé cette année $1,913,098 en subventions à des universitaires canadiens, dans le cadre du programme d'aide à la recherche en sciences sociales et en humanités:

Les chercheurs des universités francophones du Québec toucheront 18.1 pour cent de cette somme, soit $347,061. Leurs homologues attachés aux institutions anglophones du Québec eux toucheront $54,074, soit 2.8 pour cent. Plus de 50 pour cent du montant total des subventions va à des chercheurs de l'Ontario et les autres provinces se partagent le reste.

La plus importante subvention, $118,000, a été accordée au professeur **Anthony H. Richmond,** de l'Université York de Toronto, pour la poursuite de ses recherches sur le logement et l'intégration sociale des immigrants et groupes ethniques à Toronto.

Parmi les subventions s'en trouve une de $15,992 au professeur **S.G. Denis Smith,** de l'Université Trent, à Peterborough, Ont., en collaboration avec le professeur **William Neville,** pour une recherche sur la carrière politique de M. John Diefenbaker.

Au Québec

$45,473 vont au professeur **André Lux**, de l'université Laval et à ses associés, les professeurs **Albert Doutreloux et Alfred Schwarz**, pour une recherche interdisciplinaire sur les changements produits par le modernisme sur la mentalité et le comportement des membres d'une tribu africaine.

$38,605 au professeur **Jacques Gomila**, de l'Université de Montréal, en collaboration avec les professeurs **Jean Benoist** et **Guy Dubreuil**, pour la poursuite de recherches permettant de comparer des localités rurales isolées du Québec, de l'Ile-du-Prince-Edouard, du Nouveau-Brunswick et de l'Alberta. En 1966, le Conseil avait accordé une subvention de $24,900 pour ce travail.

$36,690 au professeur **Marc-Adélard Tremblay**, de l'université Laval, pour la poursuite d'une étude ethnographique de certaines collectivités de la Côte nord, dans le Québec. Dans cette région, la vie traditionnelle est moins influencée par l'industrialisation que le reste du Québec, et cette étude aidera à faire comprendre les mécanismes de transformation qui entrent en jeu dans l'évolution d'une société vers un mode de vie urbain et industriel. Au cours des deux dernières années, le Conseil a déjà consacré $59,390 à cette étude.

$32,048 au professeur **Marcel-G. Dagenais**, de l'Ecole des Hautes-Etudes Commerciales de Montréal, pour ses recherches sur des modèles quantitatifs employés en analyse économique. Le Conseil a déjà consacré $28,000 à ce travail au cours des deux dernières années.

$22,000 au professeur **Marie-Andrée Bertrand**, de l'Université de Montréal, pour la poursuite de ses recherches sur la criminalité chez les femmes. L'an dernier, le Conseil a versé une subvention de $23,690 pour ce travail.

$19,390 au professeur **Bernard Saladin d'Anglure,** de l'université Laval, pour la poursuite de ses recherches ethnographiques sur les esquimaux du Nouveau-Québec. Le Conseil a accordé l'an dernier une subvention de $8,240 pour ce travail.

$18,965 au professeur **Michael Brecher**, de l'université McGill, pour une recherche sur la politique étrangère d'Israël.

$17,504 au professeur **Heinz W.J. Kloss**, de l'université Laval, pour des recherches dans le cadre d'un relevé statistique de la population mondiale suivant la langue maternelle.

$17,400 au professeur **James Iain Gow**, de l'Université de Montréal, en collaboration avec le professeur **Guy Bouthillier,** pour une recherche sur l'histoire de l'administration publique au Québec de 1867 à 1970.

$15,355 au professeur **Philip E.L. Smith**, de l'Université de Montréal, pour des fouilles archéologiques au site préhistorique de Gang Darch, en Iran.

$14,920 au professeur **William A. Westley**, de l'université McGill, pour une recherche sur les attitudes des étudiants québécois de langue anglaise et de langue française au sujet de l'école et de l'éducation en général.

$13,814 au professeur **Colette Carisse**, de l'Université de Montréal, pour la poursuite de ses recherches sur l'évolution de la situation de la femme dans une société moderne. L'an dernier, le Conseil a versé une subvention de $9,700 pour ce travail.

$13,300 au professeur **Lucien Campeau**, de l'Université de Montréal, pour la compilation d'une importante documentation sur l'histoire de la Nouvelle-France de 1616 à 1680.

$11,590 au professeur **Michel Lincourt**, de l'Université de Montréal, en collaboration avec **M. Harry M. Parnass**, pour des recherches sur un modèle théorique de la science architecturale.

Le Conseil a consacré l'an dernier $7,965 à ses recherches.

$9,962 au professeur **Melvin Charney**, de l'Université de Montréal, pour une recherche sur les principes fondamentaux de l'emploi des nouvelles techniques dans l'architecture et l'esthétique urbaine.

$9,961 au professeur **Renaud Santerre**, de l'université Laval, pour une recherche sur les problèmes d'adaptation et les réactions des jeunes Africains qui viennent étudier au Canada.

$9,850 au professeur **Jean Benoist**, de l'Université de Montréal, pour des recherches sur l'effet d'un milieu tropical isolé sur une population d'origine européenne. Ces travaux, qui seront effectués sur l'île Saint-Barthélémy, dans les Antilles françaises, font partie d'une série plus vaste d'études anthropologiques portant sur les localités isolées du Canada et d'autres pays.

$9,411 au professeur **John N. Lyon**, de l'université McGill, en collaboration avec le professeur **Ronald G. Atkey**, de l'université Western, en Ontario, pour une recherche sur les mécanismes de l'évolution constitutionnelle au Canada.

$8,000 au professeur **Joseph de Chantigny,** du Collège Loyola, pour la préparation d'une bibliographie des écrits de l'auteur anglais Hilaire Belloc. M. de Chantigny, a déjà obtenu $13,250 pour ce travail.

$7,000 au professeur **Gérald Fortin**, de l'université Laval, pour une étude comparative des théories sociologiques du développement.

$7,000 au professeur **Cameron Nish**, de l'université Sir George Williams, pour ses recherches en vue de la reconstitution des débats de l'Assemblée législative des Canadas Unis des années précédant la Confédération 1841 à 1867. Des subventions totalisant $16,100 ont déjà été accordées au cours des deux dernières années pour ce travail.

$6,500 au professeur **Bernard Charles**, de l'Université de Montréal, pour des recherches sur l'élite bureaucratique des pays d'Afrique occidentale.

$5,650 au professeur **Frances Henry**, de l'université McGill, pour une recherche sur les collectivités noires en Nouvelle-Ecosse.

$5,619 au professeur **Gilles-R. Lefebvre**, de l'Université de Montréal, pour une étude linguistique sur les dialectes créoles de l'île Saint-Barthélémy, dans les Antilles françaises.

$5,128 au professeur **Malcolm B. Spector**, de l'université McGill, pour une recherche sur la sociologie de la communauté juive hassidique de Montréal.

MM. Hardy, nommés ambassadeurs du Canada en Espagne et au Brésil

OTTAWA (UPI) — Le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a annoncé, hier, la nomination de sept nouveaux titulaires de postes diplomatiques.

Les nouveaux titulaires désignés hier sont:

M. Christian Hardy, ambassadeur au Liban, qui devient ambassadeur au Brésil; M. Hardy remplace M. Yvon Beaulne qui a été nommé, plus tôt cette année, au poste de représentant permanent aux Nations unies.

M. Joseph Hardy, présentement au Haut-Commissariat de Londres, devient ambassadeur en Espagne où il remplacera M. Benjamin Rogers.

M. Gérald Rau, de la division africaine et du Moyen-Orient, est nommé haut-commissaire à Trinidad et Tobago en remplacement de M. James Russell McKinney.

Ce dernier, M. McKinney, devient ambassadeur et représentant permanent du Canada à l'Organisation du développement et de la coopération économique (ODCE) à Paris; il succède à M. C. J. Small.

M. Robert-L. Rogers, ambassadeur en Israël, remplacera M. Joseph Hardy au poste de sous-haut-commissaire à Londres.

M. Gordon Riddle, chef de la division africaine et du Moyen-Orient, est le nouvel ambassadeur canadien au Sénégal; il succède à M. M. Côté, qui revient au Canada.

Conseil réélu à l'Ile-Dorval

Tous les membres du conseil municipal de l'Ile Dorval, maire en tête, ont été réélus par acclamation à leurs postes respectifs. Il s'agit de M. William D. Scholes, maire, et des échevins Marcel Boisvert, Howard J. Dawson, D. S. D. McDonald, Robert A. McKeown et K. L. M. Monod.

M. Douglas M. Chadwick agissait comme directeur du scrutin.

SAN

BOUTIQUE DU TRICOT

SOLDE FINAL

DE TOUS NOS TRICOTS

1/2 à 1/3 DE RABAIS

LA VENTE CONTINUE JUSQU'A LA FIN DE JUILLET...

VENEZ DES MAINTENANT POUR UN MEILLEUR CHOIX

TAILLES 5-15, 6-20

ROBES — MAINTENANT $25 A $60

ROBES PANTALON — REG. $80 — MAINTENANT $45

COSTUMES 2 OU 3 PIECES — MAINTENANT $35 A $120

ENSEMBLES ROBES-MANTEAU — MAINTENANT $100 A $160

COSTUMES DE BAIN — MAINTENANT $15 A $35

CHANDAILS ET JUPES — MAINTENANT $7 A $20

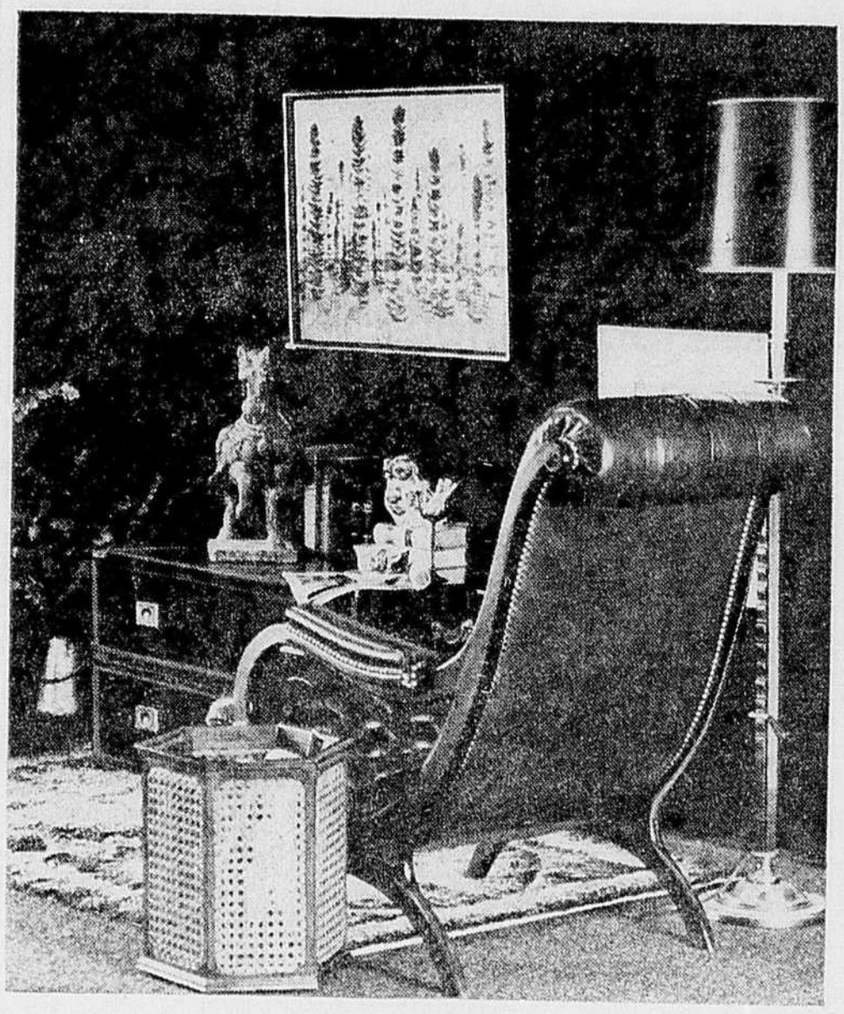
TRICOTS DE COTON LAVABLES — MAINTENANT $4 A $10

FAIRVIEW-POINTE-CLAIRE — Achetez à loisir

PLACE VILLE-MARIE — Deux boutiques

PLAZA ALEXIS NIHON — Stationnement 1 heure gratis

Aux Studios de Décoration Fraser
Claude-André Piquette, S.D.E.Q.,
a imaginé
une oasis pour célibataire



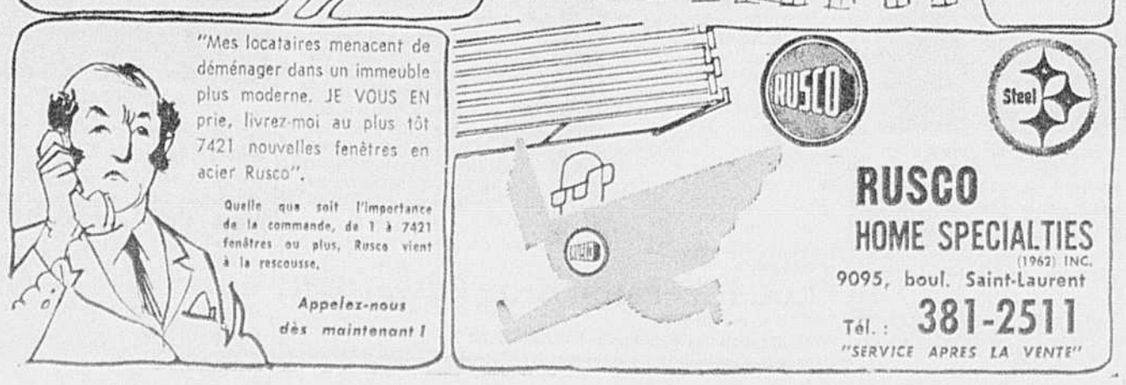
Avez-vous l'âme d'un célibataire ? Le décorateur Claude-André Piquette a pensé à vous. A l'exception de ce visage captivant de jeune fille qui surgit là, près du fauteuil garni de cuir capitonné, il ne semble pas y avoir de place pour une présence féminine. Tout respire l'élégance, la rigueur, la virilité, le désir de s'isoler du monde : le de Tonnancour suspendu sur un mur de feutre, le coffre d'inspiration coloniale et le splendide tapis à grands ramages marrons et jaune d'or... c'est l'image de l'abondance de biens qui ne nuit pas... Seul le Cosgrove donne l'espoir que le maître de céans est sensible aux charmes féminins.

Inspiré ? L'inspiration vient facilement en regardant cette vignette et les autres imaginées par des décorateurs en renom de Montréal, soit Henri Beaulac, S.D.E.Q., Claude Hinton, S.D.E.Q., et Robert Dugan, S.D.E.Q. Ces coins modèles sont en montre aux Studios de Décoration Fraser ,(anciennement les Galeries Futurama).

Demandez à votre décorateur, architecte ou marchand de meubles de votre choix de vous présenter aux Studios de Décoration Fraser. Toute présentation préalable par l'un de ceux-ci reste en vigueur.

LES STUDIOS DE DECORATION FRASER
(antérieurement Les Galeries Futurama)
55, rue Molière
(2e rue au nord de Jean-Talon, à l'est du boul. St-Laurent — à côté du Parc Jarry des Expos)
Parking gratuit derrière la rue Casgrain
Ouverts jusqu'à 21h. le jeudi. Sur semaine incl. le samedi de 9h. à 17h.30

RUSCO A LA RESCOUSSE



"Mes locataires menacent de déménager dans un immeuble plus moderne. JE VOUS EN prie, livrez-moi au plus tôt 7421 nouvelles fenêtres en acier Rusco".

Quelle que soit l'importance de la commande, de 1 à 7421 fenêtres ou plus, Rusco vient à la rescousse.

Appelez-nous dès maintenant !

RUSCO
HOME SPECIALTIES
(1962) INC.
9095, boul. Saint-Laurent
Tél. : 381-2511
"SERVICE APRES LA VENTE"

TORONTO

INDUSTRIELLES
par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Ch net
Abitibi	605	$87⅜	8⅞	8⅞	
Acklands	430	$14	13¾	13¾	— ⅜
Acklnd 2p	300	$15¾	15¾	15¾	
Agratec I	1650	$11⅜	11⅛	11⅜	— ⅛
Alta Gas T	z20	$41	41	41	
Algoma St	550	$16¾	16⅝	16⅝	
Alcan	2492	$28⅞	28½	28½	8 ½
Aquitaine	z10	$21¾	21¾	21¾	
Asbestos	z22	$21¼	21¼	21¼	
Atl Sugar	z5	$6	6	6	
Avco	100	$27¾	27¾	27¾	—7¼
Bank Mtl	2043	$14¼	14	14¼	
Bank N S	1245	$21¼	21¼	21¼	
Beaver L	z50	$15⅜	15⅜	15⅜	
Bell Canad	1705	$46½	46½	46½	
Block Bros	300	$7	7	7	
Bombrdier	125	$18⅛	18⅛	18⅛	
Bow Valy	150	$24	24	24	
Bramal w	300	650	650	650	+25
Brascan	249	$17⅝	17⅝	17⅝	+ ⅛
Brdg Tank	200	315	310	310	—15
Br Am Bnk	50	$70	70	70	— 5
BC Frest p	100	$40	40	40	
BC Sugar	100	$17¼	17⅞	17¼	— ⅛
BC Phone	95	$70	69⅜	69⅜	— ⅜
BCPh 6.80	200	$26	25⅞	25⅞	+ ¼
Brinco	1122	$5¼	5⅛	5¼	
Cad Dev	800	$9	9	9	— ¼
CAE Ind	z5	$7⅞	7⅞	7⅞	
Campeau	z25	$7⅝	7⅝	7⅝	
CD Sugar	100	$37⅞	37⅞	37⅞	+ ⅜
Can Bread	z30	$23¾	23¾	23¾	
Can Cem	100	$31⅜	31	31	— ⅞
Can Cem p	z22	$17¾	17¾	17¾	
Cdn Brew	225	$9⅝	9½	9½	— ⅛
C Brew Ap	25	$30½	20½	30½	
C Brew Bp	125	$35¼	35¼	35¼	+ ¼
CB Alum A	101	$17	17	17	— ¼
C Chem w	200	240	240	240	—10
C Curtis	100	130	140	130	— 5
C Goldale	3150	$8	7⅞	7⅞	
C Hydro	250	$33	33	33	— ¾
C Imp Bank	2850	$19	19	19	— ¼
C Ind Gas	4565	$10¼	10	10	— ¼
C Ind Gas p	z36	$24⅜	24⅜	24⅜	
CIL	z95	$15⅛	15	15¼	
C Interurb	200	$5	5	5	
C Intrurb p	200	$11	11	11	— ¼
C Marconi	z85	$5	5	5	
CP Inve pr	660	$33	32⅞	33	+ ⅛
CPR	355	$76	76	76	— ½
CPR $3. pr	z60	$8⅝	8⅝	8⅝	
Cdn Salt	300	$17½	17½	17½	
Cdn Tire A	983	$52¾	52¼	52½	
CWN Gas	z50	$16	16	16	
CWN G 4 pr	z10	$10¾	10¾	10¾	
Canron	100	$16½	16½	16½	
Capit Div	450	$5⅞	5¾	5⅞	+ ⅛
Cassidy L	z50	$5¼	5¼	5¼	
CDMH Ltd	2202	$11⅜	11	11	— ¾
Chemcell	z75	$10	10	10	
Clairton	100	175	175	175	+ 5
Columbia	150	$7	7	7	— ¼
Columbi p	100	$16⅝	16⅜	16⅝	— ⅛
Cominco	1185	$32⅜	32⅛	32½	— ⅜
C Holiday I	z50	$14½	14½	14½	
C Savings	z20	$12¾	12¾	12¾	
Con Bath	580	$22¼	22⅛	22¼	8 ½
Con Bath w	300	290	285	290	—10
C Bath 68 w	160	990	990	990	—10
Con Bldg	1900	315	310	310	—10
Con Distrb	595	$12½	12⅛	12¼	
Cons Ga	251	$17½	17½	17½	
Con Glass	700	$20	20	20	
Coronatn	603	215	215	215	+ 5
Corontn p	300	230	230	230	+ 5
Cosmos	350	$6	6	6	
Couvret P	900	$7	7	7	
Crush Intl	675	$10½	10½	10½	
Cygnus A	z50	$10⅞	10⅞	10⅞	
Cygnus B	125	$10¾	10¾	10¾	
Distl Seag	430	$49	49	49	— ½
Donie Pete	725	$89	88	86	— 2
D Bridge	z35	$14	14	14	
Dofasco	110	$21⅛	21⅛	21⅛	— ⅛
Dofasco p	25	$75½	75½	75½	— ½
Domtar	2000	$13	13	13	
Douglas L	100	425	425	425	—25
Dy-ex Div	400	$18	18	18	— ½
Dylex D A	480	$15½	15¼	15¼	— ¼
E-L Fin	150	$10½	10½	10½	— ⅛
Falcon	z135	$122½	120	120	
Fam Play	z75	$14¼	14	14	
Fed Grain	425	$7	7	7	
Fibre	530	$12½	12⅜	12⅜	— ⅛
Fleet Mfg	500	230	230	230	
Ford Cnda	225	$65½	63	63	— 2
F Seasons	z30	$16	15¾	15⅞	
Fruehauf	z50	$16	16	16	
Genstar L	200	$12¾	12¾	12¾	— ⅛
Glob En A	200	$11	11	11	— ¼
GL Paper	z25	$23	23	23	
GN Capital	910	$11½	11⅜	11½	+ ⅛
Gt WSadd	500	$9⅜	9	9⅜	+ ⅜
Greyhnd	200	$12¾	12¾	12¾	— ¼
Gulf Can	190	$19⅜	19⅜	19⅜	— ⅛
Halifax D	600	205	205	205	
Hardee	5100	120	110	115	— 5
Hard Crp A	z50	$14½	14½	14½	
Harlequin	100	$8	8	8	
Harveys F	725	$7⅝	7½	7⅝	
Hawker pr	30	$59	59	59	
Hays Dna	400	$13½	13	13	— ½
Home A	310	$62½	62	62½	+ ½
Horne Pit	100	310	313	310	+ 5
H Smith pr	50	$28½	28¼	28¼	— ¼
Howdn DH	z75	$7⅝	7⅝	7⅝	
HB Oil Gas	600	$40	39⅞	40	+ ⅛
HB Oil G pr	155	57	57	57	8 ¼
Huron Erl	2700	$17	17	17	
Husky Oil	700	$17¾	17½	17¾	
Imp Oil	5362	$18½	18½	18½	+ ⅛
Ind Accept	840	$13	13	13	
I Acc 5¾ pr	100	$22	22	22	— ⅜
Int Adhes	100	$10¼	10¼	10¼	
Inglis	200	$12	12	12	
Inland Gas	155	$13	13	13	
Inspiratin	800	125	123	120	
IBM	11	$350	350	350	— 6
Int Nickel	8337	$37¼	37	37	— ⅛
Int Util	190	$34¼	34¼	34¼	
Intpr Pipe	200	$17⅝	17½	17⅝	— ⅛
Intpr Steel	100	490	490	490	— 5
Inv Grp A	z25	$9¼	9⅛	9¼	
Irwin Toy	735	$12⅜	12½	12⅜	— ⅛
ITL Ind	4100	$16½	16½	16½	
IWC Ind	100	465	465	465	— 5
James Stl	250	$8¾	8¼	8¾	— ⅛
Jefferson	z5	$18	13	18	
Jockey C	z50	$5½	5½	5½	
Koffler	200	$11⅞	11⅞	11⅞	+ ⅛
Labatt	278	$26	26	26	
Labatt pr	100	$28	28	28	

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Ch net
LOnt Cem	100	330	330	330	
Lau Fin	275	$57⅞	57⅞	57⅞	
Levy	100	$28	28	28	— 1
Lob Co A	253	$6¾	6¾	6¾	— ⅛
Lob Co B	100	$6¾	6¾	6¾	+ ⅛
Lob Co pr	53	$32	32	32	
Lob Inc	100	$8	8	8	— ⅛
Loeb M	500	$8⅛	8⅛	8⅛	— ⅛
MB Ltd	1325	$30⅝	30⅝	30⅝	— ¼
Magna El	125	$11½	11½	11½	— ¼
Magnetcs	2580	275	275	275	
gm If Mills	100	$19⅞	19⅞	19⅞	+ ⅝
Markboro	550	$7⅜	7⅜	7⅜	
Markbro w	200	405	405	405	+ 5
Mass-Fer	2545	$18½	18¼	18¼	— ⅜
MLW Wor	200	$16½	16½	16½	
Molson A	205	$20⅛	20⅛	20⅛	— ⅛
Moore	415	$31½	31½	31½	
N Provid D	1950	185	180	180	— 5
Niag Struc	100	$20	20	20	
Noranda	1580	$30⅜	30	30	— ¼
Nor Ctl G	715	$19	18⅝	18⅝	— ¼
Nor Ctl B p	125	$35	35	35	8 ⅝
Nor Ctl wts	800	$10½	10	10	— ½
NS L P	304	$8½	8⅜	8½	
OSF Ind	3185	$22	21⅜	21½	— ⅞
Oshawa A	400	$29⅞	29½	29½	— ½
Oshawa w	215	700	700	700	
Overland	z20	$9¼	9¼	9¼	
Overind 2 p	360	$5	5	5	
Pac Pete	145	$22¾	22¾	22¾	
Peel Elder	200	$28½	28½	28½	— ½
Penman p	50	$100	100	100	
Petrofina	100	$19¼	19¼	19¼	— ⅜
Pitts Eng	z10	$24½	24⅛	24⅛	
Pow Corp	200	$12⅜	12⅜	12⅜	— ⅛
Price Com	200	$13¾	13¾	13¾	— ¼
QN Gas	200	$19	19	19	
Rank Org	325	$10	10	10	
Realty C	100	425	425	425	—20
Reed Ostr	z10	$20¼	20¼	20¼	
Revenu	35247	495	455	455	—45
Rileys D	300	$10	10	10	
Ronald Ed	175	$20½	20½	20½	— ½
Royal Bnk	840	$19⅞	19¾	19¾	— ¼
StL Cem A	225	$24½	24½	24½	
Salada	z25	$17¼	17⅞	17¼	
Sayvette	350	$5⅞	5⅞	5⅞	— ⅛
Schneid	z5	$13¾	13¾	13¾	
Scintrex	100	$13¾	13¾	13¾	— ¼
Seaway M	400	$11	11	11	
Swawy M p	1100	$5⅛	5	5⅛	
Seawy M w	100	450	450	450	
Secur Cap	320	$6¼	6¼	6¼	— ¼
Shaw Pipe	100	$12	12	12	
Shell Can	488	$26⅛	26⅜	26⅜	— ⅛
Shulty's	165	$11	11	11	
Silverwd A	z30	$22½	22	22	
Simpsons	860	$18⅛	18	18	
Simpson S	61	$28	28	28	+ ½
Skyline H	100	$8¾	8¾	8¾	— ⅛
Slater Stl	200	$13⅜	13⅜	13⅜	— ⅛
Slater A wt	200	600	600	600	+20
St Brodcst	110	$12¾	12¾	12¾	— ¼
Steel Can	432	$21⅜	21½	21½	— ¼
Texaco	35	$28¼	28¼	28¼	— ½
Thom Nes	1300	$17	17	17	
Toromont	500	260	260	260	
Tor Dm Bk	100	$19⅜	19⅜	19⅜	8 ⅛
Towmart	200	110	110	110	— 5
Trader A p	z100	$21½	21	21	
Transair	300	475	475	475	
Tr Can PL	z40	$38⅝	38⅜	38⅝	
Trans Mt	130	$14¼	14¼	14¼	
Trans PPL	1250	$16½	16½	16½	— ⅛
Trizec Crp	700	185	180	185	
Tru-Wall	100	360	360	360	
UNAS Inv	100	$19	19	19	
Un Carbid	400	$16½	16½	16½	— ⅛
Un Gas	1100	$14½	14⅜	14⅜	— ¼
U Corp B	395	$17	16½	16½	+ ¼
Van Ness	500	480	465	465	—10
Vascan	z20	$7⅛	7⅛	7⅛	
Versatld	1050	$21	21	21	
Venpower	2100	95	95	95	
Vic G Tr	400	$17	17	17	
Vic G Tr pr	25	$40	40	40	+ 5
Vic Wood	500	$11	10¾	10⅞	— ⅛
V Wood A p	1500	$6¼	6⅛	6¼	
Villcentre	350	$8⅜	8⅜	8⅜	+ ¼
Walax	100	$11	11	11	+ ¼
Walk GW	z25	$38½	38½	38½	
Weldwod	100	$18½	18½	18½	
Westc'st	100	$27¾	27¾	27¾	
W Cdn Seed	200	240	240	240	
W Pacific	z75	$5½	5⅜	5½	
Weston	200	$19⅞	19¼	19¼	+ ⅛
White Pas	z100	$22⅜	22	22	
White P A p	z73	$20⅞	20¼	20⅞	
Zellers	1000	$11¼	11¼	11¼	— ⅛
Zenith	900	210	210	210	

MINES

Armore	500	22	22	22	
Bethlm	670	$14⅛	14	14	— ⅛
Bankeno	3410	860	850	850	
Black Bay	1000	11	11	11	— 1
Bl Hawk	650	86	86	86	— 2
Broul Reef	1200	43	43	43	— 1
Cadillac M	z348	24	24	24	
Cam Chib	700	880	875	880	+ 5
Camflo	650	575	575	575	
Cam M rt	8700	½	½	½	
Cam Mine	2000	52	50	50	
Calmor IB	z200	88	88	88	
C Tung	2000	157	157	157	— 3
C Lencourt	1000	20	20	20	— ½
C Malart	1000	33	32	33	+ ½
Candore	2000	15	15	15	
Cassiar	200	$17½	17½	17½	+ ¼
Cent Pat	300	215	215	215	+ 3
Chemaloy	500	340	335	340	— 5
Chimo	1300	160	160	160	
Chrom	300	150	150	150	—10
Comb Met	5000	23½	23	23½	— ½
C Shawkey	1000	92	92	92	+ 1
C Bellek	1000	8½	8½	8½	— ½
Con Fardy	100	435	435	435	+20
C Marben	100	370	370	370	

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Ch net
C Morisn	800	510	510	510	
Con Negus	1500	23	23	23	+ ½
Con Nichol	1000	24	24	24	— ½
Conwest	265	875	875	875	—25
Cop Fields	100	202	202	202	
Craignt	250	$10½	10½	10½	— ¼
D'Eldona	z100	77	77	77	
Denison	z30	$43⅛	42½	43⅛	
Dicknsn	200	325	325	325	
Discovry	400	185	185	185	—13
East Sull	300	765	760	760	—15
Endako	200	$13¼	13¼	13¼	
Fort Relnc	1200	166	165	166	+ 4
Goldray	100	290	290	290	
Gortdrm	z50	495	495	495	
Grandroy	3000	72	72	72	
Granduc	100	$10⅞	10⅞	10⅞	— ⅛
Granisle	400	$12	11¾	11¾	
Green Pnt	z200	24½	24½	24½	
Gunnar	200	170	170	170	
High-Bl	100	425	425	425	
Hollinger	100	$30⅛	30⅛	30⅛	— ⅜
Huds Bay	195	$74	74	74	— ½
Hydra Ex	500	24	24	24	+ ½
Int Bibis T	2000	43	43	43	
Int Mogul	z2	$19¼	19¼	19¼	
Iron Bay T	100	390	390	390	+ 5
Irish Cop	1000	25	25	25	
Iso	100	310	310	310	
Joliet	2000	31½	31½	31½	— ½
Joutel	500	105	105	105	— 4
Kam Kotia	z50	315	315	315	
Kerr Add	305	$14	14	14	
K Anacon	z350	70	64	70	
Kilembe	100	775	775	775	—15
L Dufault	640	725	700	700	—30
Langis	2000	10	10	10	— 2
Leitch	500	243	240	240	—10
LL Lac	2000	365	365	365	+ 5
Lytton M	240	370	370	370	+10
Madeline	200	475	475	475	
Madsen	365	230	230	230	
Match	1000	19	19	19	— 1
Mattgmi	500	$13⅞	13⅞	13⅞	— ⅛
Maybrun	3000	15	14½	14½	
Mc Adam	1500	132	132	132	— 2
Midrim	500	65	65	65	
Multi-Mi	200	162	162	162	— 5
New Ath	6548	38	37	37	+ 2
Newconx	300	715	715	715	— 5
Newnor	4000	9	9	9	— ½
N Que Ragl	500	$14	14	14	+ ⅛
Norlex	3600	52	52	52	— 2
N Canada	1000	82	82	82	
N Coldstm	1900	230	226	228	
Nortngat	300	$14¾	14¾	14¾	— ¼
N Rock	2800	76	75	75	+ 1
Opemska	400	980	975	975	+ 5
Patino	z40	$28⅜	28⅜	28⅜	
Pce Expl	200	151	151	151	— 1
Pine Point	z100	$38½	38½	38½	
Placer	z20	$37½	37½	37½	
Preston	200	$12⅞	12⅞	12⅞	+ ¼
Que Chib	2000	36	35	36	
Q Mattgmi	400	115	115	115	+ 4
Radiore	500	56	56	56	
Rio Algom	317	$18¾	18¾	18¾	+ ⅛
Rix Athab	2500	30	30	30	
Roman	560	$13¾	13½	13½	— ½
Ryanor	1000	18	18	18	+ 2
Satellite	1062	29	28	29	+1½
Sherritt	2600	$14	14	14	
Silvrfids	z50	275	275	275	
Silvmq	1500	38	37	37	— 2
Sisco	450	310	305	305	
Steep R	200	585	585	585	+ 5
Teck Corp	1150	850	840	850	+ 5
Tribag	400	129	129	129	— 5
Texmont	2000	66	66	66	
Texore	500	28½	28½	28½	
Vespar	1000	82	82	82	— 3
Wilco	1200	60	60	60	— 1
West Mine	300	325	320	325	
Yk Bear	z10	985	985	985	
Yukon C	1000	230	230	230	+10

PETROLES

Am Leduc	500	17½	17½	17½	
Alminex	1750	635	630	630	
Asamera	286	$29¾	29¼	29¼	— ⅞
Banff	100	$13⅜	13⅜	13⅝	— ¼
Bralsa	100	510	510	510	—10
Calvert	2000	37	37	37	
CS Pete	1900	830	830	830	—20
C Homestd	600	523	223¼	23	— ¼
C LI Pete	300	149	149	149	+ 1
Cdn Sup O	500	$35⅛	35½	35½	— ¼
Cent Del	950	$13½	13½	13½	
Clark Can	400	460	455	460	+10
C West P	500	285	285	285	—15
Dynamic	200	290	290	290	
French Pt	3400	985	960	980	—20
Gr Plains	225	$30	30	30	— ½
Int Helium	500	100	100	100	
Midcon	500	77	77	77	+ 1
Mill City	2200	340	330	330	—10
Nat Pete	2780	500	480	480	—30
NC Oils	z15	$17⅞	17⅞	17⅞	
Northld	1800	90	86	86	— 4
Numac	420	900	900	900	
Okalta	z100	45	45	45	
Permo	8300	175	170	170	—10
Peruv	1000	75	75	75	
Petrol	650	172	172	172	— 3
Place G	2700	207	201	201	—10
Ponder	100	112	112	112	
Ranger	100	$15¼	15¼	15¼	
Spooner	4110	420	410	420	— 5
Triad Oil	5225	495	490	490	— 5
U Canso	1100	950	950	950	—25
U Canso w	300	550	510	510	—40
Un Reef P	2000	43	41	41	— 2
Ulster Pet	300	455	450	455	
Vando	500	19	19	19	+ 2
Wespac	1500	32	32	32	— 2
W Decalta	5225	825	810	810	—15
W Decit w	1000	515	515	515	—10
World Wde	100	550	550	550	—55

Total des ventes : 500,000

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

	Ind.	Aur.	Mét.	Pét.
Variat. 14 juillet	—1.05	—0.33	—0.83	—8.71
Clôt. 14 juillet	173.92	228.56	104.87	240.71
Haut 1969	198.77	276.96	122.54	310.73
Bas 1969	172.88	215.64	102.29	217.00

L'actif des fonds gérés par IOS-Canada passe le cap des cent millions

I.O.S. of Canada Ltd., filiale du plus important distributeur au monde de fonds mutuels (Investors Overseas Services) a porté l'actif de ses fonds canadiens sous sa gestion, I.O.S. Regent Fund Ltd. et I.O.S. Venture Fund Ltd., à $100 millions au cours du premier semestre de 1969.

L'actif de I.O.S. Regent Fund a enregistré un gain de 7.3 pour cent pour atteindre $72.7 millions à la fin du premier semestre de 1969 au regard de $67.8 millions à la fin de l'exercice de 1968. La valeur nette de l'actif de Regent Fund, qui se compose surtout d'actions de tout repos de sociétés canadiennes et américaines, s'établissait à $10.61 au 30 juin 1969.

I.O.S. Venture Fund, le nouveau fonds de la compagnie qui investit dans des actions spéculatives prometteuses et qui fut lancé le 7 février de la présente année avec un actif net de $100,500, avait en portefeuille au 30 juin 1969 un actif net de $27.6 millions, soit une valeur nette de $4.47.

M. Ira Weinstein, président de I.O.S. of Canada, a annoncé cette semaine que la compagnie avait traité des affaires dont la valeur nominale s'élevait à plus de $83 millions au cours du premier semestre de 1969, soit une hausse de 43 pour cent sur le montant total de la même période l'an dernier.

I.O.S. of Canada compte présentement plus de 800 représentants au service de plus de 35,000 clients canadiens.

J. T. Gendron Inc.

J. T. Gendron Inc., courtiers en valeurs, de Québec et de Montréal, membre de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne, communiquent le sommaire de leur situation financière au 30 avril 1969. L'actif s'établit à $4,557,604, dont $3,060,889 de comptes à recevoir de clients et $656,894 de comptes à recevoir de courtiers, de même que de $383,167 de valeurs de placement, au plus bas des prix coûtant ou du marché. Les exigibilités comportent $2,584,480 de prêts bancaires garantis; $465,468 de comptes à payer aux clients et $575,615 à payer aux courtiers.

Procès devant jury choisi par les 4 accusés

Quatre individus appréhendés en plein champ, près de Berthier, répondant aux prénoms et noms de: Eugène Huard, André Tremblay, Marcel Lefort et Mario Guillemette, tous dans la vingtaine avancée, ont été inculpés, hier après-midi, devant le juge Emile Trottier de conspiration pour commettre un vol à main armée, de vol d'automobile et de possession d'armes offensives dans un dessein dangereux.

Lorsqu'ils ont été arrêtés, ils étaient en filature... par quatre détectives de la métropole, membres de la Section des enquêtes criminelles.

Le rapport de la police indique que, lorsqu'ils ont été appréhendés, deux revolvers et un fusil auraient été trouvés dans l'automobile dans laquelle ils se trouvaient et qui aurait été volée.

Représentés par Mes Sydney Leithman et Franlin-Delano Shoofey, ils ont nié leur culpabilité et choisi un procès devant jury avec enquête préliminaire fixée à vendredi. Les deux disciples de Thémis ont jugé bon de ne pas réclamer de cautionnement pour leurs clients.

cote des grains

(WINNIPEG)

Marché à terme :

	Ouvert.	Haut	Bas	Clot.
LIN:				
Juil.	3.39⅜	3.41	3.38	3.41
Oct.	3.02⅞	3.05⅛	3.02⅝	3.05⅜
Dec.	2.87	2.88⅛	2.86⅞	2.87¾
Mai	2.96⅞	2.98¼	2.96⅝	2.97⅝
GRAINE COLZA:				
Juil.	2.14	2.15	2.14	2.14⅞
Nov.	2.08½	2.10	2.08½	2.08⅞
Jan.	2.05⅜	2.06⅜	2.04⅝	2.04¾
Mars	2.03¼	2.04⅜	2.03½	2.03½
AVOINE:				
Juil.	74¼	—	—	74¼
Oct.	76⅞	—	—	76¼
Dec.	—	—	—	76⅛
Mai	—	—	—	76½
ORGE:				
Juil.	1.02	—	—	1.02
Oct.	1.03¼	—	—	1.03¼
Dec.	1.03⅛	1.03⅛	1.03	1.03⅛
Mai	—	—	—	1.03⅛
SEIGLE:				
Juil.	1.02½	1.20⅜	1.29½	1.29½
Oct.	1.26	1.27¼	1.26	1.27
Dec.	1.23½	1.24½	1.23½	1.24¼
Mai	1.30	1.30⅛	1.30	1.30

Marché au comptant :

AVOINE: 2 cw 74¾; ex 3 cw, 3 cw et ex 1 fourr. 71¾; 1 fourr. 69 ⅝; 2 fourr. 63¾; 3 fourr. 59¾; fourr. mel. 30.

ORGE: 1 et 2 cw 6-rang et 1 cw 2-rang 1.02; 2 cw 2-rang et 3 cw 6-rang 1.00; 3 cw 2-rang et 1 fourr. 98; 2 fourr. 95¾; 3 fourr. 89¾.

SEIGLE: 1 et 2 cw 1.29½; 3 cw 1.24½; 4 cw 1.05½; ergotee 97½; sur voie 1.29½.

LIN: 1 cw 3.41; 2 cw 2.36; 3 cw 2.84⅞; sur voie 3.24⅞.

GRAINE COLZA: No 1 Canadienne 2.14⅞; No 2 Canadienne 1.99⅞.

(CHICAGO)

	Ouvert.	Haut	Bas	Clot.
BLE:				
Juil.	1.26¾	1.27¼	1.25½	1.25½
Sept.	1.29½	1.30½	1.29⅛	1.29¼
Dec.	1.36¼	1.36½	1.35¼	1.35¼
Mars	1.39¾	1.40⅛	1.39¾	1.39¾
Mai	1.40¼	1.41	1.40	1.40
MAIS:				
Juil.	1.27⅞	1.28½	1.27⅛	1.28¼
Sept.	1.25⅞	1.27⅜	1.25⅞	1.27
Dec.	1.24¼	1.26⅜	1.24¼	1.26¼
Mars	1.30¼	1.32¼	1.30¼	1.31⅜
Mai	1.33½	1.35¾	1.33½	1.35¼
AVOINE:				
Juil.	61	61⅞	61	61⅜
Sept.	60¼	61⅞	60⅜	61½
Dec.	64⅛	65⅛	64	64⅞
Mars	66⅛	67¼	66	67¼
Mai	66⅛	67½	66⅜	67⅜
SEIGLE:				
Juil.	1.15	1.15	1.13⅞	1.14¼
Sept.	1.17¼	1.18¾	1.17¼	1.17¾
Dec.	1.20¾	1.22¼	1.20¾	1.21½
Mars	1.23½	1.24½	1.23½	1.24¼
Mai	1.26	1.26¾	1.26	1.26½
FEVES SOYA:				
Juil.	2.67⅛	2.69⅜	2.67⅝	2.69
Aout	2.62¾	2.63¾	2.62⅜	2.63¼
Sept.	2.46⅜	2.47⅜	2.46¼	2.46⅜
Nov.	2.36⅜	2.39	2.36¾	2.38¼
Jan.	2.42	2.44

Jean Mehling câble de Paris



L'avenir de l'économie française reste incertain

Les prévisions de l'Institut National de la statistique (INSEE), prises à la lettre, ne sont guère optimistes. A les en croire, la balance commerciale de la France a peu de chances de s'améliorer avant la fin de l'année. Le tableau dressé ne s'achève d'ailleurs pas sur une note fondamentalement pessimiste puisque, dit l'INSEE, "les aspects favorables ne manquent pas!"

Il faudra donc ne pas se montrer surpris si les réserves françaises en or et devises diminuent encore, sans atteindre cependant, à mon avis, une véritable cote d'alarme. C'est l'éternel problème de la bouteille à demi-vide ou à demi-pleine! Les exportations françaises se sont accrues de 16 pour cent par rapport à l'an dernier, mais les importations ont augmenté de près de 25 pour cent. S'agit-il donc, une fois encore, d'un combat sans espoir?

X X X

Personnellement, je ne le crois pas. Il me semble que, pour l'avenir, la première donnée — celle des exportations — est plus significative que la seconde. La frénésie de consommation qui a saisi les Français, depuis l'automne dernier, est le résultat de deux causes: le volume de revenus trop massivement injectés dans l'économie nationale à l'issue des événements de juin 1968, la faible confiance des Français dans leur monnaie nationale.

La hausse des prix aura bientôt fait d'absorber l'excédent de pouvoir d'achat; en même temps que l'indiscutable amélioration de la capacité de production est déjà en train de faire contrepoids au déséquilibre de l'offre par rapport à la demande globale. Le second phénomène évoqué est plus inquiétant, bien qu'il ne soit pas sans espoir.

X X X

Si depuis des mois les Français fuient devant leur propre monnaie et lui préfèrent des biens réels, c'est parce que la confiance ne leur est pas revenue, en dépit de toutes les promesses gouvernementales de non-dévaluation. La solution ne peut être espérée de simples engagements verbaux. Les Français, peuple économe et épargnant, ne demandent dans le fond qu'à croire que les choses vont s'arranger. Mais trop souvent échaudés depuis un demi-siècle, ils veulent des preuves tangibles. Au fond, ils se conduisent à l'égard du franc comme le font les étrangers sur les places de change. Si le nouveau gouvernement tient ses engagements, s'il réduit les dépenses publiques inutiles, la confiance reviendra pas à pas; et les importations, nécessaires pour faire face à une demande exagérée, fléchiront. Il appartient d'ailleurs aux pouvoirs publics d'accentuer le mouvement. Les restrictions de crédit constituent déjà l'une des mesures susceptibles de forcer le destin.

X X X

A l'inverse, l'accroissement des exportations, très sensible depuis un an, me paraît encourageante, je le crois plus caractéristique, parce que plus durable que celui des importations. Depuis des années, tous les observateurs de l'économie française déplorent le manque "d'esprit exportateur" des commerçants et des industriels de France. En outre, l'acheteur se situant hors des frontières nationales aurait intérêt à attendre, avant de commander, s'il espère une dévaluation du franc. Sa position est donc, en théorie, toute de résistance aux avances de l'exportateur.

Le succès des ventes françaises à l'étranger me semble donc, d'abord, une victoire des industriels de France sur leurs vieilles structures mentales. Il aura sans doute fallu bien longtemps à ce pays pour comprendre où est son salut. Il n'empêche que, mieux armé que jadis pour la lutte concurrentielle, il est en train de gagner le second temps de sa dure bataille. L'INSEE a raison de mettre en garde le pays. Il est justifié, en fin de compte, à laisser entrevoir pour l'an prochain des perspectives plus optimistes.

Les conflits ouvriers contribuent à aggraver l'inflation actuelle

(PC) — Les conflits ouvriers qui sévissent actuellement au Canada, conflits couronnés la semaine dernière par le débrayage de 17,200 employés de l'International Nickel Co. of Canada, contribuent à aggraver la situation inflationniste.

Au cours des deux dernières années, les salaires ont grimpé plus qu'à la normale, tout particulièrement dans l'industrie de la construction

Et tout porte à croire que les salaires des ouvriers présentement en grève ou dont les négociations contractuelles sont en cours seront également relevés considérablement.

Ces importants relèvements salariaux provoqueront sûrement, en 1970 et 1971, de nouvelles pressions sur les prix et les dépenses, à moins qu'il y ait une amélioration marquée de la productivité pour contrebalancer ces augmentations.

Qui plus est, en raison de la croissance prévue de la force ouvrière du Canada, ces pressions seront encore plus sévères qu'actuellement.

Responsabilité

Alors que la force ouvrière doit s'agrandir de 25 pour cent d'ici 1975, les salaires des ouvriers monteront également en flèche au cours des six prochaines années, mais grâce à cette croissance, l'économie du pays pourra vraisemblablement absorber les dépenses.

Cela ne signifie pas, pour autant, que la gente ouvrière soit, à elle seule, responsable de l'inflation. Elle n'y est même pas la plus importante cause.

Au cours des dernières négociations contractuelles, la question dominante a été celle des salaires, ceci, parce que l'ouvrier croit qu'il cède du terrain à l'inflation: il sait que les prix ont augmenté et il veut recevoir une paye qui lui permettra d'améliorer sa condition de vie, si infime que soit cette amélioration.

Autrement dit, les revendications ouvrières, au lieu de fixer les prix, sont faites en fonction de ces derniers.

Nouvelle société créée pour opérer une chaîne d'hôtels au Canada

CALGARY — Une nouvelle société opérera une chaîne d'hôtels au Canada. La nouvelle a été annoncée hier les propriétaires à part égale de cette nouvelle société, soit Great West Saddlery et Hyatt International. La nouvelle société opérera sous la raison sociale de "Hyatt House".

Hyatt International, dont les bureaux sont situés à San Francisco et Genève, a été créé en 1968. Depuis ce temps, la société a établi une chaîne d'hôtels en dehors des Etats-Unis, opérant sous la raison sociale de Hyatt House. Malgré que cette dernière soit une société complètement autonome, elle demeure affiliée à Hyatt Corporation, qui opère 18 hôtels et plus de 40 motels.

Great West Saddlery, dont le siège social est situé à Calgary, est une société diversifiée détenant des intérêts dans le domaine de la construction, du développement immobilier, des services d'ordinateurs, et dans la recherche spatiale.

Dans le domaine immobilier, Great West détient des intérêts dans plusieurs hôtels, motels et appartements à Montréal, Vancouver, Calgary, Québec, Régina et Halifax dont plusieurs ont été construits par la division Construction de cette société.

De plus amples renseignements touchant l'établissement de cette chaîne d'hôtels au Canada seront communiqués ultérieurement.

Prêt de $23.5 millions de la BIAD au Chili

La Banque Inter-américaine de développement a consenti un prêt de $23.5 millions au gouvernement du Chili comme appui à ses efforts d'augmentation de la production agricole. Une stagnation relative sévit dans le secteur agricole au Chili depuis 1940. L'électrification rurale absorbera $8.5 millions; c'est un atout majeur du programme de 15 ans d'aménagement rural qui était lancé en 1965. De plus, $15 millions seront consacrés à la réforme des structures de mise en marché des produits agricoles et des bestiaux.

titres au comptoir

Source: Bongard Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	12	15
Aconic	1	5
Adanac	3 40	3 60
Advance RL	8	10
Albatross	10	20
Alscope	2 00	2 50
Amalg Mng	5	—
Amer Chib	4	6
Americ	20	30
Amigo	30	40
Bald Mtn	3	5
Beacon	19	24
Beaupost Holdings	12	17
Boma Chib	5	10
Brace-Mac	8	10
Bruce Presto	1	3
Cambridge	13	15
Cheshar	95	1 05
Clearwater	13	18
Chibtown	30	35
Cons Shunsby	8	11
Creswell	60	80
Cuvier	2	5
Dasson	—	10
Delesseps	50	60
Doral	1 60	—
Dubisson	8	11
Ducros	74	84
Expo Ungava	1 35	1 45
Frebert	8	12
Fundy	12	15
Gospesia	20	30
Gold Star	5	10
G. Lakes Nickel	8	8½
Gaspe Cooper	45 00	50 00
Hairen	15	20
Hucamp	1 00	1 15
Imp Minerals	25	35
Independant	2	4
Jack Waite	2	5
Jubilee	60	90
Juma	6	8
Joburke	4	6
Kelly-Desmona	3	6
Kewagama	8	10
Kukatush	3	3½
Lake Beaver H	9	12
Leeds Metals	12	17
Lun Echo	38	43
Madex	10	20
Main Oka	2	7
Martin Bird	1	4
Mattagami Ex	—	5
Midland Nickel	63	68
Mogar	45	50
Mt Eagle	45	55
Molybia	10	15
Murky Fault	1 80	2 00
Naganta	60	70
Nat Mariartic	1 20	1 30
Nemrod	40	50
New Ass Dev	12	16
New Baska	15	20
New Miller	8	10
New Insco	13	16
New Lorie	7	9
New Pascalis	40	50
New Nipiron	25	50
Nordic	1 30	1 40
North Bord	17	22
North Shore	40	50
Norque	5	8
Northern Explo	40	45
Nouvelle	15	—
Oklend	1	2
Que Ascot	1	3
Quejo	4	6
Ram Pte	2 00	2 40
Radio Hill	50	80
Rand Mo	3	5
Seaway	2	4
September Mt	35	45
Sogepet	3 10	3 30
Sullico	7	—
Tagami	27	30
Talisman	47	52
Thunder Bay	3¾	4¼
Waco Pete	12	15
Watson Lake	1	3
Weegee	1 00	1 25
Westfield	1 40	1 60
Westvile	5	15
Young Dave	18	22

SECTION INDUSTRIELLE

Source: Kippen and Co.

	Achat	Vente
AGF Spc	3 85	4 00
Aquacare	7	8
Bque d'Economie Que.	5½	6½
Bushnell TV A	22½	23½
Cdn Foreign Sec	13	15
Cntral Dyn	4¾	5¼
Cons Theat A	2½	4
Crown Life	29½	31
Dist Trust	9½	10½
East Can Savings	4½	5½
Electron Ass	22	24
Facs Data	10¼	11
Gen Impact	12	13
Grenache	2 75	3 25
Hamilton Trust	10	11
h M Taxsav	1 75	2.25
Implace El. Pe.	5 00	6 00
Inter Systcom	2¾	3½
Jolly Jump	9½	10
KSF Chemicals	3 00	3 50
La Prevoyance	16	19
Les Prevoyants	5	6
La Stabilite	6	7
Lincoln Trust	9½	10½
London Life	70	73
Marigot Inc	3 00	3 50
Medcom	4	5
Marigo wts	1 00	2 00
Orlando Relaty	8	9
Pace Indus	3 25	3 75
Peoples Stores	16	16¾
Rapid Data	7 00	7 50
Sklar Mfg	3 75	4 25
Soc d'Adm et Fld	25½	27
Spar Aero	4¼	4½
Steadman Indus	17	18
Supersol	4	5
Union Cdn Assur	6	7
Visa Bella	3 75	4 50
Wellington Bk	1.25	1.75
Zodiac A	2 75	3 25

cours des obligations

GOUVERNEMENT DU CANADA

5¾, 1er oct.	1969	99½	100
5, 1er juillet	1970	97¾	98½
7¼, 1er avril	1974	98¾	99½
3¼, 1er juin	1976	76¾	77¾
6, 1er avril	1971	97¼	97¾
4¼, 1er sept.	1972	91	92
7¼, 1er avril	1972	98½	99
6¼, 1er déc.	1973	94¼	95¼
5½, 1er oct.	1975	87¾	88¾
5½, 1er aout	1980	83½	84½
4½, 1er sept.	1983	73	74
5¼, 1er mai	1990	75¼	76½
5¾, 1er sept.	1992	81¼	82¾
6½, 1er oct.	1995	89	90¼
6½, 15 dec.	1969	99¼	99¾
cnr 5½, 15 déc.	1971	94	95
cnr, 4, 1er fév.	1981	70	71½
cnr, 5, 1er oct.	1987	74	75½
cnr, 5¾, 1er jan.	1985	82¼	83½
Perpétuel	—	42	44

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

AMPC, 7¼, 15 mars	1990-93	90½	92½
BE El 6½, 1er av	1990	84½	86
MHyd 1 aout	1989-93	89½	91½
NB 7¾, 2 juil	1988	96½	98
Terren 7½, 15 fev	1968	88½	90½
NE 7½ 15 juin	1988	95	96
IPE 7½, Jan.	1988	89½	91½
Ont Hy. 7¾ m	1989-94	97	98
5/06 5/88	88-5861	Aupl 51	5½/
Q Hydro, 7¾, 15m	1974-90	97½	98¼
Simpsons 5½	1979	148	—

MUNICIPALITES

Mont 7, 1er jan	1988	83	85
Tor Met 7¼, 1er m	1988	90½	92

INDUSTRIELLES

Abitibi 7¼	1987	88	90
Alg Steel 5¼	1978	81	83
Bq N-E, 7	1987	90	92
BA Oil	1988	93½	95½
Can Pac 5	1983	74	76
Can Cement 3¾	1975	80	82
Alum of Can 4½	1973	86	88
Dotmar 6¾	1987	82	84
GMAC 6½	1987	83	85
Imp Oil 7⅜	1988	94½	96½
Ind Acc 6¾	1954	84	86
Norando 7½	1988	94	96
Raymor 7½	1973	96	98
Raymor 7¾	1978	96	98
Ray Nat 6¼	1981	82½	85½
St Law Corp 5	1978	82	—
Simpson 4¾	1973	90	—
Eaton 5¾	1985	78	80
Triad 4¾	1973	91	—
Weston G 6¾	1987	84	86

SERVICES PUBLICS

Alberta Gaz 5½	1985	77	79
Ang Cn Tel 6	1983	83	—
Bell Tel 5¾	1984	76	—
Bell Tel 8	1977	98½	99
Bell Tel 6¾	1992	81	83
BC Tel 6¾	1989	82	—
Calgary Pow 7	1988	92	—
Cdn Elect 4	1972	88¼	—
Consu Gas 6	1978	78	80
Consu Gas 6½	1979	84	86
Nfld L&P 7¾	1988	93	—
Marit Elect 7¾	1987	94	—
North C Gas	1989	96	98
Northent Tel 5¾	1983	77¾	—
Que Nat Gas 7	1990	82	84
Que Tel 7	1989	82	—
TC Pipeline 5.85	1987	75	77

CONVERTIBLES

W Coast 5½ Ex-C	1988	98	100
TC Pipeline 5	1889	111	113

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Adanac	2.37	2.59
A.G.F. Special Fund	3.74	—
Andreae Equity	3.93	4.30
All Cdn Com	7.75	8.47
All Cdn Div	9.25	10.11
All Cdn Ven	4.41	4.82
American Growth	6.21	6.82
Associate Investors	5.46	5.52
Beaubran	43.13	46.83
Beacon Growth	5.96	6.52
Canada Growth	6.90	7.50
Canada Security	4.98	5.46
Canagex	9.92	10.33
Cdn Channing Venture	6.10	6.68
Cdn Gas Energy	14.69	16.10
Cdn Investment Fund	4.29	4.70
Cdn Scudder Fund	20.24	20.24
Cdn Sec Growth	4.98	5.46
Cdn S. A. Gold Fund	5.53	6.04
Cdn Trusteed	4.72	5.16
Canafund	58.42	61.34
Capital Growth	9.06	9.30
Champion Mutual	7.59	8.29
xChase Fund	11.65	12.73
Collective Mutual	7.12	7.81
Commonwealth Intl	12.62	13.82
Commonwealth Intl Lever	3.75	4.11
xCompetitive Capital	8.52	9.34
Corporate Investors	5.91	6.45
Corporate Inv Stock Fund	6.31	6.90
xDividend Shares	3.66	4.12
Dominion Compound	4.87	5.29
xDreyfus	12.85	14.08
Entarea Investment	5.72	6.25
Executive Fund of Cda	8.75	9.19
Exec Inv Intl Ltd	6.70	7.03
Federated Financial	5.13	5.61
Federated Growth	5.57	6.09
xFidelity Trend	25.07	27.40
First Participating	16.85	18.45
Fonds Collectif A	7.12	7.78
Fonds Collectif B	5.11	5.27
Fonds Collectif C	9.52	10.41
Fonds Desjardins A	5.02	—
Fonds Desjardins B	4.42	—
Fraser Growth	4.00	4.37
Gis Compound	9.81	10.73
Gis Income	4.04	4.42
Growth Equity	7.57	8.32
Growth Oil and Gas	23.02	—
Guardian Growth	8.67	8.32
Harvard	8.23	8.99
Investors Growth	11.59	12.67
IOS Venture	4.27	4.67
Industrial Growth	12.40	13.49
International Growth	6.70	7.32
Investors Growth	11.42	12.55
Investors Intl Mutual	8.27	9.04
Investors Mutual	5.41	5.91
Keystone Canada	7.17	7.88
International Growth	6.61	7.22
xKeystone Cust S-1	20.46	22.32
xKeystone Cust S-4	5.06	5.53
xKeystone Cust K-2	5.32	5.81
xLexington Research	10.48	11.45
Keystone Polaris	4.52	4.95
Le Fonds P.E.P.	3.51	3.82
Magna Carta	3.41	3.70
Maritime Equity	3.57	3.51
Marlborough	9.76	—
Molson M Fund	5.37	5.87
Mutual Accumulating	5.56	6.08
Mutual Bond	8.37	8.74
Mutual Bond Income	4.60	4.81
Mutual Growth	6.66	7.28
Mutual Income	5.74	6.28
Natrusco	13.39	13.99
Natural Resources	8.70	9.51
xOne William Street	15.73	15.73
Pension Mutual	8.76	9.57
Performance Plus	8.17	8.93
Principal Growth	6.02	6.60
Provident Mutual	6.97	7.63
Prov Stock Fund	6.34	6.93
xPutnam Growth	11.19	12.23
Radisson	4.01	—
Regent Fund	10.36	11.36
Royfund	5.69	5.86
mPret et Rev.	7.41	8.14
Sav Inv Am Pret	11.62	12.77
Spec	9.98	10.90
Taurus	6.58	7.23
xTechnol	7.95	8.66
Timed Investment Fund	6.50	6.53
United Accumulative	5.16	5.60
United American	2.80	3.08
United Horizon	3.42	3.75
United Venture	5.04	5.54
Universal Savings Equity	7.23	7.90
Western Growth	6.09	6.69
Winfield Growth	6.09	6.66
Xanadu	4.23	4.64
York Fund of Canada	7.49	8.14

Cote de l'or

L'once d'or était cotée lundi à Londres, en argent américain, à $42.00; à Paris, marché fermé hier; à Francfort à 40.37; à Zurich à 42.05; à Beyrouth à 42.20 et à Hong Kong à 38.37 pour 94.5 de pureté.

au bilan de l'ACTUALITÉ

Le Trust général du Canada a augmenté les taux d'intérêt sur ses certificats de dépôts garantis. Les nouveaux taux, échelonnés sur une période de 30-59 jours à 5 ans, seront les suivants: 30 à 59 jours, 7¼ pour cent; 60 à 89 jours, 7½ pour cent; 90 à 179 jours, 7¾ pour cent; 180 à 269 jours, 7¾ pour cent; 270 à 364 jours, 7¾ pour cent; 1 à 2 ans, 7¾ pour cent; 2 à 3 ans, 7¾ pour cent; 3 à 4 ans, 8¼ pour cent; 4 à 5 ans, 8¼ pour cent et 5 ans, 8¼ pour cent.

Barque traversière Bolivie-Pérou

Le gouvernement péruvien a approuvé un contrat prévoyant le financement par une compagnie canadienne d'un projet pour la mise en service d'une barque traversière sur le lac Titicaca entre la Bolivie et le Pérou. La barque transportera près de 120,000 tonnes de minerai chaque année entre les ports de Bolivie et du Pérou.

Le contrat, d'une valeur de près de $2,800,000, a été signé récemment par le gouvernement de Lima et la société Export Credit Insurance of Canada.

Le pétrole en Alberta

La production de pétrole brut en Alberta s'est élevée en moyenne à 724,098 barils par jour au cours de la semaine se terminant le 7 juillet. La semaine auparavant, la production moyenne pour le mois de juille a atteint, selon les estimations, 767,927 barils par jours comparativement à 705,006 barils par jours en juillet 1968.

Nomination chez I.U.

M. John T. Jackson, vice-président, Industries, auprès de la société International Utilities Corp. a été élu vice-président senior, Personnel de Cadres, auprès de cette même compagnie. La nouvelle a été annoncée par le président de cette société, M. John M. Seabrook.

Production d'acier

Au cours de la semaine se terminant le 12 juillet 1969, la production de lingots d'acier au Canada a augmenté de 9 3-10% à 220,931 tonnes comparativement à la semaine antérieure. Au cours de cette semaine, en 1968, la production d'acier s'élevait à 208,249 tonnes.

Avon Foods

Les sociétés Campbell and Burns Ltd. et Annapolis Valley Canners ont fusionné pour former la société Avon Foods Ltd. La nouvelle société devient le plus important distributeur de fruits et de légumes sur la côte atlantique du Canada.

Fonderie de $26 millions en Irlande du Nord

La première fonderie en Irlande du Nord coûtera un investissement de $26 millions et sera construite par la société canada-irlandaise Northgate Exploration qui possède également une mine de métaux de base dans la région de Galway.

La fonderie, qui sera située dans la région de County Cork ou de Shannon, soit près de 50 milles au sud de la région de Galway, sera administrée par la société Smelter Corporation of Ireland, une filiale de Northgate.

La fonderie, qui emploiera de 600 à 700 personnes aura une capacité de 60,000 tonnes de métal par année. Elle débutera ses opérations en 1972.

Balance commerciale du Japon

En juin, le surplus de la balance commerciale du Japon s'élevait à $280 millions, comparativement à un excédent de l'ordre de $181 millions en juin 1968.

Dévaluation de l'escudo

La Banque centrale du Chili a dévalué l'escudo vendredi dernier. La Banque a fixé son nouveau taux d'achat de 9.11 à 9.24 escudos pour un dollar et son taux de vente de 9.13 à 9.26 escudos.

Nova Scotia Trust

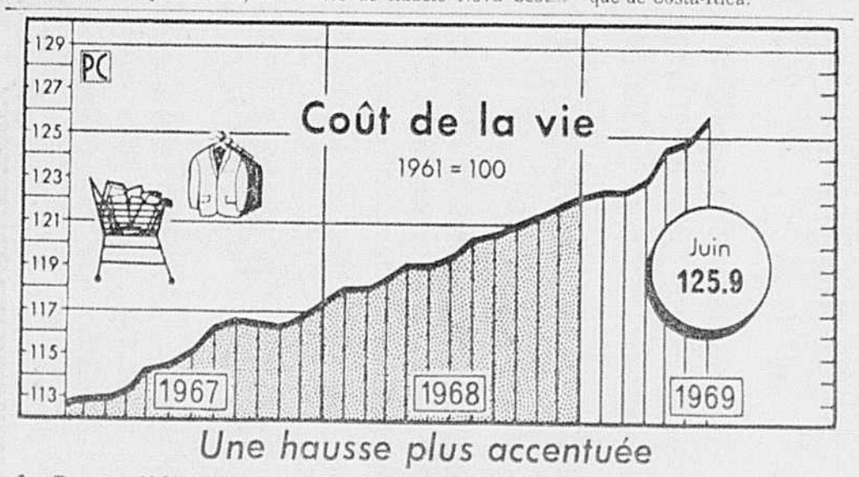
Il est probable que les sociétés de fiducie Nova Scotia Trust et Central Trust fusionnent prochainement. En effet, dans une lettre envoyée aux actionnaires de Nova Scotia, le président de cette société, M. D. G. Grant fait observer que les directeurs de ces deux sociétés "étudieront actuellement opportun l'avantage que pourrait avoir la fusion des deux sociétés". Central Trust a acquis, il y a sept mois, la majorité des intérêts de Nova Scotia Trust.

Diversified Investment

La Commission des Valeurs mobilières de l'Ontario a poursuivi ses audiences hier en rapport avec l'accusation portée en décembre 1967 par un comptable agréé, M. [illegible] Adamson, en rapport avec l'achat par celui-ci de valeurs pour une somme de $11,000 de la société Keystone of Canada Accumulation Fund. M. Adamson poursuit cette dernière société ainsi que son ancien vendeur, M. Jan[illegible] Grimba. A la fin de ces audiences, la Commission décidera si Diversified pourra continuer à opérer avec l'enregistrement accordé par la Commission.

Prêts de la Banque mondiale

La Banque mondiale vient d'accorder deux prêts totalisant $18,500,000 pour l'expansion des installations de production d'énergie électrique et de télécommunication au Costa-Rica. Les deux prêts seront accordés à l'Instituto Costarricense de Electricitad (ICE), un établissement public autonome chargé de promouvoir le développement de l'énergie électrique et d'assurer les télécommunications au Costa-Rica. Un prêt de $12 millions pour l'énergie électrique sera accordé pour une période de 25 ans et un prêt de $6,500,000 pour les télécommunications sera accordé pour une période de 20 ans, tous comportent délai de carence de 4 ans et demi. Ils portent un intérêt de 6.5% et sont garantis par la République de Costa-Rica.



Une hausse plus accentuée

Le Bureau fédéral de la statistique a annoncé en fin de semaine que l'indice des prix à la consommation avait augmenté d'un point en juin pour atteindre 125.9, base 100 en 1961. Notre graphique donne un aperçu de la tendance des prix à la consommation depuis 1967. Après avoir suivi une courbe ascendante régulière en 1967 et 1968, l'indice a accentué son mouvement de hausse à partir du deuxième trimestre de l'année en cours, reflétant les pressions inflationnistes plus fortes qui affectent l'économie canadienne.

RAPPORTS FINANCIERS

Distilleries Corby

Les Distilleries Corby Limitée et leurs filiales rapportent des ventes nettes de $18,848,843 au cours des neuf mois terminés le 31 mai, à rapprocher de $18,804,599, à la même période, il y a un an.

Les bénéfices d'exploitation ont été de $2,899,590 et de $3,219,377, en 1968, pour une période équivalente. Les revenus de placements ont été quelque peu plus élevés pour les neuf mois précédant le 31 mai: $599,056, au lieu de $566,657 obtenus précédemment.

Le bénéfice avant déduction de l'impôt sur le revenu s'est élevé à $3,498,646, au lieu de $3,786,034. Le bénéfice net s'élève à $2,184,641, pour les neuf mois, à rapprocher de $1,853,705, à la période correspondante de 1968. Le bénéfice par action avant déduction des éléments exceptionnels s'établit à $1.46, au lieu de $1.67. Il faut y ajouter le bénéfice d'éléments exceptionnels, au montant de 50 cents. Le bénéfice net total s'établit donc à $1.96 l'action.

Consumers Distributing

Consumers Distributing Co. Limited connaît une sensible amélioration de ses affaires, à l'approche du terme de l'année fiscale, le 31 août. Les prévisions de 1970 s'annoncent également bonnes, selon le président, M. Jack Stupp. Les ventes toucheront les $15 millions et le bénéfice net par action s'établira à 45 cents ou 47 cents. Les bénéfices des neuf mois qui se terminaient le 31 mai se sont élevés à $741,200 ou 37 cents l'action, au lieu de $441,050 ou 22 cents l'action, il y a un an. Les ventes sont passées de $8,045,300 à $12,228,200. Les actions ont été fractionnées à trois pour une, en juin. M. Stupp croit que les ventes augmenteront de 50 p. cent en 1970 pour atteindre $22 millions. Cette entreprise vend à faible marge de profits des marchandises diverses par catalogue et dans douze salles de montre; deux autres s'ouvriront à Toronto et une à Ottawa, l'autre à Windsor avant la fin de l'année. Trois autres salles seront ouvertes le printemps prochain et trois autres à l'automne de 1970.

Hugh Russel

TORONTO (DJ) — Hugh Russel & Sons Limited compte obtenir des bénéfices nets de $1.80 à $2 l'action, cette année. Le revenu net au 31 décembre 1968 s'élevait à $441,900 ou $1.22 l'action. Les bénéfices sur les actions ordinaires tiennent compte du dividende sur les actions privilégiées. Cette société a émis récemment 165,000 actions de valeur au pair de $20. Ces actions privilégiées convertibles portent un dividende de 6.5 p. cent. Cette entreprise s'occupe de distribution de produits d'acier provenant de diverses aciéries canadiennes. Les difficultés de renouvellement de contrats de travail chez Stelco et Algoma Steel pourraient bénéficier aux affaires déjà brillantes de Hugh Russel & Sons Limited.

MARKETING

$24,000 — $30,000

La fonction :

Le responsable du marketing de cette importante corporation située à Montréal aura sous sa responsabilité les services d'analyse des marchés, de promotion et de vente. Le défi exceptionnel offert consiste à identifier les besoins changeants des consommateurs et à modifier continuellement les produits pour qu'ils répondent à ces besoins. Ce rôle très important implique une responsabilité directe sur la rentabilité de l'entreprise. Le titulaire devra présenter des programmes d'action à court, moyen et long termes visant à améliorer la position concurrentielle de l'entreprise, tout en conservant la qualité et le rôle prépondérant de celle-ci. Le poste relève de la haute direction avec qui le titulaire doit maintenir d'excellentes relations.

Le candidat :

Considérant la très grande confiance et la latitude dont jouira le titulaire, il est impérieux qu'il ait acquis une expérience considérable dans la gestion commerciale à un niveau élevé dans une entreprise de biens de consommation ou dans une agence de publicité. Bilingue, il connaîtra les concepts de marketing et saura administrer un service imposant quant aux ressources humaines et financières. Il doit posséder les qualités requises lui permettant de travailler en étroite collaboration avec le service de la production et autres services professionnels. Il doit avoir l'envergure nécessaire pour diriger et stimuler un personnel nombreux et compétent et représenter l'entreprise auprès de clients très importants.

Vous référant au poste décrit, veuillez faire parvenir vos notes biographiques à :

DUBOIS, FERLAND, GOODWIN ET ASSOCIÉS
conseillers en administration

Montréal 261/3823 Melrose • 481-7802
Québec 10/ 2630 Chemin Ste-Foy • 656-1091

CARRIÈRES et PROFESSIONS

GÉRANT DES VENTES

Expérience requise dans la vente d'automobiles et camions. Minimum 5 ans d'expérience. Bilingue. Salaire à discuter — avantages marginaux.

Toute entrevue sera confidentielle.
M. Paul Boisvert,
655-1305
entre 9 A.M. et 6 P.M.

COMPTABLES AGREES ET STAGIAIRES

Bureau progressif de C.A. requiert les services de comptables agréés récemment gradués ou expérimentés dans le domaine de corps public et industriel ainsi que des stagiaires de 1ère, 2e, 3e, 4e et 5e années.

Faire parvenir "curriculum vitae" à :
CASE 10571, LA PRESSE

PUBLICITAIRE D'EXPERIENCE

Un hebdomadaire régional situé près de Montréal se cherche un publicitaire dynamique ayant de l'expérience dans la vente de publicité. Il devra avoir fait ses preuves ailleurs et avoir de bonnes références. Salaire de base et de commissions.

Ecrire à Case 10574 La Presse

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DUVERNAY

requiert les services de :

NATATION : 1 professeur masculin
1 professeur féminin

COURS COMMERCIAL : 1 professeur sténo-dactylo
1 professeur dactylo

QUALIFICATIONS : détenir un brevet d'enseignement ou l'équivalent.

Adresser curriculum vitae à :

DIRECTEUR DU PERSONNEL
3983, BOUL. LEVESQUE
VILLE DE LAVAL

Le Conseil scolaire de Cochrane-Iroquois Falls sollicite des demandes d'emploi de la part de personnes intéressées à devenir

SURINTENDANT DES ECOLES BILINGUES DE CET ENDROIT ET DE CE CONSEIL LE PLUS TOT POSSIBLE

Tout postulant doit posséder les qualifications exigées par les règlements du Ministère de l'Education de l'Ontario.
Le salaire est à discuter.
On fixera les entrevues après entente mutuelle.
Veuillez inscrire sur les enveloppes scellées :
"DEMANDES SURINTENDANT DES ECOLES BILINGUES"
et faire parvenir le tout à :
M. J.-A. CHAUVIN, administrateur,
C. P. 788, Cochrane, Ontario.

Jackson arrive trop tard dans la mêlée : Edmonton bat Ottawa, 15-13

par Michel BLANCHARD

OTTAWA — Les gestes de maîtres sont souvent très énigmatiques. Parce que Buster O'Brien est la cause directe de l'échappée de Mankins, avec moins de cinq minutes à disputer dans le match, Frank Clair décide de jouer le tout pour le tout. Il retire son quart remplaçant.

Jackson arrive dans la mêlée, et malgré les poussées étourdissantes de Washington, les Eskimos tiennent bon et l'emportent finalement 15-13 devant plus de 12,000 spectateurs, hier soir, à Ottawa.

Mais, Clair a-t-il perdu plus que le match? Il est à se demander en effet, si les longues minutes que "le professeur" a passées avec O'Brien, à lui expliquer les rudiments du métier, ne sont pas d'un seul coup devenues de futiles paroles. On ne donne pas confiance à un jeune quart-arrière en le retirant du jeu à sa première visite.

Le match, dans l'ensemble, s'est déroulé exactement de la même façon que lors de la première visite des Riders à Montréal.

Russ Jackson (qui d'autre !) s'est amené sur le terrain en véritable roi. A sa première série de jeux, il a réussi à atteindre Atkins dans la zone des buts pour le premier majeur de la partie.

Frank Clair devait par la suite multiplier les changements, ce qui eut pour effet de rendre le deuxième quart plutôt monotone. Et Jackson, mal secondé par une ligne offensive plus que chancelante, ne devait plus être que l'ombre de lui-même.

Dans le camp du Edmonton, il était intéressant de voir la lutte que se livraient Charlie Fulton et Corey Colehour, au poste de quart. On sait que les Eskimos, depuis le départ de Consentino, se doivent de se dénicher un quart de taille. Mais on doute fort que le match d'hier ait permis à Neil Armstrong, instructeur des Eskimos, de clarifier la situation.

En effet, autant Fulton nous a paru habile, intelligent et surtout excellent passeur, autant Colehour nous a semblé chancelant. Mais le destin a voulu que ce soit Colehour qui soit l'artisan de la victoire avec deux passes de touché.

Avec une avance de 12 à au quatrième quart, les Riders, Jackson en tête, prenaient les choses aisément.

Clair en profita pour envoyer sur le terrain sa deuxième équipe. O'Brien montra de belles aptitudes. Mais les Eskimos reprirent le ballon et devant la nonchalance des Riders, O'Hara saisit une passe de Colehour dans la zone des buts.

O'Brien mena encore l'attaque des hommes de Clair, mais à son premier jeu, l'échange à Mankins est mal fait et ce dernier échappe. Les Eskimos n'en demandaient pas tant. Colehour complète alors une autre passe de touché à O'Hara, et pour la première fois de la joute, Edmonton prend l'avance 15 à 12 avec moins de trois minutes à jouer.

Clair, Jackson et les Riders ne purent absolument rien faire par la suite; sinon compter un point sur une longue tentative de botté de placement.

. . . en bref

Deux records mondiaux ont été éclipsés et deux autres égalés, lors de la troisième rencontre internationale annuelle de natation, à Santa Clara en Californie. Gary Hall, 17 ans, de l'Université de l'Indiana, a amélioré le 400 mètres de nage mélangé de trois dixièmes de seconde et Roland Matthes, 18 ans, double médaille d'or aux Olympiques a réduit d'un dixième de seconde le temps du 200 mètres sur le dos.

* * *

Le champion défendant Rod Laver a fait fi des quelque 60 heures de pluie continuelle qui ont bouleversé le programme des demi-finales, aux championnats de tennis professionnel des Etats-Unis, à Chestnut Hill au Massachussetts, et s'est départi d'un dangereux rival, Ken Rosewall, en quatre sets, avant d'atteindre la finale qu'il doit disputer ce soir au gagnant du match opposant John Newcombe à Fred Stolle. Sa victoire sur Rosewall se traduit ainsi: 6-3, 5-7, 6-2 et 6-3.

* * *

Le championnat de tennis ouvert des Etats-Unis, qui aura lieu du 27 août au 7 septembre à Forest Hills, sera dorénavant la plus prestigieuse compétition du genre du point de vue monétaire, mettant à l'enjeu des bourses totalisant $125,000, dont $16,000 pour le champion du simple masculin et $6,000 pour la gagnante du simple féminin.

* * *

La ligue Nationale de hockey a décidé de ne pas offrir de contrat à l'arbitre Vern Buffey et au juge de lignes Pat Shetler, la prochaine saison, parce qu'ils ne veulent pas, comme les autres officiels, se conformer aux exigences du circuit énoncées en mai et se soumettre aux ordres leur enjoignant de mettre fin à leurs liaisons avec les écoles de hockey conduites par les joueurs de la ligue.

Match nul à Winnipeg contre le Calgary

WINNIPEG (PC) — Les Stampeders de Calgary ont réussi trois touchés et ils ont pris une forte avance contre les Blue Bombers de Winnipeg, mais ils n'ont pas pu tenir le coup.

Les deux clubs ont fait match nul, 22 à 22, dans un match hors concours qui a attiré plus de 15,500 spectateurs.

Les visiteurs jouissaient d'une avance de 15-0 à l'issue du premier quart et d'une avance de 22-14 à la mi-temps.

Howard Starks, qui a rejoint les Stampeders cette année après avoir participé à la guerre du Vietnam comme membre de l'armée américaine, a réussi deux des touchés des Stampeders. L'un de ses touchés a été réussi sur un jeu de 82 pieds. Bill Redell a obtenu l'autre touché du Calgary. Larry Robinson a converti les trois touchés.

Dave Raimey, Tommy Grant et Butch Pressley ont obtenu les touchés des Blue F

Chez les Alouettes

Les Alouettes ont réduit à 43 le nombre de leurs joueurs à leur camp d'entraînement. L'équipe montréalaise, qui se prépare à son match hors concours de Calgary, chez elle, contre les Eskimos de Edmonton, a congédié quatre joueurs, dont le demi défensif Bob O'Billovich, anciennement des Rough Riders d'Ottawa.

Les Alouettes, qui n'ont pas gagné un seul de leurs trois matches disputés jusqu'ici, ont également congédié les secondeurs Ken Sigaty, d'Edmonton, et Wayne O'Brien, un de leurs joueurs de l'an dernier, de même que le garde Don Sheffield, de l'Université Simon Fraser, de la Colombie-Britannique.

Dans le cas d'O'Billovich, la raison de son congédiement est le fait qu'il soit américain. Les Alouettes projettent d'employer cinq Canadiens dans leur champ arrière défensif.

Les Alouettes ont subi des défaites aux mains d'Ottawa, Winnipeg et Vancouver.

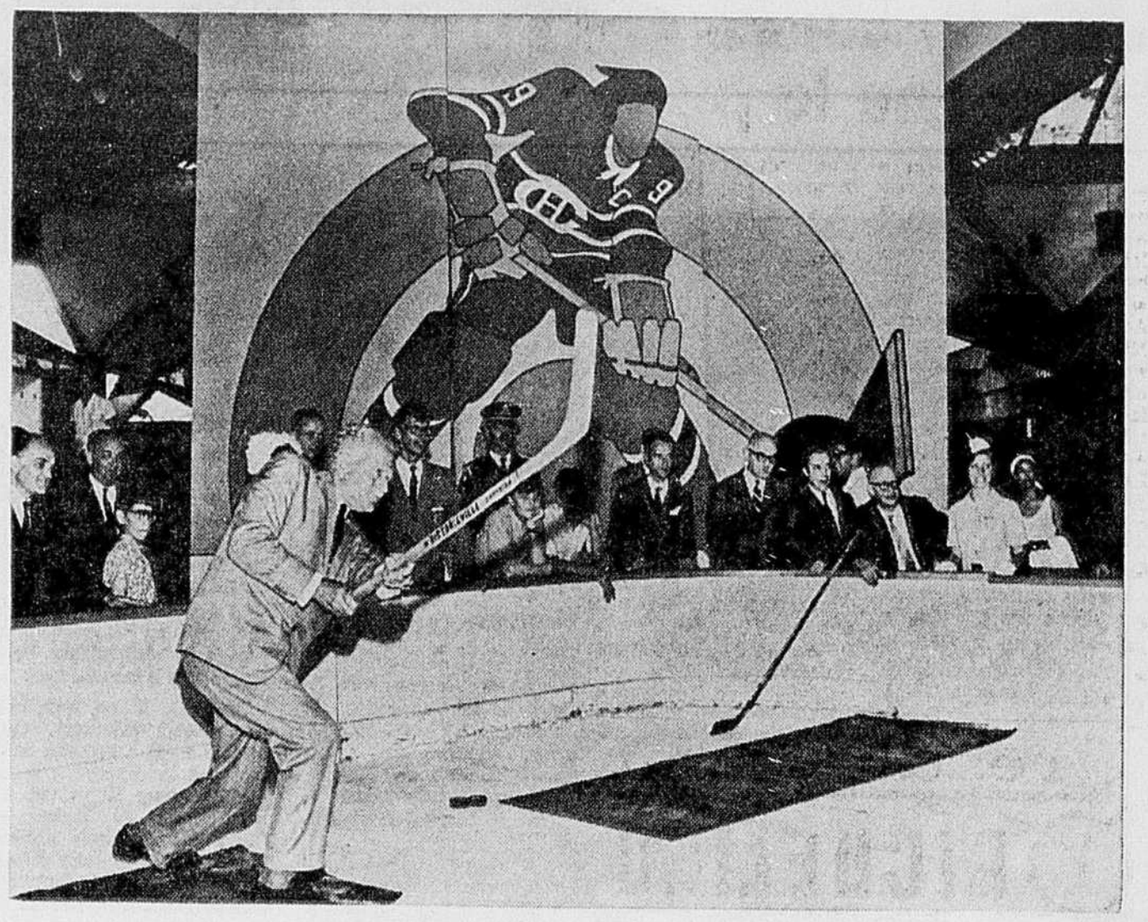


photo Paul-Henri Talbot, La Presse

M. Michener fait du sport

Le gouverneur général, M. Roland Michener, qui se trouvait à Montréal, hier, pour inaugurer un congrès international, a visité Terre des Hommes et s'est arrêté au pavillon des Sports, où il s'est montré très intéressé à certaines présentations telles que celles des Olympiques, du golf-miniature (Golf-o-tron") et à la patinoire. On le voit ici lançant une rondelle.

Une éclatante victoire de Donato Paduano à N.-York

NEW YORK (Propos recueillis au téléphone par **Claude Robert**) — "Quand j'ai vu que Willie Lanergan reculait et saignait au menton, à la 5e reprise, j'ai pensé que j'allais gagner avant la limite. C'est son gérant que l'a retenu dans son coin à l'appel de la 7e reprise. Mais cette 10e victoire, la troisième à New York depuis le mois de janvier, me fait énormément plaisir." Telles furent les premières paroles de Paduano, quelques instants après avoir triomphé, par TKO à la 7e reprise de Billy Lanergan. Le combat se déroulait au Madison Square Garden de New York. Plus de 15,000 spectateurs assistèrent à cette soirée où furent présentés cinq combats.

Cette 10e victoire consécutive, obtenue contre Lanergan comble de bonheur le Montréalais. Il montre d'ailleurs sa joie, qui est un sentiment infiniment respectable, tellement simple et naturel: "J'avais un peu peur, comme d'habitude, pour la première ronde, je l'appréhendais. Heureusement, tout s'est bien passé."

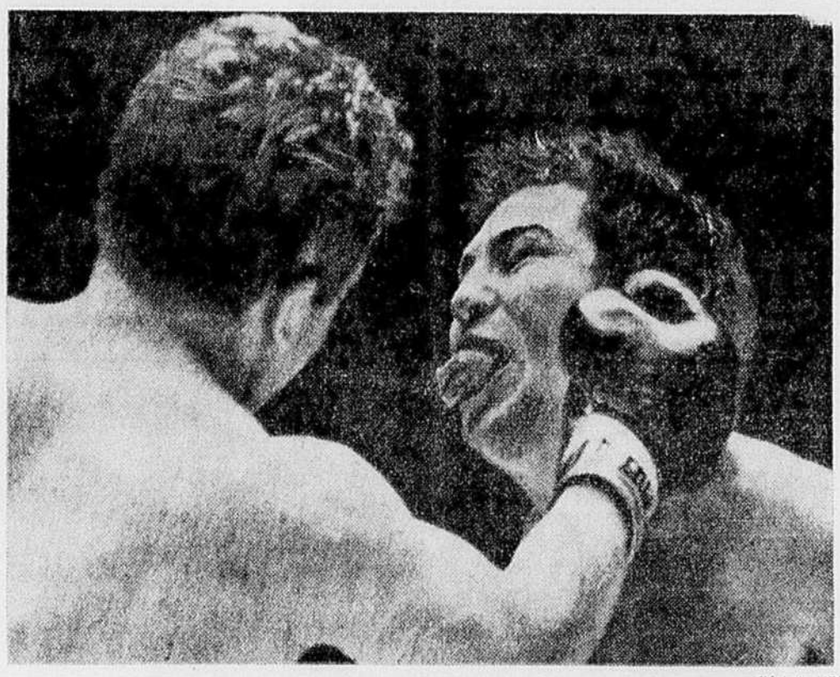
Puis Paduano a poursuivi: "Je suis certain de ne jamais avoir frappé autant un adversaire. Tout "marchait" bien. Mais ce Lanergan est un véritable roc. A la cinquième reprise je l'ai touché sévèrement au menton et même ouvert. Peut-être que si le combat s'était poursuivi, j'aurais gagné par K.O. Peu importe, le principal est de vaincre !" Donato jugea alors son adversaire, en ces termes: "Dès le premier round, j'ai entendu le manager de Lanergan, Freddie Brown, dire de me "travailler" au corps. C'est ce qu'il a fait, mais j'ai changé de style et de rythme. Il ne m'a jamais fait mal réellement. Je dois toutefois reconnaître que ses coups sont puissants et que c'est un boxeur qui ne recule jamais."

Le jeune Paduano a toutefois été légèrement blessé à l'oeil droit: "C'est arrivé à la quatrième reprise. Lanorgan m'a donné un coup de tête, mais il n'y a rien de grave. De toute façon cela m'a stimulé et m'a obligé à "ouvrir la machine" au début de la 5e reprise."

Quant au gérant de Paduano, Roger Larivée, il est resté sourd aux recommandations de son médecin qui lui avait interdit ce déplacement.

Mais un bon père, même spirituel, n'abandonne jamais ses enfants dans les moments difficiles et Larivée assista, comme toujours, Paduano dans son coin. "Il a boxé comme un champion du monde, il a été simplement extraordinaire. Donato a utilisé, sans arrêt, des solides crochets et droites. Jamais je ne l'avais vu se battre avec tant d'enthousiasme et de conviction.

N'oubliez pas que, Munioz (Willie), l'aspirant au titre mondial de la catégorie, fut le seul à envoyer Lanergan au plancher, mais ne gagna que par TKO à la 5e reprise. Maintenant, nous ne pensons plus qu'au prochain combat que disputera Donato Paduano le 31 juillet à Montréal". Larivée venait certainement d'absorber là, son meilleur, sinon le plus efficace de tous les médicaments...



téléphoto UPI

Quand Donato Paduano frappe...

... l'adversaire en subit les conséquences. Cette grimace de Willie Lanergan est le résultat d'une puissante droite du jeune montréalais Donato Paduano, vainqueur par mise hors de combat technique, hier soir, au Madison Square Garden de New-York.

macdonald's menthol pur-bout filtre



LONGUEUR ORDINAIRE ET KING SIZE 20 ET 25

MIROIR DES SPORTS



PAR GERARD CHAMPAGNE

Les courses font partie du domaine des divertissements

— *Raymond Lemay*

Il est venu à Montréal lors de son voyage de noces. A son voyage suivant, il connaissait tellement peu la métropole, qu'il est monté dans un tramway se dirigeant vers la rue Atwater, alors que lui, désirait se rendre à la piste Richelieu.

Aujourd'hui, Montréal n'a aucun secret bien gardé. Il connait et comprend maintenant aussi bien les Montréalais que le maire Jean Drapeau et plusieurs confesseurs. C'est en travaillant durement, en posant des questions sur les Montréalais, sur leurs habitudes, leur salaire moyen, le nombre d'heures qu'ils consacraient à leurs loisirs, sur les endroits qu'ils choisissaient pour se récréer, que Raymond Lemay, qui, encore une fois a été choisi l'administrateur de l'année, dans le monde du sport à Montréal, doit la grande partie de ses succès.

Avant de fixer un rendez-vous avec M. Lemay, le président de la piste Richelieu et le vice-président de la piste Blue Bonnets, nous avions pris la peine de préparer une série de questions. Quel temps perdu! M. Lemay n'a eu le temps de répondre qu'à la première: "Connaissez-vous bien le parieur qui fréquente les deux pistes locales?".

Se renversant dans son fauteuil, Raymond Lemay nous a parlé longuement de M. Jos Parieur, comme s'il s'agissait d'un frère ou d'un ami.

"Quand je suis arrivé à Montréal en 1953, le Montréalais qui fréquentait la piste Richelieu était un homme âgé de 45 ans ou plus. Cet homme avait toujours conservé un certain respect pour le cheval, ce noble animal, qui avait rendu tant de services à ses ancêtres. Il se rendait aux courses parce qu'il aimait les chevaux et l'atmosphère champêtre."

"Il faut se rappeler que dans les années '50, les courses sous harnais n'avaient pas beaucoup d'attrait pour l'homme d'affaires et les hommes de la classe moyenne. Nous n'avions pas beaucoup de facilités à leur offrir. Tout a changé à partir de l'année 1959. Un changement radical s'est produit dans le monde local des courses avec la construction d'un spacieux "club-house". Ici, j'ouvre une parenthèse pour dire que MM. Maurice Michaud et Donat Simard ont été deux grands pionniers des courses de trot et amble à Montréal en risquant beaucoup pour présenter des courses à tous les jours à Montréal, mais le sportsman Jean-Louis Lévesque mérite également une grande part de crédit pour les montants qu'il a dépensés pour acheter la piste Blue Bonnets, construire le chalet. C'est lui qui a transformé le monde des courses. Avec la venue de M. Lévesque, nous avons connu le parieur montréalais sous son vrai jour. A compter de 1959, le Montréalais qui venait aux courses était un homme de la classe moyenne, qui aimait son confort, qui aimait inviter son épouse et ses amis à un bon dîner en plus d'assister à un bon spectacle. Avant 1959, 80 p.c. des clients des deux pistes locales étaient des parieurs de $2. Nous avions un guichet pour les billets de $5. et un autre guichet pour les billets de $10.

"Aujourd'hui, le client montréalais gagne plus d'argent, a plus d'heures de loisirs à consacrer et il parie un peu plus. Je dirais que 65 p.c. des clients actuels demeurent des parieurs de $2. tandis que 35 p.c. ne fréquentent maintenant que les guichets des $50. des $10 et des $5.

"Si aux Etats-Unis, les dernières statistiques démontrent que la clientèle des pistes de courses est âgée, nous pouvons dire sans crainte d'erroner, qu'à Montréal et dans les différentes pistes de la province, c'est le contraire qui se produit. L'âge moyen de nos clients est plus jeune que jamais. Avec l'avènement de l'Expo 1967, nous avons recueilli une nouvelle moisson. L'Expo 67 a joué un grand rôle dans l'essor des courses du turf et du trot et amble. Les gens ont pris l'habitude de sortir plus souvent et ont adopté plusieurs autres divertissements. Les courses font définitivement partie du domaine du divertissement. On vient aux courses pour rencontrer des amis, prendre un bon repas. Je connais des parieurs qui viennent aux courses et qui parient $2. sur chacune des dix courses. S'ils perdent les dix courses, ils ont perdu $20. mais ils calculent qu'ils auraient dépensé le même montant s'ils avaient choisi un autre lieu pour se divertir ce soir-là. Nous savons pertinemment que nous avons 6,500 clients réguliers chaque journée de courses, quelle que soit la température. Ce sont presque des abonnés. Ils viennent aux courses régulièrement comme s'ils détenaient des billets de saison. Notre moyenne quotidienne aux deux pistes locales est de 10,500 personnes. Nous attirons entre 3,000 et 3,500 spectateurs de plus par jour par le truchement de la publicité, la présentation de différentes attractions. Ces 3,000 personnes ne sont pas des habitués des courses. Ils viennent seulement si une course, une attraction leur plaît," continue M. Lemay.

"L'essor des courses a été spectaculaire, mais nous sommes convaincus que nous n'avons pas encore atteint le point culminant. La moyenne des paris de chaque client à une piste américaine est de $70. par jour, tandis que la moyenne des paris misés par chaque client montréalais est de $58. Pour attirer de nouveaux clients aux pistes locales, il y a beaucoup de travail sur la planche. Le retour du turf continuera à prospérer et la nouvelle loi qui vient d'être adoptée par le parlement fédéral a été comme un vaccin. On sait que dorénavant chaque piste de courses du Canada peut présenter dix courses par jour au lieu de huit comme par les années passées. On présentera peut-être neuf courses au galop certains jours de fin de semaine, cette année, à Blue Bonnets. L'avenir est fort encourageant pour le sport des courses. Nous savons que la population de la région métropolitaine se multiplie, les heures de loisirs augmentent et la qualité des chevaux s'améliore. Nous donnons beaucoup d'importance à l'élevage des coursiers. C'est là qu'est l'avenir. Des mémoires étoffés ont été présentés devant le gouvernement provincial. On y trouve des suggestions qui stimuleraient l'intérêt des éleveurs du Québec et permettraient à la province d'augmenter ses revenus dans le partage de la cagnotte du pari-mutuel. A ce sujet, j'aurais une suggestion à faire aux éleveurs du Québec. Je les encourage à trouver des noms français pour leurs chevaux nés et élevés au Québec afin d'aider à promouvoir l'esprit français. M. Lévesque a pris une très belle initiative en choisissant des noms comme Fanfaron, Roulette-bille, Courant d'Air, etc. et j'espère que son exemple sera imité par les éleveurs du Québec", a dit M. Lemay.

LA BELLE MUSIQUE À LA PORTÉE DE TOUS

les concerts populaires de

la presse

PLACE DES ARTS

Salle Wilfrid-Pelletier

avec

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL

PROCHAINS CONCERTS

MARDI ET MERCREDI 15 ET 16 JUILLET

OPÉRETTES

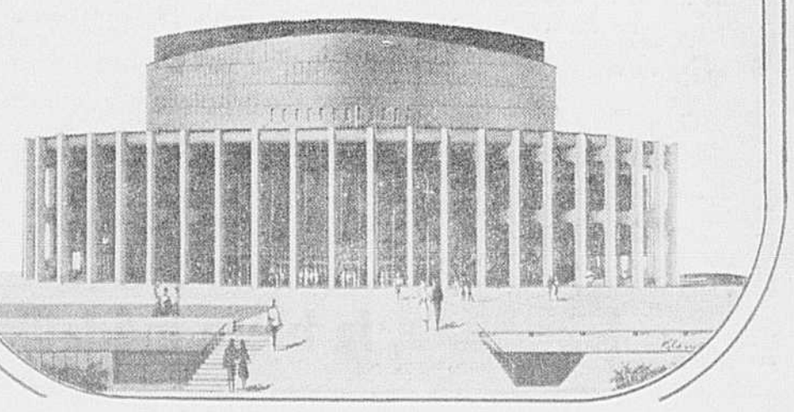
Solistes : Claire Gagnier, soprano, Yoland Guérard, basse.

Au pupitre : Jean Deslauriers.

Billets à prix populaires : $1.00 à $3.50

en vente au guichet de la Place des Arts

dégustation de vins, charcuterie et fromages après les concerts : $2.





A la veille de fouler le sol de la Lune, rendons hommage à nos amis les animaux

Dans quelques heures, c'est-à-dire demain matin si tout va bien, un vaisseau spatial de la fameuse série des "Apollo" (le 11e) quittera son astro-port du Cap Kennedy, Floride, pour la lune. Un rêve aussi vieux que l'humanité va se concrétiser quelques jours plus tard — dans la nuit du 21 juillet: des hommes vont fouler le sol d'un autre corps céleste que celui qui les a vu naître!

Trois astronautes américains vont se couvrir de gloire et joindre les rangs des grands explorateurs de notre planète. **Buzzy Aldrin, Neil Armstrong,** et **Michael Collins** vont ajouter leur nom au palmarès où les **Magellan, de Gama, Colombo, Cabotto, Vespucci, Verrazano** sont inscrits à jamais.

Le plus fantastique, c'est que nous pourrons tous voir cet exploit inouï (en direct et en couleur !) confortablement assis devant notre appareil de télévision! Mais, direz-vous, que vient faire cette histoire, si conséquente soit-elle, dans une chronique de chasse et de pêche? Non! cette chronique quotidienne n'est pas **seulement** un entretien sur la chasse et la pêche (la plus ancienne occupation humaine), mais aussi un entretien — fruit de lectures, d'études et d'observations — sur la vie des animaux et sur le rôle qu'ils jouent dans notre vie.

L'homme se dit "sapiens" et se prétend supérieur à tous les êtres vivant sur cette planète. Ses réalisations techniques à travers les siècles tentent de prouver cette assertion. Nous avons, en effet, accompli de grandes choses. Mais n'oublions pas que beaucoup d'animaux ont contribué de façon directe ou indirecte à ces réalisations scientifiques et techniques, notamment en médecine, en aéronautique, en transport et communications, et même en des domaines spirituels comme la religion, entre autres.

Au moment où des primates nus (nous), en tout cas très peu poilus, vont partir vers la lune, pensons un instant à nos frères-mammifères qui nous ont aidés à réaliser l'exploit.

Chapeau à nos aimables éclaireurs !

Oui! Je crois que le moment est venu de donner un coup de chapeau reconnaissant à nos aimables éclaireurs de la route des étoiles, les multiples cobayes qui nous ont précédés dans l'espace. Aucune nation terrestre n'aurait songé à propulser dans un milieu aussi hostile et inconnu que l'espace des hommes (et des femmes, bien sûr), AVANT d'y avoir envoyé des éclaireurs dont la vie nous semble moins précieuse.

Bien avant le premier vol sub-orbital ou orbital d'un homme, une grande quantité d'animaux — des rats, des souris, des insectes, des cultures microbiennes et des êtres plus complexes et plus volumineux, comme des chiens ou des singes furent utilisés. Tous n'ont pas survécu à ces expériences mais cela était prévu. Ceux qui survécurent (et même ceux qui ne survécurent pas) contribuèrent de façon inestimable au bagage actuel de nos connaissances et continueront, semble-t-il, longtemps à jouer ce rôle infiniment moins passif que certaines personnes mal renseignées le pensent...

Pendant des siècles, l'homme utilisa les animaux à son avantage et pour toutes les tâches imaginables. Inutile de rappeler le rôle des chiens, des chevaux, des éléphants et des oiseaux dans notre évolution. Nous étudions encore les moeurs et le comportement de ces animaux et si le contexte a changé, leur utilité ne s'est guère amoindrie. S'il paraît évident que l'homme s'est inspiré des oiseaux pour construire ses machines volantes, disons qu'il étudie encore le "radar" parfait des **chauve-souris** car nos appareils actuels n'ont guère cette naturelle précision. Si la caudale de certains poissons nous a inspiré l'hélice, que dire de leur hydrodynamisme (que s'efforcent d'imiter nos sous-marins) et dans le cas des delphinidés, des mammifères cependant, de leur grande intelligence et de leur méthodes de communication sous-marine?

Il est vrai que nous volons plus vite, plus haut et plus loin que TOUS les oiseaux. Cependant, il est également vrai que nous volons infiniment **moins bien** et que tous nos instruments de navigation sont moins au point que le moindre migrateur, qu'il soit canard, bernache ou sterne.

Le socialisme intégral des abeilles, de certaines fourmis, des guêpes et des termites (entre autres) impressionne vivement et les sociologues et les philosophes...

En fait, si l'on songe sérieusement à ces questions, il n'est PAS d'animaux qui n'ont rien à nous apprendre et dont les réactions en milieux différents ne nous apporterons pas de précieuses indications quant à nos propres réactions et motivations en milieux exotiques.

DEMAIN: quelques réflexions sur le fait que nous n'ayons pas encore réussi à communiquer avec AUCUNE autre forme de vie terrestre... Allons-nous être plus heureux dans nos tentatives avec des êtres extra-terrestres?



photo René Picard, LA PRESSE

Des coupes bien méritées

Barbara Coutts et Tony Pospisil ont triomphé, après une semaine de compétitions, aux championnats intermédiaires de tennis de la province qui se sont déroulés sur les courts du parc Lafontaine. Le jeune Pospisil, 19 ans, a pour sa part éprouvé de la difficulté à vaincre Kevin Page et Roger Alexandre, avant d'être couronné.

Delisle choisit son jour dans le Tour de France

LUCHON, France. (AFP) — Le Tour de France a vécu, hier, sa plus chaude journée. Pourtant la canicule n'a pas ralenti les ardeurs des 95 rescapés.

Dès le départ, c'est le champion de France, Raymond Delisle, qui lançait la première attaque de la 16e étape, disputée entre Castelnaudary et Luchon (199 km). Une étape qui se déroula sur un rythme calme, surtout durant le premier tiers du parcours. Malgré plusieurs vaines tentatives d'échappée, Delisle, qui avait terminé dernier, la veille, dans l'étape contre la montre n'allait pas se décourager et rééditer.

Delisle compta même jusqu'à 1 minute et vingt secondes d'avance sur Merckx, Poulidor, Pingeon et Gimondi, ainsi que Garica, lors de l'ascension du Col de Mente (149 km). Mais Jan Janssen, bien connu des Montréalais et vainqueur du Tour de France émergeait du peloton et réussissait à le devancer, en compagnie du surprenant Agosthino. Le peloton comptait un retard de plus de 2 minutes à ce moment. Delisle ne devait cependant plus être rejoint.

Mais pour la fête nationale des Français, c'est le champion de France, Delisle qui est venu, à sa façon, fêter le 14 juillet, à Luchon...

L'Omnium du Québec

Dix-sept professionnels américains seront à l'attaque jeudi, lors de la première ronde de l'Omnium du Québec, au Club de Golf Rivermead à Lucerne. Jay Dolan, du Massachusetts, depuis dix ans membre du tour PGA et Bruce Dobie, vainqueur de l'Omnium de l'Ile du Pr.-Edouard en 1968, domineront le groupe américain, dont la plupart sont des golfeurs errants. Bien que leur adresse leur permette de détenir une carte pour les compétitions du PGA, ils doivent néanmoins se qualifier à tous les lundis, pour les places libres aux épreuves de la semaine. Les noms des "grands de demain" inscrits à l'Omnium du Québec sont : Jeff Voss, Ras Allen, Clayton Cole, Chick Evans, Mike Nugent, Ross Randall et Jerry Hatfield. 81 amateurs et 100 pros du CPGA sont aussi inscrits à l'Omnium du Québec qui fait partie du Tour canadien de Carling.

Les professionnels canadiens favoris pour remporter une part du $12,000 sont : Alvie Thompson, Norman Doyle, Phil Giroux, Stan et Wilf Homenuik, Butch O'Hearn, Ken Fulton, Wayne Vollmer, Bob Panasiuk et Dave Clayton. Les professionnels locaux : Jack Bissegger, de la Vallée du Richelieu, Adrien Bigras, du Rosemère et Jean-Guy Périard, du Boucherville, seront des compétiteurs redoutables dans la ronde finale de samedi.

BASEBALL MINEUR

AUJOURD'HUI

Ligue Provinciale

Granby à Drummondville
T.-Rivières à Sherbrooke
Plessisville à Thetford

Ligue Montréal Jr

St-Barnabé à Longueuil (P. Pratt) 8:00
Ville-Marie à Anjou (Anjou) 8:00
Imm.-Conc. à Rosemont (Beaubien) 8:00
Pte-aux-Tr. à Kiwanis (Laurier) 8:00
St-Laurent à Mt-Royal (Loyola) 8:00
St-Henri à Ahuntsic (Ahuntsic) 8:00

Ligue Laval Jr "B"

St-Vincent à Duvernay
St-Jérôme à St-Laurent

HIER

Ligue Montréal Jr

Dorval	010 301 00—5	9 3
Verdun	005 000 01—6	4 2

Grout (LP) et Disalvo; Lacombe (LG) et Mullett. Cir.: Verdun, Mullett.
(Seul match à l'affiche)

Ligue Laval Jr "B"

Ste-Thérèse 4 — L.-des-Rapides 6

LIGUE MONTREAL Jr

(Division Est)

	G	P	Moy.	Diff.
Longueuil	20	6	.769	——
Kiwanis	14	10	.583	5
Imm.-Conc.	14	10	.583	5
St-Barnabé	13	13	.500	7
Rosemont	13	14	.481	7½
V.-Marie	9	17	.346	11
Anjou	8	17	.320	11½
Pte-aux-Tr.	5	20	.200	14½

(Division Ouest)

	G	P	Moy.	Diff.
Ahuntsic	17	6	.739	——
Laval	19	8	.704	——
Verdun	17	8	.680	1
Mt-Royal	15	7	.682	1½
St-Henri	9	16	.360	8½
St-Laurent	7	13	.350	8½
Dorval	4	21	.160	14

LIGUE LAVAL Jr "B"

	G	P	Moy.	Diff.
St-Vincent	14	6	.700	——
Chomedey	12	8	.600	2
St-Laurent	9	7	.570	3
Ste-Thérèse	11	10	.523	3½
L.-des-Rapides	8	13	.380	6½
Duvernay	7	12	.370	6½
St-Jérôme	7	12	.370	6½

Résultats des championnats d'athlétisme de l'est du pays

Voici les résultats des championnats d'athlétisme de l'Est du Canada, disputés par plus de 600 athlètes, en fin de semaine dernière, à St-Lambert:

DIMANCHE

FILLES (Midget)

Saut en hauteur
1—Patty WILSON, Upl. Harriers 4'10"; 2—Paula WHEADON, N.-E. 4'8".

800 mètres
1—Sheila MEHARG, North York TC 2.24.2; 2—Mary Ann LEFRANK, N.-E. 2.27.2; 3—Anne-Marie DOEDE, St. Cather. 2.27.5.

Disque
1—J. POOLEY, N.-E., 98'3" 3-4; 2—G. Chevrette, St-Hugues, 81'11" 1-4; 3—K. CHAPMAN, Scarb. Lions, 80'11";

200 mètres
1 Cathy O'NEILL, Riv. Legion, 24.8; 2—Josee TURCOTTE, Ind. Alma, 25.3; 3—Shelly WINTERFORD, St. Cather., 25.7.

Saut en longueur
1—S. WINTERFORD, St. Catharines 15'11"; 2—S. JONES, Upl. Harriers, 15'7"½; 3—Cathy HUYCKI, Balmy Beach, 15'6"¾; 4—Claudette MONAGHAN, C. A. Laval, 15'4" 1-4.

Relais — 4 x 100 m.
1—Balmy Beach, 51.2; 2—Uplands Harriors, 53.5.

GARCONS (Midget)

Lancer du poids
1—Derek DOIDGE, Riv. Legion, 49'9"½; 2—Mike LAUZON, Riv. Legion 46'9"½; 3—John ALISTEDT, St. Catharines, 44'2".

Saut à la perche
1—J. LELAND, St-Lambert, 10'1"; 2—Walt KNIGINSKY, Park. Lions 9'10".

Saut en longueur
1—M. STOIKO, Park. Lions, 19'5"; 2—S. ROLLIN, C. A. Mercier, 18'7"; 3—M. TREPANIER, P.N.T.F.C., 18'6"½.

800 mètres
1—Ken SPURR, Hamilton OC, 2.02.5; 2—Mark IRWIN, Toronto OC, 2.03.4; 3—Andre WALKER, P.E. I., 2.05.3.

200 mètres
1—Dave ABBOTT, Tor. Striders, 22.3; 2—Jim McKEEN, Upl. Jarriors, 22.3; 2—Jim McKEEN, Upl. Harriers, 4—Paul CARBONNEAU, C.A.M.N., 22.8.

Javelot
1—Derek DOIDGE, Riv. Legion, 179'4"½; 2—M. LAUZON, Riv. Legion, 129'; 3—G. Quast, Hamilton OC, 122'.

HOMMES (junior)

Saut en hauteur
1—Robert TIBI, C.A.U.M., 5'10"; 2—R. KIMBERLY, St. Cather., 5'8"; 3—D. TURNER, Upl. Harriers, 5'6".

Relais — 4 x 100 m.
1—Immaculée-Conception, 43.8; 2—Etobicoke, 44.4; 3—East York Track Club 44.5; 4—Parkdale Lions, 46.1; 5—Chateauguay, 47.6.

Relais — 4 x 400 m.
1—Toronto Striders, 3.30.4; 2—QUEBEC Branch, 3.40.8.

Relais
1—Etobicoke "A" 3.30.4; 2—Scarborough 3.36.8; 3—Peterborough 3.41.6; 4—Riverside 3.43.7; 5—Etobicoke "B" 3.44; 6—St-Jean, 3.46.4.

Javelot
1—André LAJOIE, C.A.U.M., 223'4"; 2—R. DOWSWELL, Sarnia TC, 218'10"; 3—André CLAUDE, P.N.T.F.C., 196'; 4—Michel MORENCY, C.A.U.M. 181'½.

Saut à la perche (juvénile)
1—J. SLAUGHTER, Tor. Str., 12'; 2—J. KRUPA, St. Cather., 11'6"; 3—B. SMITH, St-Lambert, 11'6"; 4—J. Gamble, Owen Sound, 11'; 5—J. KING, St. Cather., 10'6"; 6—G. CHAMBERS, N.-E, 10'6".

Saut en longueur
1—Leslie JOLIVET, Kit. Waterloo, 21'7"3-4; 2—Peter ROCKINGHAM, Scarb. Lions, 20'9"; 3—Gord ROBERTSON, Scarb. Lions, 20'7".

Lancer du poids
1—Bill SAMBORSKY, Pal. Nat., 44'1"; 2—Denis BLAIS, Laval Olym., 43'2"; 3—Maurice BOURASSA, Burl. Legion, 41'1".

400 mètres-haies
1—Pierre WADE, Tor. Striders, 56.8; 2—Mike STRENGE, Etobicoke, 56.9; 3—Jim OLIVER, Verdun, 58.; 4—Jim ROULEAU, Upl. Harriers, 58.6; .

200 mètres
1—Robert MARTIN, Spartan PC, 21.4; 2—Craig BLACKMAN, Scar. Lions, 21.4; 3—Peter ROCKINGHAM, Scar. Lions, 22.0; 4—Don BOUDREAU, Riv. Legion, 22.1.

800 mètres
1—Eric CHAPMAN, Etobicoke, 1.56.1; 2—Ken Dawson, Spartan TC, 1.58.7; 3—Paul PEARSON, Peterbo., 1.59.5.

5,000 mètres
1—J. R. DEXTRAS, St-Jean Olymp. 15.12.4; 2—Marc SMITH, Scarb. Lions, 15.33.6; 3—Paul MANLEY, Toronto OC, 15.40.6.

DAMES (junior)

200 mètres-haies
1—Cathy HUNTER, Scarb. Lions, 28.2; 2—Yvonne SAUNDERS, St-Lambert, 29.1; 3—Wendy McKINNELL, P.N.T.F.C., 30.;

Saut en hauteur
1—B. RODRIGUES, St-Lambert, 5'; 2—A. VERDUYN, Tor. Tigerettes, 4'10"; 3—R. LACHANCE, C.A.U.M., 4'10".

800 mètres
1—Penny WERTHNER, Upl. Harriers, 2.17.1; 2—Mimi McLUNG, N.-E., 2.32.9; 3—Adele POUPART, P.N.T.F.C., 2.38.1.

200 mètres
1—Debbie MILLER, Brantford TC, 24.4; 2—Nancy DODD, Toronto OC, 24.5; 3—Bertha McALEER, Balmy Beach, 25.1.

Disque
1—A. MONTEMIGLIO, Laval Olymp. 128'11"; 2—G. BEAULIEU, Upl. Harriers, 106'11"½; 3—P. WAGAR, Peterborough, 106'6" 1-4.

Saut en longueur
1—B. McALEER, Balmy Beach, 18'2"½; 2—L. WILSON, Tor. Striders, 18'1" 3-4; 3—L. SILCOOT, St-Lambert, 17'5".

Relais — 4 x 100
1—South Western Ontario, 48.7; 2—Scarborough Central Lions 49.5; 3—Toronto Striders, 49.8; 4—Uplands Harriers, 51.3.

HOMMES (juvénile)

Marteau
1—Dan YANAKY, Park. Lions, 105'2"; 2—Yves METHOT, C.A.U.M., 98'1"½; 3—Bishop DOLEGIEWICZ, Park Lions, 94'11".

Javelot
1—Borys CHAMBUL, Park. Lions, 167'9"; 2—Rick McLAUGHLIN, Burl. Legion, 167'; 3—Murray WILSON, Upl. Harriers, 155'10"½; 4—Yves METHOT, C.A.U.M., 153'11".

400 mètres-haies
1—Lino BRAMUCCI, Laval Ol., 54.6; 2—Chris SAYERS, Scarb. Lions, 55.2; 3—Dave JARVIS, Hamilton OC, 58.3.

Triple saut
1—Doug VINE, Upl. Harriers, 46'8" 1-4; 2—Ed LILUSAK, Riv. Legion, 45'3"; 3—Paul DEKKING, Pronghorns TC, 44'6"; 4—Marc DUMONT, C.O.Q., 43'1" 3-4.

800 mètres
1—David HILL, T.R.T.C., 1.59.1; 2—Bruce MORRISON, E.Y.T.C., 2.01.5; 3—Peter JONES, Verdun, 2.01.8.

200 mètres
1—John SWAINSON, E.Y.T.C., 21.6; 2—Mike GOODMAN, Etobicoke, 22.0; 3—Bill HISTED, Hamilton OC, 22.3.

3,000 mètres
1—Jack DUFRESNE, North Bay TC, 8.55.6; 2—Roger SERIN, Peterborough, 8.56.8; 3—Philip MORRIS, Scarb. Lions, 9.00.8; 4—Mark LAROSE, Iroq. Fal. Leg., 9.08.4.

FILLES (juvénile)

disque
1—L. MATTESON, Sudbury TC, 117'1"½; 2—Theresa SMEDLEY, Scarb. Lions, 112'5" 3-4; 3—I. MOTARD, Laval Olym. 108'7"; 4—L. BERNIER, C.A. Laval, 104'9" 1-4.

800 mètres
1—Gayle OLINEK, Toronto Strid. 2.17.8; 2—Halen COOPER, O.V.T.C., 2.21.4; 3—Brenda MILLS, Scarb. Lions2.24.7; 4—Barbara HILL, T.R.T.C., 2.25.9; 5—Cecile BINET, C.O.Q., 2.27; 6—Diane BOLDUC, C.A. Laval, 2.28.

200 mètres
1—Cathy HUNTER, Scar. Lions, 24.3; 2—Elizabeth DAMMAN, Kit-Waterloo, 25.1; 3—Leslie BURLEY, Balmy Beach, 25.5.

Lancer du poids
1—J. BARR, Spartan TC, 35'8"½; 2—F. LABELLE, C.A. Laval, 34'1"; 3—L. MATTSON, Sudbury TC, 33'½; 4—J. MOTARD, Laval Ol., 32'7"½.

Relais — 4 x 100
1—QUEBEC, 49.7; 2—HAMILTON Olympic, 50.1; 3—TORONTO Striders, 51.9.

SAMEDI

FILLES (midget)

80 mètres-haies
1—Corbeil ANNETTE, St-Lam., 13.7; 2—Beverley GIBSONS, Y. Simcoe, 13.9; 3—Danielle WHITE, St-Lam., 13.9.

Poids
1—Juanita POOLEY, N.-E., 37'4"½; 2—Patty WILSON, Up. Harriers, 29'7"; 3—Audrey CHUTE, N.-E., 26'9"; 4—Heather CUNNINGHAM, Kt-Water., 26'6"; 5—Robin SCOTT, St-Lambert, 25'8"; 6—Ghyslaine VEZINA, Pal. Nat., 25'7".

1,500 mètres
1—Sheila MEHARG, North York TC, 4.56.5; 2—Anne-Marie DOEDE, Ste-Cath. 4.58.2; 3—Mary Ann LEFRANK, N.-E., 5.05.5.

Javelot
1—Audrey CHUTE, N.-E., 94'3"; 2—Heather CUNNINGHAM, Kit. Water., 93'9"; 3—Juanita POOLEY, N.-E., 86'4".

400 mètres
1—Dale NEILLY, Balmy Beach, 59.5; 2—Roberta BURLEY, Balmy Beach, 59.9; 3—Marie JUNEAU, Laval Ol., 60.1.

GARCONS (midget)

Saut en hauteur
1—Jim BUCHANAN, Upl. Harriers, 5'10"; 2—Carl GEORGIESKI, E.Y.T.C., 5'6"; 3—Mike McVARISH, E.Y.T.C., 5'6".

1,500 mètres
1—Mark IRWIN, Toronto U.C., 4.12.9; 2—Andrew WALKER, Scarb. Lions, 4.20.9; 3—Tom DA SILVA, Scarb. Lions, 4.21.5.

Triple Saut
1—Jim BUCHANAN, Upl. Harriers, 41'6"½; 2—Michel TREPANIER, P.N.T.F.C., 40'11"½; 3—Serge ROLLIN, C.A. Mercier, 39'4" 1-4.

Disque
1—Derek DOIDGE, Rivers, Legion, 142'9"; 2—John ALLSTEDT, St. Catharines, 119'8"; 3—Mike LAUZON, Rivers, Legion, 115'4".

1,500 mètres
1—Ron VANDERKRAATS, Toronto Str., 4.51.2; 2—John LETOURNEAU, P.N.T.F.C., 4.58.6; 3—Stev. AITKEN, O.V.T.C., 4.59.5.

100 mètres-haies
1—Harold GRETZINGER, Kit. Wat. 14.4; 2—Jim STONE, Upl. Harriers, 14.6; 3—Andre BRYANS, Riv. Legion, 14.8.

HOMMES (juvénile)

Saut en longueur
1—Alek SECKE, Burl. Legion, 22'2" 1-4; 2—Lino BRAMUCCI, Laval Ol., 21'10" 1-4; 3—Doug VINE, Upl. Harriers, 21'6" 3-4.

Disque
1—Bozys CHAMBUL, Park. Lions, 168'7"; 2—Murray WILSON, Upl. Harriers, 146'1"; 3—Yves METHOT, C.A.U.M., 139'1".

1,500 mètres
1—Allan STANLEY, North Bay TC, 4.01.6; 2—David HILL, T.R.T.C., 4.02.4; 3—Phillip MORRIS, Scarbor., 4.03.8.

Saut en hauteur
1—Joey WELLS, N.-E., 6'; 2—Ed BILUSAK, River. Legion, 6'; 3—Claude CHARLEBOIS, Pal. Nat., 5'11".

Lancer du poids
1—Dan YANAKY, Park Lions, 49'10"; 2—Mat PATTERSON, O.V.T.C., 46'10"; 3—Borys CHAMBUL, Park Lions, 46'1".

1,500 mètres
1—Joe SAX, Toronto OC, 4.28; 2—Bill McINDOO, Park Lions, 4.31.9; 3—Jack DUFRESNE, North Bay TC, 4.34.7.

FILLES (juvénile)

Javelot
1—Françoise LABELLE, C.A. Laval, 117'; 2—Candice TATTRIE, N.-E., 116'1"; 3—Barbara Dinning, Huron, 107'.

Saut en hauteur
1—Linda LUTOMSKI, Ste. Cather. 5'4"; 2—Susan BINION, Hamilton Oly., 5'4"; 3—Yvonne Saunders, St-Lambert, 5'2"; 4—Diane BEAUCHAMP, C.A.U.M., 5'.

1,500 mètres
1—Chris RUSSELL, St-Lambert, 4.54; 2—Brenda MILLS, Scarb. Lions, 4.58.3; 3—Candice TATTRIE, N.-E., 4.58.5.

100 mètres-haies
1—Cathy HUNTER, Scarb. Lions, 14.9; 2—Yvonne SAUNDERS, St-Lambert, 15.4; 3—Carole MAILLE, St-Lambert, 15.4.

Saut en longueur
1—Yvonne SAUNDERS, St-Lambert, 17'2"½; 2—Elizabeth DAMMAN, Kit-Waterloo, 17'1"½; 3—Jill Crosby, Sudbury TC, 16'5"½.

400 mètres
1—Hayle OLINEK, Tor, Striders, 57; 2—Yvonne SAUNDERS, St-Lambert, 58.2; 3—Helen HOOPER, O.V.T.C., 60.3.

HOMMES (juvénile)

110 mètres
1—Chris SAYERS, Scarb. Lions, 14.3; 2—Dave JARVIS, Hamilton, 14.5; 3—Lino BRAMUCCI, Laval Ol., 14.5; 4—Don Price, N.-B., 15; 5—Mike BEAUREGARD, O.V.T.C., 15.7.

400 mètres
MIDGET
1—Dave ABBOT, Toronto Str. 51.3; 2—Tim McGREGOR, Scarb. Lions, 52.2; 3—Ken SPURR, Hamilton OC, 52.2; 4—Joe FLUKE, Hamilton O.C., 53.1.

400 mètres
JUNIOR
1—Craig BLACKMAN, Scarb. Lions, 48.1; 2—Norm CREEN, Hamilton O.C., 49.2; 3—Peter ROCKINGHAM, Scarb. Lions, 49.6.

400 mètres
1—Leighton HOPE, Etobicoke, 49.4; 2—Steve HUNTE, E.Y.T.C., 50; 3—Chris SAYERS, Scarb. Lions, 51.

GARCONS (midget)

100 mètres
1—Jim McKEEN, Upl. Harriers, 11; 2—Hudson JONES, Park. Lions, 11.1; 3—Paul CARBONNEAU, C.A.M.N., 11.2; 4—Cim NUNN, Etobicoke, 11.2.

100 mètres
1—John SWAINSON, E.Y.T.C., 10.7; 2—Tom HASTINGS, E.Y.T.C., 10.9; 3—Mike GOODMAN, Etobicoke, 10.9; 4—Michel LEBLANC, I.C., 11; 5—Denis DESLAURIERS, I.C., 11.2.

FILLES (midget)

100 mètres
1—Cathy O'Neill, Riv. Legion, 12.1; 2—Shelly WINTERFORD, St. Cathar., 12.4; 3—Wendy BRAIDEN, Scarb. Lions, 12.5; 4—Josée TURCOTTE, Ind. Alma, 12.5.

HOMMES (junior)

100 mètres
1—Robert MARTIN, Spartan T.C., 10.6; 2—Art SANDMAN, St-Lambert, 11; 3—Alvin SHRIER, C.A. Laval, 11.1; 4—Ed HEBSON, E.Y.T.C., 11.1; 5—Don BOUDREAU, Rive. Legion, 11.1.

FEMMES (juvénile)

100 mètres
1—Cathy HUNTER, Scarb. Lions, 12.2; 2—Jan MacNAMARA, Tor. Striders, 12.7; 3—Cathy WATSON, Upl. Harriers, 12.7; 4—Rose WALKER, O.V.T.C., 12.7.

HOMMES (junior)

Relais — 4 x 100
1—Scarborough Central Lions, 42.7; 2—Riverside Legion Track Club, 42.8; 3—Quebec Branch, 43; 4—Etobicoke, 43.6; 5—C.A. Montréal-Nord, 44.2.

GARCONS (midget)

Relais — 4 x 100
1—Etobicoke 45.7; 2—Uplands Harriers, 46; 3—Kitchener Waterloo, 46.3; 4—C.A. Montréal-Nord, 47.4.

HOMMES (juvénile)

Relais 4 x 200
1—East York Track Club, 1.28.9; 2—Etobicoke 1.33.3; 3—Parkdale Legion, 1.33.9; 4—Riverside Legion Track Club, 1.34.2; 5—Uplands Harriers, 1.35.6; 6—Hamilton Olympic, 1.37.1.

HOMMES (juvénile)

100 mètres
1—Chris SAYERS, Scarb. Lions, 14.3; 2—Dave JARVIS, Hamilton, 14.5; 3—Lino BRAMUCCI, Laval Ol., 14.5.

HOMMES (midget)

400 mètres
1—Dave ABBOTT, Toronto Str. 51.3; 2—Tim McGREGOR, Scarb. Lions, 52.2; 3—Ken SPURR, Hamilton OC, 52.2; 4—Joe FLUKE, Hamilton O.C., 53.1.

HOMMES (junior)

400 mètres
1—Craig BLACKMAN, Scarb. Lions, 48.1; 2—Norm CREEN, Hamilton O.C., 49.2; 3—Peter ROCKINGHAM, Scarb. Lions, 49.6; 4—Alan MONKS, Oshawa Legion, 50.2.

HOMMES (juvénile)

400 mètres
1—Leighton HOPE, Etobicoke, 49.4; 2—Steve HUNTE, E.Y.T.C., 50; 3—Chris SAYERS, Scarb. Lions, 51.

GARCONS (midget)

100 mètres
1—Jim McKEEN, Upl. Harriers, 11.; 2—Hudson JONES, Park Lions, 11.1; 3—Paul CARBONNEAU, C.A.M.N., 11.2; 4—Cim NUNN, Etobicoke, 11.2; 5—Claude TRUDEL, C.A.U.M., 11.4.

HOMMES (juvénile)

100 mètres
1—John SWAINSON, E.Y.T.C., 10.7; 2—Tom HASTINGS, E.Y.T.C., 10.9; 3—Mike GOODMAN, Etobicoke, 10.9; 4—Michel LEBLANC, I.C., 11; 5—Denis DESLAURIERS, I.C., 11.2.

FILLES (midget)

100 mètres
1—Cathy O'NEILL, Riv. Legion, 12.1; 2—Shelly WINTERFORD, St. Cather. 12.4; 3—Wendy BRAIDEN, Scarb. Lions, 12.5; 4—Josée TURCOTTE, Ind. Alma, 12.5.

HOMMES (junior)

100 mètres
1—Robert MARTIN, Spartan T.C., 10.6; 2—Art SANDMAN, St-Lambert, 11.; 3—Alvin SHRIER, C.A. Laval, 11.1.

FEMMES (juvénile)

100 mètres
1—Cathy HUNTER, Scarb. Lions, 12.2; 2—Jan MacNAMARA, Tor. Striders, 12.7; 3—Cathy WATSON, Upl. Harriers, 12.7.

HOMMES (junior)

Relais — 4 x 100
1—Scarborough Central Lions, 42.7; 2—Riverside Legion Track Club, 42.8; 3—Quebec Branch, 43.; 4—Etobicoke, 43.6.

GARCONS (midget)

Relais — 4 x 100
1—Etobicoke, 45.7; 2—Uplands Harriers, 46.; 3—Kitchener Waterloo, 46.3.

HOMMES (juvénile)

Relais — 4 x 200
1—East York Track Club, 1.28.9; 2—Etobicoke, 1.33.3; 3—Parkdale Legion, 1.33.9; 4—Riverside Legion Track Club, 1.34.3.

Matches de baseball



AUJOURD'HUI

Ligue Nationale

New York à Chicago (Gentry 8-7) vs (Selma 9-3) 2:30
San Diego à San Francisco (Kirby 2-11) vs (Marichal 12-3) 4:00
Pittsburgh à Montréal (Walker 0-1) vs (Waslewski 1-2) 8:05
Philadelphie à St. Louis (Jackson 9-8) vs Taylor 1-0) 9:00
Atlanta à Cincinnati (Reed 7-6 et Britton 3-1) vs (Maloney 4-1 et Carroll 12-4) 5:30
Los Angeles à Houston (Foster 3-5) vs (Wilson 10-7) 8:30

Ligue Américaine

Boston à New York (Culp 12-6 et Siebert 7-7) vs (Stottlemyre 13-6 et Bahnsen 4-10) 5:30
Kansas City à Californie (Butler 4-4) vs (Murphy 5-8) 11:00
Oakland à Seattle (Odom 12-3) vs (Gelnar 2-4) 11:00
Chicago à Minnesota (John 5-8) vs (Hall 4-4) 9:00
Cleveland à Baltimore (McDowell 11-8) vs (Hardin 4-4) 8:00
Détroit à Washington (Sparma 5-6) vs (Moore 7-3) 7:30

HIER

Ligue Nationale

Pittsburgh	000 000 000—	0 8 1
Montréal	000 000 02x—	2 10 0

Veale, Moose (8e) et May, Sanguillen (3e); Stoneman (5-12) et Brand, LP-Veale (4-11).

New York	000 000 000—	0 6 0
Chicago	000 001 00x—	1 5 0

Seaver (14-4) et Martin; Hands, Regan (9e) et Hundley, LG-Handw (11-7).

Los Angeles	100 100 002—	4 10 0
Houston	100 000 000—	1 7 0

Sutton, Brewer (7e) et Torborg; Lemaster, Billingham (9e) et Edwards, LG-Sutton (12-9), LP-Lemaster (7-10), Cir.-Morgan (12e), Parker (11e).

(Seuls matches à l'affiche)

Ligue Américaine

Détroit	000 000 000—	0 4 1
Washington	001 200 00x—	3 4 1

Sparma, Timmerman (4e), Patterson (5e), Lasher (7e) et Price; Coleman (6-7) et French, LP-Sparma (5-7).

Chicago	000 100 010 001 0—	3 10 0
Minnesota	010 000 001 001 1—	4 13 0

John, Wood (10e), Osinski (13e) et Herrmann; Boswell, Worthington (13e), et Mitterwald, LG-Worthington (3-0), LP-Wood (6-6), Cir.-Allison (2 3e et 4e).

Kansas City	000 000 000—	0 2 1
Californie	000 002 00x—	2 5 3

Belson (6-7) et Rodriguez; Brunet (6-6) et Egan, Cir.-Johnston (6e).

(Seuls matches au programme)

CLASSEMENT
Ligue Nationale
(Division Est)

	G	P	Moy.	Diff.
Chicago	57	34	.626	——
New York	49	37	.570	5½
St. Louis	46	46	.500	11½
Pittsburgh	43	47	.478	13½
Philadelphie	38	49	.437	17
Montréal	28	61	.315	28

(Division Ouest)

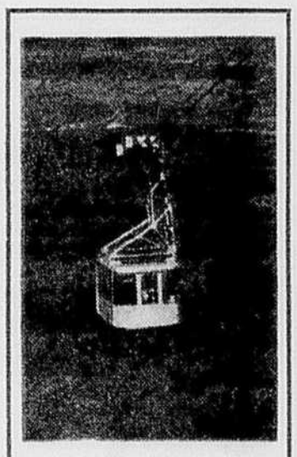
	G	P	Moy.	Diff.
Los Angeles	51	37	.580	——
Atlanta	51	39	.567	1
San Francisco	50	40	.556	2
Cincinnati	45	38	.542	3½
Houston	45	46	.500	7
San Diego	31	61	.337	22

Ligue Américaine
(Division Est)

	G	P	Moy.	Diff.
Baltimore	62	27	.693	——
Detroit	47	39	.547	13½
Boston	49	41	.544	13½
Washington	49	45	.521	15½
New York	42	49	.462	21
Cleveland	36	53	.404	26

(Division Ouest)

	G	P	Moy.	Diff.
Minnesota	54	35	.607	——
Oakland	47	38	.553	5
Kansas City	39	51	.433	15½
Seattle	38	50	.432	15½
Chicago	38	51	.427	16
Californie	33	55	.375	20½



Le téléphérique de Jay Peak fonctionne tous les jours de l'été de 10 h. du matin à 6 h. du soir, permettant une vue incomparable du panorama vermontois et québecois. Le Festival international d'été 69 de Jay comprend aussi des buffets-danse réguliers le samedi soir, des repas en plein air le dimanche et une gamme de divertissements pour toute la famille. Autoroute des Cantons de l'Est jusqu'à la sortie 61, puis Route 39 jusqu'à la frontière.

Deux trophées au Gouvernement du Québec



Le Gouvernement du Québec vient de se mériter deux nouveaux trophées pour la haute qualité de ses productions publicitaires. Le trophée "or", "pour la meilleure annonce en français" et un trophée "Bessys" pour l'une des annonces notées "Excellente". Ces trophées ont été décernés à l'Office d'Information et de Publicité du Québec pour le

le centre d'achats de L'AUTO

JARRY FORD
7275 ST-LAURENT
PLYMOUTH CONV. '65
A prix spécial
274-8338
JARRY FORD

JARRY FORD
7275 ST-LAURENT
DEMONSTRATEUR
MUSTANG MACH I '69
COBRA JET
tout équipée
274-8331
JARRY FORD

JARRY FORD
7275 ST-LAURENT
CHEV. IMPALA '68
4 H.TOP
Equipement standard.
une aubaine
274-8338
JARRY FORD

JARRY FORD
7275 ST-LAURENT
Mustang Conv. '66
une voiture
du tonnerre
274-8338
JARRY FORD

ON ACHETE
UNE CITROEN
Evidemment au meilleur endroit
Chez
DANIEL FETTU
Dépositaire de la rive sud, 4855 boul. Laurier, St-Hubert, 1000 pieds du Rond-Point. 676-3068, 676-9011.

SPECIAL Meteor-Rideau 500, hardtop, 1968, avec balance de garanti Ford. Très propre, particulier. Appelez entre 6 et 9 p.m. 352-1404.

SPECIAL
RENAULT R-10, SEDAN 67, BLEU, BONNE CONDITION. TERMES, ECHANGES ACCEPTES. P. DUFRESNE, 526-4411.

STATION wagon, Chevrolet, Impala, 1965, original. Echange accepté. 925-2559.

STATION-WAGON Safari 1962, remis complètement neuf, aubaine, jour, 933-2788.

STATION-WAGON, Chevrolet 1963, V-8, automatique, propre, $425, 722-5529, 626-8119.

STATION WAGON Ford 1967, Country sedan, équipée, $1800. Terme facile, échange, 276-5022.

STATION WAGON Chevelle, 1965, très propre, bas milliage, $725; 353-6100.

STATION WAGON Comet 1966, moteur V8 automatique, bonne condition $1250, terme facile, 276-5519.

STATION Dodge 1965, 3 pièces, très propre, 8 cylindres, automatique, servo-freins, servo-direction, 272-5764.

STUDEBAKER 1965, mécanique A-1, ceinture neuve, aucune comptant requis. 522-2291.

J'AI EN MAIN
plusieurs automobiles de faillite de garage qu'il me faut absolument liquider, accepterais offre, financerais au complet.
M. BESSETTE — 654-7441

SUNBEAM ALPINE, BON ETAT, $550. 843-3403.

THUNDERBIRD 1967, balance de garantie, $3200. Appelez F. L. Farrese, 274-7497.

THUNDERBIRD 1968, air conditionné, tout équipée, prix raisonnable, 381-5945.

TORONADO 1967, hardtop 2 portes, volant direction mobile et télescopique, direction et freins assistés, sièges et fenêtres électriques, ventilation Astro-Airvent, pneus à flanc blanc, vrai parcours 31,000. Garantie d'auto neuve. Pas de comptant requis. 637-3729.

TRIUMPH 1966 sport Spit-Fire, bon ordre, terme, échange, 276-5022.

VALIANT 1964, automatique, radio, particulier, comme neuve, financerais, $675, 435-6048.

VALIANT 1963, convertible, très propre, 324-3855.

VALIANT, 65, 200, 6,000 milles, équipée comme neuf, $800. 721-0458.

VALIANT Signet 1968, gros 6, équipée, très bon prix. 725-9239.

VALIANT 1965, batterie, neuve, pneus neufs, particulier, $600, 256-5478.

VALIANT 1964, 6 automatique, bonne condition, $550. 256-0267, 3705 Dickson.

VAUXHALL 1966 Viva, comme neuve 21,000 milles $675, petit comptant, 276-5519.

POUR BALANCE
de paiements de finance. Plusieurs automobiles de toutes marques, aucun comptant.
M. BESSETTE — 645-7441

VAUXHALL Viva 1966, coach, peinture, mécanique, parfaites, sacrifiera $400. 721-1432.

VIVA 1966, remis à neuf, aubaine, $250. 279-9209.

VOLKSWAGEN 1969, automatique, comme neuve, verte. M. Séguin, 932-1496.

VOLKSWAGEN 1968, comme neuve, bas milliage, tout équipée. M. Mueller, 274-5471.

VOLKSWAGEN 1965, mécanisme excellent, très propre. $495. 324-0909.

VOLKSWAGEN 1962, de luxe, comme neuve, chaufferette gaz, $300. 521-7613.

VOLKSWAGEN, Luxe, 66, radio, bas milliage, comme neuf, particulier, 667-0931.

VOLKSWAGEN 1965, DE LUXE, A VENDRE, $550. 527-4845

VOLKSWAGEN 1966, deluxe, entièrement équipée, 36,000 milles, 322-6909.

VOLKSWAGEN 1965, Custom, $275, départ pour Europe, 4029, Bordeaux.

VOLKSWAGEN station-wagon 1967, excellente condition. M. Gagné, 274-5471.

VOLKSWAGEN 1965, particulier, propre, excellente mécanique, $425. 342-0638. Cause départ.

VOLKSWAGEN 1964 deluxe, radio, chaufferette gaz, $450, 722-5529 et 626-8119.

VOLKSWAGEN 1300, 1965, TRES PROPRE, BONNE CONDITION. 525-2559.

VOLKSWAGEN 1500 1964, sedan, très bon état. M. Séguin, 932-1496.

VOLKSWAGEN deluxe, 1968, 1969, radio am-fm, chaufferette, sacrifiera. 721-1432.

VOLKSWAGEN 64, 36,000 milles, chaufferette, équipée comme neuf, $450. 721-0458.

1968 VOLKSWAGEN, de luxe, radio, 342-9756.

VOLKSWAGEN 1966, 1300 deluxe, avec radio, 32,000 milles, impeccable, prix à discuter. M. John, 932-1496.

VOLKSWAGEN 1965, particulier, $525, parfait état, 32,000 milles, chaufferette, 731-1825.

VOLKSWAGEN 1967, garantie 100%, $60 comptant, $13 par semaine, taxes-licences incluses, M. Goyette, 932-1496.

VOLKSWAGEN 1965, Custom, $200, 739-5123.

VOLKSWAGEN 1965, deluxe, reconditionnée, $50 comptant, $10.50 par semaine, taxes-licences incluses, M. Goyette, 932-1496.

VOLKSWAGEN 1963 de luxe, bonne condition $400, 397-7080 ou 389-6239.

VOLKSWAGEN 1968, balance de garantie, léger comptant, faut voir, M. John, 332-1496.

VOLKSWAGEN 1963 coach, bon mécanisme, $375 terme facile, 276-5022.

VOLKSWAGEN 66, de luxe, radio, bas milliage, en spécial. Popular Auto Sale, 274-5476.

VOLKSWAGEN 1967, excellente condition, 273-7589.

VOLSWAGEN 1966, de luxe, 27,000 milles, bons pneus, $850. 336-3429.

IL NE RESTE QU'UN JOUR
pour participer
au tirage spécial
chez Barnabé
où vous échangez
une auto 1968 pour une 1969
contre $1.00

Pour plus de renseignements
signalez 744-6401
Barnabé MOTORS LTD. MONTREAL
925, boul. LAURENTIEN, Saint-Laurent

VOLKSWAGEN 1964 1500 squareback, carrosserie et mécanisme comme neufs dedans dehors, radio, très raisonnable. 277-5177.

VOLKSWAGEN 1961 moteur en bonne condition. 388-1966.

VOLVO 1962, PV 544, B16, pour pièces propres, 663-8969.

VOLVO, station wagon, 1967, superbe condition, vente privée, cause transfer, M. Hemmings; 737-1196, lundi au vendredi, 3 à 5.

VOLVO 544, 1964, mécanisme parfait état, $350, après 5 heures, 636-2543. Particulier.

VOLVO 1965, modèle 544, parfaite condition, $850. Particulier, 389-5614.

VOLVO Canadienne, 1966, 5122, 42,000 milles, bonne condition, $1,400. 679-6409.

VOLVO modèle 544, 1966, parfait état, 387-3964, 666-6465.

VOLVO 1965, sedan, modèle B-18, canadien, équipée, 728-3635.



Les Jeunes volontaires de la coopération et le droit de l'homme à l'éducation bilingue

par Nicole BEAUCHAMP
(envoyée spéciale)

SAINTE-AGATHE-DES-MONTS — La Fédération mondiale des villes jumelées procédait hier, au théâtre de la Sablière de Sainte-Agathe-des-Monts, à l'ouverture officielle du septième Rassemblement international des jeunes volontaires de la coopération qui avait pour thèmes "le bilinguisme à travers le monde" et "le droit de l'homme à l'éducation bilingue".

Pour cette première en continent américain et dans la province de Québec, aucun représentant du gouvernement québécois n'assistait à cette manifestation.

S'adressant aux délégués, M. Robert Stanbury, secrétaire parlementaire du secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, a en effet précisé: "Le thème de l'éducation bilingue que vous avez discuté cette semaine en est un d'importance, et votre considération ajoutera beaucoup de signification à ce que plusieurs d'entre nous, au Canada, considèrent comme une question vitale. Vous n'ignorez pas que le Canada est un pays fédéral et que l'éducation est une responsabilité qui incombe aux provinces J'espère que mes paroles ne seront pas interprétées comme une ingérance dans la politique du Québec."

Pour sa part, M. Robert Genest, délégué général adjoint du FMVJ, après avoir brièvement esquissé un historique des contacts de l'organisme avec la Fédération canadienne des maires et des municipalités, a déclaré: "Et à ceux qui feignant de s'étonner de l'audace que nous aurions de discuter du bilinguisme en terre québécoise, je dis que notre fédération ayant un statut auprès de l'ONU et de l'UNESCO nous fait un devoir de participer activement à la préparation de l'Année internationale de l'Education retenue pour 1970.

"Je tiens à souligner que, aujourd'hui pas plus qu'hier, a-t-il poursuivi, nous ne pensons nous immiscer de quelque façon que ce soit dans les affaires politiques du Canada, ni paraître prendre parti pour telle ou telle thèse. Nous remercions les autorités gouvernementales, fédérales et provinciales, de l'avoir bien compris ainsi."

Par ailleurs, le maire de Hull, président pour l'Amérique de la FMVJ (à qui revient l'initiative de la tenue du congrès à Sainte-Agathe), M. Marcel D'Amour, a affirmé dans son discours que "le thème de ce rassemblement vient à point parce que c'est ce qui est en train de se réaliser dans notre pays bilingue."

L'allocution de M. Stanbury

Le secrétaire parlementaire relia par la suite dans son allocution le thème du rassemblement avec les sujets d'actualités tels que le bill des langues officielles et l'accord culturel survenu entre le Québec et l'Ontario.

Parlant de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, M. Stanbury n'a pas caché que certaines opinions ne lui étaient pas favorables. Mais il s'est dit convaincu que la réaction générale se prononçait en sa faveur. "Le bilinguisme, a-t-il ajouté, s'est implanté ici pour y demeurer."

En ce qui concerne l'éducation, le bilinguisme signifierait "deux choses séparées mais reliées entre elles"; les parents devraient être capables d'éduquer leurs enfants en anglais ou en français; on devrait donner aux enfants l'occasion d'apprendre une langue seconde officielle.

Sur ce point, M. Stanbury a étayé ses dires en commentant ainsi l'accord culturel entre le Québec et l'Ontario: "L'accord signé récemment entre le Québec et l'Ontario, a-t-il conclu, est, à mon point de vue, un pas important vers un tel développement dans les deux provinces.

"Nous espérons que les autres provinces désirent amorcer un mouvement dans la même direction et que, dans un avenir rapproché, l'éducation dans les deux langues officielles soit dispensée à travers tout le Canada."

Le mari fuit devant l'amant

ROME (Reuters) — La peur de la compétition amoureuse peut entraîner bien des déboires, y compris une fracture de la jambe. C'est un peu beaucoup ce qui est arrivé à un amoureux de Rome qui, entendant son rival frapper à la porte de sa belle, s'est enfui par la fenêtre de la chambre à coucher, à l'aide de draps, et s'est fracturé une jambe en tombant.

Son accident n'aura pas été inutile, puisque son cri de douleur au moment de sa chute a suffi à faire fuir l'adversaire.

Le blessé, dans cette histoire d'alcove à l'italienne, c'est le mari, Pasquale Forestieri, qui s'est enfui parce qu'il craignait que son rival le tue et s'en aille avec sa veuve. Il l'aurait menacé de poser un tel geste à plusieurs reprises, a dit le mari à la police.

42,000 employés d'hôpitaux réclament un médiateur

La Fédération nationale des services, qui regroupe quelque 42,000 employés d'hôpitaux du Québec, a demandé hier au gouvernement de nommer un médiateur au règler le différend qui l'oppose à la partie patronale.

Les employés d'hôpitaux, affiliés à la Confédération des syndicats nationaux, pourraient ainsi, selon la loi, se mettre en grève dans soixante jours, soit le 14 septembre prochain.

Les négociations se poursuivent depuis 13 mois entre les comités de négociations patronal et syndical en vue de la signature d'une convention collective à la grandeur du Québec.

Les grandes questions en litige: la sécurité d'emploi, les salaires, le recyclage et l'évaluation des fonctions n'ont pas encore été réglées.

Dans la demande de la fédération, le président, M. Norbert Rodrigue rappelle "la rigidité et le manque de compréhension" des employeurs qui, en 1966, ont obligé le gouvernement à "prendre des mesures extraordinaires" pour amener la conclusion d'une entente.

La convention collective, signée en 1966 après la médiation de M. Yves Pratte, est échue depuis le 30 juin 1968. Les comités de négociations se sont rencontrés 90 fois environ, mais n'ont discuté que 15 clauses de la nouvelle convention.

Par ailleurs, selon M. Raymond Sicard, conseiller et administrateur de l'Association professionnelle des technologistes médicaux du Québec, un recours à la grève par les employés d'hôpitaux "n'affecterait aucunement les laboratoires des institutions où l'Association est accréditée."

Il souligne que tous les technologistes et les techniciens de laboratoires, affiliés à l'APTMQ, seront à leur poste pour assurer aux patients des hôpitaux et aux citoyens du Québec les services de laboratoire.

Place à la co-responsabilité

L'évêque de Hull réduit les pouvoirs des curés

par Jean-Paul de Lagrave

Une décision, qui fera époque au sein de l'Eglise canadienne, a été prise par l'évêque de Hull, Mgr Paul-Emile Charbonneau.

L'unité pastorale devient la zone, c'est-à-dire que les prêtres d'un groupement de paroisses sont tous solidaires de l'enseignement de l'Evangile.

Les conséquences de cette mesure seront la diminution des pouvoirs du curé traditionnel et l'établissement d'une co-responsabilité entre les membres du collège des prêtres d'un diocèse.

"La paroisse demeure le lieu du culte et de l'administration", a précisé hier Mgr Charbonneau, au cours d'une interview téléphonique. "Mais l'ensemble des prêtres dans la zone deviendra totalement responsable du ministère sacerdotal."

L'amélioration des structures a été envisagée pour faciliter l'évangélisation de la population. Depuis la création du diocèse de Hull, il y a six ans, le nombre de prêtres a diminué de 21 pour cent alors que les fidèles sont davantage nombreux. On compte actuellement 96 membres du clergé et 130,000 laïcs.

"Face à cette situation, de dire Mgr Charbonneau, j'ai prié mes prêtres de m'aider à trouver une nouvelle ligne de pastorale pour l'avenir. Nous avons convenu qu'il est de plus en plus nécessaire de travailler en équipe."

Réunis en assemblee, la majorité des prêtres (86) ont étudié, la semaine dernière, des formules de pastorales. Tous en sont venus à la conclusion, ainsi que l'évêque, que la zone devait primer.

Jusqu'ici, le curé évangélisait au niveau de la paroisse. Il pouvait rencontrer les prêtres des environs pour discuter de ses problèmes. Mais jamais un autre curé ne pouvait intervenir dans la marche de sa paroisse. A l'avenir, dans une même zone, les orientations et les responsabilités seront communes à tous les prêtres.

"Ce n'est pas l'abolition des curés", de dire l'évêque de Hull. "Il y aura toujours des responsables." A partir des nominations de l'automne ou de la fin de l'été, les prêtres prendront la direction d'un secteur ou d'une partie des tâches tout en demeurant solidaires de l'oeuvre commune.

Les zones, prévoit-on, seront éventuellement changées. Ce sont pour le moment: Ile de Hull, Wrightville, Aylmer-Des Chênes, Gatineau, Buckingham, Saint-André-Avelin et un secteur spécial groupant huit paroisses anglophones.

Stanfield est prêt à lutter tout l'été contre la limitation des débats

par Claude TURCOTTE
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — M. Robert Stanfield est prêt à siéger tout l'été pour empêcher le gouvernement d'imposer l'article 75-C des nouveaux règlements parlementaires.

Au cours d'une conférence de presse spécialement convoquée pour établir l'attitude de son parti à propos de l'affrontement parlementaire sur la limitation de la durée des débats, le chef de l'opposition officielle et leader du parti conservateur a proclamé certains commentaires.

Il se dégage, en premier lieu, de cette conférence de presse que le parti conservateur entend demeurer tout à fait solidaire des deux autres partis d'opposition (le NPD et le Crédit social) pour mener, s'il y a lieu, la lutte pendant toute la durée de l'été.

A M. Trudeau, qui, vendredi dernier, accusait l'opposition de faire de l'obstruction stupide, M. Stanfield a rétorqué hier que le débat est "très valable".

Le chef conservateur a expliqué que son parti a voulu obtenir un certain respect pour le système des comités. Les conservateurs, selon leur chef, ont aussi cherché à démontrer que l'article 75-C, qui est la cause de l'affrontement, ne serait pas aussi utile au gouvernement que cela peut paraître.

M. Stanfield a par ailleurs mis une certaine insistance à parler d'un sous-amendement proposé vendredi dernier par les libéraux et qui fut instantanément rejeté par le président de la Chambre, pour des raisons de procédure.

Toutefois, le chef de l'opposition a soutenu que ce fut une retraite "humiliante" pour le gouvernement. Il a de plus accusé les libéraux d'avoir fait "un geste cynique pour diviser les partis d'opposition".

Ce sous-amendement visait à donner à l'opposition officielle, donc aux conservateurs, un privilège particulier quant à l'approbation d'un calendrier pour la durée des débats.

M. Stanfield et ses députés y ont vu tout simplement une manoeuvre pour diviser le bloc de l'opposition. On sait que jusqu'à maintenant conservateurs, néo-démocrates et créditistes, ont été tout à fait solidaires dans ce débat.

Les déclarations de M. Stanfield, hier, indiquent que le front commun va demeurer.

Ce qui veut dire que le débat va continuer. Dans l'optique de M. Stanfield, il va se poursuivre aussi longtemps que le gouvernement n'aura pas retiré l'article 75-C.

Mais, le gouvernement pourrait prendre l'initiative d'une autre solution, soit le vote, soit "la guillotine"... comme certains disent.

Catastrophe ferroviaire en Inde: 100 morts

LA NOUVELLE DELHI (AFP) — Plus de cent personnes ont été tuées et soixante-dix blessées la nuit dernière dans une collision entre un train de marchandises et un train de voyageurs à 200 milles au sud de Calcutta, dans l'Etat d'Orissa.

Selon certaines sources, le nombre des morts pourrait même s'élever à près de deux cents.

Un train de secours, transportant médecins, infirmiers, médicaments et vivres, a immédiatement été envoyé sur les lieux de la catastrophe.

Plan de paix palestinien

BELGRADE (AFP) — Pour la première fois, l'Organisation de Libération de la Palestine a présenté un plan de paix au Moyen-Orient en demandant la création d'un Etat juif-chrétien-musulman qui permettrait aux Juifs et Arabes, musulmans ou chrétiens, de cohabiter pacifiquement.

Cette proposition a été soumise par l'OLP à la conférence des pays non-engagés qui se tient actuellement dans la capitale yougoslave. Elle a été applaudie par la majeure partie de l'assistance; le Liban et l'Algérie l'ont approuvé. La RAU précise que l'OLP demande surtout aux Juifs de se débarrasser de l'influence sioniste.

Les Palestiniens ont précisé que si Israël rejetait cette proposition, une vague de terrorisme populaire et d'incidents internationaux pourrait rapidement amener un nouveau conflit armé.

Bâtiment: le CDE veut que Québec sévisse

Le Centre des dirigeants d'entreprise dans un communiqué qu'il a rédigé à la suite du règlement du conflit dans le bâtiment et dans lequel il condamne particulièrement l'attitude de certains dirigeants de la CSN et leurs "excès verbaux" sur la violence, réclame du ministre de la Justice une intervention sévère.

"Le premier devoir d'une démocratie, écrit le directeur général, M. Jean Brunelle, est de faire respecter ses propres institutions contre ceux qui abusent de la liberté".

"Mais le recours aux lois, dans les circonstances, ne peut que répondre à une situation d'urgence; il n'apporte pas de solution à un problème plus profond: celui de l'orientation des politiques du Québec. L'incertitude en ce domaine, est une cause sérieuse d'inquiétude pour toute la population et peut servir d'excuse à des excès par ailleurs injustifiables. Même si une bonne part de cette incertitude est irréductible à court terme, l'état et les partis eux-mêmes ont le devoir de proposer des options identifiables.

M. Brunelle trace un programme en cinq points:

— projection des objectifs économiques et sociaux précis, en faisant valoir la priorité actuelle de l'économique;
— que la population soit conviée à participer activement, par un travail accru, à la poursuite de ces objectifs;
— les corps intermédiaires peuvent être des instruments précieux de collaboration;
— inciter le syndicalisme à jouer un rôle positif dans le développement économique;
— mettre résolument à l'oeuvre les organismes de planification (organismes... "qui piétinent depuis trop longtemps").

Le communiqué ajoute: "Devant les perturbations qui se multiplient, des voix de plus en plus nombreuses parlent d'un gouvernement fort. L'ordre n'est pas incompatible avec la démocratie. Le gouvernement actuel peut encore le démontrer s'il sait manifester l'unité de pensée et d'action, la fermeté et l'objectivité que réclament les circonstances".

Difficultés à la CSN

M. Brunelle soutient que "nul ne peut affirmer que la CSN est directement responsable des explosions qui ont saccagé plusieurs établissements, ces derniers jours. Cependant les excès verbaux auxquels se sont livrés trop souvent certains de ses dirigeants constituaient autant d'invitations à la violence. Les efforts qu'elle a faits pour maintenir la grève à Québec, puis pour l'étendre à d'autres régions de la province, étaient déjà des actes de violence".

M. Brunelle rappelle les paroles d'un porte-parole de la CSN (sans le nommer, il rappelle les propos de M. Michel Chartrand), qui "a trouvé bon de proférer à la suite des récents attentats: "Les ouvriers ont été bien patients".

Selon lui, cela est attribuable à des "difficultés internes graves" que traverse la CSN.

Deux hommes sur la Lune: une victoire pour l'humanité

par Jean-Paul DAZE

Demain matin, à moins d'imprévu, trois hommes quitteront la Terre, et lorsqu'ils reviendront dans huit jours, deux d'entre eux, si tout se déroule selon le plan de vol, auront marché sur la Lune.

Ces premiers pas de l'Homme sur un autre corps céleste de notre système solaire sera une grande victoire pour toute l'humanité. Ils marqueront le début d'une ère nouvelle remplie de promesses pour les habitants même de la Terre. En effet, une technologie assez avancée pour réaliser cet exploit ne peut avoir que des effets bénéfiques pour l'Homme si ce dernier consacre tous ses efforts à des oeuvres pacifiques.

Il est évidemment trop tôt pour prévoir ce que réserve cette ère nouvelle, bien qu'on puisse facilement imaginer que chaque étape dans la conquête de l'Univers apportera à l'humanité des connaissances qu'il est impossible d'obtenir depuis la Terre.

Bien que personne aujourd'hui ne conteste l'utilité des satellites de météorologie et de communication, par exemple, nombreux sont ceux qui hésitent encore à s'emballer sans arrière-pensée pour la conquête humaine de l'Univers.

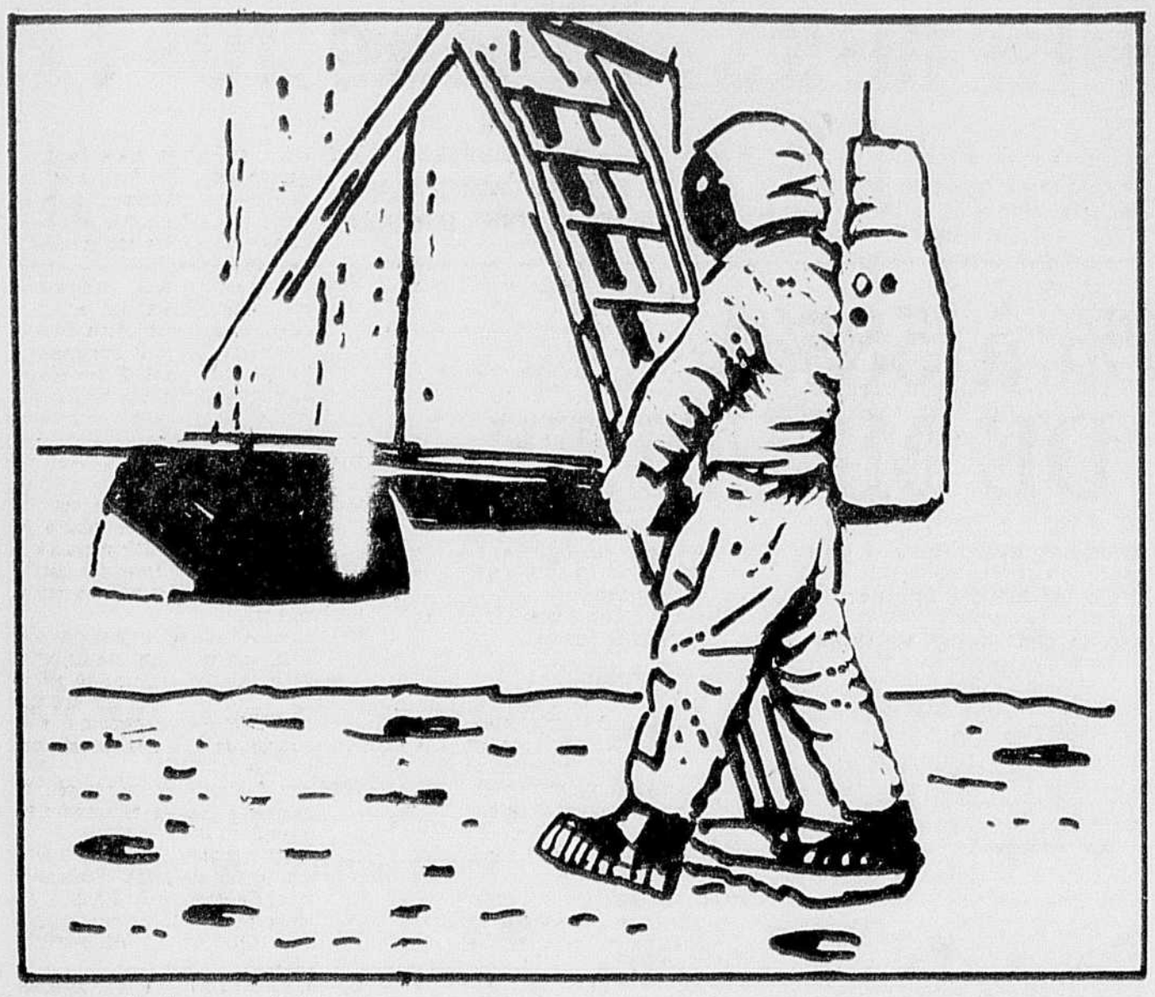
C'est évident qu'il reste encore beaucoup à faire sur notre planète même. Il n'y a que le tiers de l'humanité qui mange à sa faim, il existe des problèmes sociaux criants, il y a le bien-être général de toute la Terre à améliorer. Mais je ne vois pas comment une réduction des budgets octroyés à la conquête



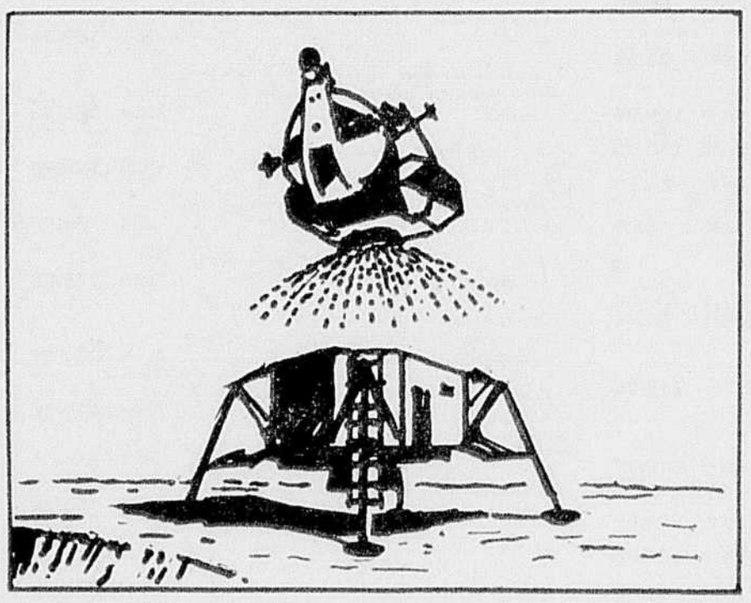
de l'espace pourra par elle-même apporter une solution à ces problèmes, surtout quand on considère les "dépenses négatives" consacrées aux armements. Il ne faut pas perdre de vue non plus que certains des problèmes terrestres n'ont pas encore de solution parce qu'ils existent dans le coeur même des Hommes (la ségrégation raciale, et pas seulement aux Etats-Unis, est un exemple frappant), ou qu'ils sont provoqués par des affrontements idéologiques.

Certains ne voient pas l'utilité de cette conquête humaine de l'espace. Ils réagissent exactement comme ceux qui, au cours des cent dernières années, ont ridiculisé les bateaux à vapeur, l'électricité, l'automobile et l'avion.

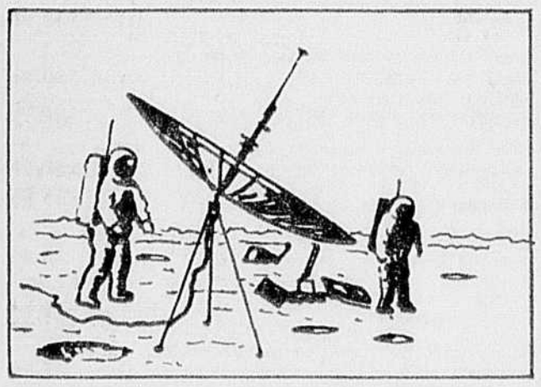
Faire oeuvre de pionnier ne réussit jamais à faire l'unanimité. La conquête humaine de la Lune est une de ces oeuvres de pionniers. En plus de marquer le début d'une ère au cours de laquelle les Hommes en apprendront davantage sur l'origine du monde, qu'apportera la conquête de la Lune ? L'avenir prochain nous le dira.



Premiers pas d'un homme sur la Lune



Armstrong et Aldrin quittent la Lune



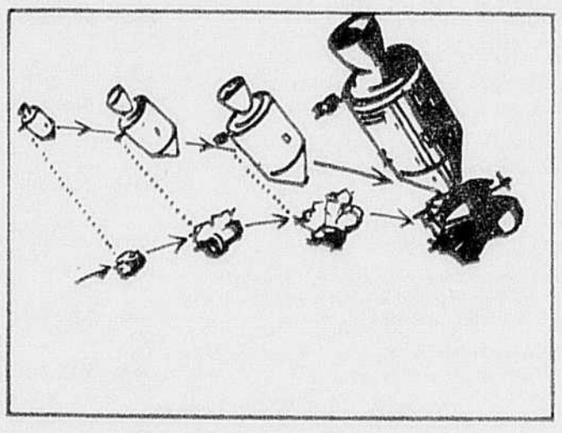
Mise en place d'une antenne (ci-dessus)



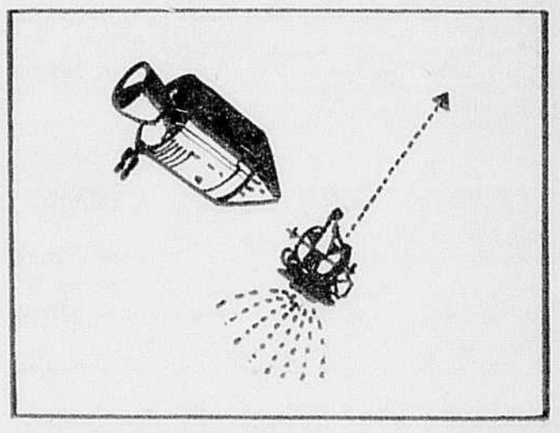
Montage d'une caméra de TV (ci-contre)



Mise en place d'un sismographe



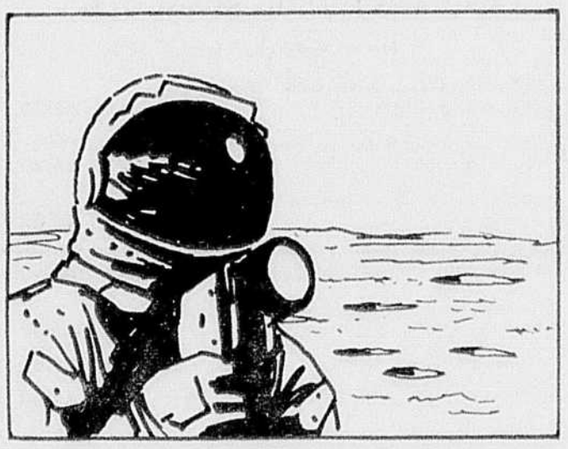
Manoeuvres de rendez-vous et d'arrimage



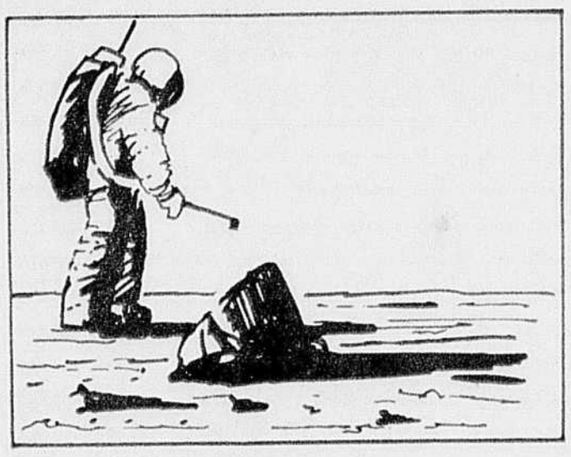
"Apollo-11" se débarrasse du "LEM"



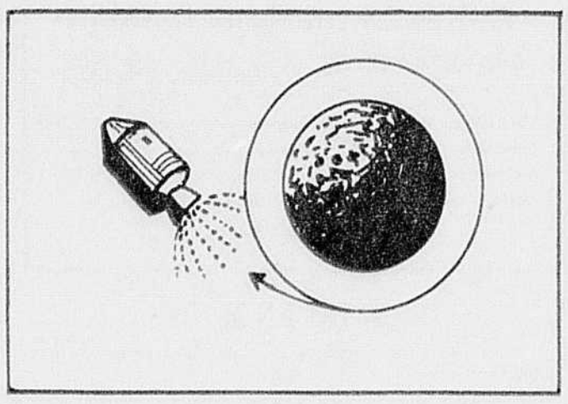
Armstrong ramasse des cailloux



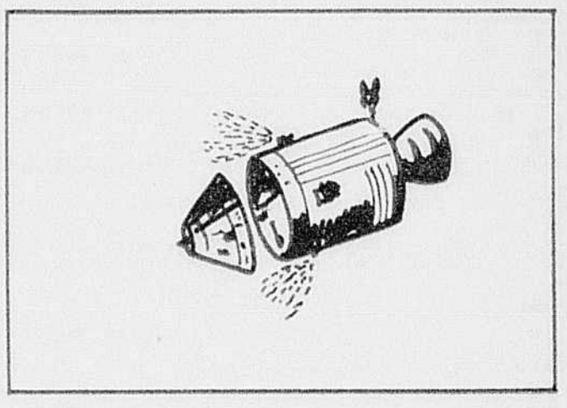
Armstrong photographie les alentours



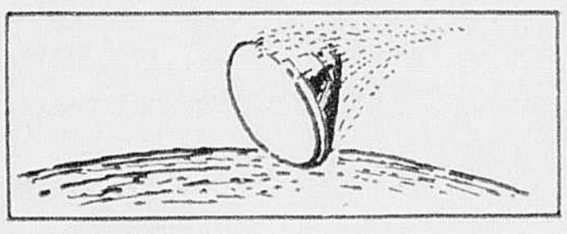
Il poursuit son exploration



Insertion sur trajectoire terrestre



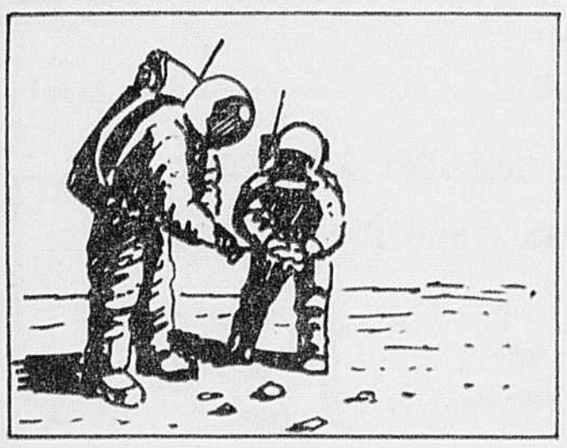
La cabine se sépare du module



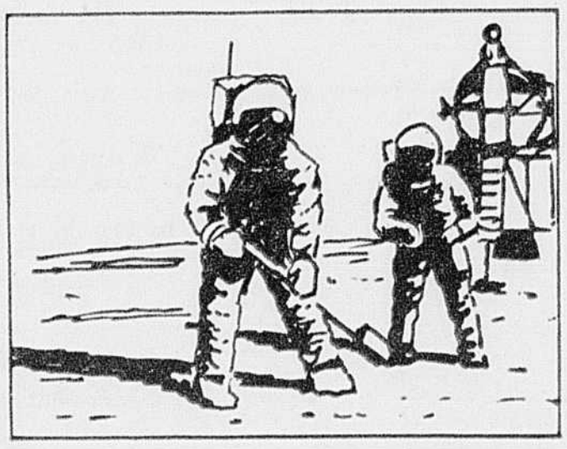
Rentrée dans l'atmosphère



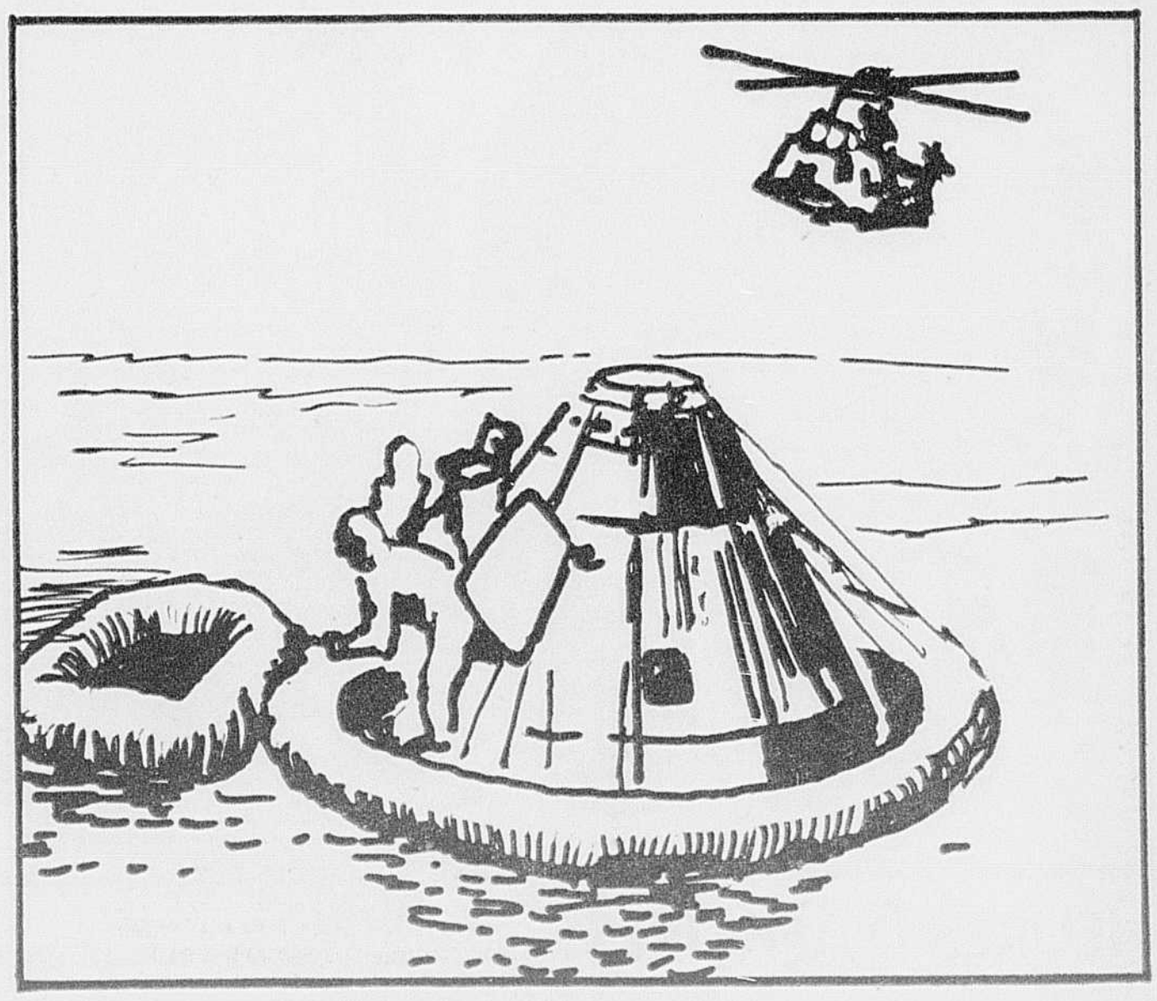
Amerrissage



Les échantillons sont numérotés



Aldrin complète le ramassage



Récupération

APOLLO-11

SUITE DE LA PAGE 36

paration à leur retour dans le navire "Apollo". Ils repassent par le tunnel de jonction et rejoignent Collins.

9h.25 p.m.: le palier de remontée du "LEM" est détaché du module de commandement et est abandonné sur orbitre lunaire.

11h.57 p.m.: le moteur principal du module de service est mis à feu pour arracher la cabine "Apollo" à l'attraction de la Lune et lancer le navire spatial en direction de la Terre. Cette manoeuvre a lieu derrière la face cachée de la Lune.

MARDI, le 22 juillet.

2h.02 a.m.: les trois astronautes prennent un repos de 10 heures.

12h.32 p.m.: le centre de contrôle réveille l'équipage.

2h.59 p.m.: cinquième correction de trajectoire, la première depuis le début du voyage de retour vers la Terre.

8h.02 p.m.: émission de télévision; images en couleurs de la Lune et de la Terre.

MERCREDI, le 23 juillet.

1h.32 a.m.: début d'une période de 10 heures de repos.

11h.32 a.m.: Armstrong, Aldrin et Collins se font réveiller par les contrôleurs de vol.

1h.37 p.m.: sixième correction de trajectoire.

6h.02 p.m.: dernière émission de télévision depuis la cabine "Apollo-11". Images en couleurs de la Terre qui se rapproche.

10h.32 p.m.: début d'une période de repos de sept heures.

JEUDI, le 24 juillet.

6h.32 a.m.: l'équipage se fait réveiller tôt pour qu'il se prépare à la rentrée dans l'atmosphère terrestre.

9h.37 a.m.: dernière correction de trajectoire afin de placer la cabine spatiale en bonne posture pour pénétrer dans l'étroit corridor qui lui est réservé pour arriver sans danger mortel dans l'atmosphère de la Terre. "Apollo-11", à ce moment, est à 29,000 milles du site de l'amerrissage.

12h.20 p.m.: la cabine se sépare du module de service qui contient le propulseur principal, et elle entreprend sa descente vertigineuse vers le Pacifique.

12h.51 p.m.: amerrissage au sud-ouest d'Hawaii, et début d'une période d'isolement qui se terminera le 12 août à Houston.

LA PRESSE invite ses lecteurs à découper et conserver ces deux pages afin de les insérer dans le cahier spécial de 80 pages "La route de la Lune" qui paraîtra samedi.

naissances·décès·remerciements·in memoriam

APPEL D'OFFRES

La Commission Scolaire Régionale du Saguenay recevra jusqu'à 15.30 heures le 7 août 1969, des offres sous enveloppes scellées pour l'achat d'ameublements pour l'Ecole Polyvalente Eugène Lapointe à Chicoutimi Nord.

I—Equipement pour le Service Entretien
—Atelier de Reliure
L—Atelier d'Agriculture
O—Atelier de Couture pour dames

On est prié de ne demander que les sections qui peuvent intéresser un soumissionnaire.

Chaque soumissionnaire remettra son offre sur le formulaire préparé à cette fin par la Commission Scolaire Régionale auquel il faudra joindre un chèque de garantie ou un bon de garantie équivalant à au moins 5% du montant total de son offre. L'offre sera remise dans l'enveloppe identifiée et fournie à cette fin.

Les soumissionnaires pourront se procurer les cahiers des charges pour chacune des sections du projet à partir du 15 juillet 1969 en s'adressant à la réceptionniste, 36 est, rue Jacques-Cartier, Chicoutimi. (tél. 549-8210)

Les soumissions seront ouvertes en présence des intéressés le 7 août 1969 à 15.30 heures.

La Commission ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. De plus, elle se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie.

DONNE à Chicoutimi, le 11 juillet 1969.

Joseph Bonneau
Secrétaire-trésorier

C.E.G.E.P. DE SAINT-LAURENT
SAINT-LAURENT, QUEBEC
SOUMISSIONS
AVIS AUX ENTREPRENEURS

Le C.E.G.E.P. de Saint-Laurent demande des soumissions pour des travaux de transformations et aménagements de laboratoires.

Seuls les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec et sont intéressés à soumissionner devront communiquer avec les architectes GARAND et BROUILLET, 842, boul. Sainte-Croix, suite 2, ville Saint-Laurent, tél. 744-0923.

Les soumissionnaires devront accompagner leur soumission d'un chèque visé, tiré sur une banque à charte ou Caisse Populaire ou d'un cautionnement de soumission (valable pour 90 jours) représentant dix pour cent (10%) du montant global de la soumission et payable au propriétaire.

Les soumissions seront remises au bureau du C.E.G.E.P., Salle du conseil, au nom de Monsieur Claude Benjamin, secrétaire général, 625, boul. Sainte-Croix, Ville Saint-Laurent, le ou avant le 6 août 1969, à 15:00 heures, heure locale : heure et endroit de l'ouverture publique des soumissions.

Les entrepreneurs généraux pourront se procurer au bureau des architectes, à partir de 10:00 heures, mercredi le 16 juillet 1969, moyennant un dépôt de cent dollars ($100.00) en monnaie légale ou chèque visé, payable aux architectes, tous les documents nécessaires pour soumissionner. Ce dépôt sera retourné seulement sur réception dans les dix (10) jours qui suivront la date d'ouverture des soumissions des plans et cahiers des charges en bon état exempts de rature ou tout autre marque.
les sous-traitants suivants devront tous remettre leurs soumission, au plus tard le 4 août 1969, à 15:00 heures, heure locale, au

Bureau des Soumissions
déposées de Montréal,
4970, place de la Savanne,
Montréal, Qué.
tél. 739-3681.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé ou d'un cautionnement de soumission (valable pour 90 jours) fait à l'ordre du C.E.G.E.P. de Saint-Laurent, représentant dix pour cent (10%) du montant de la soumission.

SPECIALITES
—peinture
—plomberie et chauffage
—électricité
—ventilation

Toute soumission non complétée conformément aux instructions aux soumissionnaires, ou qui ne serait pas accompagnée des documents requis dûment complétés ne sera pas considérée pour fins d'adjudication du contrat.
Le propriétaire ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune soumission.

Les soumissionnaires devront se conformer aux exigences de l'arrêté en Conseil No 2380, du Gouvernement du Québec. Saint-Laurent le 11 juillet 1969.

M. Claude Benjamin,
Secrétaire Général.

VILLE DE DOLLARD-DES-ORMEAUX
SOUMISSIONS

Des soumissions dans des enveloppes scellées portant l'inscription "SOUMISSION" et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à 16.30 heures le 25 juillet 1969 pour la construction d'égout domestique, d'égout de surface et d'aqueduc sur l'avenue Brunswick et la Montée des Sources.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par les ingénieurs-conseils, Lalonde, Girouard et Letendre. On obtiendra ces formules de même que les plans et Cahiers des Charges moyennant un dépôt de vingt-cinq ($25.00) dollars en s'adressant au bureau des ingénieurs-conseils, Lalonde, Girouard et Letendre, 8790 avenue du Parc, Montréal 354.

Ce montant sera remboursé à ceux qui auront soumissionné et retourné les documents dans les six (6) jours qui suivront la rentrée des soumissions. Ce dépôt sera également remis aux entrepreneurs qui ne soumissionneront pas, mais qui auront retourné les documents fournis avant le jour fixé pour la rentrée des soumissions.

Chaque soumission sera accompagnée d'un chèque visé tiré sur une banque canadienne à charte et payable à la Ville de Dollard-des-Ormeaux pour un montant au moins égal à 10% du montant total de la soumission.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues sans encourir aucune obligation ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Wm. J. Arthurs, ing.
Ingénieur de la Ville
4139 Montée des Sources
Dollard-des-Ormeaux

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
HIR-69-10088
pour 10 h. 30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 5 août 1969
Institut de Recherche de l'Hydro-Québec
Ste-Anne-de-Varennes
(Comté de Verchères)
CONCESSION POUR EXPLOITER UNE CAFETERIA

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h. 30 a.m. à 4 h. 45 p.m. à l'endroit suivant :

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, 128, Qué.
Canada

Un dépôt de CINQ MILLE DOLLARS ($5,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.
Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.
L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE - W. E. JOHNSON
Montréal, le 10 juillet 1969

Appel d'offres

Ministère de la Voirie

Projet 8242-69 — Revêtement en béton bitumineux des chemins 8e et 9e Rangs, dans les municipalités de Saint-Wenceslas, Saint-Sylvère et Saint-Léonard, comté de Nicolet. Longueur de 3.68 milles.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans les comtés d'Arthabaska, Bagot, Nicolet, Drummond, Richelieu, Saint-Hyacinthe et Yamaska.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $4,000.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 30 juillet 1969.

Projet 8243-69 — Revêtement en béton bitumineux d'une section du chemin Gentilly, dans la paroisse de Sainte-Marie-de-Blandford, comté de Nicolet. Longueur de 1.42 mille.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans les comtés d'Arthabaska, Bagot, Nicolet, Drummond, Richelieu, Sainte-Hyacinthe et Yamaska.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $1,500.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 30 juillet, 1969.

Projet 1225-69 — Revêtement en béton bitumineux d'une section de la route no 25-A, dans les paroisses de Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland et Saint-Philémon, comté de Bellechasse. Longueur de 4.55 milles.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans les comtés de Bellechasse, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Rivière-du-Loup et Témiscouata.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $4,000.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 30 juillet, 1969.

Projet 0228-69 — Revêtement en béton bitumineux des chemins du Brûlé, Baie-des-Ouines et 5e Rang, dans les paroisses de Saint-Joseph-de-Maskinongé et Saint-Justin, comté de Maskinongé. Longueur de 4.73 milles.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans les comtés de Champlain, Laviolette, Maskinongé, Saint-Maurice et Trois-Rivières.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $4,500.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 30 juillet 1969.

Projet 0230-69 — Revêtement bitumineux des chemins Bas des Ambroises, Haut des Ambroises et route Grenier, dans la paroisse de Saint-Léon-le-Grand, comté de Maskinongé. Longueur de 3.19 milles.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans les comtés de Champlain, Laviolette, Maskinongé, Saint-Maurice et Trois-Rivières.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $3,500.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi, le 30 juillet, 1969.
Pour ces projets les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Le sous-ministre,
Eddy MONETTE, ing.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
PZO-69-10178
pour 10 h. 30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 29 juillet 1969
Zone Ouest
NETTOYAGE ET PEINTURE DE PYLONES D'ACIER DE DIVERSES LIGNES DE TRANSPORT D'ENERGIE DANS LES COMTES DE HULL ET GATINEAU

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h. 30 a.m. à 4 h. 45 p.m. à l'endroit suivant :

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de QUATRE MILLE DOLLARS ($4,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.
Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.
L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE - W. E. JOHNSON
Montréal, le 10 juillet 1969

ARPIN (Aurore) — A Tracy, le 14 juillet 1969, à l'âge de 68 ans est décédée Dame Aurore Leduc, épouse de M. Charles Arpin, propriétaire du Centre d'Achats à Sorel, demeurant à 3345, Chapais, Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Gilbert Mandeville et Mineau
80, rue Charlotte, Sorel
pour se rendre à l'église Saint-Pierre de Sorel, où le service sera célébré à 10 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLEAU (Rodolphe "Rudy") Après une maladie, à Québec, le 15 juillet 1969, à l'âge de 41 ans, est décédé Rodolphe (Rudy) Bleau, époux de Sandra Brodie, demeurant à Québec, anciennement de Kingston, Ontario. Père de Charles, Renée, Jeanne et Rudy jr., Fils de feu Alphonse Bleau et de Jeanne Patenaude. Frère de Jacques, Jean, Pierre, Constance, Marcel, Alphonse, Jacqueline (Mme Grant MacKay) et Clémence (Mme MacGregor Fraser). Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira du funérarium,
Lépine Ltée,
2815, Chemin Quatre-Bourgeois
à Ste-Foy,
pour se rendre à l'église St-Vincent, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de St-Patrick, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUTHILLIER (Paul-Emile) — A Montréal, le 13 juillet 1969 à l'âge de 66 ans est décédé M. Paul-Emile Bouthillier, fils de feu Noël Bouthillier et de feu Délima Brasseau, demeurant 4312, De Repentigny. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745 est, Crémazie
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Hubert, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Hubert, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Nécrologie

Honorable Juge François Caron

Est décédé à sa résidence d'été aux Cèdres, Aylmer, Québec, dimanche le 13 juillet 1969, à l'âge de 67 ans, l'Honorable Juge François Caron. Résidence de Montréal au no 3455 Côte-des-Neiges.

Né à Hull, il a pratiqué le droit dans cette ville au-delà de 20 ans. Il a été procureur de la couronne de 1939 à 1944 dans la ville de Hull.

Il était juge de la Cour supérieure, district judiciaire de Montréal, pendant les vingt dernières années. Il laisse son épouse (Florence McLellan), deux frères: MM. Bernard et André Caron, de Montréal, cinq soeurs: Mme Alexandre Dupont (Juliette), d'Ottawa, Mme Victor Lupien (Rosette), de Hull, Mme Lionel Robert (Anne-Marie), d'Ottawa, Mme Louis Roy (Jacqueline), de Hull, Mlle Raymonde Caron, de Hull. Sa belle-mère, Mme Donald McLellan, de la Nouvelle-Ecosse, plusieurs beaux-frères, belles-soeurs et plusieurs neveux et nièces.

La dépouille mortelle repose à la Maison Funéraire Racine, Robert Gauthier, 101 Notre-Dame, Hull. Les funérailles auront lieu le 16 juillet 1969. Le départ à 9.45 hres pour la liturgie des défunts à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 10 hres. Inhumation au cimetière Notre-Dame de Hull. —

Décès d'un éminent juriste

Me Alexandre Gérin-Lajoie, c.r., premier titulaire du doctorat en droit octroyé en 1920 par la "nouvelle" Université de Montréal, est décédé hier à Montréal à l'âge de 76 ans.

Issu d'une famille de juristes, Me Gérin-Lajoie avait partagé sa carrière entre la pratique du droit et le professorat.

Admis à la pratique du droit en 1916, après des études à l'Université Laval de Montréal, il obtint une bourse Rhodes lui permettant d'aller se perfectionner pendant deux ans à l'université Oxford en droit et en économie politique.

Il fut pendant 40 ans conseiller juridique de la Banque canadienne nationale tout en vaquant à la pratique générale du droit.

Il a plaidé devant les cours de toutes juridictions et jusque devant la Cour suprême du Canada.

Il laisse, outre son épouse, née Beaudry (Madeleine), ses fils: Pierre, Jean et Michel, sa fille, Marie, son gendre, M. Marcel Filion; son frère, Henri et sa soeur, Marie.

BRASSARD (Raoul) — A Montréal, le 13 juillet 1969, à l'âge de 51 ans, est décédé Raoul Brassard, ex-constable de Montréal, époux de Louisette Fortin, demeurant à St-Charles de Mandeville Cté Berthier. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.,
17, rue Laurier Est,
à 2 h, pour se rendre à l'église St-Charles de Mandeville. Cté Berthier où le service sera célébré à 4 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé mercredi à 1 h. p.m.

Messe anniversaire

TRUDEAU (Antonio) — Une messe anniversaire sera chantée pour le repos de l'âme de M. Antonio Trudeau, en l'église St-Jean-Vianney, à 8 heures, le 17 juillet. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MESSE ANNIVERSAIRE



M. Stanislas Archambault

A la mémoire de M. Stanislas Archambault décédé à sa résidence, 3720, rue Hochelaga. Déjà un an que tu nous as été ravi. Ton souvenir nous aide à supporter l'épreuve qu'a causée ton départ. Une messe anniversaire sera célébrée le 20 juillet à 10 h 30 a.m., en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc et le même jour, même heure en l'église St-Maurice, Bois-des-Filion, lieu de sa résidence d'été. Parents et amis sont invités à y assister sans autre invitation. —

NECROLOGIE



M. ELIE COUREY

M. Elie, de Ville Mont-Royal, fils de feu M. et Mme Camille Courey, est décédé à 56 ans à la suite d'une brève maladie à l'Institut de Cardiologie le 14 juillet 1969.

Elie Courey était né à Trois-Rivières, P.Q. Il avait fréquenté le Collège de Longueuil, le Mont-St-Louis puis l'Université McGill. Il avait d'ailleurs été nommé membre à vie du Mont-St-Louis, et était aussi président de Shebha United Aid Society of Canada.

Il était président de Camille Courey and Sons et avait été trésorier du Conseil des syndics de l'église orthodoxe St-Georges

Au cours de son séjour au Liban de 1964 à 1966, il avait été décoré de l'Ordre des Trempliers de Jérusalem et créé Chevalier de St-Pierre de France. Il avait aussi été fait Commandeur de l'Ordre philanthropique de Belgique.

Lui survivent sa femme Violet Haddad et sa fille Sonja, son frère Halem et sa soeur Alice.

La dépouille mortelle sera exposée au salon Urgel Bourgie du 745 boul. Crémazie est, les 14 et 15 juillet et le service funèbre aura lieu mercredi le 16 juillet à 2 h. de l'après-midi à l'église grecque orthodoxe St-Georges, 555 rue Jean-Talon est. Inhumation au cimetière du Mont-Royal. —

NECROLOGIE



M. GILLES LAROSE

Accidentellement, à Shannon, à l'âge de 19 ans est décédé M. Gilles Larose, étudiant en mécanique, attaché au 2e Bataillon du Royal 22e Régiment, fils de Aimé Larose et de Marjorie Sansfaçon.

Il laisse dans le deuil, ses grand-parents, Mme Joseph Sansfaçon, M. et Mme Wenceslas Larose, Mme Françoise Gamache, M. et Mme André Cloutier, M. et Mme Jean-Marie Sansfaçon. Le défunt était un ancien élève de l'école St-Paul de Varennes.

Les funérailles auront lieu mercredi le 16 juillet courant, des Salons Urgel Bourgie Ltée, 7384 St-Denis, pour se rendre à l'église St-Edouard où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière Champ d'Honneur à Pointe-Claire, lieu de l'inhumation. Parents et amis sont invités à y assister. —

CHAMBERLAND (Thérèse) A Montréal, le 13 juillet 1969, à l'âge de 49 ans, est décédée Mme Thérèse Lavoie, épouse d'Emile Chamberland, demeurant à 2229 Chambly. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Rajotte,
3635 rue Hochelaga,
pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-D'Arc, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHICOINE (Gérard) — A Rigaud, le 12 juillet 1969 à l'âge de 53 ans, est décédé M. Gérard Chicoine, époux d'Adrienne Ouellet, manufacturier de portes et châssis. Les funérailles auront lieu mardi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry et Fils,
de Rigaud,
à 3 h. 45 pour se rendre à l'église paroissiale de Rigaud, où le service sera célébré à 4 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLEMENT (Albert) — A Montréal, le 14 juillet 1969, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Albert Clément, époux de feu Orpha Dion, demeurant à 7979, Berri. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée,
340 est, rue Jarry,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé mercredi à 1 h. p.m.

CUSSON (Evangéline) — A Montréal, le 14 juillet 1969, à l'âge de 61 ans, est décédée Evangéline Aubé, épouse de Marcel Cusson, mère de Bernard (Esther Frain). Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.,
25, rue Laurier est,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUREY (Elie) — A Montréal, le 14 juillet 1969, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Elie Courey, époux de Violette Haddad, père de Sonia, soeur de Halem et Alice. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745, boulevard Crémazie est
à 1 h. 30 pour se rendre à l'église syrienne orthodoxe St-Georges, où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAVIDSON (Joséphine) — A Hawkesbury, le 14 juillet 1969, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Richard Davidson, née Joséphine De Bellefeuille, demeurant Route Rurale no 1, à l'Orignal, Ontario, mère de Eddy, de l'Orignal, Ontario, Fred de St-Eustache, Mme Dorothy Ouellette, de Montréal, Mme Lily Sabourin, et Mme Charmaine Lahaie, toutes deux de l'Orignal, Ontario. Elle laisse également 11 petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Noël Ltée
416, rue McGill
à Hawkesbury, Ontario,
pour se rendre à l'église St-Alphonse-de-Liguori à Ontario où le service sera célébré à 2h. 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DE GONGRE (Emile) — A Pointe-St-Charles, le 12 juillet 1969 à l'âge de 77 ans est décédé M. Emile de Gongre, époux de feu Laura Desgroseillers, demeurant au 2418, rue Mullins, Il laisse dans le deuil ses quatres enfants: Mme Marcel D'Amour (Alice), Claire, Mme veuve Gérard de Gongre (Yvonne) et Amédé. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
1270, rue La Prairie,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Charles, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DROUIN (Aldora) — A Montréal, le 15 juillet 1969, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Aldora Drouin, époux de Germaine Rochon; père de Mme J. P. Bastien (Fernande), Paul-Emile, Mme Léo Giroux (Claire), Maurice, Claude et Gilles. La dépouille mortelle sera exposée aux salons
Roland Bisson Enrg.
1415, rue Fleury est.
Avis des funérailles plus tard. Exposé mercredi à 1 h. p.m.

DESAULNIERS (Roland) — A Montréal, le 14 juillet 1969, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Roland Desaulniers, époux de Rita Bouchard, demeurant 1209 St-Denis, père de Rpllande (Mme J. Ganiero) et grand-père de Joffre. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
4340, rue St-Denis.
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Pointe-Claire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FILION (Gérard) — A Bois-des-Filion, le 13 juillet 1969, à l'âge de 47 ans, est décédé Gérard Filion, époux de Marguerite Taillon; demeurant à 687 boul. Chapleau, Bois-des-Filion. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. M. D. Cyr,
382, boul. Chapleau,
Bois-des-Filion,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Maurice de Bois-des-Filion, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORGET (Gilles) — A Montréal, le 15 juillet 1969, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Gilles Forget, époux bien-aimé d'Alberte Amiot ; père de Rodolphe, Jean, Monique, Lucie, Pierre et Mme Jacques Johnson (Thérèse). Lui survivent 3 belles-filles Mme Rodolphe Forget, (Aline Panet-Raymond), Jean Forget (Micheile Barcelo) et Pierre Forget (Anita Lynch) ; un gendre Jacques Johnson et 11 petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
5650, Chemin Côte-des-Neiges
à 9 h 15, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNE (Jeannette) — Accidentellement, le 12 juillet 1969, à l'âge de 41 ans, est décédée Mme Lorenzo Gagné, née Jeannette Dufort, demeurant au 2612, rue Coleraine. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
L. Thériault Inc.,
1270, rue La Prairie,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Charles de Montréal, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Wilfrid) — A Miami Beach, Floride, le 13 juillet 1969, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Wilfrid Gagnon, époux de feu Sara-Ann Bujold; père de Simone (Mme Georges de Maisonneuve) Mlle Edmonde, Fernand et son épouse Jeannette Girard, sa petite-fille Diane. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254, rue Bellechasse
angle 11e Ave Rosemont
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Marie-Vianney, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUDET (Bruno) — A Montréal, le 14 juillet 1969, à l'âge de 83 ans 6 mois, est décédé M. Bruno Gaudet, époux en 1ères noces de feu Elisabeth Théault et en 2èmes noces de feu Mélanie Lacroix, Père de Raymond et André. Il laisse dans le deuil sa belle-fille Marguerite Vien, et 1 fille Evelyne. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse,
angle 11e av. Rosemont,
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St-Justin, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Joseph-Norbert-Hector) — A Montréal, le 13 juillet 1969 à l'âge de 64 ans, est décédé Joseph-Norbert-Hector Gauthier. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198, rue Ontario est,
pour se rendre à l'église de la Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Pointe-Claire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GERIN-LAJOIE (Alexandre) — A Outremont, le 14 juillet 1969, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Alexandre Gérin-Lajoie, époux de Madeleine Beaudry; père de Pierre, Jean, Michel et Marie. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
5650, chemin Côte-des-Neiges
pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont, où le service sera célébré à 9.30 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GILLIARD (Jeanne) — A Montréal, le 12 juillet 1969 à l'âge de 82 ans est décédée Mme Jeanne Bripot, épouse en premières noces de feu Jean Putmans et en deuxièmes noces de feu Félix Gilliard. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée.
1120 est, Jean-Talon
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Gabriel-Lallemand, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HARVEY (Edgard) — A Montréal, le 13 juillet 1969 à l'âge de 45 ans est décédé M. Edgard Harvey, époux de Fernande Merrette. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Grégoire-le-Grand, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HOGUE (Laurent) — A Montréal, le 12 juillet 1969 à l'âge de 59 ans est décédé M. Laurent Hogue, époux de feu Pauline Côté, demeurant 7811, Delorimier. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745 est, rue Crémazie
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Grégoire-Le Grand, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HOULE (Maria) — A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, le 13 juillet 1969 à l'âge de 90 ans est décédée Maria Roy, épouse de feu Adrien Houle, demeurant à Rivière-Beaudette, Ctée Soulanges. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira du Funarium
Jean Bissonnette,
à Rivière-Beaudette,
à 10 h 45 pour se rendre à l'église de Rivière-Beaudette, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JULIEN (René) — A Verdun, le 14 juillet 1969, à l'âge de 58 ans, est décédé René Julien, époux d'Aline Rouillier demeurant à 637, Regina. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Maxime, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABONTE (René) — A Montréal, le 14 juillet 1969, à l'âge de 64 ans, est décédé M. René Labonté, époux d'Yvonne Forand; père d'André, Gérald, Fernand, Jean et Maurice. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120, rue Jean-Talon est,
à 8 h 45 pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de St-Sébastien, co. Iberville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAHAIE (Marcel) Subitement à St-Cuthbert, le 13 juillet 1969, à l'âge de 46 ans, est décédé M. Marcel Lahaie, époux d'Aline Brosseau, père de Christine, Richard, Claude et Yvon. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilbault Inc.,
5359, 11e Ave Rosemont,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Damase, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALLIER (Cora) — A Montréal, le 13 juillet 1969, à l'âge de 88 ans, est décédée Cora Lallier, épouse de feu Pierre Lallier, mère de Herman, Valéda, Soeur Rose Lallier C.N.D., Damien Conrad, Soeur Jeanne-D'Arc Lallier C.N.D., Paul-Emile et Yvette, grand-mère de Jerry. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Enrg.,
1415, rue Fleury Est,
et sera réexposée mercredi à la salle paroissiale de Tingwiek de 1 h. à 3 h. Le service sera célébré à 3 h. à l'église paroissiale, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Florence) — A Montréal, le 13 juillet 1969, à l'âge de 73 ans, est décédée Florence Côté, épouse de feu docteur Roméo Lalonde, dentiste; autrefois de Ville-Emard; mère de René, gérant de la Metropolitan Life, son épouse Huguette Barbe, ainsi que 4 petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
angle boul. Décarie et av. Notre-Dame-de-Grâce
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Antonin, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Ile-Perrot, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMBERT (Aurèle) — A Montréal, le 14 juillet 1969 à l'âge de 57 ans, est décédé Aurèle Lambert, époux de Thérèse Lizotte; demeurant à 7780 St-Dominique. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée,
340, rue Jarry est
à 8 h 45 pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier où le service sera célébré à 9 h et de là au

AVIS DE DÉCÈS

SUITE DE LA PAGE 51

PILOTE (Ulysse) — A Montréal, le 12 juillet 1969, à l'âge de 43 ans est décédé M. Ulysse Pilote, célibataire, fils de Edmond Pilote et de Marie-Rose-Blanche Jean; frère de Roland et son épouse Suzanne et Jean-Marie, Hilaire et son épouse Julie. Demeurant 7495, Azilda. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. A. Langlois,
8628, rue Hochelaga,

à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Saint-Conrad, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

QUENNEVILLE (Yvette) — A Verdun, le 14 juillet 1969, à l'âge de 60 ans, est décédée Mme Roma Quenneville, née Yvette Aubé, demeurant à 4023 Wellington. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

L. Thériault Inc.
512, rue de l'Eglise, Verdun

à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROCHON (Julie) — A L'Orignal, Ontario, le 13 juillet 1969, à l'âge de 94 ans, est décédée Mme veuve Albert Rochon, née Julie Séguin, mère de Alberte, de l'Orignal, Ontario. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. A. Guilbault Inc.,
5359, 11e av., Rosemont,

à 10 h. 45, pour se rendre à l'église St-Esprit de Rosemont, où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROCHON (Julie) — Le 13 juillet 1969, à l'âge de 94 ans, est décédée Mme veuve Albert Rochon, née Julie Séguin, mère de Alberte de l'Orignal, Ontario. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Noël Ltée,
416, rue McGill à Hawkesbury,

pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, de l'Orignal, où le service sera célébré, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAVARD (Elizabeth) — A Montréal, le 11 juillet 1969, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme Malella Savard, née Elizabeth Gignac. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Résidence funéraire.

Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis,

pour se rendre à l'église St-Georges, où le service sera célébré à 8 h., et de là au cimetière de l'Est.

SEGUIN (Aurèle) — A Montréal, le 13 juillet 1969 à l'âge de 61 ans, est décédé Aurèle Séguin, époux en 1ères noces de feu Yvette Lavigne, et en 2es noces de Gracia Servant. Les funérailles auront lieu mercredi p.m. le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Roger Champagne
à Montebello

pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Bonsecours de Montebello, où le service sera célébré à 2 h. 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SIMARD (Carmen) — Subitement à Beauharnois, le 13 juillet 1969, à l'âge de 49 ans, est décédée Mme Polycarpe Simard, née Carmen Goulet, demeurant 217 Boul. Hébert. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Bourgie & Frères Inc.,
127, rue Ellice à Beauharnois,

pour se rendre à l'église St-Paul où le service sera célébré à 4 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SIMS (Rose Julia) — A Sherbrooke, Québec, lundi le 14 juillet 1969, est décédée, dans sa 67e année, Rose Julia Hazee, épouse de George Frederick Sims, décédé. La dépouille mortelle est exposée au salon

Johnston's Funeral Chapel
530, rue Prospect, Sherbrooke

Le service funèbre aura lieu jeudi le 17 juillet à 2 p.m. Inhumation à Sherbrooke.

TOUPIN (Maurice) — A Montréal, le 12 juillet 1969, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Maurice Toupin, époux de Reina Forget. Il laisse dans le deuil 1 fils: Pierre, et 1 belle-fille, Lise. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.,
2590, rue Rouen,

à 8h. 45, pour se rendre à l'église St-Eusèbe, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VINCENT (Lucien) — Subitement à St-Benoit Lacorne, Abitibi, le 13 juillet 1969, à l'âge de 63 ans, est décédé Lucien Vincent, époux de feu Claire Gosselin, autrefois de St-Guillaume d'Upton, demeurant à Miami, Floride. Frère de Mme Emery Fontaine (Réséda) Mme Edgar Laperrière (Laura), Rév. Soeur Lucia Vincent P.P.M., Mme Louis Poirier (Léa), Mme Wilfrid Beaudry (Ena), Edmour, Alphonse, Dollard. Il laisse également 1 beau-frère, M. Philias Lavallée et 1 belle-soeur, Mme Yvonne Vincent. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira du centre funéraire,

L. O. Ponton & Fils,
85, rue Principale,
à St-Guillaume d'Upton,

pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5 à 7 heures.

VOGIN (Roland) — A Montréal, le 13 juillet 1969, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Roland Vogin, époux de Simone Beauchamp; demeurant à 1805 St-Hubert, app 27; père de Marguerite, Raymond, Lucienne, Serge et 1 petit-fils. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Société Coopérative
de Frais Funéraires
302, rue Ste-Catherine est,

à 11 h. 20, pour se rendre à l'église St-Jacques où le service sera célébré à 11 h. 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPUIS

L'élégance et la beauté de la femme jouent un rôle primordial aux étages Mode Dupuis. Venez vous en rendre compte.

DUPUIS HAUTE Coiffure



MISS CLAIROL
une panoplie
de teintes douces

"Miss Clairol" retouche incluant shampooing et mise en plis. à partir de 9.50

Permanente incluant coupe, shampooing et mise en plis. à partir de 8.50

Quelle que soit la nuance que vous préférez, "Miss Clairol" la possède. De la teinte douce de blond au brun piquant, de l'éclatant roux au dramatique noir. Et les teintes sont si naturelles.

Pour RENDEZ-VOUS COMPOSEZ
842-5151, poste 226
Dupuis Haute Coiffure — Rayon 2050



Attrayante lingerie de Fortrel* et coton, P.M.G.

A—CHEMISE DE NUIT. Longueur courante, encolure dégagée, manches courtes, garniture de broderie et dentelle. Lilas, jaune, vert. P.M.G.

B—PYJAMA POUPEE. Encolure dégagée, manches courtes, garniture de broderie et dentelle. Culotte bikini assortie. Lilas, jaune, vert. P.M.G.

C—MINI ENSEMBLE. L'ensemble comprend un peignoir et une chemise de nuit et culotte assortie. Encolure dégagée, garniture de broderie et dentelle, boutonnant devant, manches courtes. Culotte bikini assortie. Lilas, jaune, vert. P.M.G.

*Marque déposée

A — B — 4.00 ch.

C — 11.00 l'ens.

COMPOSEZ : 842-6171
DUPUIS — DEUXIEME — RAYON 390



Gaines-culottes "Gossard", nylon et Lycra* ou Spandex*

A—GAINE-CULOTTE "ANSWERETTE". Nylon et Lycra*, jambes moyennes, modèle à la taille, bande en diagonale devant et au dos, jarretelles amovibles. Blanc, P.M.G. 12.00

B—GAINE-CULOTTE TRES COURTE. Nylon et Lycra*, modèle à la taille, bandes entrecroisées à l'intérieur, devant et au dos, jarretelles amovibles. Blanc, P.M.G.TG. 9.00

C—GAINE-CULOTTE "CLING MATE". Nylon et Spandex. Jambes moyennes, modèle à la taille, revers de la jambe élasticisé maintient le bas en place, sans jarretelle. Blanc. P.M.G. 6.00

*Marque déposée

COMPOSEZ : 842-6171
DUPUIS — DEUXIEME — RAYON 360

Visitez sans tarder le comptoir "Max Factor" du rez-de-chaussée, votre beauté en sera plus éclatante au soleil d'été

MAX FACTOR
se lance dans une
des plus grandes
splendeurs des

FROSTED PEARLINGS

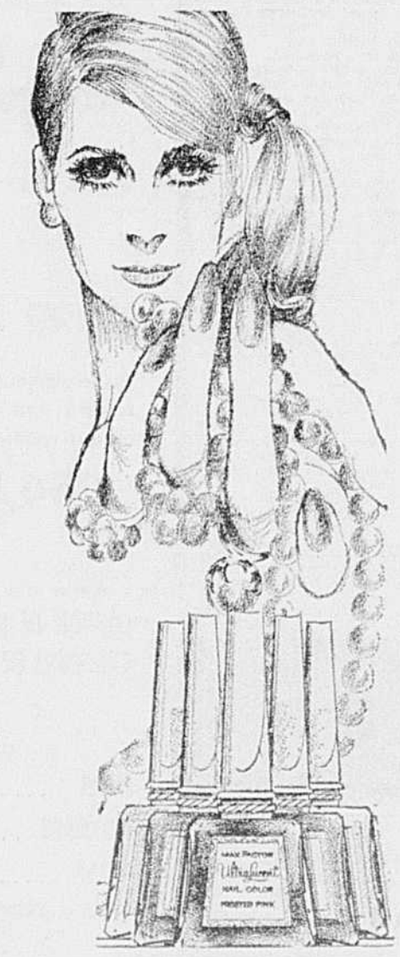
Des teintes givrées merveilleusement lumineuses, et pleines d'éclat! Les bouts de vos doigts se transforment en un bouquet de perles.

Rose givré, pêche, doré, rose doré, rose argenté.

1.50

Vernis à ongles UltraLucent par Max Factor

ULTRALUCENT





Vous pouvez désormais choisir le traitement capillaire qui vous convient personnellement grâce aux nouveaux

TRIED & TRUE
conditionneurs instantanés créés par Max Factor

Nous vous présentons quatre formules à base de protéines, spécialement créées pour résoudre chaque problème personnel. Que vos cheveux soient secs, colorés, fins ou épais vous pourrez désormais leur assurer la texture exacte qui leur convient.

3.00





Max Factor crée les nouveaux Tried & True

COLORANTS BRUNS
aux teintes douces

Six ravissantes teintes brunes, très naturelles, s'appliquant comme un shampooing. Tried & True est également idéal pour dissimuler les cheveux gris sans jamais abîmer les cheveux.
Necessaire de shampooing complet.
Brun pâle, brun moyen, brun cendré foncé, brun cendré moyen, brun foncé.

2.50



COMPOSEZ : 842-6171
DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 240

COMPOSEZ : 842-6171
DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 240

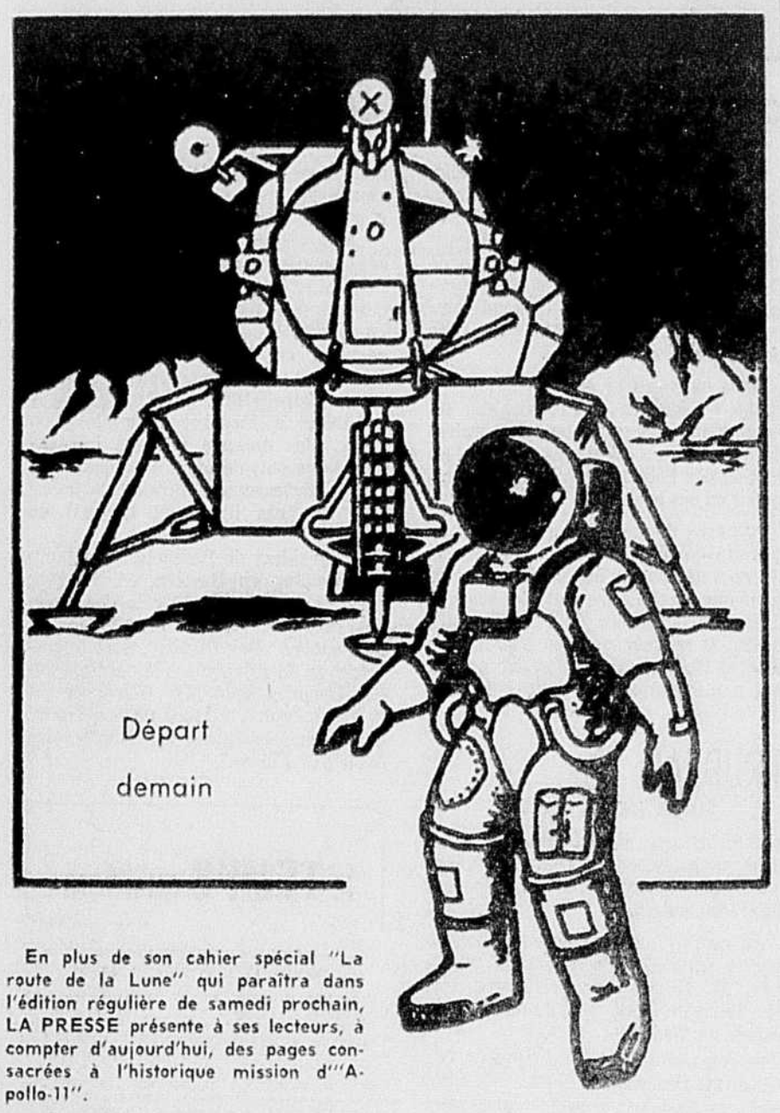
COMPOSEZ : 842-6171
DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 240

DUPUIS... A 2 PAS SEULEMENT DU METRO -- VENEZ OU COMPOSEZ 842-6171

Le plus grand quotidien français d'Amérique

la presse

Montréal, mardi le 15 juillet 1969, 85e année, no 162, 4 cahiers, 52 pages. DERNIERE EDITION 10¢



Les trois astronautes sont prêts

Apollo-11 a 80 p. 100 de chances de réussir

En plus de son cahier spécial "La route de la Lune" qui paraîtra dans l'édition régulière de samedi prochain, LA PRESSE présente à ses lecteurs, à compter d'aujourd'hui, des pages consacrées à l'historique mission d'"Apollo-11".

Aujourd'hui, ce sont les pages 36 et 37 qui sont consacrées à cet événement. En plus de dessins décrivant les grands moments de la mission, depuis le lancement jusqu'à l'amerrissage du 24 juillet, le lecteur trouvera dans ces pages l'horaire complet du vol, ce qui lui permettra de suivre, presque heure par heure, l'odyssée de Neil Armstrong, d'Edwin Aldrin et de Michael Collins.

Ceux qui aimeraient conserver un souvenir de cet "événement du siècle" peuvent facilement découper nos pages spéciales et les ajouter, plus tard, au cahier spécial du 19 juillet.

Tout continue à se dérouler normalement au cap Kennedy, sur l'aire de lancement 39-A de Merry Island, le "Moonport". Le compte à rebours sera interrompu deux fois aujourd'hui, pendant onze heures la première fois, pendant une heure 32 minutes la seconde fois, pour que les techniciens puissent remédier aux incidents techniques éventuels. Ces interruptions du compte étaient prévues au programme.

"Si tous les écrans du monde..."

A 9 h 32 très exactement demain matin — sauf incident de dernière minute — Neil Armstrong, Edwin Aldrin et Michael Collins seront envoyés dans l'espace pour réaliser la plus extraordinaire performance jamais accomplie par un être humain: atterrir sur la Lune!

Près de 592 millions de téléspec-

Voir APOLLO-11, page 2

d'après AFP, UPI, PA, PC

CAP KENNEDY, (AFP-UPI-PA-PC) — Neil Armstrong, Edwin Aldrin et Michael Collins sont prêts à s'envoler pour la Lune, conscients que leurs mission a 80 pour cent de chances de réussir au complet. Conscients également des dangers que le vol "Apollo-11" comporte. Comme tous les êtres humains, ils connaissent la peur, mais c'est sans crainte qu'ils envisagent le départ demain matin à 9 h. 32.

C'est ce qui ressort de la conférence de presse que les trois astronautes ont accordée hier soir aux délégués des quelques 3,000 journalistes qui se sont rendus à Cap Kennedy pour l'événement.

Pendant qu'aujourd'hui l'équipage d'"Apollo-11" se repose, environ 1,000 techniciens s'affairent encore autour de l'aire de lancement pour parfaire les préparatifs du vol.

"Nous avons 80 p. cent de chances de réussir notre mission a déclaré Neil Armstrong, commandant de l'expédition lunaire "Apollo XI" au cours d'une ultime conférence de presse avant le départ demain matin.

"C'est là une estimation raisonnable, a-t-il ajouté, si nous tenons compte des objectifs que nous nous sommes fixés.

"De toute façon, ce sera un succès même si Aldrin et le commandant du vol parviennent à poser leur engin sur le sol lunaire sans en sortir".

Comme on lui demandait, ainsi qu'à ses camarades Edwin Aldrin et Michael Collins, s'il avait peur, Armstrong a répliqué en souriant:

"La peur est un sentiment qui ne nous est pas inconnu, mais, s'est-il empressé d'ajouter, nous n'avons pas peur de nous lancer dans cette expédition".

— Etes-vous prêts?

— Nous sommes prêts, a répondu Armstrong, et malgré notre entraînement intensif, mes deux camarades et moi ne sommes pas fatigués du tout".

Un journaliste a alors posé une question (un peu) perfide:

"Avez-vous pensé au mot historique que vous prononcerez en mettant le pied sur la Lune?

— J'avoue que je n'y ai pas songé, a répondu Armstrong d'un air perplexe, cela dépendra de mes émotions qui pourraient alors me le dicter".

— Que pensez-vous de "Luna 15"?

Aldrin a alors répondu:

"Nous sommes prêts à féliciter l'URSS au cas où "Luna 15" parviendrait à ramener sur Terre des échantillons du sol lunaire. Les Soviétiques nous ont toujours félicité pour nos succès passés. Nous leur souhaitons bonne chance, tout comme nous espérons qu'ils nous rendent la pareille".

Placés en semi-quarantaine depuis quelques jours déjà pour éviter toute contagion possible, les cosmonautes répondaient aux questions des journalistes à l'aide d'un réseau de télévision en circuit fermé. Quelque 15 milles séparaient les quatre journalistes, délégués par leurs 3,000 confrères accrédités au Cap Kennedy, et les astronautes, confinés dans leurs quartiers.

Collins a fait preuve de mutisme ou presque. Il a simplement desserré les dents pour dire que les "dangers les plus graves proviendront de choses ayant été négligées et non pas celles auxquelles on a porté une grande attention".

"Luna-15": Silence total à Moscou

MOSCOU, (AFP) — Depuis le communiqué de dimanche annonçant que l'engin soviétique "Luna-15" avait été lancé vers la Lune le matin même, aucune information nouvelle n'a été publiée à Moscou, et l'on observe un silence total sur son vol.

L'impression prévaut qu'après avoir lancé l'information, l'URSS joue maintenant sur l'effet de "suspense" et laisse le champ libre à toutes les hypothèses.

Les observateurs ne peuvent les échafauder qu'à partir de la seule phrase assez précise du communiqué initial: "Luna-15" a été lancée "pour effectuer des études scientifiques de la Lune et de l'environnement cosmique lunaire".

Si certains n'excluent pas que de nouvelles précisions soient données aujourd'hui, beaucoup d'observateurs pensent cependant que le silence sera maintenu jusqu'à l'arrivée de "Luna-15" sur la Lune.

100,000 salariés du secteur public pourront débrayer en septembre

par Jacques LAFRENIERE

Plus de 100,000 salariés du secteur public seront en grève ou pourront débrayer au mois de septembre ou, au plus tard, en octobre dans la province de Québec. Ce nombre comprend les 16,474 enseignants qui ont remis leurs démissions.

Tel est le sombre tableau qui se dessine et qui donnera d'autres maux de tête au gouvernement. Peut-être sera-t-il possible d'éviter quelques-uns des conflits qui s'annoncent. Peut-être aussi certains arrêts de travail seront-ils retardés. Mais tout laisse croire que la "rentrée" de septembre sera perturbée et qu'elle ne pourra passer inaperçue cette année.

Le conflit le plus important est celui des enseignants du Québec qui tentent de renouveler des conventions collectives expirées le 1er juillet 1968. En plus des 16,474 démissions, 8,500 membres de la Corporation des enseignants du Québec ont déjà voté en faveur d'une grève qui prendrait effet à l'ouverture des classes, croit-on

Les enseignants anglais catholiques et protestants, au nombre de 10,000 environ, ont aussi voté pour la grève et sont décidés à débrayer en septembre.

Les commissions scolaires des régions ou des villes où les enseignants ont démissionné seraient privées au total de 22,000 enseignants, puisque ceux qui n'ont pas posé ce geste pourraient difficilement donner leurs cours.

C'est donc plus de 40,000 enseignants (sur 70,000) qui doivent théoriquement bloqué le système d'éducation du Québec en septembre, privant de leurs cours plus de 800,000 étudiants.

Il n'y a peu d'espoir qu'une entente intervienne au cours de l'été bien qu'une rencontre aura lieu le 29 juillet devant le comité parlementaire.

Les hôpitaux

Les négociations susceptibles d'améliorer les conditions de travail et de salaires de 84,000 employés d'hôpitaux du Québec traînent en longueur depuis 14 mois. La CSN représente 46,000 employés et la FTQ, 10,000 répartis dans deux syndicats. Deux groupes d'infirmières et un sydicat indépendant négocient également au nom de leurs quelque 3,000 ou 5,000 membres.

La CSN et la FTQ ont laissé savoir récemment aux media d'informations qu'elles réclameraient les services d'un conciliateur. Dans un tel cas, la grève pourrait être légale à la fin de septembre ou au début de juillet. La Fédération nationale des services prépare sa demande de conciliation qui devrait être mise à la poste lundi prochain.

Hydro-Québec

Un autre conflit se prépare chez les 8,000 employés de l'Hydro-Québec, membres du Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ).

Il semble, selon les négociateurs, que la grève sera inévitable et qu'elle aura lieu à la fin de septembre ou au début d'octobre. Ces derniers déclarent que les membres ne veulent plus entendre parler d'une grève tournante comme celle qui avait permis de conclure leur dernière convention collective de travail.

Dans tous les cas, il y a surtout des clauses à incidences pécuniaires en jeu. Chaque groupe a naturellement des questions professionnelles à débattre.

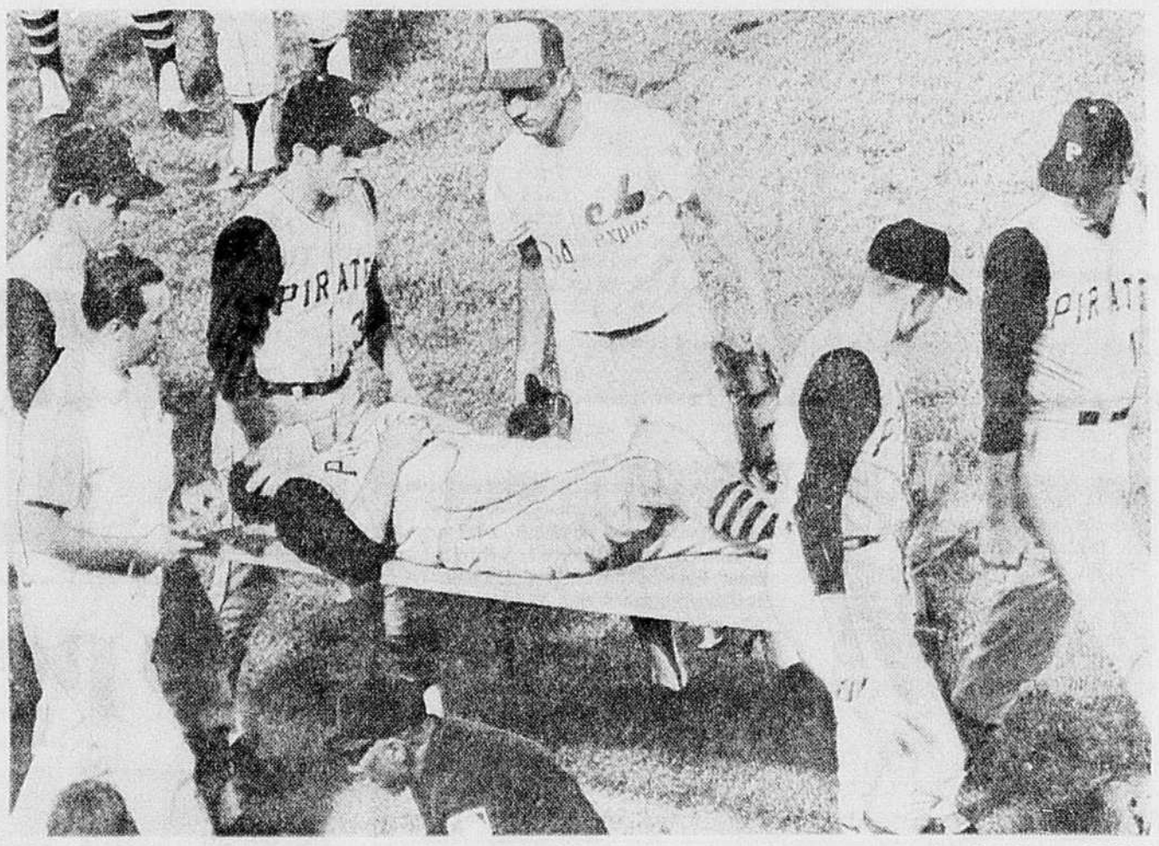


photo René Picard, LA PRESSE

Deux accidents le même soir

Le receveur JERRY MAY, des Pirates de Pittsburgh, a été blessé à la cuisse au cours de la 3e manche du match d'hier soir au parc Jarry, lorsqu'il s'est heurté à un poteau d'acier en voulant empêcher une balle de pénétrer dans l'abri des joueurs des Expos. Il a été transporté hors du terrain sur une civière, mais l'ambulance qui le conduisait à l'hôpital a été impliquée dans un accident de la circulation. Heureusement, May n'a pas subi d'autre blessure dans cet accident, survenu à l'angle des rues Châteaubriand et Beaubien. Les Expos l'ont emporté par 2 - 0.

— voir détails en page 27

J.-J. Bertrand se remet à la tâche

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Rentré d'Old Orchard, où il a passé avec sa famille deux semaines de vacances, le premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, s'est remis à la tâche à ses bureaux du Parlement qu'il n'a d'ailleurs pas quittés de la journée hier.

M. Bertrand, qui entreprend en quelque sorte une nouvelle étape de sa vie d'homme politique, doit préparer la première réunion du caucus des députés de l'Union nationale depuis qu'il a été élu chef permanent du parti.

Plusieurs sujets d'extrême importance pour l'avenir immédiat du parti seront à l'ordre du jour de la réunion, prévue pour jeudi. Ces rencontres se tiennent à huis-clos et seul le chef du parti peut divulguer, à l'issu des discussions, les décisions prises par les députés.

Parmi les sujets qui feront sans doute les frais de la conversation entre ministres et députés ministériels, notons la question des élections, générales ou complémentaires, le conflit avec les enseignants, les remous créés au sein du parti par le récent congrès, où M. Jean-Guy Cardinal a empêché le premier ministre d'obtenir l'écrasante victoire qu'il avait demandée à ses partisans, la préparation du travail parlementaire, etc.

Demain, M. Bertrand présidera la session habituelle du Conseil des ministres.

Le ministre de l'Education doit interrompre ses vacances pour assister à la réunion du cabinet et à celle du caucus des députés.

Le Dr Cooley met au point un coeur artificiel

NEW YORK, (APFP) — Le docteur Denton Cooley, l'un des grands spécialistes américains des greffes du coeur, et son adjoint, le docteur argentin Domingo Liotta, ont annoncé, lundi, à New York, au cours du 118e congrès annuel de l'Association américaine de médecine, qu'ils avaient fabriqué un nouveau coeur artificiel, qui pourrait être utilisable dans six semaines.

"Si vous avez un coeur qui est mort, un corps qui est encore en vie et un système nerveux central qui fonctionne encore, je ne vois pas l'objection morale à utiliser un coeur artificiel", a notamment déclaré le docteur Denton Cooley.

Devant l'Association de médecine américaine, le docteur Cooley a de nouveau rejeté les critiques énoncées

Voir COOLEY en page 2

Les Indiens et les Canadiens français n'ont plus besoin de traités — *Trudeau*

CHURCHILL, Man. (PC) — Le premier ministre Trudeau a affirmé hier que les Canadiens auraient grand tort d'adopter l'attitude hostile d'un chien dont on dérange le repas là où il est question d'exploration et d'exploitation du Nord canadien.

Prenant la parole devant une salle remplie à capacité, M. Trudeau a dit à son auditoire qu'il ne voyait rien de mal à ce qu'un pétrolier américain tente de découvrir un passage vers le Nord-Ouest et l'Alaska cet été. Si la tâche n'était pas faite par des étrangers, elle serait laissée pour compte.

Il a rappelé en même temps aux Canadiens que, s'ils voulaient remplacer les capitaux étrangers par des devises canadiennes, il faudrait qu'ils prennent l'habitude de l'épargne et qu'ils acceptent une baisse du niveau de vie. Il a précisé que son gouvernement n'était pas hostile à la présence de capitaux étrangers, mais qu'il veillait à ce que ces capitaux travaillent au profit des Canadiens.

En réponse à une vieille Indienne qui, les larmes aux yeux, s'inquiétait du sort qui attend les gens de sa race, le premier ministre a rappelé que le Canada ne saurait survivre si sa population n'apprenait à pardonner.

Dépouillements en série

Soulignant qu'au cours de la brève histoire de ce pays, les Indiens et les Esquimaux s'étaient d'abord vu arracher leur bien par les Français qui avaient ensuite été dépouillés par les Anglais, M. Trudeau a déclaré: "Aucune nation ne saurait survivre, si elle refuse de pardonner bien des choses passées."

S'efforçant d'expliquer la politique que son gouvernement préconise pour intégrer la population indienne et esquimaude et lui donner un statut égal à celui des autres citoyens du pays, le premier ministre a ajouté:

"Il faut que nous en venions à ce qu'il n'y ait plus de traité entre les peuples du Canada". Il a du même coup établi une analogie entre les Indiens et les Canadiens de langue française qui, eux aussi, veulent un traité avec le reste du Canada.

Le premier ministre a passé une grande partie de la journée à Churchill puis, en fin d'après-midi, il s'est rendu à Thompson, où il est descendu 2,000 pieds sous terre, pour visiter les galeries d'une mine de nickel.

Pour faire contraste avec ce voyage aux profondeurs de la terre, le premier ministre s'est aussi occupé, comme tout le monde ces jours-ci, de questions spatiales.

Lancement

Ce n'était sans doute pas la capsule spatiale Apollo, mais M. Trudeau a expédié hier une fusée météorologique à 40 milles au-dessus de la Baie d'Hudson.

En lui faisant visiter les diverses rampes de lancement de cette base financée en commun par les gouvernements du Canada et des Etats-Unis, les savants du Conseil national de la

Voir TRUDEAU, page 2

Sommaire

Annonces classées / 40 à 50
Arts et Spectacles / 8-9
Bandes dessinées / 24
Calendrier de Terre des Hommes / 15
Courrier "Que faire ?" / 18
Décès, naissances, etc. / 51 et 52
Editorial / 4
Finance / 20 à 22
Horoscope / 10
Informations étrangères / 39
Informations nationales / 19
La bonne table / 13-14
L'auto / 33
Les secrets de polichinelle / 18
Mots croisés / 41
"Mot-mystère" / 24
Radio et télévision / 10
Sports / 27 à 32
Tribunaux / 11
Vie dans les parcs / 24
Vie féminine / 16 à 18
Vie sociale / 17
Votre médecin / 10

Météo: temps clair et chaud.

Min.: 65°. Max.: 85° ● Détails page 2.

Le Salvador retire ses troupes du Honduras

— page 39

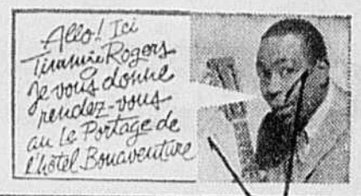
AUJOURD'HUI

● Stanfield est prêt à lutter tout l'été contre la limitation des débats

— page 35

la presse

MONTREAL, MARDI 15 JUILLET 1969 — 85e ANNEE — No 162 **REDACTION (JOUR) 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911 / RENSEIGNEMENTS 874-7272** /3



Disparition d'une collection privée évaluée à $100,000

par Michel AUGER

La police de Laval poursuit son enquête sur le vol d'une riche collection valant au bas mot $100,000, disparue au cours de la fin de semaine de la luxueuse résidence de Mme Hermann Hartwig, au 130, rue Desmarteaux, dans le quartier Laval-des-Rapides, à Laval.

Les cambrioleurs ont pénétré à l'intérieur de la spacieuse maison en brisant une fenêtre à l'arrière. Le vol n'a été découvert qu'hier matin. La propriétaire avait passé toute la fin de semaine à sa maison d'été.

Mme Hartwig a déclaré à la police que sa collection, comprenant de la monnaie, des tapisseries dont quelques-unes datent de 400 ans avant Jésus-Christ, des peintures et des bijoux, n'était pas assurée.

"Je hais l'argent, a déclaré Mme Hartwig, mais j'adore les belles choses." Elle a ajouté qu'elle avait l'intention de retourner en Allemagne, son pays d'origine, car "il y a trop de voleurs par ici".

"Les voisins, a-t-elle ajouté, n'ont même pas prévenu la police, même si la porte du garage a été laissée ouverte durant toute la fin de semaine. Ils ont tous répondu que cela ne les regardait pas. C'est pour cette raison qu'il y a tant de voleurs".

Le détective Michel Alex, de la Sûreté de Laval, qui a été chargé de l'enquête, a déclaré que les voleurs semblaient être au courant de ce qu'ils cherchaient. "Ils n'ont pris que certaines pièces, a-t-il dit. Toutes celles ayant une certaine valeur ont été volées."

Selon la plainte faite à la police, les voleurs ont fui avec $3,000 en argent, trois écrins à bijoux remplis de "milliers et de milliers de pierres précieuses", selon la victime. Ils ont également fait main basse sur une plaque de bronze de Rubens.

La victime est surtout attristée par la disparition d'une bague sertie d'une opale avec les initiales SH inscrite sur les côtés avec des petits diamants, ainsi que le pendentif et les boucles d'oreilles qui complètent l'ensemble.

"S.V.P., s.v.p. rapportez-moi cet ensemble, a dit Mme Hartwig. Je tiens à cela et non au reste. Que les voleurs gardent tout le reste, je veux cet ensemble seulement."

Federation of Catholic Charities

Le président Edmund Cooney a démissionné

par Daniel L'HEUREUX

Le président de la Federation of Catholic Charities, M. Edmund J. Cooney, a démissionné hier de son poste "pour raison de santé", mais il a cependant admis que les événements récents qui ont bouleversé la Federation "ont constitué une pression trop forte... que son état de santé ne lui permet pas de supporter".

C'est un ancien président de la Federation, M. Charles R. Doyle, qui a été élu président par intérim jusqu'à la prochaine assemblée annuelle. Il doit convoquer d'ici 48 heures une réunion de tous les employés de la Federation. Quant à M. Cooney, il demeure directeur de l'organisme.

"Les événements récents qui ont bouleversé la Federation", c'est, rappelons-le, la démission de quatre directeurs exécutifs et une accusation portée par un de ces derniers, M. William Dyson.

Accusation rejetée par la Federation

Parlant en son nom et en celui des trois autres directeurs démissionnaires au cours d'une assemblée publique le 7 juillet dernier, M. Dyson avait accusé "l'une des agences de la Federation" de "mauvaise administration" et la somme impliquée dans cette affaire aurait été de l'ordre d'un million de dollars.

A la conférence de presse qu'elle donnait hier à la suite d'une réunion de son bureau des directeurs, la Federation of Catholic Charities a évidemment rejeté cette accusation.

Parlant au nom du groupe des directeurs, M. J. Austin Murphy a déclaré que le seul projet d'importance chez les agences directement "sous le contrôle" de la Federation au cours des trois dernières années impliquait une somme sensiblement inférieure à un million de dollars et que ce projet, dont la construction n'est pas encore commencée, avait reçu l'approbation de la Société centrale d'hypothèques et de logement.

Cependant, il a insisté pour dire que la Federation donne parfois des fonds à des agences autonomes sur lesquelles elle n'a aucun contrôle et dont elle n'est aucunement responsable. Il laissait donc sous-entendre que l'accusation portée par M. Dyson pouvait à la limite être authentique cependant que l'agence en question ne relèverait pas de la Federation of Catholic Charities.

Louant la contribution des travailleurs sociaux professionnels — les directeurs ne veulent toujours pas la démission des quatre directeurs exécutifs — M. Murphy souligne néanmoins que ceux qui apportent une contribution volontaire "continuent d'être une contribution importante aux organismes de charité".

Avant de présenter leur démission par écrit, les quatre directeurs exécutifs — qui demeurent en fonction jusqu'en septembre — avaient demandé la démission du président, de deux vice-présidents et du président du comité de nominations, qui, selon eux, ne méritaient plus leur confiance.

Les directeurs leur ont reproché hier de ne pas avoir formulé de griefs précis et ont d'autre part fait remarquer qu'ils avaient demandé un amendement à leur charte pour que le nombre des directeurs soit augmenté de quatre "de façon à nommer des jeunes sur le bureau des directeurs".

L'une des dernières interventions dans ce débat a été celle de Mgr Norman Gallagher, qui a suggéré l'intervention d'un médiateur. Sur quoi, les quatre directeurs exécutifs ont répliqué qu'une solution aux problèmes leur apparaissait improbable et que selon eux, la seule voie à suivre était, soit la démission du bureau des directeurs au complet ou la tenue d'une assemblée annuelle.

De leur côté, les directeurs ont accepté l'intervention d'un médiateur.

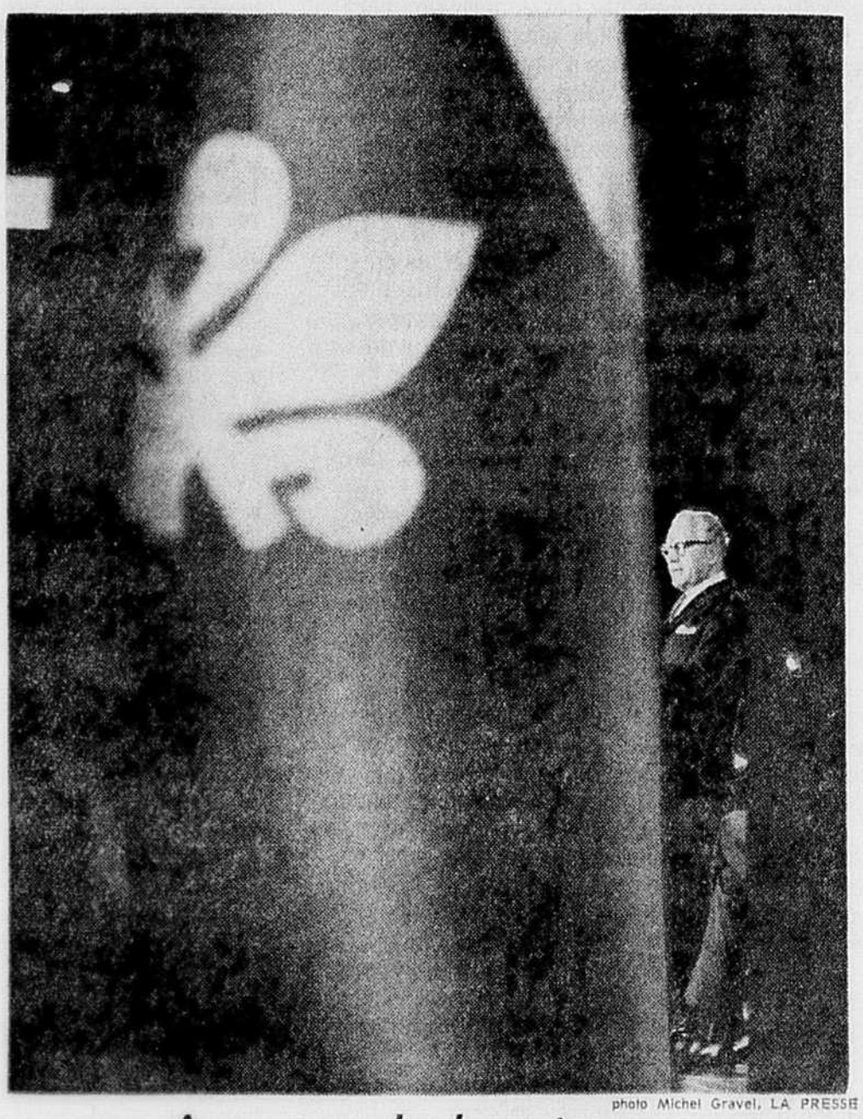


photo Michel Gravel, LA PRESSE

Au nom de la reine...

Au nom de la reine — mais aussi à l'ombre d'un fleurdelisé — le gouverneur général du Canada, M. Roland Michener, a ouvert officiellement hier le septième congrès international de biologie clinique qui se tient cette semaine à Montréal. Se tenant pour la première fois au Canada, ce congrès réunit plus de 1,000 pathologistes et spécialistes de disciplines connexes venant de 30 pays différents.

Le frère de l'ancien maire de St-Michel de nouveau acquitté

par Maurice MORIN

M. Jean-Marc Bergeron, frère de l'ancien maire Maurice Bergeron, de Saint-Michel, qui avait été inculpé avec ce dernier de conspiration entre le 1er janvier 1961 et le 31 décembre 1962 pour majorer le prix des uniformes de la police, des pompiers et des infirmières afin d'en retirer une ristourne de $300, a été acquitté, hier après-midi, par le juge John O'Meara.

M. Jean-Marc Bergeron était alors directeur du personnel et des achats de Saint-Michel, municipalité incorporée depuis à la ville de Montréal.

Me Yves Mayrand le représentait devant la Cour ainsi que dans d'autres causes ayant trait à l'administration de cette ancienne municipalité du nord-est de l'île, causes qui se sont aussi terminées par un acquittement.

Dans un jugement oral assez élaboré, le juge O'Meara a passé en revue la preuve tant de la poursuite que de la défense et a dit accorder le bénéfice du doute au prévenu.

Dans son argumentation, Me Mayrand avait soumis que le seul témoin de la Couronne dans cette affaire, M. Jacques Brodeur, "n'était pas un témoin digne de foi et que sa déposition était entachée de sentiments d'animosité envers l'inculpé et son frère".

Et, tout comme Me Mayrand, le juge O'Meara a dit trouvé curieux le fait que Brodeur, le plaignant, n'avait porté plainte dans cette affaire que plusieurs années plus tard.

L'avocat de la défense avait aussi soumis que "Brodeur, avant de porter cette plainte, avait agi par manoeuvres politiques jusqu'à aller écrire des lettres de menaces contre l'inculpé afin de ravoir des contrats".

"Et qu'en premier lieu, a ajouté Me Mayrand, il avait perdu ses contrats ... en perdant ses élections, puisque l'intermédiaire qui lui avait fait obtenir lesdits contrats avait également perdu ses élections en se présentant au poste de maire contre M. Maurice Bergeron. Il s'agissait donc de deux ennemis politiques. Et si l'on compare les prix fixés par l'administration de Saint-Michel aux prix demandés par l'entremise d'un intermédiaire, on voit qu'il y a plus souvent une diminution qu'une majoration de prix".

Le nombre des vols atteint à Montréal des proportions très inquiétantes

Le nombre des vols a atteint des proportions alarmantes cette année à Montréal.

Déjà, on rapporte en moyenne un hold-up tous les deux jours, soit un rythme équivalant au double de celui de l'an dernier.

La police affirme que cette tendance à la hausse, amorcée en 1967 avec la venue au pays d'éléments criminels qui voulaient tirer profit d'Expo 67, se poursuit en s'accélérant.

En 1967, on rapportait 2,042 vols entraînant des pertes de $1,870,000. En 1968, le nombre est passé à 2,061, soit une moyenne de près de six vols par jour, entraînant des pertes totales de $2,263,000.

Les chiffres soumis par la police fait état de 706 vols à main armée en 1967 et 815 l'an dernier.

Si l'accroissement inquiétant des vols de banque peut être considéré comme un indice valable, le nombre des vols dans la ville pourrait atteindre et même dépasser cette année le chiffre de 3,500.

Le 11 juillet, 96 hold-up avaient déjà été enregistrés par la police ; les pertes ont été évaluées à $500,000.

Durant toute l'année dernière, on n'avait signalé que 93 vols de banques et des pertes à peu près équivalentes à celles déjà enregistrées cette année.

Cette vague de vols suit le nettoyage effectué par les forces policières avant l'Expo, opération qui avait réduit le nombre des vols à 1,610 en 1965 et à 1,487 en 1966.

La science à l'oeuvre

La police et les officiers de sécurité des banques sont d'avis que les voleurs d'aujourd'hui opèrent de façon scientifique et fort complexe.

Les gangs font des efforts de précision lorsqu'ils planifient leurs vols. En moyenne, un hold-up bien organisé ne prend que 58 secondes soit le temps qu'il faut à la police pour se rendre sur les lieux.

M. Ken McLean, des relations publiques de la Banque Royale du Canada, affirme pour sa part que les vols de banques sont préparés avec autant de soin que le lancement d'un vaisseau spatial Apollo.

Pendant que deux hommes sont à l'intérieur de la banque et un autre comparse attend dans une voiture dont le moteur est en marche, un quatrième bandit amorce un compte à rebours de 60 secondes.

A 58 secondes exactement, il donne le signal : qu'ils aient ou non fait main basse sur de l'argent, les hommes à l'intérieur de la banque quittent les lieux.

Le vol de banque le plus important commis cette année a rapporté $103,000 à ses auteurs. C'est la Banque de Montréal qui en a été la victime. La police croit que le vol de banque moyen rapporte $5,000 à ceux qui le commettent.

Bandits solitaires

La plupart des hold-up commis dans la métropole le sont par des bandits solitaires. Ces vols prolifèrent au temps des fêtes, lorsque l'argent est généralement rare et que les emplois sont difficiles à obtenir.

Les gunmen qui opèrent seuls sont les plus dangereux parce qu'ils manquent d'expérience et sont nerveux.

Le bandit solitaire doit prendre rapidement la fuite et s'attaque généralement à une banque du centre-ville afin de se mêler à la foule des piétons.

Le lieutenant Roger Lajoie, du Bureau de prévention du crime, affirme que l'une des raisons du chiffre astronomique des vols de banques à Montréal est le grand nombre de succursales que compte la ville, un total de 479, sans tenir compte des municipalités de banlieue.

Un projet d'aréna déclenche la pagaille à Verdun

par Florian BERNARD

L'assemblée du conseil municipal de Verdun s'est terminée, hier, dans un désordre que les bons dictionnaires n'hésitent aucunement à qualifier de pagaille. Les membres du conseil, divisés en deux camps, se sont invectivés de verte façon et les nombreux spectateurs qui avaient envahi la salle ont participé, sans se faire prier, au tohu-bohu général. Ce bouleversement, peu habituel à Verdun, a été déclenché par un projet d'aréna à glace artificielle.

Il serait probablement plus exact de dire qu'il y a deux projets d'aréna, celui du maire et de ses partisans, et celui de l'opposition. Et c'est là, précisément, le noeud gordien de toute l'affaire.

Quatre conseillers, MM. Raymond Campeau, Roger Séguin, Germain Léger et Gérard Dorais ont rejeté, en bloc, un projet d'aréna dont le coût aurait atteint $275,000. Il s'agissait du projet présenté par les partisans du maire J.-Albert Gariépy.

Ils ont aussitôt présenté un avis de motion prévoyant la construction d'un autre aréna dont le coût, cette fois, atteindra $425,000. Le maire Gariépy, appuyé par les échevins Eugène Bonin, Lucien Caron et Eddy Vigneau, a déclaré qu'il combattra ce dernier projet. Il a déjà reçu, à ce sujet, l'appui de la Ligue des propriétaires de Verdun.

La source du conflit

La source de ce conflit (à saveur électorale) est une différence de prix de $150,000 dans les deux projets et peut-être, également, le choix d'une firme d'architectes.

Les partisans du maire Gariépy recommandent de construire un aréna dans le parc Therrien où un chalet, comportant 14 locaux, existe déjà. Ils expliquent que les facilités déjà en place permettraient de réaliser une économie de l'ordre de $150,000. Ils ont, de plus, consulté une firme d'ingénieurs (Bisson, Hébert et Martineau) qui a confirmé cette économie de $150,000.

Ils estiment enfin que cet endroit est central et rapidement accessible. Ils ajoutent que le personnel actuel du parc Therrien pourrait s'occuper de l'aréna, ce qui entraînerait une économie d'entretien d'environ $25,000 par année.

Forts de ces données, les partisans du maire ont préparé un projet de règlement, le numéro 865, qu'ils ont soumis à l'approbation du conseil. Or, le règlement a été battu par l'opposition, dans le climat que l'on sait.

L'opposition (représentée par le conseiller Roger Séguin en particulier) a soumis un nouveau projet. L'aréna serait situé, cette fois, à proximité du parc Desmarchais, dans le secteur Woodland. L'endroit, selon les conseillers de l'opposition, serait beaucoup plus central. Toutefois, ce deuxième projet coûterait $425,000 au lieu de $275,000. L'opposition a contourné la difficulté en demandant un rapport au directeur de la récréation, M. Normandin. Ce dernier approuve le projet de l'opposition.

Les partisans du maire Gariépy ont déclaré que le secteur choisi par l'opposition est situé tout à côté de la résidence des personnes âgées et que tout urbaniste sérieux ne manquerait pas de désapprouver un tel voisinage, d'autant plus qu'un aréna est synonyme de bruit et de déplacements rapides.

Qu'à cela ne tienne, le projet de l'opposition a franchi l'étape de l'avis de motion, tandis que le projet des partisans du maire a été battu.

Le maire d'abord

C'est au milieu d'un débat particulièrement acerbe que l'assemblée s'est terminée après que le maire Gariépy, pour la première fois de mémoire de journaliste, eut exigé que chacun demeure bien assis sur son siège jusqu'à ce que lui-même eut quitté le sien. Invoquant l'article 11 de la charte de la ville, le maire Gariépy a obligé deux conseillers de l'opposition, MM. Gérard Dorais et Roger Séguin, à reprendre leurs sièges respectifs jusqu'à ce qu'il eut officiellement levé l'assemblée et quitté son propre fauteuil.

La guerre des mots s'est ensuite poursuivie dans les bureaux du maire où le journaliste de LA PRESSE avait pu se glisser. Là, à l'abri des citoyens, les élus de Verdun ont pu se dire, dans le blanc des yeux, ce qu'ils avaient sur le coeur. Il s'agit toutefois de propos non contenus — heureusement — dans le procès-verbal de l'assemblée. Une affaire à suivre... pas plus tard que le 28 juillet, alors que le projet de règlement de l'opposition devra subir le feu de la première lecture.

Les vols nolisés : les membres des ABFC ont quitté Dorval pour l'Europe

par Michel AUGER

Plus de 200 membres des Amitiés belgo-franco-canadiennes ont finalement quitté Dorval pour l'Europe, au cours de la fin de semaine, après avoir connu certaines difficultés, mercredi dernier, alors que leur vol était remis pour la deuxième fois.

Les voyageurs avaient alors envahi les bureaux de leur association, au 5525, avenue Monkland, dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce, et les policiers avaient été mandés sur les lieux pour maintenir l'ordre.

Les voyageurs s'étaient dispersés, satisfaits du travail de leur président, M. André Vannérum, qui en quelques minutes avait réussi à réserver un autre appareil qui a effectivement décollé de Montréal en direction de Bruxelles.

M. Vannérum a expliqué que son association, qui organise de nombreux voyages en direction de l'Europe chaque année, avait eu de la difficulté à obtenir des appareils à cause d'une grève du carburant, à New York.

Il a expliqué qu'un autre voyage organisé par son groupe avait quitté Montréal, lundi dernier, avec une quinzaine d'heures de retard, également à cause de la grève à New York.

Nouvelle façon de voyager

Les voyageurs de l'extérieur de la métropole ont été logés à Montréal aux frais de l'association et il semble que tous aient été heureux du dénouement de l'affaire.

Cette nouvelle façon de voyager en groupe connaît actuellement une vogue sans pareil. Près de 300 vols à destination de l'Europe sont prévus pour l'été, ce qui comprend environ 46,000 passagers.

D'après les estimations des compagnies d'aviation, plus de 150,000 Canadiens se sont rendus en Europe à bord d'un avion nolisé durant les six premiers mois de l'année et tout indique que ce nombre ne fera qu'augmenter durant les prochaines années.

La compagnie BOAC, à Montréal, a signalé que ses vols nolisés en direction de la Grande-Bretagne avaient augmenté de 72 p. 100 en 1968 comparativement à l'année précédente. Et l'augmentation est de 35 p. 100 durant les premiers mois de l'année, selon les prévisions de BOAC.

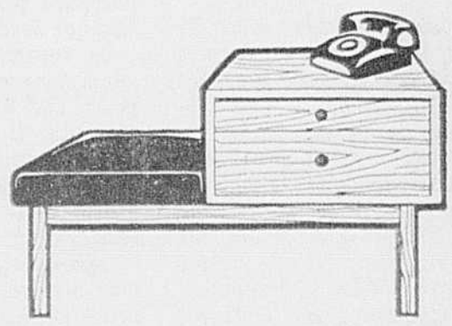
Les différentes compagnies aériennes qui n'avaient que peu de demandes pour des vols nolisés, il y a quelques années, doivent maintenant retirer des appareils des circuits réguliers pour les mettre au service des associations qui veulent profiter des avantages offerts pour ces vols.

Des DC-8 ont été aménagés par certaines compagnies pour pouvoir accommoder jusqu'à 240 passagers.

F. PILON INC.
L'endroit idéal pour papeterie et fournitures de bureau
5 magasins ultra-modernes pour mieux vous servir
PILON inc.
• 765 BEAUBIEN, 273-9501 • 800 MONT-ROYAL, 524-3081
• 8559 ST-LAURENT, 381-6261 • 851 DECARIE, 748-7961
• 280 OUEST, RUE ST-JACQUES, 842-4171
• SIEGE SOCIAL ET ENTREPOT : 5830, AVENUE ANDOVER, 342-9400

6741, rue SAINT-HUBERT
Paul E. TALBOT O.D.
OPTOMÉTRISTE
HEURES DE BUREAU :
Lundi au jeudi : 9 h à 6 h
Vendredi : 9 h à 9 h
Samedi : 9 h à 1 h.
272-7611•7616

TECK
banc de téléphone ☐ base double ☐ 1½ tiroir
siège rembourré ☐ choix de tissus ☐



A. FORGET INC
6725 boul. saint-laurent, tél.: 274-5568
ouvert les jeudi et vendredi soirs
stationnement gratuit à l'arrière du magasin

Un nouvel incident sème de nouveau l'émoi chez les étudiants en chimie

par Daniel L'HEUREUX

Quelque 70 étudiants en chimie de l'Université de Montréal, qui avaient fait la grève durant plus de deux semaines récemment, se sont réunis de nouveau aujourd'hui à la suite d'un nouvel incident qui s'est produit hier dans un laboratoire.

On sait que ces étudiants, qui complètent leurs études par des travaux de recherches, s'étaient mis en "grève" le 20 juin dernier pour appuyer leurs revendications sur le plan de la sécurité. Deux accidents en laboratoire avaient sensibilisé les étudiants au problème de la sécurité.

Le débrayage des étudiants avaient donné lieu à la création d'un comité d'enquête par les autorités de l'université. Ce comité, présidé par le vice-recteur, M. Lucien Piché, poursuit ses travaux et doit tenir du reste sa quatrième réunion aujourd'hui.

Le 8 juillet dernier, les étudiants décidaient de retourner dans leurs laboratoires votant cependant une "politique de harcèlement" pour s'assurer que le comité d'enquête poursuivrait ses recherches de façon soutenue.

C'est ainsi que les étudiants se sont promenés sur le campus avec des affiches humoristiques telles que "Etudiant dangereux", "Danger d'explosion".

Malgré une lettre

Jeudi dernier cependant, l'Association des étudiants "gradués" en chimie de l'Université de Montréal, qui les groupe, adressait une lettre au directeur du département de chimie, M. Robert Marchessault, lui soumettant trois demandes précises.

L'une de ces trois demandes était de faire suspendre les travaux de recherche d'un étudiant qui poursuit des études post-doctorales à l'université. Selon le président de l'Association, M. Robert Meilleur, cet étudiant, qui ne fait pas partie de l'Association, effectue des travaux "trop dangereux".

A la lettre adressée au directeur Marchessault était annexé un article scientifique dans lequel on expliquait que l'ozone était un produit dangereux à manipuler et qu'il ne fallait le fabriquer qu'en quantité très petite (environ un demi-millilitre).

Or, selon M. Meilleur, l'étudiant dont il a été question précédemment fabriquait l'ozone en quantité de trois à quatre millilitres, pour les fins de sa recherche. Hier, une explosion devait lui causer des blessures légères à une main. Au moment de l'accident, il portait un masque de sécurité. Un autre étudiant qui se trouvait dans le même laboratoire n'a pas été blessé.

Cette dernière explosion a de nouveau semé l'émoi chez les étudiants "gradués" qui doivent se réunir de nouveau aujourd'hui à la fois pour discuter de cet incident et prendre connaissance de la quatrième séance du comité d'enquête de l'université.

Le laboratoire où l'accident s'est produit a été fermé.

Selon M. Meilleur, bien qu'aucune réponse officielle n'ait été reçue de M. Marchessault, celui-ci devait donner une réponse favorable aux étudiants quant à la demande de suspendre les travaux de recherches de celui qui a subi de légères blessures hier. Mais la réponse n'est pas arrivée assez vite pour empêcher l'incident.

Les étudiants demandaient en outre de résoudre un problème d'aménagement dans une salle de recherches et une assurance temporaire (le comité d'enquête étudie la possibilité d'une assurance qui couvrirait les étudiants).

Baisse de la consommation de cigarettes

OTTAWA, (PCf) — Un rapport publié aujourd'hui par le ministère de la Santé nationale et du Bien-Etre indique que les Canadiens fument moins et que la consommation annuelle de cigarettes, par personne, a accusé une diminution de cinq pour cent depuis 1966.

Le rapport publié par M. John Munro indique en effet que les Canadiens de plus de 15 ans ont fumé en moyenne 3,961 cigarettes en 1966 alors que la consommation a été de 3,775 cigarettes en 1968.

Le ministre, en publiant le rapport, a souligné que les chiffres donnés ne se rapportent souvent qu'à la production et à la vente totale de cigarettes, sans qu'il soit fait de rapprochement avec les changements intervenus dans la population.

"Les résultats publiés aujourd'hui, a dit M. Monro, intéressent aussi bien le nombre de Canadiens âgés de 15 ans et plus que la population dans son ensemble.

"Par conséquent, la tendance à la baisse, depuis 1966, est un indice plus révélateur de l'évolution de la consommation que le chiffre des ventes. Les résultats chez les personnes âgées de 15 ans et plus, sont considérés comme les plus réalistes puisqu'ils se rapportent à un groupe d'âge dans lequel on rencontre la majorité des fumeurs."

Moins de décès

M. Munro, qui a lui-même cessé de fumer, a exprimé l'espoir que la tendance à la baisse continue et qu'elle se reflète dans la diminution des décès prématurés dus à des crises cardiaques, au cancer du poumon, à une bronchite chronique ou à de l'emphysème.

"Déjà, de toute façon, il y a de nombreuses personnes qui profitent davantage de leur vie depuis qu'elles ont réduit leur consommation de cigarettes ou qu'elles ont cessé de fumer."

Des études faites par le ministère de la Santé démontrent que le nombre de fumeurs de 15 ans et plus est passé de 54.6 pour cent en septembre 1965 à 51.7 pour cent en octobre 1968.

La proportion, chez les femmes, a toutefois légèrement augmenté, passant de 30.6 pour cent en août 1964 à 32.6 pour cent en octobre 1968.

Chez les deux sexes, la proportion de fumeurs est passée de 42.8 pour cent en septembre 1965 à 42 pour cent en octobre 1968.

Des constatations faites en octobre 1968 indiquent que 21.8 pour cent des fumeurs réguliers fument moins de 10 cigarettes par jour contre 33.7 pour cent chez les femmes; que 67.8 pour cent des fumeurs réguliers fument entre 11 et 25 cigarettes par jour contre 61.7 pour cent chez les femmes et que 10.3 p. 100 des fumeurs fument plus de 25 cigarettes par jour contre 4.7 p. 100 chez les femmes.

En 1920, on consommait en moyenne 285 cigarettes manufacturées par habitant alors que la population était de 8,556,000 âmes et la consommation de cigarettes de 2,440,960.

En 1968, une population de 20,744,000 habitants consommait 46,258,100 cigarettes manufacturées, soit 2,320 par habitant.

Le sommet a été enregistré en 1966, avec une moyenne de 2,312 cigarettes manufacturées par habitant.

FAITS divers

Découverte d'un cadavre dans une entrée de cour

Les policiers montréalais enquêtent sur la mort mystérieuse d'un homme dont le corps trempé a été découvert, vers 6 h. ce matin, par un "robineux", dans un passage de cour situé près du 1290, rue Sainte-Elisabeth, au sud de la rue Sainte-Catherine.

La victime est M. Gaston Gravel, 36 ans, un contremaître en plomberie qui habitait au 2292, rue Régent, à Notre-Dame-de-Grâce.

Il avait quitté sa demeure vers 8 h. hier matin, pour se rendre au travail. A 4 h. de l'après-midi, il a téléphoné à sa femme pour lui dire qu'il devait travailler à temps supplémentaire et qu'il serait par conséquent retardé.

On n'a pas trouvé d'argent dans les vêtements que portait la victime. Les policiers n'ont trouvé qu'un certificat d'enregistrement d'une voiture de louage de marque Chrysler, modèle 1968.

On ignore ce qui est advenu de l'auto. Les détectives signalent que le corps a été déposé à cet endroit puisqu'il n'y était pas vers 2 h. ce matin et que les premiers examens laissent croire que la mort remonte à une douzaine d'heures. Les vêtements de la victime étaient mouillés au moment de la découverte.

La cause de la mort devrait être connue aujourd'hui, après une autopsie qui doit être pratiquée au laboratoire de médecine légale de la province.

Noyé repêché dans le lac Saint-Louis

Les autorités de la morgue de Montréal, rue Parthenais, tentent d'identifier le cadavre d'un noyé qui a été repêché du lac Saint-Louis, hier après-midi, en face de Valleyfield.

L'homme, qui aurait séjourné dans l'eau depuis plusieurs semaines, portait des gants et un gilet de sauvetage.

Un marin se noie

Le marin allemand dont le corps a été repêché de la Voie maritime, hier matin, près du quai no 13, dans le port de Montréal, a été identifié comme étant Wolf D. Lembq, âgé de 19 ans.

Le matelot, dont les parents habitent à Hambourg, en Allemagne, faisait partie de l'équipage du navire allemand "Learina", amarré au quai no 49, soit à quelque 4 milles des lieux de la découverte.

L'autopsie, pratiquée hier par le Dr Jean Hould, du laboratoire de médecine légale de la province, a révélé que les blessures à la tête de la victime ont été causées par une chute d'une hauteur de 25 à 30 pieds.

Tout indique que le jeune marin a perdu pied et s'est brisé le crâne en tombant sur une barge. L'enquête dans cette affaire a été menée par l'agent Gagliésy, de la police

Bambin tué par une auto

Marco Dumont, 4 ans, fils de M. et Mme Yvon Dumont, de Sainte-Rose-du-Dégelis, comté de Témiscouata, a été tué par une auto, vers 6 h. 30 hier soir, sur la route no 2, en face de chez lui.

Un bambin se noie dans une caverne

Un bambin de trois ans, Daniel Dagenais, de Saint-Pierre - de - Wakefield, s'est noyé, vers 5 heures hier après-midi, dans la caverne Laflèche, à Wilson's Corners, comté de Gatineau.

L'épidémie de rougeole en régression

Commencée en février dernier, l'épidémie de rougeole est en régression à Montréal.

C'est ce qui ressort particulièrement des statistiques obtenues, hier après-midi, du Dr Ant.-B. Valois, directeur adjoint du Service municipal de santé.

En réponse à une autre question, le Dr Valois a déclaré qu'aucun cas de poliomyélite n'a été enregistré dans la métropole depuis le 1er janvier. (Il n'y en a pas eu non plus durant la même période, l'an dernier).

Au sujet de l'épidémie de rougeole, le Dr Valois souligne qu'"elle semble avoir atteint le pic, c'est-à-dire la période où la fréquence des cas est la plus élevée, et semble à son déclin".

Le Dr Valois a ajouté: "Commencée en février, l'épidémie a augmenté en mars et en avril. C'est à la fin de mai et au début de juin qu'elle a atteint son point culminant. Elle décline lentement depuis".

Un seul décès a été jusqu'ici attribué aux complications de la rougeole. Ce décès est plus précisément attribuable à la pneumonie.

Du 1er janvier au 27 juin, on a enregistré 1,157 cas de rougeole, comparativement à 663, durant la même période, en 1968.

Les cas de rougeole se déclarent le plus fréquemment dans le groupe d'âges préscolaires (d'un an à cinq ans).

Potpourri

Vers la fin de l'après-midi, l'autre jour, trois petits garçons traversaient la Place Ville-Marie. Trois frères apparemment, deux 'grands' et un petit qui devaient discuter ferme car on entendit soudain les deux premiers dire à l'autre de cesser de les suivre, puis se mettre à courir à toutes jambes.

Le petit resta sur place à hurler, mais sans doute se rendit-il compte que cela ne ramènerait pas ses frères car il s'arrêta tout à coup et se mit à regarder autour de lui. Tristement il remarqua à haute voix :

"Je ne pourrai jamais rentrer à la maison tout seul."

Nous étions sur le point de lui offrir notre aide, mais il ne nous laissa pas le temps de parler. Redressant la tête, il reprit son chemin en soupirant : "Tant pis, je trouverai quelque chose de mieux."

Un enfant avec ce genre de philosophie n'a pas besoin d'aide avons-nous pensé. Aussi l'avons-nous laissé aller à la recherche de ce quelque chose de mieux.

Il y a quelques jours, Altitude 737 a reçu la visite d'une invitée de marque. Il s'agissait de Mme J.A.D. McCurdy, veuve de feu J.A.D. McCurdy qui a été le premier homme dans le Commonwealth britannique à piloter un avion plus lourd que l'air. Nous n'avons pu nous empêcher de penser que tout en déjeunant tranquillement Mme McCurdy se trouvait environ quinze fois plus haut que son mari lorsqu'il avait réussi son vol historique à Bras-d'Or, Cap-Breton, il y a une soixantaine d'années.

Les adeptes de la course à pied sont infatigables. Nous avons appris cela de Dan Rowan et de Dick Martin qui ont habité l'hôtel Reine Elizabeth le temps où le spectacle "Laugh In" a été à l'affiche à Montréal.

Etant donné que la température n'était pas tout à fait ce qu'aurait pu espérer le bureau de tourisme, Mme Rowan a passé pas mal de temps dans sa suite, ce qui ne l'a pas empêchée de prendre de l'exercice. Eh non, un mille par jour et sans plaisanter.

Un mille qu'elle parcourait en faisant le tour de la salle à manger, du salon, de la chambre, de la salle à manger, du salon, de la chambre . . . 44 tours en tout pour un mille. C'est toujours bon à savoir.

Personne ne doute qu'étant adjoint au président de la National Geographic Society, Richard E. Pearson voit pas mal de pays et a l'occasion de visiter une multitude d'hôtels. C'est pourquoi tout le monde au Reine Elizabeth était si content de lire la note qu'il a adressée à la direction au cours d'un séjour à Montréal où il visitait Terre des Hommes :

"Je tiens à vous dire combien je suis impressionné par le Reine Elizabeth. Votre hôtel est très agréablement administré."

Merci, monsieur Pearson, et n'oubliez pas de nous revenir bientôt.

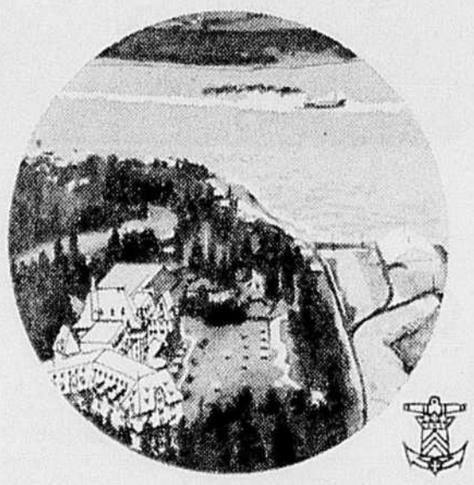
Les graphologues prétendent que l'écriture d'une personne ne change jamais. Ils ont peut-être raison, mais nous avons la preuve que le temps et la maturité peuvent raffermir une écriture.

Cette réflexion nous est venue en feuilletant le livre d'or de l'hôtel que les personnages de marque sont invités à signer. Nous y avons trouvé la signature de la Reine Elizabeth, une première fois en 1959 alors qu'elle se trouvait à Montréal pour l'ouverture de la Voie maritime, et une autre fois en 1962.

Or, la première signature est très légère et sans parafe mais trois ans plus tard, la deuxième signature dénote une main plus ferme : l'"E" est plus grand et le "R" nettement enjolivé.

Nos 20 restaurants et bars se trouvent tous au Reine Elizatheh et à la Place Ville-Marie :

Altitude 737 • The Beaver Club • Le Bistro • Bluenose Inn • Buffet de la Gare • Le Café • Le Café de la Place • Le Carrefour des Canadiens • Club Car • Le Coin • L'Escargot • La Fontaine • The Golden Hind • La Piazza • La Popina • Le Rendez-vous • Salle Bonaventure • St. Lawrence Cafeteria • The Stampede • Les Voyageurs.



MANOIR RICHELIEU
LE PARADIS DES FINS DE SEMAINE

L'une des plus belles routes panoramiques d'Amérique du Nord mène à l'hôtel Manoir Richelieu, centre de villégiature des plus somptueux, situé à cinq heures de route de Montréal et à 90 milles de Québec.

Le château, construit sur l'un des sites les plus grandioses du Québec, et dont les tours se détachent sur un fond de montagnes, surplombe le fleuve St-Laurent. Une touche de splendeur se reflète dans l'excellence de la table, du service et des nombreuses autres commodités offertes par le Manoir Richelieu. Les sportifs apprécieront le terrain de golf de 18 trous de calibre professionnel et la piscine d'eau de mer chauffée, de dimensions olympiques. Ils pourront aussi s'adonner au tennis, à la pêche à la truite, au coup roulé (putting), à la pétanque, au croquet, à l'équitation, au billard, au tennis sur table. Ou encore admirer l'incomparable collection historique Canadiana.

Cette année, vivez l'un des plus beaux séjours de votre vie, au Manoir Richelieu—si près de vous et, à la fois, si loin de votre vie de tous les jours.

La saison va de juin à septembre. Tarifs: à compter de $25 par jour, repas compris. On peut s'y rendre en auto, par autobus, train ou avion. Pour plus de renseignements, voyez votre agent de voyage, ou écrivez au Manoir Richelieu, chambre 560, édifice IBM, Montréal 113. Téléphone: (514) 866-6581.

MANOIR RICHELIEU
Murray Bay, Pointe-au-Pic, Québec.
UNE DIVISION DE WARNOCK-HERSEY INTERNATIONAL LTD.

PSM - PRODUITS VEDETTES - PSM

Poudre pour bébé JOHNSON'S

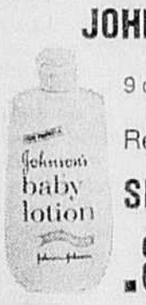
14 on. Rég. 1.09 SPÉC. .67
ÉPARGNEZ: .42 Quantité limitée

Cure-oreilles JOHNSON & JOHNSON

En 144 Rég. .98 SPÉC. .57
ÉPARGNEZ: .41 Quantité limitée

Shampooing pour bébé JOHNSON'S

8 on. Rég. 1.39 SPÉC. .87
ÉPARGNEZ: .52 Quantité limitée

Lotion pour bébé JOHNSON'S

9 on. Rég. 1.39 SPÉC. .87
ÉPARGNEZ: .52 Quantité limitée

FACELLE ROYALE

Papier de toilette Blanc Rose Bleu Vert En 4 Rég. 4/.67
SPÉC. 8/.99
ÉPARGNEZ: .35 Quantité limitée

Shampooing ALBERTO VO.5

Régulier 7.5 on. Rég. 1.29 SPÉC. .69
ÉPARGNEZ: .60 Quantité limitée

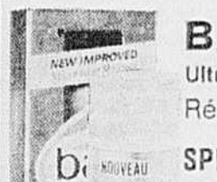
KOTEX

TAMPONS Régulier et ultra En 10 Rég. .55 SPÉC. .39
ÉPARGNEZ: .16 Quantité limitée

BERMUDA TAN

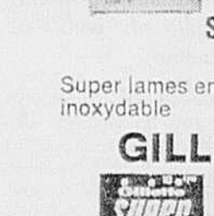
6 on. Rég. 3.75 SPÉC. 3.39
ÉPARGNEZ: .36 Quantité limitée

ÉPARGNES VACANCES PSM
Prix en vigueur du 11 juillet au 26 juillet inclusivement.

Papiers mouchoir FACELLE ROYALE

En 333 blanc/rose jaune/lilas Rég. 2/.73 SPEC. 3/.89

Fixatif ALBERTO VO.5 6 on.

Rég. 1.49 SPEC. .99

Serviettes féminines KOTEX

En 12 Régulier/Super Slenderline Rég. .55 SPEC. 2/.89

BAN

Ultra Dry 4 on. Rég. 1.29 SPEC. .87
A bille 2½ on. Rég. 1.99 SPEC. 1.37

Huile de bain SOFTIQUE

Vert et or 2½ on. Rég. 1.69 SPEC. 1.17

Super lames en acier inoxydable GILLETTE

En 5 Rég. .75 SPEC. .57
En 10 Rég. 1.45 SPEC. 1.07
En 15 Rég. 1.98 SPEC. 1.37
ÉPARGNEZ: .61

Couches hygiéniques

FLUSHABYES Petite taille Medium Grande taille En 48 Rég. 2.59 SPEC. 1.89

Gant de crin CENTAURE 6.95

plus lotion 8 on. valeur de 2.25 GRATIS

Cartouches Techmatic ajustables GILLETTE

Rég. 1.29 SPEC. .97
Rasoir Techmatic Rég. 2.95 SPEC. 2.47

PHARMACIES PSM

TORONTO

par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	1.40	Net Ch
Almin 2p	70	$35¼	35¼	35¼	+ ¼
Anglo-cn	125	$6	6	6	— ½
Ang GT 315	25	$38	38	38	
Aquitaine	1190	$21⅝	21¼	21⅜	— ¼
Argus B pr	25	$37½	37½	37½	
Asbestos	222	$21¼	21¼	21¼	
Atl Sugar	905	$5¾	5¾	5¾	— ⅛
Auto Elec	220	$14½	14½	14½	
Avco	100	$27¾	27¾	27¾	—77⅛
Bahama	1000	59	59	59	
Bank Mtl	5007	$14¼	14	14⅛	— ⅛
Bank N S	2540	$21¼	21	21	— ¼
Beaver L	250	$15⅜	15⅛	15⅜	
Belding Wl	200	460	460	460	
Bell Canad	4784	$46⅛	46⅛	46½	
Block Bros	1475	$7	6¾	7	
Bombrdier	1675	$18¼	18	18⅛	
Bow Valy	3425	$24	23⅛	23½	— ½
Bramalea	1450	$7⅛	7½	7⅜	— ⅛
Bramal w	300	650	650	650	+25
Brascan	1056	$17⅜	17¼	17½	
Brdg Tank	200	315	310	310	—15
Br Am Bnk	50	$70	73	70	— 5
BC Frest p	350	$40	40	40	
BC Sugar	100	$17¼	17¼	17¼	8 ⅛
BC Phone	285	$70	69½	69½	— ½
BCPh 6 pr	23	$84	84	84	
BCPh 6.80	200	$26	25⅞	25⅞	+ ¼
Brinco	5766	$5¼	5⅛	5¼	
Bruck B	100	$12½	12½	12½	— ⅛
Burns Fds	250	$23	23	23	+ ½
Cad Dev	1600	$9	9	9	— ¼
Cad Dev b p	220	$17½	17½	17½	
CAE Ind	1345	$7½	7½	7½	— ⅛
Calgary P	100	$25½	25½	25½	— ½
Calvrt Dle	500	110	105	105	—10
Campeau	175	$7⅜	7⅜	7⅜	
CD Sugar	1200	$37⅞	37¼	37¼	— ¼
Can Bread	255	$24	24	24	
Can Cem	225	$31⅜	30½	30¼	—1⅝
Can Cem p	222	$17¾	17¾	17¾	
Can Malt	300	$19⅞	19⅞	19⅞	
C Packrs	300	$16⅝	16⅛	16⅝	
CSL pr	100	440	440	440	+25
Cdn Brew	5070	$9⅝	9⅜	9½	— ⅛
C Brew Ap	75	$30½	30½	30½	
C Brew Bp	125	$35¼	35¼	35¼	+ ¼
CB Alum A	101	$17	17	17	— ⅞
C Chem w	1025	245	230	230	—20
CC Manag	50	$45	45	45	— ¼
Cdn Equty	1350	$10⅛	9¾	9¾	— ½
C Curtis	2400	130	130	130	— 5
C Goldale	4475	$8	7¾	8	+ ⅛
C Hydro	1240	$33	32	32	— ¼
C Imp Bank	3753	$19	18⅞	19	— ¼
CGOL	11771	$10⅜	9¾	10¼	
C Ind Gas p	766	$25	25	25	
CIL	548	$15¼	15	15	
C Interurb	1100	$5⅛	5	5	— ⅛
C Intrurb p	250	$11	11	11	— ¼
C Marconi	185	495	495	495	— 5
CP Inve pr	1550	$33	32⅞	33	+ ⅛
CP Inve wt	2145	880	870	880	
CPR	1851	$76	75⅛	75½	—1¼
CPR $3. pr	460	58¾	58¾	58¾	
C Refract	100	$13½	13½	13½	— ¼
Cdn Salt	300	$17½	17½	17½	
Cdn Tire A	2935	$52¾	51¾	52	8 ½
Cdn Wall	20	$132	132	132	
CWN Gas	275	$16¼	16	16¼	
CWN G 4 pr	210	$10¾	10¾	10¾	
C Westing	22	$13¼	13¼	13¼	
Canron	150	$16½	16½	16½	
Capit Div	2500	$5⅞	5¾	5¾	
Cara	100	$10⅛	10⅛	10⅛	— ⅜
Carrier JD	310	$16½	16¼	16¼	— ¼
Cassidy L	450	$5	5	5	— ⅛
CDRH Ltd	3130	$11¾	11	11½	— ¼
Cit Fund A	400	$7	7	7	— ⅛
Chemcell	2600	$9⅞	9¾	9⅞	+ ⅛
Chem 175 p	245	$23½	23½	23½	
Clairton	800	175	165	165	— 5
Columbia	250	$7	7	7	— ¼
Columbi p	200	$16⅝	16⅝	16⅝	— ⅛
Cominco	3095	$32⅜	32	32	— ½
C Holiday I	475	$15	14½	14½	
C Pete	200	$41	40	40	— 1
C Savings	120	$13	13	13	— ½
Compro	230	335	335	335	+ 5
Computel	2100	$21	21	21	
Computr	150	$28¾	26½	26¾	— ¼
Con Bath	795	$22¼	22⅜	22¼	— ⅛
Con Bath p	280	$20	20	20	
Con Bath w	930	290	285	290	—10
C Bath 68 w	610	990	960	960	—40
Con Bldg	5565	315	305	305	—15
Con Distrb	1995	$12½	12¼	12½	+ ¼
Cons Ga	3246	$17½	17¾	17½	
Con Gas B	25	$90¼	90¼	90¼	
Con Glass	700	$20	20	20	
Corby vt	75	$28	28	28	
Coronatn	1003	215	210	210	
Coronto p	300	230	230	230	+ 5
Cosmos	550	$6	6	6	
Costain R	100	$5¼	5¼	5¼	— ¼
Couvret P	900	$7	7	7	
Crain R L	130	$15⅜	15¾	15⅜	— ⅛
Crestbrk	225	$13⅜	13⅜	13⅜	
Crwn Trst	25	$60	60	60	+ 7
Crush Intl	1650	$10½	10½	10½	
Cygnus A	875	$10⅞	10½	10¾	
Cygnus B	325	$10¾	10¾	10¾	
Distl Seag	1480	$49	48½	49	— ½
Dome Pete	4493	$89	86	86½	—3½
D Bridge	135	$14¼	14¼	14¼	+ ¼
D Coal pr	100	$16	16	16	+ ½
Dofasco	620	$21⅛	20⅞	21	8 ¼
Dofasco p	25	$75½	75½	75½	— ½
Dom Store	2225	$14½	14⅜	14⅜	— ⅛
Domtar	2005	$13	12⅞	12⅞	— ⅛
Donlee M	100	$15¼	15¼	15¼	— ¼
Douglas L	100	425	425	425	—25
Dupont	50	$30¾	30¾	30¾	
Dylex Div	400	$18	18	18	— ½
Dylex D A	1505	$15½	15	15	— ½
Eddy Mtch	50	$26	26	26	— 1
E-L Fin	1000	$10⅞	10½	10½	— ⅛
E-L Fin p	470	$17	16⅞	16⅞	— ⅛
E-L Fin w	444	$10	510	510	— 5
Electro Itd	95	$26½	26½	26½	+ ½
Exquite w	2500	43	36	36	— 6
Falcon	425	$121	120½	120½	— 1
Fam Play	3377	$14	13⅝	14	
Fa Play w	400	360	355	360	+ 5
Fed Farm	200	$6½	6½	6½	— ¼
Fed Grain	825	$7	6⅞	7	
Fibre	11780	$12½	12	12	— ½
Fleet Mfg	3400	230	225	225	— 5
Fleetwd	250	$20	20	20	
Ford USA	28	$46½	46½	46½	
Ford Cnda	450	$65½	62¼	63	— 2
F Seasons	230	$16	16	16	— ⅛
FPE Plon	100	$20	20	20	— ½
Fruehauf	250	$16	16	16	
Galf Mi Irn	100	$9½	9½	9½	—¼
Gen Distrb	800	$14	14	14	
GMC	100	$80	80	80	
G Stl Ware	100	$15	15	15	
Genstar L	200	$12¾	12¾	12¾	8 ⅛
Gdn Mang	235	$10	9¾	9¾	
Glob En A	200	$11	11	11	— ¼
Goodyer	10	$175	175	175	
G Mckay A	200	$6	6	6	— ⅛
Greb Ind	100	$9¼	9¼	9¼	— ¼
GL Paper	2135	$23	22⅞	22⅞	
GN Capital	1710	$11½	11⅜	11⅜	
Gt W Life	1055	$9⅝	9⅞	9⅝	— 2
Gt WSadd	4725	$9⅜	9	9⅛	+ ⅛
Greyhnd	200	$12¾	12¾	12¾	— ¼
Gulf Can	270	$19⅜	19⅜	19⅜	— ⅛
Halifax D	600	205	205	205	
Hand Chm	225	$17¼	17¼	17¼	
Hardee	6100	120	110	115	— 5
Harlequin	275	$8	8	8	
Harveys F	3075	$7⅛	7⅛	7⅛	— ½
Hawker S	750	365	350	350	—10
Hawker pr	30	$59	59	59	
Hays Dna	756	$13½	12⅞	12⅞	— ⅜
Home A	3735	$63½	61¼	63½	+ 1½
Horne Pit	2500	310	305	305	
H Bramor	250	$6⅞	6⅞	6⅞	
H Smith pr	50	$28½	28¼	28¼	— ¼
Howdn DH	300	$7¾	7¾	7¾	— ⅛
H Bay Co	220	$18⅜	18⅜	18⅜	
HB Oil Gas	1225	$40	39⅞	39⅞	
HB Oil G pr	280	$57	56	56	—1⅞
Hunter D	1250	$11¾	11¼	11¾	— 1
Huron Erl	2700	$17	17	17	
Husky Oil	1915	$17¾	17	17	— ¾
Husky A pr	25	$42	42	42	
Husky D w	100	$11¼	11¼	11¼	
Imp Gen	100	$5⅝	5⅜	5⅜	— ⅛
Imp O	10279	$18½	18¼	18½	+ ⅛
Imp Tob	450	$12½	12¼	12½	
Indusmin	211	$16½	16½	16½	
Ind Accept	2335	$13	12⅞	13	
I Acc 5¾ pr	100	$22	22	22	— ⅜
In Acc wts	25	400	400	400	
Ind Adhes	100	$10¼	10¼	10¼	
Ingersol A	225	$24	24	24	
Inglis	475	$12	12	12	
Inland Gas	577	$13	12¾	12¾	— ¼
Inspiratin	4800	125	120	120	
Intrmetco	800	$6½	6¼	6¼	— ⅜
IBM	16	$350	350	350	— 6
I Nickel	20959	$37¼	36½	36½	— ⅜
Int Util	2145	$34¼	34⅛	34¼	
Int Util A	65	$35	34⅜	35	
Int Div	1800	405	400	405	
Int D62 w	100	20	20	20	
Intpr Pipe	1198	$17⅛	17¼	17¼	— ½
Int Pipe w	100	865	865	865	— 5
Intpr Steel	355	490	400	400	—15
Inv Grp A	1630	$9½	9	9¼	+ ⅛
Inv Grp S p	1000	$23¾	23½	23⅝	+ ⅛
Irwin Toy	785	$12⅝	12½	12⅝	— ⅛
ITL Ind	4225	$16½	16½	16½	
IWC Ind	300	465	450	450	—20
James Stl	1475	$8¾	8½	8½	— ⅜
Jefferson	315	$18	18	18	— ¼
Jock C	10175	$5¼	5⅞	5¼	— ⅛
Keeprite P	1500	$10¾	10¾	10¾	
Kelly D A	1200	$7⅜	7½	7½	— ⅛
Kenting	500	$20	20	20	— ½
Koffler	1460	$12	11½	11½	— ¼
Labatt	2368	$26½	26	26½	+ ½
Labatt pr	1225	$28¼	28	28	
LOnt Cem	300	330	325	325	8 ⅝
Laura Sec	150	$12½	12½	12½	— ½
Lau Fin	305	$5⅞	5⅞	5⅞	
Lau Fn 140	100	$15½	15½	15½	— ¼
Leigh Inst	815	$45¾	45	45¾	+ ¾
Levy	586	$29	28	28¾	— ¼
Life Invest	100	$9⅜	9⅜	9⅜	+ ⅜
Living pr	175	$43¾	43¾	43¾	
Lob Co A	403	$6¾	6¾	6¾	— ⅛
Lob Co B	300	$6¾	6¾	6¾	— ⅛
Lob Co pr	93	$32	31¾	31¾	— ¼
Lob G A pr	230	$21	20⅞	20⅞	
Lob Inc	100	$8	8	8	— ⅛
Loeb M	1625	$8¼	8¼	8¼	
MB Ltd	2650	$30⅜	30½	30½	— ⅜
Magna El	440	$11⅞	11½	11¾	
Magnetcs	4945	275	265	265	—10
Manoir In	300	270	265	270	+ 5
M Lf Mills	1200	$19⅞	19⅜	19⅝	+ ⅜
Markboro	1575	$7⅜	7¼	7⅜	
Markbro w	900	405	405	405	+ 5
Mass-Fer	3702	$18½	18	18⅛	— ½
MEPC	700	$5¾	5½	5¾	+ ⅛
Met Stores	25	$35	35	35	— ¼
MGFM	500	450	450	450	
Milt Brick	400	$7¾	7¾	7¾	— ½
Mindustri	300	$11⅜	11⅜	11⅜	
MLW Wor	200	$16½	16½	16½	
Molson A	690	$20⅜	20⅛	20⅜	— ⅜
Montex	1750	150	150	150	
Moore	11306	$31½	30¾	30¾	— ¾
Morse B	100	$21½	21½	21½	
Nat Groc p	21	$27½	27½	27½	
Nat Hees	100	450	450	450	
Neonex I	2500	8¾	8¾	8¾	— ¼
NB Tel	215	$12½	12½	12½	
NPro D	14250	185	175	175	—10
Niag Struc	100	$20	20	20	
Nia Wire B	300	$17	17	17	
Noranda	5855	$30⅜	30	30⅛	— ⅛
Nor Ctl G	1500	$19	18½	18¾	— ⅛
Nor Ctl A p	125	$29½	29½	29½	— ½
Nor Ctl B p	600	$35¼	35	35¼	— ⅜
Nor Ct 270 p	180	$39	39	39	+ 2
Nor Ctl wts	975	$10½	995	995	—55
NS L P	414	$8½	8⅜	8½	
Okanagan	200	370	370	370	+15
OSF Ind	17168	$22	20⅜	21	8⅛
Oshawa A	1150	$29⅜	29¼	29⅜	— ⅜
Oshawa w	1080	705	700	700	
Overland	220	$9¼	9¼	9¼	
Overind 2 p	360	$5	5	5	
Pac Pete	1110	$33	31¾	33	+ ¼
Peace Riv	150	495	495	495	— 5
Peel Elder	212	$28½	28½	28½	— ½
Penman p	50	$100	100	100	
Petrofina	100	$19¼	19⅞	19¼	— ⅜
Pitts Eng	385	$24¼	24¼	24¼	
Poto Eng	150	$15½	15½	15½	— ½
PQOW Corp	1435	$12⅜	12	12¼	—¼
Pow Crp pr	75	$32½	32½	32½	— 1
Pow C S pr	300	$14	14	14	— ¼
Prem Iron	600	425	400	400	—25
Price Com	2200	$14	13¾	14	
QN Gas	927	$19	18½	18½	— ½
Rank Org	725	$10⅛	10	10	
Realty C	100	425	425	425	—20
Realty C w	700	215	215	215	—10
Reed Osir	355	$20½	20½	20½	
Reichhold	100	$11¾	11¾	11¾	— ⅛
Reitman	200	$18¼	18¼	18¼	+ ¼
Reveistk	200	$17½	17½	17½	
Revenu	98386	495	445	470	—30
Reynold p	210	$60	60	60	
Rileys D	465	$10	10	10	
Ronald Fd	190	$20½	20½	20½	— ½
Rothman	210	$20	20	20	
Rothmn w	100	580	580	580	
Rothm A p	225	$89½	89	89	
Royal Bnk	1895	$19⅞	19⅝	19¾	— ¼
Russell H	700	$17	17	17	
StL Cem A	425	$24½	24	24	— ½
St Maurice	2400	140	135	135	
Salada	225	$17¼	17¼	17¼	
Saywette	975	$5⅞	5⅞	5⅞	— ⅛
Schneid	115	$13½	13½	13½	— ½
Scintrex	100	$13¾	13¾	13¾	— ¼
Scot York	700	$18	18	18	
Scot Mis pr	100	$7	7	7	
Seaway M	1430	$11⅛	11	11	
Swavy M p	2650	$5¼	5	5¼	+ ⅛
Seavy M w	1650	450	420	430	—20
Secur Cap	445	$6⅜	6¼	6⅜	— ⅛
Select Les	200	400	400	400	
Selkirk A	250	$14	14	14	
Shaw LE A	100	$8½	8½	8½	
Shaw Pipe	800	$12	12	12	
Shell Inv p	250	$28	28	28	— ½
Shell Inv w	2500	$12¼	11½	12¼	+ ¼
Shell Can	1717	$26⅝	26⅜	26⅝	+ ⅛
Shutly's	165	$11	11	11	
Silverwid A	230	$22½	22½	22½	+ ½
Simpsons	2086	$18⅛	18	18	
Simpson S	465	$28	27½	27½	
SKD Mfg	225	$6¼	6¼	6¼	
Skyline H	750	$8¾	8⅝	8⅝	— ¼
Slater Stl	600	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ⅛
Slater A wt	200	600	600	600	+20
Southam	145	$60	60	60	— 1
St Brodcst	410	$12¾	12½	12½	— ½
Steel Can	1570	$21⅜	21½	21⅜	— ⅛
Steinbg A	600	$12¾	12¾	12¾	8 ¼
Stuart Hse	100	$6¼	6¼	6¾	— ¼
Suptest od	275	$45	44⅝	44⅝	— ⅞
Texaco	45	$28¼	28¼	28¼	— ½
Thom Nes	2200	$17	17	17	
Tone Craft	200	$27½	26¾	26¾	— 1
Toromont	2500	260	255	260	
Tor Dm Bk	2740	$19½	19⅜	19½	
Towmart	300	115	110	115	
Traders A	800	$9¾	9⅝	9⅝	— ¼
Trader A p	2100	$21½	21	21	
Trader B p	200	$27¾	27½	27½	
Trader 66 w	100	310	310	310	—30
Transair	2540	475	460	475	
Tr Can PL	1865	$36⅜	38⅜	38⅛	— ⅜
Tr Can P w	100	$15	15	15	— ½
Trans Mt	1700	$14½	14¼	14½	+ ⅛
Trans PPL	3210	$16¼	16½	16¾	+ ⅛
Trizec Crp	3100	185	180	180	— 5
Tru-Wall	200	360	360	360	
UNAS Inv	100	$19	19	19	
UnAcc 2p	400	425	420	420	— 5
Un Carbid	1250	$16½	16⅜	16½	— ⅛
Un Gas	1260	$14½	14⅜	14⅜	— ¼
Union Oil	250	$40½	40½	40½	
U Corp B	395	$17	16½	16½	+ ¼
Un Fn Mgt	212	$16¾	16¾	16¾	
Un Wburn	700	$17	17	17	— ¾
Un Wbn wt	250	$13	13	13	
U Sections	200	$13⅜	13⅜	13⅜	— ¼
Van Ness	800	480	465	465	—10
Vascan	620	$6½	6	6	— 1
Versafd	1150	$21	20½	20½	— ½
Venpower	5300	95	90	95	
Versatile	100	$8	8	8	+ ½
Versatil A	500	$6¼	6¼	6¼	
Vic G Tr	401	$17	17	17	
Vic G Tr pr	25	$40	40	40	+ 5
Vic Wood	500	$11	10¾	10⅞	— ⅛
V Wood A p	1600	$6¼	6	6	— ¼
Villicenire	1755	$8⅛	8¼	8¼	+ ⅛
Vulcan	100	$6	6	6	
Walax	100	$11	11	11	+ ¼
Wainoco O	250	450	450	450	
Walk GW	585	$38¾	38½	38¾	
Weldwod	1600	$18¾	18½	18½	
Westc'st	910	$27¾	27¾	27¾	
West Ind	600	245	240	245	— 5
W Cdn Seed	400	240	235	235	8 5
W Pacific	4000	$5¾	5¼	5¼	
Weston	1025	$19¼	19¼	19¼	+ ¼
White Pas	278	$22	22	22	
White P A p	2121	$20⅞	20¼	20¾	
Woodwd A	2050	$17⅝	17½	17⅝	— ⅛
Zellers	2625	$11½	11¼	11½	+ ⅛
Zenith	1100	210	210	210	

MINES

Aetna In	500	350	325	325	—50
Agnico	400	130	128	130	—10
Am Larder	500	36	36	36	+ 1
Ang U Dev	3400	83	82	82	— 2
Argosy	4000	86	81	81	— 4
Armore	4000	22	21	21	— 1
Aunor	2300	360	355	360	+10
Bankeno	7240	840	825	840	—10
Bankfield	1000	10	10	10	
B-Dqu	240	22	22	22	
Bethlm	4521	$14⅛	13⅜	13⅞	— ¼
Big Nama	500	28½	28½	28½	— ½
Black Bay	7000	11½	11	11½	— ½
Bl Hawk	2650	86	85	85	— 3
Braiorne	100	360	360	360	—30
Broul Reef	1200	43	43	43	— 1
Brunswk	350	715	710	715	—10
Cadillac M	4398	29	25½	26	— 1
Calmor IB	2300	90	88	90	
Cam Mine	2500	52	50	50	
C M r	36700	1	1	1	+ ½
Camflo	1900	575	570	570	— 5
Camindx	1000	72	72	72	— 3
Cam Chib	800	880	875	875	
C Tung	2000	157	157	157	— 3
C Jamiesn	3900	120	120	120	
Cdn Keely	1000	5	5	5	— 1
C Lencourt	1000	20	20	20	— ½
C Malart	1000	33	32	33	+ ½
Cdn Nisto	500	43	43	43	— 2
Candore	6000	15	15	15	
Cassiar	400	$17½	17¼	17½	+ ¼
Cent Pat	2500	215	215	215	+ 3
Chemaloy	1600	340	320	320	—25
Chib-K	10000	17	17	17	
Chib M	2500	66	65	65	
Chimo	1800	160	160	160	
Chrom	800	155	150	150	—10
Coch Will	2200	112	110	110	— 2
Coin Lake	1000	27½	27½	27½	— 2
Comb Met	5000	23½	23	23½	— ½
C Shawkey	8700	92	90	90	— 1
C Bellek	1000	8½	8½	8½	— ½
C Callinan	2500	11½	11	11	— ½
Con Fardy	100	435	435	435	+20
CHall e	21550	51	47	47	— 6
C Marben	200	370	360	360	—10
C Morisn	6700	510	500	500	—10
Con Negus	6000	23	21	21	—1½
Con Nichol	4000	24	23	23	—1½
C Rambler	500	98	98	98	— 2
C Red Pop	1500	14	14	14	+ 1
Conwest	590	875	850	850	—50
Cop Fields	5100	202	200	202	
Coulee	1500	32	32	32	
Courvan	1500	27	27	27	
Craigmt	1650	$10⅜	10½	10½	— ¼
Crowbank	5000	29	27	29	—2½
D'Aragon	3000	22½	21	21	—3½
Deer Horn	4100	17	17	17	— ½
D'Eldona	5200	75	73	75	— 1
Delhi Pac	500	26	26	26	— 1
Denison	2239	$43⅛	41¾	41¾	
Dicknsn	500	330	325	330	+ 5
Discovry	400	185	185	185	—13
Donalda	3000	30½	30½	30½	
Dynasty	1870	$15½	15	15	— ¼
East Sull	2400	765	750	750	—25
Endeko	600	$13¾	13	13¾	
F Nat Uran	207	120	120	120	+10
Fort Reinc	5000	166	160	162	
Frobex	314	166	165	165	—10
Gnt Masct	300	249	249	249	+12
Goldray	1000	295	290	295	+ 5
Gortdrm	950	460	450	460	—15
Grdroy	12000	72	70	70	— 2
Granduc	600	$10⅞	10½	10⅜	— ⅜
Granisle	510	$12	11⅝	11⅝	— ⅛
Green Pnt	9200	26	26	26	
Gulch	6000	23½	23	23½	
Gulf L	1000	12	12	12	
Gunnar	3650	170	155	155	—15
High-Bl	400	425	410	410	—15
Hollinger	100	$30⅛	30⅛	30⅛	— ⅜
Huds Bay	540	$74¼	74	74	— ½
Hydra Ex	500	24	24	24	+ ½
Int Bibis T	2500	43	43	43	
Int Mogul	371	$20	19½	19½	
Iron Bay T	200	390	390	390	+ 5
Irish Cop	4500	25	25	25	
Iso	15900	310	300	300	—10
Joliet	4000	31½	31½	31½	— ½
Jonsmith	1000	14½	14½	14½	
Jorex Ltd	100	185	185	185	— 5
Joutel	3500	105	103	103	— 6
Jowsey	1000	57	57	57	— 2
Kam Kotia	2050	325	310	325	+ 5
Kerr Add	2596	514	13⅜	14	
K Anacon	1516	65	65	65	— 1
Kid Coper	1000	39	39	39	+ 1
Kilembe	100	775	775	775	—15
L Dufault	1175	725	700	700	—30
Lakehead	1000	40	40	40	
La Luz	350	$10⅛	10¼	10¼	
Langis	3000	10	10	10	— 2
Leitch	1025	243	210	210	—10
LL Lac	2000	365	365	365	+ 5
Lytton M	3875	370	360	365	+ 5
Macassa	1000	200	200	200	
Madeline	202	475	475	475	
Madsen	2065	230	228	228	— 2
Man Bar	3288	165	160	160	— 5
Marchant	500	66	66	66	+ 1
Match	7812	20	18½	18½	—1½
Mattgmi	900	$13⅞	13¾	13¾	— ¼
Maybrn	10000	15	14½	14½	
Mc Adam	5900	132	130	131	— 3
Mc Intyre	100	$111½	111½	111½	—1½
McWat	5000	65	64	64	— 1
Mentor	1000	106	106	106	
Midrim	600	65	65	65

Jean Mehling câble de Paris



L'avenir de l'économie française reste incertain

Les prévisions de l'Institut National de la statistique (INSEE), prises à la lettre, ne sont guère optimistes. A les en croire, la balance commerciale de la France a peu de chances de s'améliorer avant la fin de l'année. Le tableau dressé ne s'achève d'ailleurs pas sur une note fondamentalement pessimiste puisque, dit l'INSEE, "les aspects favorables ne manquent pas!"

Il faudra donc ne pas se montrer surpris si les réserves françaises en or et devises diminuent encore, sans atteindre cependant, à mon avis, une véritable cote d'alarme. C'est l'éternel problème de la bouteille à demi-vide ou à demi-pleine! Les exportations françaises se sont accrues de 16 pour cent par rapport à l'an dernier, mais les importations ont augmenté de près de 25 pour cent. S'agit-il donc, une fois encore, d'un combat sans espoir?

X X X

Personnellement, je ne le crois pas. Il me semble que, pour l'avenir, la première donnée — celle des exportations — est plus significative que la seconde. La frénésie de consommation qui a saisi les Français, depuis l'automne dernier, est le résultat de deux causes: le volume de revenus trop massivement injectés dans l'économie nationale à l'issue des événements de juin 1968, la faible confiance des Français dans leur monnaie nationale.

La hausse des prix aura bientôt fait d'absorber l'excédent de pouvoir d'achat; en même temps que l'indiscutable amélioration de la capacité de production est déjà en train de faire contrepoids au déséquilibre de l'offre par rapport à la demande globale. Le second phénomène évoqué est plus inquiétant, bien qu'il ne soit pas sans espoir.

X X X

Si depuis des mois les Français fuient devant leur propre monnaie et lui préfèrent des biens réels, c'est parce que la confiance ne leur est pas revenue, en dépit de toutes les promesses gouvernementales de non-dévaluation. La solution ne peut être espérée de simples engagements verbaux. Les Français, peuple économe et épargnant, ne demandent dans le fond qu'à croire que les choses vont s'arranger. Mais trop souvent échaudés depuis un demi-siècle, ils veulent des preuves tangibles. Au fond, ils se conduisent à l'égard du franc comme le font les étrangers sur les places de change. Si le nouveau gouvernement tient ses engagements, s'il réduit les dépenses publiques inutiles, la confiance reviendra pas à pas; et les importations, nécessaires pour faire face à une demande exagérée, fléchiront. Il appartient d'ailleurs aux pouvoirs publics d'accentuer le mouvement. Les restrictions de crédit constituent déjà l'une des mesures susceptibles de forcer le destin.

X X X

A l'inverse, l'accroissement des exportations, très sensible depuis un an, me paraît encourageante, je le crois plus caractéristique, parce que plus durable que celui des importations. Depuis des années, tous les observateurs de l'économie française déplorent le manque "d'esprit exportateur" des commerçants et des industriels de France. En outre, l'acheteur se situant hors des frontières nationales aurait intérêt à attendre, avant de commander, s'il espère une dévaluation du franc. Sa position est donc, en théorie, toute de résistance aux avances de l'exportateur.

Le succès des ventes françaises à l'étranger me semble donc, d'abord, une victoire des industriels de France sur leurs vieilles structures mentales. Il aura sans doute fallu bien longtemps à ce pays pour comprendre où est son salut. Il n'empêche que, mieux armé que jadis pour la lutte concurrentielle, il est en train de gagner le second temps de sa dure bataille. L'INSEE a raison de mettre en garde le pays. Il est justifié, en fin de compte, à laisser entrevoir pour l'an prochain des perspectives plus optimistes.

Les conflits ouvriers contribuent à aggraver l'inflation actuelle

(PC) — Les conflits ouvriers qui sévissent actuellement au Canada, conflits couronnés la semaine dernière par le débrayage de 17,200 employés de l'International Nickel Co. of Canada, contribuent à aggraver la situation inflationniste.

Au cours des deux dernières années, les salaires ont grimpé plus qu'à la normale, tout particulièrement dans l'industrie de la construction

Et tout porte à croire que les salaires des ouvriers présentement en grève ou dont les négociations contractuelles sont en cours seront également relevés considérablement.

Ces importants relèvements salariaux provoqueront sûrement, en 1970 et 1971, de nouvelles pressions sur les prix et les dépenses, à moins qu'il y ait une amélioration marquée de la productivité pour contrebalancer ces augmentations.

Qui plus est, en raison de la croissance prévue de la force ouvrière du Canada, ces pressions seront encore plus sévères qu'actuellement.

Responsabilité

Alors que la force ouvrière doit s'agrandir de 25 pour cent d'ici 1975, les salaires des ouvriers monteront également en flèche au cours des six prochaines années, mais grâce à cette croissance, l'économie du pays pourra vraisemblablement absorber les dépenses.

Cela ne signifie pas, pour autant, que la gente ouvrière soit, à elle seule, responsable de l'inflation. Elle n'y est même pas la plus importante cause.

Au cours des dernières négociations contractuelles, la question dominante a été celle des salaires, ceci, parce que l'ouvrier croit qu'il cède du terrain à l'inflation: il sait que les prix ont augmenté et il veut recevoir une paye qui lui permettra d'améliorer sa condition de vie, si infime que soit cette amélioration.

Autrement dit, les revendications ouvrières, au lieu de fixer les prix, sont faites en fonction de ces derniers.

Nouvelle société créée pour opérer une chaîne d'hôtels au Canada

CALGARY — Une nouvelle société opérera une chaîne d'hôtels au Canada. La nouvelle a été annoncée hier les propriétaires à part égale de cette nouvelle société, soit Great West Saddlery et Hyatt International. La nouvelle société opérera sous la raison sociale de "Hyatt House".

Hyatt International, dont les bureaux sont situés à San Francisco et Genève, a été créé en 1968. Depuis ce temps, la société a établi une chaîne d'hôtels en dehors des Etats-Unis, opérant sous la raison sociale de Hyatt House. Malgré que cette dernière soit une société complètement autonome, elle demeure affiliée à Hyatt Corporation, qui opère 18 hôtels et plus de 40 motels.

Great West Saddlery, dont le siège social est situé à Calgary, est une société diversifiée détenant des intérêts dans le domaine de la construction, du développement immobilier, des services d'ordinateurs, et dans la recherche spatiale.

Dans le domaine immobilier, Great West détient des intérêts dans plusieurs hôtels, motels et appartements à Montréal, Vancouver, Calgary, Québec, Régina et Halifax dont plusieurs ont été construits par la division Construction de cette société.

De plus amples renseignements touchant l'établissement de cette chaîne d'hôtels au Canada seront communiqués ultérieurement.

Prêt de $23.5 millions de la BIAD au Chili

La Banque inter-américaine de développement a consenti un prêt de $23.5 millions au gouvernement du Chili comme appui à ses efforts d'augmentation de la production agricole. Une stagnation relative sévit dans le secteur agricole au Chili depuis 1940. L'électrification rurale absorbera $8.5 millions; c'est un atout majeur du programme de 15 ans d'aménagement rural qui était lancé en 1965. De plus, $15 millions seront consacrés à la réforme des structures de mise en marché des produits agricoles et des bestiaux.

titres au comptoir

Source: Bongard Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	12	15
Aconic	1	5
Adanac	3.40	3.60
Advance RL	8	10
Albatross	10	20
Alscope	2.00	2.50
Amalg Mng	5	—
Amer Chib	4	6
Americ	20	30
Amigo	30	40
Bald Mtn	3	5
Beacon	19	24
Beaupert Holdings	12	17
Boma Chib	5	10
Brace-Mac	8	10
Bruce Presto	1	3
Cambridge	13	15
Chesbar	95	1.05
Clearwater	13	18
Chibtown	30	35
Cons Shunsby	8	11
Creswell	60	80
Cuvier	2	5
Dosson	—	10
Delesseps	50	60
Doral	1.60	—
Dubisson	8	11
Ducros	74	84
Expo Ungava	1.35	1.45
Freberi	8	12
Fundy	12	15
Gospesia	20	30
Gold Star	5	10
G. Lakes Nickel	8	8½
Gaspe Cooper	45.00	50.00
Halren	15	20
Hucamp	1.00	1.15
Imp Minerals	.25	35
Independant	2	4
Jack Waite	2	5
Jubilee	60	90
Juma	6	8
Joburke	4	6
Kelly-Desmona	3	6
Kewagama	8	10
Kukatush	3	3½
Lake Beaver H	9	12
Leeds Metals	12	17
Lun Echo	38	43
Madex	10	20
Main Oka	2	7
Martin Bird	1	2
Mattagami Ex	—	5
Midland Nickel	63	68
Mogar	45	50
Mt Eagle	45	55
Molybia	10	15
Murky Fault	1.80	2.00
Naganta	60	70
Nat Mariartic	1.20	1.30
Nemrod	40	50
New Ass Dev	12	16
New Baska	15	20
New Millier	8	10
New Insco	13	16
New Lorie	7	9
New Pascalis	40	50
New Nipiron	25	50
Nordic	1.30	1.40
North Bord	17	22
North Shore	40	50
Norque	5	8
Northern Explo	40	45
Nouvelle	15	—
Oklend	1	2
Pac. Nickel	60	70
Que Ascot	1	3
Quejo	4	6
Ram Pte	2.00	2.40
Radio Hill	60	80
Rand Mo	3	5
Seaway	2	4
September Mt	35	45
Sogepet	3.10	3.30
Sullico	7	—
Tagami	27	30
Tallsman	47	52
Thunder Bay	3¾	4¼
Waco Petr	12	15
Watson Lake	1	3
Weegee	1.00	1.25
Westfield	1.40	1.60
Westvile	5	15
Young Dave	18	22

SECTION INDUSTRIELLE
Source: Kippen and Co.

	Achat	Vente
AGF Spc	3.85	4.00
Aquacare	7	8
Bque d'Economie Que.	51½	61½
Bushnell TV A	22½	23½
Cdn Foreign Sec	13	15
Cntral Dyn	4¾	5¼
Cons Theat A	2½	4
Crown Life	29½	31
Dist Trust	9½	10½
East Can Savings	4½	5½
Electron Ass	22	24
Facs Data	10¼	11
Gen Impact	12	13
Grenache	2.75	3.25
Hamilton Trust	10	11
h M Taksav	1.75	2.25
Implace El. Pe.	5.00	6.00
Inter Systcom	2¾	3½
Jolly Jump	9½	10
KSF Chemicals	3.00	3.50
La Prevoyance	16	19
Les Prevoyants	5	6
La Stabilite	6	7
Lincoln Trust	9½	10½
London Life	70	73
Marigot Inc	3.00	3.50
Medcom	4	5
Marigo wts	1.00	2.00
Orlando Relaty	8	9
Pace Indus	3.25	3.75
Peoples Stores	16	16¾
Rapid Data	7.00	7.50
Sklar Mfg	3.75	4.25
Soc d'Adm et Fid	25½	27
Spar Aero	4¼	4½
Steadman Indus	17	18
Supersol	4	5
Union Cdn Assur	6	7
Visa Bella	3.75	4.50
Wellington Bk	1.25	1.75
Zodiac A	2.75	3.25

cours des obligations

GOUVERNEMENT DU CANADA			
5¾, 1er oct.	1969	99½	100
5, 1er juillet	1970	97¾	98½
7¼, 1er avril	1974	98¾	99½
3¼, 1er juin	1976	76¾	77¾
6, 1er avril	1971	97¼	97¾
4¼, 1er sept.	1972	91	92
7¼, 1er avril	1972	98½	—
6¼, 1er déc.	1973	94¼	95¼
5½, 1er oct.	1975	87¾	88¾
5½, 1er aout	1980	83½	84½
4½, 1er sept.	1983	73	74
5¼, 1er mai	1990	75¼	76½
5¾, 1er sept.	1992	81¼	82¾
6½, 1er oct.	1995	89	90¼
6½, 15 dec.	1969	99¼	99¾
cnr 5½, 15 d3c.	1971	94	95
cnr, 4, 1er fév.	1981	70	71½
cnr, 5, 1er oct.	1987	74	75½
cnr, 5¾, 1er jan.	1985	82¼	83½
Perp3fuel	—	42	44
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
AMPC,7¼,15 mars	1990-93	90½	92½
BE El 6½, 1er av	1990	84½	86
MHyd 1 aout	1989-93	89½	91½
NB 7¾, 2 juil	1988	96½	98
Terren 7½, 15 fev	1968	88½	90½
NE 7½ 15 juin	1988	95	96
IPE 7½, Jan.	1988	89½	91½
Ont Hy. 7¾ m	1989-94	97	98
5¼	5¼88	88-5861	Auel 5¼ 5¼/
Q Hydro,7¾, 15m	1974-90	97½	98¼
Simpsons 5½	1979	48	—
MUNICIPALITES			
Mont 7, 1er jan	1988	83	85
Tor Met 7¼, 1er m	1988	90½	92
INDUSTRIELLES			
Abitibi 7¼	1987	88	90
Alg Steel 5¼	1978	81	83
Bq N-E, 7	1987	90	92
BA Oil	1988	93½	95½
Can Pac 5	1983	74	76
Can Cement 3¾	1975	80	82
Alum of Can 4½	1973	86	88
Dotmar 6¾	1987	82	84
GMAC 6½	1987	83	85
Imp Oil 7¾	1988	94½	96½
Ind Acc 6¾	1934	84	86
Noranda 7½	1988	94	96
Raymor 7½	1973	96	98
Raymor 7¾	1978	96	98
Ray Nat 6¼	1981	82½	85½
St Law Corp 5	1978	82	—
Simpson 4¾	1973	90	—
Eaton 5¾	1985	7	80
Triad 4¾	1973	91	—
Weston G 6¾	1987	84	86
SERVICES PUBLICS			
Alberta Gaz 5½	1985	77	79
Ang Cn Tel 6	1983	83	—
Bell Tel 5¾	1984	76	—
Bell Tel 8	1977	98½	99
Bell Tel 6¾	1992	81	83
BC Tel 6¾	1989	82	—
Calgary Pow 7	1988	92	—
Cdn Elect 4	1972	88¼	—
Consu Gas 6	1978	78	80
Consu Gas 6½	1979	84	86
Nfld L&P 7¾	1988	93	—
Marit Elect 7¾	1987	94	—
North C Gas	1989	96	98
Northent Tel 5¾	1983	77¾	—
Que Nat Gas 7	1990	82	84
Que Tel 7	1989	82	—
TC Pipeline 5.85	1987	75	77
CONVERTIBLES			
W Coast 5½ Ex-C	1988	98	100
TC Pipeline 5	1889	111	113

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Adanac	2.23	2.55
A.G.F. Special Fund	3.74	——
Andreae Equity	3.93	4.30
All Cdn Com	7.75	8.47
All Cdn Div	9.25	10.11
All Cdn Ven	4.41	4.82
American Growth	6.21	6.82
Associate Investors	5.46	5.52
BeauLran	48.85	46.53
Beacon Growth	5.96	6.52
Canada Growth	6.90	7.50
Canada Security	4.99	5.46
Canagex	9.92	10.33
Cdn Channing Venture	6.10	6.68
Cdn Gas Energy	14.69	16.10
Cdn Investment Fund	4.29	4.70
Cdn Scudder Fund	20.24	20.24
Cdn Sec Growth	4.98	5.46
Cdn S. A. Gold Fund	5.53	6.04
Cdn Trusteed	4.72	5.16
Canafund	58.42	61.34
Capital Growth	9.06	9.30
Champion Mutual	7.55	8.25
xChase Fund	11.65	12.73
Collective Mutual	7.12	7.81
Commonwealth Intl	12.62	13.82
Commonwealth Intl Lever	3.75	4.11
xCompetitive Capital	8.52	9.34
Corporate Investors	5.91	6.45
Corporate Inv Stock Fund	6.31	6.90
xDividend Shares	3.66	4.12
Dominion Compound	4.87	5.29
xDreyfus	12.85	14.08
Entarea Investment	5.72	6.25
Executive Fund of Cda	8.73	9.17
Exec Inv Intl Ltd	6.72	7.06
Federated Financial	5.13	5.61
Federated Growth	5.57	6.09
xFidelity Trend	25.07	27.40
First Participating	16.85	18.45
Fonds Collectif A	7.05	7.71
Fonds Collectif B	5.11	5.27
Fonds Collectif C	9.42	10.30
Fonds Desjardins A	1½,7¼	——
Fonds Desjardins B	4.42	——
Fraser Growth	4.00	4.37
Gis Compound	9.81	10.73
Gis Income	4.04	4.42
Growth Equity	7.57	8.32
Growth Oil and Gas	23.02	——
Guardian Growth	8.67	8.32
Harvard	8.23	8.99
Investors Growth	11.59	12.67
IOS Venture	4.27	4.67
Industrial Growth	12.40	13.49
International Growth	6.70	7.32
Investors Growth	11.42	12.49
Investors Intl Mutual	8.15	8.91
Investors Mutual	5.38	5.89
Keystone Canada	7.17	7.88
International Growth	6.61	7.22
xKeystone Cust S-1	20.46	22.32
xKeystone Cust S-4	5.06	5.53
xKeystone Cust K-2	5.32	5.81
xLexington Research	10.48	11.45
Keystone Polaris	4.42	4.84
Le Fonds P.E.P.	3.41	3.71
Magna Carta	3.41	3.70
Maritime Equity	3.57	3.91
Marlborough	9.76	——
Molson M Fund	5.37	5.87
Mutual Accumulating	5.56	6.08
Mutual Bond	8.37	8.74
Mutual Bond Income	4.60	4.81
Mutual Growth	6.66	7.28
Mutual Income	5.74	6.28
Natrusco	13.39	13.99
Natural Resources	8.70	9.51
xOne William Street	15.73	15.73
Pension Mutual	8.76	9.57
Performance Plus	8.17	8.93
Principal Growth	6.02	6.60
Provident Mutual	6.93	7.58
Prov Stock Fund	6.26	6.85
xPutnam Growth	11.19	12.23
Radisson	3.93	——
Regent Fund	10.36	11.36
Royfund	5.69	5.86
mPret et Rev	7.41	8.14
Sav Inv Am Pret	11.62	12.77
Spec	9.82	10.73
Taurus	6.58	7.23
xTechnol	7.95	8.66
Timed Investment Fund	6.50	6.53
United Accumulative	5.16	5.60
United American	2.80	3.08
United Horizon	3.42	3.75
United Venture	5.04	5.54
Universal Savings Equit.	7.23	7.90
Western Growth	6.09	6.69
Winfield Growth	6.09	6.66
Xanadu	4.23	4.64
York Fund of Canada	7.49	8.14

Cote de l'or

L'once d'or était cotée lundi à Londres, en argent américain, à $42.00; à Paris, marché fermé hier; à Francfort à 40.37; à Zurich à 42.05; à Beyrouth à 42.20 et à Hong Kong à 38.31 pour 94.5 de pureté.

au bilan de l'ACTUALITÉ

Le Trust général du Canada a augmenté les taux d'intérêt sur ses certificats de dépôts garantis. Les nouveaux taux, échelonnés sur une période de 30-59 jours à 5 ans, seront les suivants: 30 à 59 jours, 7¼ pour cent; 60 à 89 jours, 7½ pour cent; 90 à 179 jours, 7¾ pour cent; 180 à 269 jours, 7¾ pour cent; 270 à 364 jours, 7¾ pour cent; 1 à 2 ans, 7¾ pour cent; 2 à 3 ans, 7¾ pour cent; 3 à 4 ans, 8¼ pour cent; 4 à 5 ans, 8¼ pour cent et 5 ans, 8¼ pour cent.

Barque traversière Bolivie-Pérou

Le gouvernement péruvien a approuvé un contrat prévoyant le financement par une compagnie canadienne d'un projet pour la mise en service d'une barque traversière sur le lac Titicaca entre la Bolivie et le Pérou. La barque transportera près de 120,000 tonnes de minerai chaque année entre les ports de Bolivie et du Pérou.

Le contrat, d'une valeur de près de $2,800,000, a été signé récemment par le gouvernement de Lima et la société Export Credit Insurance of Canada.

Le pétrole en Alberta

La production de pétrole brut en Alberta s'est élevée en moyenne à 724,098 barils par jour au cours de la semaine se terminant le 7 juillet. La semaine auparavant, la production moyenne pour le mois de juille a atteint, selon les estimations, 767,927 barils par jours comparativement à 705,006 barils par jours en juillet 1968.

Nomination chez I.U.

M. John T. Jackson, vice-président, Industries, auprès de la société International Utilities Corp. a été élu vice-président senior, Personnel de Cadres, auprès de cette même compagnie. La nouvelle a été annoncée par le président de cette société, M. John M. Seabrook.

Production d'acier

Au cours de la semaine se terminant le 12 juillet 1969, la production de lingots d'acier au Canada a augmenté de 9 3-10% à 220,931 tonnes comparativement à la semaine antérieure. Au cours de cette semaine, en 1968, la production d'acier s'élevait à 208,249 tonnes.

Avon Foods

Les sociétés Campbell and Burns Ltd. et Annapolis Valley Canners ont fusionné pour former la société Avon Foods Ltd. La nouvelle société devient le plus important distributeur de fruits et de légumes sur la côte atlantique du Canada.

Fonderie de $26 millions en Irlande du Nord

La première fonderie en Irlande du Nord coûtera un investissement de $26 millions et sera construite par la société canada-irlandaise Northgate Exploration qui possède également une mine de métaux de base dans la région de Galway.

La fonderie, qui sera située dans la région de County Cork ou de Shannon, soit près de 50 milles au sud de la région de Galway, sera administrée par la société Smelter Corporation of Ireland, une filiale de Northgate.

La fonderie, qui emploiera de 600 à 700 personnes aura une capacité de 60,000 tonnes de métal par année. Elle débutera ses opérations en 1972.

Balance commerciale du Japon

En juin, le surplus de la balance commerciale du Japon s'élevait à 9230 millions comparativement à un excédent de l'ordre de $181 millions en juin 1968.

Dévaluation de l'escudo

La Banque centrale du Chili a dévalué l'escudo vendredi dernier. La Banque a fixé son nouveau taux d'achat de 9.11 à 9.24 escudos pour un dollar et son taux de vente de 9.13 à 9.26 escudos.

Nova Scotia Trust

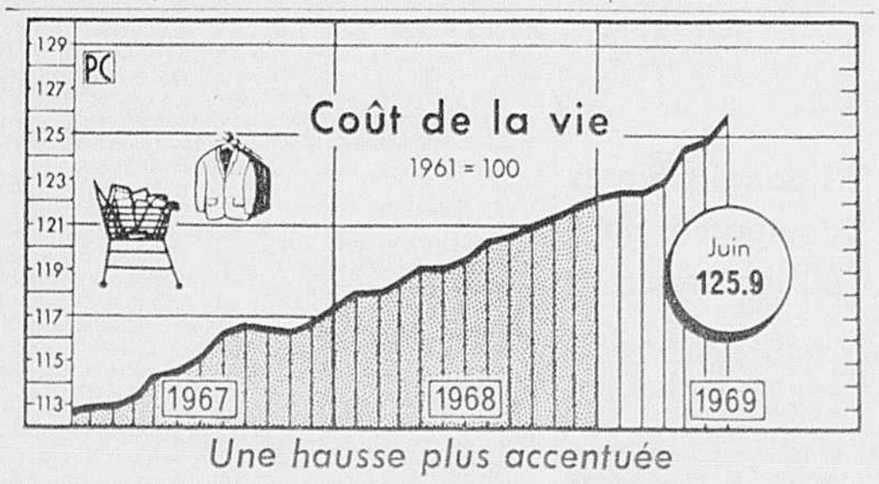
Il est probable que les sociétés de fiducie Nova Scotia Trust et Central Trust fusionnent prochainement. En effet, dans une lettre envoyée aux actionnaires de Nova Scotia, le président de cette société, M. D. G. Grant fait observer que les directeurs de ces deux sociétés "étudieront au moment opportun l'avantage que pourrait avoir la fusion des deux sociétés". Central Trust a acquis, il y a sept mois, la majorité des intérêts de Nova Scotia Trust.

Diversified Investment

La Commission des Valeurs mobilières de l'Ontario a poursuivi ses audiences hier en rapport avec l'accusation portée en décembre 1967 par un comptable agréé, M. Adamson, en rapport avec l'achat par celui-ci de valeurs pour une somme de $11,000 de la société Keystone of Canada Accumulation Fund. M. Adamson poursuit cette dernière société ainsi que son ancien vendeur, M. Jan Grimba. A la fin de ces audiences, la Commission décidera si Diversified pourra continuer à opérer avec l'enregistrement accordé par la Commission.

Prêts de la Banque mondiale

La Banque mondiale vient d'accorder deux prêts totalisant $18,500,000 pour l'expansion des installations de production d'énergie électrique et de télécommunication au Costa-Rica. Les deux prêts seront accordés à l'Institute Costarricense de Electricitad (ICE), un établissement public autonome chargé de promouvoir le développement de l'énergie électrique et d'assurer les télécommunications au Costa-Rica. Un prêt de $12 millions pour l'énergie électrique sera accordé pour une période de 25 ans et un prêt de $6,500,000 pour les télécommunications sera accordé pour une période de 20 ans, tous comportent un délai de carence de 4 ans et demi. Ils portent un intérêt de 6.5% et sont garantis par la République de Costa-Rica.



Une hausse plus accentuée

Le Bureau fédéral de la statistique a annoncé en fin de semaine que l'indice des prix à la consommation avait augmenté d'un point en juin pour atteindre 125.9, base 100 en 1961. Notre graphique donne un aperçu de la tendance des prix à la consommation depuis 1967. Après avoir suivi une courbe ascendante régulière en 1967 et 1968, l'indice a accentué son mouvement de hausse à partir du deuxième trimestre de l'année en cours, reflétant les pressions inflationnistes plus fortes qui affectent l'économie canadienne.

RAPPORTS FINANCIERS

Distilleries Corby

Les Distilleries Corby Limitée et leurs filiales rapportent des ventes nettes de $18,848,843 au cours des neuf mois terminés le 31 mai, à rapprocher de $18,804,599, à la même période, il y a un an.

Les bénéfices d'exploitation ont été de $2,899,590 et de $3,219,377, en 1968, pour une période équivalente. Les revenus de placements ont été quelque peu plus élevés pour les neuf mois précédant le 31 mai: $599,056, au lieu de $566,657 obtenus précédemment.

Le bénéfice avant déduction de l'impôt sur le revenu s'est élevé à $3,498,646, au lieu de $3,786,034. Le bénéfice net s'élève à $2,184,641, pour les neuf mois, à rapprocher de $1,853,705, à la période correspondante de 1968. Le bénéfice par action avant déduction des éléments exceptionnels s'établit à $1.46, au lieu de $1.67. Il faut y ajouter le bénéfice d'éléments exceptionnels, au montant de 50 cents. Le bénéfice net total s'établit donc à $1.96 l'action.

Consumers Distributing

Consumers Distributing Co. Limited connait une sensible amélioration de ses affaires, à l'approche du terme de l'année fiscale, le 31 août. Les prévisions de 1970 s'annoncent également bonnes, selon le président, M. Jack Stupp. Les ventes toucheront les $15 millions et le bénéfice net par action s'établira à 45 cents ou 47 cents. Les bénéfices des neuf mois qui se terminaient le 31 mai se sont élevés à $741,200 ou 37 cents l'action, au lieu de $441,050 ou 22 cents l'action, il y a un an. Les ventes sont passées de $8,045,300 à $12,228,200. Les actions ont été fractionnées à trois pour une, en juin. M. Stupp croit que les ventes augmenteront de 50 p. cent en 1970 pour atteindre $22 millions. Cette entreprise vend à faible marge de profits des marchandises diverses par catalogue et dans douze salles de montre; deux autres s'ouvriront à Toronto et une à Ottawa, l'autre à Windsor avant la fin de l'année. Trois autres salles seront ouvertes le printemps prochain et trois autres à l'automne de 1970.

Hugh Russel

TORONTO (DJ) — Hugh Russel & Sons Limited compte obtenir des bénéfices nets de $1.80 à $2 l'action, cette année. Le revenu net au 31 décembre 1968 s'élevait à $441,900 ou $1.22 l'action. Les bénéfices sur les actions ordinaires tiennent compte du dividende sur les actions privilégiées. Cette société a émis récemment 165,000 actions de valeur au pair de $20. Ces actions privilégiées convertibles portent un dividende de 6.5 p. cent. Cette entreprise s'occupe de distribution de produits d'acier provenant de diverses aciéries canadiennes. Les difficultés de renouvellement de contrats de travail chez Stelco et Algoma Steel pourraient bénéficier aux affaires déjà brillantes de Hugh Russel & Sons Limited.

CARRIERES et PROFESSIONS

GÉRANT DES VENTES

Expérience requise dans la vente d'automobiles et camions. Minimum 5 ans d'expérience. Bilingue. Salaire à discuter — avantages marginaux.

Toute entrevue sera confidentielle.

M. Paul Boisvert,
655-1305
entre 9 A.M. et 6 P.M.

COMPTABLES AGREES ET STAGIAIRES

Bureau progressif de C.A. requiert les services de comptables agréés récemment gradués ou expérimentés dans le domaine de corps public et industriel ainsi que des stagiaires de 1ère, 2e, 3e, 4e et 5e années.

Faire parvenir "curriculum vitae" à :

CASE 10571, LA PRESSE

PUBLICITAIRE D'EXPERIENCE

Un hebdomadaire régional situé près de Montréal se cherche un publicitaire dynamique ayant de l'expérience dans la vente de publicité. Il devra avoir fait ses preuves ailleurs et avoir de bonnes références. Salaire de base et de commissions.

Ecrire à Case 10574 La Presse

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DUVERNAY

requiert les services de :

NATATION : 1 professeur masculin
1 professeur féminin

COURS COMMERCIAL : 1 professeur sténo-dactylo
1 professeur dactylo

QUALIFICATIONS : détenir un brevet d'enseignement ou l'équivalent.

Adresser curriculum vitae à :

DIRECTEUR DU PERSONNEL
3983, BOUL. LEVESQUE
VILLE DE LAVAL

MARKETING

$24,000 — $30,000

La fonction :

La responsable du marketing de cette importante corporation située à Montréal aura sous sa responsabilité les services d'analyse des marchés, de promotion et de vente. Le défi exceptionnel offert consiste à identifier les besoins changeants des consommateurs et à modifier continuellement les produits pour qu'ils répondent à ces besoins. Ce rôle très important implique une responsabilité directe sur la rentabilité de l'entreprise. Le titulaire devra présenter des programmes d'action à court, moyen et long termes visant à améliorer la position concurrentielle de l'entreprise, tout en conservant la qualité et le rôle prépondérant de celle-ci. Le poste relève de la haute direction avec qui le titulaire doit maintenir d'excellentes relations.

Le candidat :

Considérant la très grande confiance et la latitude dont jouira le titulaire, il est impérieux qu'il ait acquis une expérience considérable dans la gestion commerciale à un niveau élevé dans une entreprise de biens de consommation ou dans une agence de publicité. Bilingue, il connaîtra les concepts de marketing et saura administrer un service imposant quant aux ressources humaines et financières. Il doit posséder les qualités requises lui permettant de travailler en étroite collaboration avec le service de la production et autres services professionnels. Il doit avoir l'envergure nécessaire pour diriger et stimuler un personnel nombreux et compétent et représenter l'entreprise auprès de clients très importants.

Vous référant au poste décrit, veuillez faire parvenir vos notes biographiques à :

DUBOIS, FENLAND, GOODWIN ET ASSOCIÉS
conseillers en administration

Montréal 261 / 3823 Melrose • 481-7802
Québec 10 / 2630 Chemin Ste-Foy • 656-1091

Le Conseil scolaire de Cochrane-Iroquois Falls sollicite des demandes d'emploi de la part de personnes intéressées à devenir

SURINTENDANT DES ECOLES BILINGUES DE CET ENDROIT ET DE CE CONSEIL LE PLUS TOT POSSIBLE

Tout postulant doit posséder les qualifications exigées par les règlements du Ministère de l'Education de l'Ontario.
Le salaire est à discuter.
On fixera les entrevues après entente mutuelle.
Veuillez inscrire sur les enveloppes scellées : "DEMANDES SURINTENDANT DES ECOLES BILINGUES" et faire parvenir le tout à :

M. J.-A. CHAUVIN, administrateur,
C. P. 788, Cochrane, Ontario.

naissances·décès·remerciements·in memoriam

APPEL D'OFFRES

La Commission Scolaire Régionale du Saguenay recevra jusqu'à 15.30 heures le 7 août 1969, des offres sous enveloppes scellées pour l'achat d'ameublements pour l'Ecole Polyvalente Eugène Lapointe à Chicoutimi Nord.

1—Equipement pour le Service Entretien
J—Atelier de Reliure
L—Atelier d'Agriculture
O—Atelier de Couture pour dames

On est prié de ne demander que les sections qui peuvent intéresser un soumissionnaire.

Chaque soumissionnaire remettra son offre sur le formulaire préparé à cette fin par la Commission Scolaire Régionale auquel il faudra joindre un chèque de garantie ou un bon de garantie équivalant à au moins 5% du montant total de son offre. L'offre sera remise dans l'enveloppe identifiée et fournie à cette fin.

Les soumissionnaires pourront se procurer les cahiers des charges pour chacune des sections du projet à partir du 13 juillet 1969 en s'adressant à la réceptionniste, 36 est, rue Jacques-Cartier, Chicoutimi. (tél. 549-8210)

Les soumissions seront ouvertes en présence des intéressés le 7 août 1969 à 15.30 heures.

La Commission ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. De plus, elle se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie.

DONNE à Chicoutimi, le 11 juillet 1969.

Joseph Bonneau
Secrétaire-trésorier

C.E.G.E.P. DE SAINT-LAURENT
SAINT-LAURENT, QUEBEC
SOUMISSIONS
AVIS AUX ENTREPRENEURS

Le C.E.G.E.P. de Saint-Laurent demande des soumissions pour des travaux de transformations et aménagements de laboratoires.

Seuls les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec et sont intéressés à soumissionner devront communiquer avec les architectes GARAND et BROUILLET, 842, boul. Sainte-Croix, suite 2, ville Saint-Laurent, tél. 744-0923.

Les soumissionnaires devront accompagner leur soumission d'un ch(que visé, tiré sur une banque à charte ou Caisse Populaire ou d'un cautionnement de soumission (valable pour 90 jours) représentant dix pour cent (10%) du montant global de la soumission et payable au propriétaire.

Les soumissions seront remises au bureau du C.E.G.E.P., Salle du conseil, au nom de Monsieur Claude Benjamin, secrétaire général, 625, boul. Sainte-Croix, Ville Saint-Laurent, le ou avant le 6 août 1969, à 15:00 heures, heure locale : heure et endroit de l'ouverture publique des soumissions.

Les entrepreneurs généraux pourront se procurer au bureau des architectes, à partir de 10:00 heures, mercredi le 16 juillet 1969, moyennant un dépôt de cent dollars ($100.00) en monnaie légale ou chèque visé, payable aux architectes, tous les documents nécessaires pour soumissionner. Ce dépôt sera retourné seulement sur réception dans les dix (10) jours qui suivront la date d'ouverture des soumissions des plans et cahiers des charges en bon état exempts de rature ou tout autre marque.

Les sous-traitants suivants devront tous remettre leurs soumission, au plus tard le 4 août 1969, à 15:00 heures, heure locale, au

Bureau des Soumissions
déposées de Montréal,
4970, place de la Savanne,
Montréal, Qué.
tél. 739-3681.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé ou d'un cautionnement de soumission (valable pour 90 jours) fait à l'ordre du C.E.G.E.P. de Saint-Laurent, représentant dix pour cent (10%) du montant de la soumission.

SPECIALITES
—peinture
—plomberie et chauffage
—électricité
—ventilation

Toute soumission non complétée conformément aux instructions aux soumissionnaires, ou qui ne serait pas accompagnée des documents requis dûment complétés ne sera pas considérée pour fins d'adjudication du contrat.

Le propriétaire ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune soumission.

Les soumissionnaires devront se conformer aux exigences de l'arrêté en Conseil No 2380, du Gouvernement du Québec. Saint-Laurent le 11 juillet 1969.

M. Claude Benjamin,
Secrétaire Général.

VILLE DE DOLLARD-DES-ORMEAUX
SOUMISSIONS

Des soumissions dans des enveloppes scellées portant l'inscription "SOUMISSION" et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à 16.30 heures le 25 juillet 1969 pour la construction d'égout domestique, d'égout de surface et d'aqueduc sur l'avenue Brunswick et la Montée des Sources.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par les ingénieurs-conseils, Lalonde, Girouard et Letendre. On obtiendra ces formules de même que les plans et Cahiers des Charges moyennant un dépôt de vingt-cinq ($25.00) dollars en s'adressant au bureau des ingénieurs-conseils, Lalonde, Girouard et Letendre, 8790 avenue du Parc, Montréal 354.

Ce montant sera remboursé à ceux qui auront soumissionné et retourné les documents dans les six (6) jours qui suivront la rentrée des soumissions. Ce dépôt sera également remis aux entrepreneurs qui ne soumissionneront pas, mais qui auront retourné les documents fournis avant le jour fixé pour la rentrée des soumissions.

Chaque soumission sera accompagnée d'un chèque visé tiré sur une banque canadienne à charte et payable à la Ville de Dollard-des-Ormeaux pour un montant au moins égal à 10% du montant total de la soumission.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues sans encourir aucune obligation ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Wm. J. Arthurs, Ing.
Ingénieur de la Ville
4139 Montée des Sources
Dollard-des-Ormeaux

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
HIR-69-10088
pour 10 h. 30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 5 août 1969
Institut de Recherche de l'Hydro-Québec
Ste-Anne-de-Varennes
(Comté de Verchères)
CONCESSION POUR EXPLOITER UNE CAFETERIA

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h. 30 a.m. à 4 h. 45 p.m. à l'endroit suivant :

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de CINQ MILLE DOLLARS ($5,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE - W. E. JOHNSON
Montréal, le 10 juillet 1969

Appel d'offres

Ministère de la Voirie

Projet 8242-69 — Revêtement en béton bitumineux des chemins 8e et 9e Rangs, dans les municipalités de Saint-Wenceslas, Saint-Sylvère et Saint-Léonard, comté de Nicolet. Longueur de 3.68 milles.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans les comtés d'Arthabaska, Bagot, Nicolet, Drummond, Richelieu, Saint-Hyacinthe et Yamaska.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $4,000. Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 30 juillet 1969.

Projet 8243-69 — Revêtement en béton bitumineux d'une section du chemin Gentilly, dans la paroisse de Sainte-Marie-de-Blandford, comté de Nicolet. Longueur de 1.42 mille.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans les comtés d'Arthabaska, Bagot, Nicolet, Drummond, Richelieu, Sainte-Hyacinthe et Yamaska.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $1,500. Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 30 juillet, 1969.

Projet 1225-69 — Revêtement en béton bitumineux d'une section de la route no 25-A, dans les paroisses de Notre-Dame-Auxiliatrice-de Buckland et Saint-Philémon, comté de Bellechasse. Longueur de 4.55 milles.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans les comtés de Bellechasse, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Rivière-du-Loup et Témiscouata.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $4,000. Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 30 juillet, 1969.

Projet 0228-69 — Revêtement en béton bitumineux des chemins du Brûlé, Baie-des-Ouines et 5e Rang, dans les paroisses de Saint-Joseph-de-Maskinongé et Saint-Justin, comté de Maskinongé. Longueur de 4.73 milles.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans les comtés de Champlain, Laviolette, Maskinongé, Saint-Maurice et Trois-Rivières.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $4,500. Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 30 juillet 1969.

Projet 0230-69 — Revêtement bitumineux des chemins Bas des Ambroises, Haut des Ambroises et route Grenier, dans la paroisse de Saint-Léon-le-Grand, comté de Maskinongé. Longueur de 3.19 milles.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans les comtés de Champlain, Laviolette, Maskinongé, Saint-Maurice et Trois-Rivières.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $3,500. Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi, le 30 juillet, 1969.
Pour ces projets les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Le sous-ministre,
Eddy MONETTE, ing.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

ARPIN (Aurore)

— A Tracy, le 14 juillet 1969, à l'âge de 68 ans est décédée Dame Aurore Leduc, épouse de M. Charles Arpin, propriétaire du Centre d'Achats à Sorel, demeurant à 3345, Chapais. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Gilbert Mandeville et Mineau
80, rue Charlotte, Sorel
pour se rendre à l'église Saint-Pierre de Sorel, où le service sera célébré à 10 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLEAU (Rodolphe "Rudy")

Après une maladie, à Québec, le 15 juillet 1969, à l'âge de 41 ans, est décédé Rodolphe (Rudy) Bleau, époux de Sandra Brodie, demeurant à Québec, anciennement de Kingston, Ontario. Père de Charles, Renée, Jeanne et Rudy jr., Fils de feu Alphonse Bleau et de Jeanne Patenaude. Frère de Jacques, Jean, Pierre, Constance, Marcel, Alphonse, Jacqueline (Mme Grant MacKay) et Clémence (Mme MacGregor Fraser). Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira du funérarium,
Lépine Ltée,
2815, Chemin Quatre-Bourgeois
à Ste-Foy,
pour se rendre à l'église St-Vincent, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de St-Patrick, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUTHILLIER (Paul-Emile)

— A Montréal, le 13 juillet 1969 à l'âge de 66 ans est décédé M. Paul-Emile Bouthillier, fils de feu Noël Bouthillier et de feu Délima Brasseau, demeurant 4312, De Repentigny. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745 est, Crémazie
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Hubert, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Hubert, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Nécrologie

Honorable Juge François Caron

Est décédé à sa résidence d'été aux Cèdres, Aylmer, Québec, dimanche le 13 juillet 1969, à l'âge de 67 ans, l'Honorable Juge François Caron. Résidence de Montréal au no 3455 Côte-des-Neiges.

Né à Hull, il a pratiqué le droit dans cette ville au-delà de 20 ans. Il a été procureur de la couronne de 1939 à 1944 dans la ville de Hull.

Il était juge de la Cour supérieure, district judiciaire de Montréal, pendant les vingt dernières années. Il laisse son épouse (Florence McLellan), deux frères: MM. Bernard et André Caron, de Montréal, cinq soeurs: Mme Alexandre Dupont (Juliette), d'Ottawa, Mme Victor Lupien (Rosette), de Hull, Mme Lionel Robert (Anne-Marie), d'Ottawa, Mme Louis Roy (Jacqueline), de Hull, Mlle Raymonde Caron, de Hull. Sa belle-mère, Mme Donald McLellan, de la Nouvelle-Ecosse, plusieurs beaux-frères, belles-soeurs et plusieurs neveux et nièces.

La dépouille mortelle repose à la Maison Funéraire Racine, Robert Gauthier, 101 Notre-Dame, Hull. Les funérailles auront lieu le 16 juillet 1969. Le départ à 9.45 hres pour la liturgie des défunts à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 10 hres. Inhumation au cimetière Notre-Dame de Hull.

Décès d'un éminent juriste

Me Alexandre Gérin-Lajoie, c.r., premier titulaire du doctorat en droit octroyé en 1920 par la "nouvelle" Université de Montréal, est décédé hier à Montréal à l'âge de 76 ans.

Issu d'une famille de juristes, Me Gérin-Lajoie avait partagé sa carrière entre la pratique du droit et le professorat.

Admis à la pratique du droit en 1916, après des études à l'Université Laval de Montréal, il obtint une bourse Rhodes lui permettant d'aller se perfectionner pendant deux ans à l'université Oxford en droit et en économie politique.

Il fut pendant 40 ans conseiller juridique de la Banque canadienne nationale tout en vaquant à la pratique générale du droit.

Il a plaidé devant les cours de toutes juridictions et jusque devant la Cour suprême du Canada.

Il laisse, outre son épouse, née Beaudry (Madeleine), ses fils: Pierre, Jean et Michel, sa fille, Marie, son gendre, M. Marcel Filion; son frère, Henri et sa soeur, Marie.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
PZO-69-10178
pour 10 h. 30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 29 juillet 1969
Zone Ouest
NETTOYAGE ET PEINTURE DE PYLONES D'ACIER DE DIVERSES LIGNES DE TRANSPORT D'ENERGIE DANS LES COMTES DE HULL ET GATINEAU

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h. 30 a.m. à 4 h. 45 p.m. à l'endroit suivant :

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de QUATRE MILLE DOLLARS ($4,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE - W. E. JOHNSON
Montréal, le 10 juillet 1969

BRASSARD (Raoul)

— A Montréal, le 13 juillet 1969, à l'âge de 51 ans, est décédé Raoul Brassard, ex-constable de Montréal, époux de Louisette Fortin, demeurant à St-Charles de Mandeville Cté Berthier. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.,
17, rue Laurier Est,
à 2 h. pour se rendre à l'église St-Charles de Mandeville, Cté Berthier où le service sera célébré à 4 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAMBERLAND (Thérèse)

A Montréal, le 13 juillet 1969, à l'âge de 49 ans, est décédée Mme Thérèse Lavoie, épouse d'Emile Chamberland, demeurant à 2229 Chambly. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Rajotte,
3635 rue Hochelaga,
pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-D'Arc, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHICOINE (Gérard)

— A Rigaud, le 12 juillet 1969 à l'âge de 53 ans, est décédé M. Gérard Chicoine, époux d'Adrienne Ouellet, manufacturier de portes et châssis. Les funérailles auront lieu mardi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry et Fils,
de Rigaud,
à 3 h. 45 pour se rendre à l'église paroissiale de Rigaud, où le service sera célébré à 4 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLEMENT (Albert)

— A Montréal, le 14 juillet 1969, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Albert Clément, époux de feu Orpha Dion, demeurant à 7979, Barri. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée,
340 est, rue Jarry,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé mercredi à 1 h. p.m.

Messe anniversaire

TRUDEAU (Antonio) — Une messe anniversaire sera chantée pour le repos de l'âme de M. Antonio Trudeau, en l'église St-Jean-Vianney, à 8 heures, le 17 juillet. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MESSE ANNIVERSAIRE



M. Stanislas Archambault

A la mémoire de M. Stanislas Archambault décédé à sa résidence, 3720, rue Hochelaga. Déjà un an que tu nous as été ravi. Ton souvenir nous aide à supporter l'épreuve qu'a causée ton départ. Une messe anniversaire sera célébrée le 20 juillet à 10 h 30 a.m., en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc et le même jour, même heure en l'église St-Maurice, Bois-des-Filion, lieu de sa résidence d'été. Parents et amis sont invités à y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE



M. ELIE COUREY

M. Elie, de Ville Mont-Royal, fils de feu M. et Mme Camille Courey, est décédé à 56 ans à la suite d'une brève maladie à l'Institut de Cardiologie le 14 juillet 1969.

Elie Courey était né à Trois-Rivières, P.Q. Il avait fréquenté le Collège de Longueuil, le Mont-St-Louis puis l'Université McGill. Il avait d'ailleurs été nommé membre à vie du Mont-St-Louis, et était aussi président de Shebha United Aid Society of Canada.

Il était président de Camille Courey and Sons et avait été trésorier du Conseil des syndics de l'église orthodoxe St-Georges.

Au cours de son séjour au Liban de 1964 à 1966, il avait été décoré de l'Ordre des Trempliers de Jérusalem et créé Chevalier de St-Pierre de France. Il avait aussi été fait Commandeur de l'Ordre philanthropique de Belgique.

Lui survivent sa femme Violet Haddad et sa fille Sonia, son frère Halem et sa soeur Alice.

La dépouille mortelle sera exposée au salon Urgel Bourgie du 745 boul. Crémazie est, les 14 et 15 juillet et le service funèbre aura lieu mercredi le 16 juillet à 2 h. de l'après-midi à l'église grecque orthodoxe St-Georges, 555 rue Jean-Talon est. Inhumation au cimetière du Mont-Royal.

NECROLOGIE



M. GILLES LAROSE

Accidentellement, à Shannon, à l'âge de 19 ans est décédé M. Gilles Larose, étudiant en mécanique, attaché au 2e Bataillon du Royal 22e Régiment, fils de Aimé Larose et de Marjorie Sansfaçon.

Il laisse dans le deuil, ses grand-parents, Mme Joseph Sansfaçon, M. et Mme Wenceslas Larose, Mme Françoise Gamache, M. et Mme André Cloutier M. et Mme Jean-Marie Sansfaçon. Le défunt était un ancien élève de l'école St-Paul de Varennes.

Les funérailles auront lieu mercredi le 16 juillet courant, des Salons Urgel Bourgie Ltée, 7384 St-Denis, pour se rendre à l'église St-Edouard où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière Champ d'Honneur à Pointe-Claire, lieu de l'inhumation. Parents et amis sont invités à y assister.

CUSSON (Evangéline)

— A Montréal, le 14 juillet 1969, à l'âge de 61 ans, est décédée Evangéline Aubé, épouse de Marcel Cusson, mère de Bernard (Esther Frain). Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.,
25, rue Laurier est,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUREY (Elie)

— A Montréal, le 14 juillet 1969, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Elie Courey, époux de Violette Haddad, père de Sonia, soeur de Halem et Alice. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745, boulevard Crémazie est
à 1 h. 30 pour se rendre à l'église syrienne orthodoxe St-Georges, où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAVIDSON (Joséphine)

— A Hawkesbury, le 14 juillet 1969, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Richard Davidson, née Joséphine De Bellefeuille, demeurant Route Rurale no 1, à l'Orignal, Ontario, mère de Eddy, de l'Orignal, Ontario, Fred de St-Eustache, Mme Dorothy Ouellette, de Montréal, Mme Lily Sabourin, et Mme Charmaine Lahaie, toutes deux de l'Orignal, Ontario. Elle laisse également 11 petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Noël Ltée
1067 Lansdowne
à Hawkesbury, Ontario,
pour se rendre à l'église St-Alphonse-de-Liguori à Ontario où le service sera célébré à 2h. 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DE GONGRE (Emile)

— A Pointe-St-Charles, le 12 juillet 1969 à l'âge de 77 ans est décédé M. Emile de Gongre, époux de feu Laura Desgroseillers, demeurant au 2418, rue Mullins. Il laisse dans le deuil ses quatres enfants; Mme Marcel D'Amour (Alice), Claire, Mme veuve Gérard de Gongre (Yvonne) et Amédé. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
1270, rue La Prairie,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Charles, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DROUIN (Aldora)

— A Montréal, le 15 juillet 1969, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Aldora Drouin, époux de Germaine Rochon; père de Mme J. P. Bastien (Fernande), Paul-Emile, Mme Léo Giroux (Claire), Maurice, Claude et Gilles. La dépouille mortelle sera exposée aux salons
Roland Bisson Enrg.
1415, rue Fleury est.
Avis des funérailles plus tard. Exposé mercredi à 1 h. p.m.

DESAULNIERS (Roland)

— A Montréal, le 14 juillet 1969, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Roland Desaulniers, époux de Rita Bouchard, demeurant 1200 St-Denis, père de Rollande (Mme J. Ganiero) et grand-père de Joffre. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
4340, rue St-Denis,
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Pointe-Claire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FILION (Gérard)

— A Bois-des-Filion, le 13 juillet 1969, à l'âge de 47 ans, est décédé Gérard Filion, époux de Marguerite Taillon; demeurant à 687 boul. Chapleau, Bois-des-Filion. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. M. D. Cyr,
382, boul. Chapleau,
Bois-des-Filion,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Maurice de Bois-des-Filion, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORGET (Gilles)

— A Montréal, le 15 juillet 1969, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Gilles Forget, époux bien-aimé d'Alberte Amiot; père de Rodolphe, Jean, Monique, Lucie, Pierre et Mme Jacques Johnson (Thérèse). Lui survivent 3 belles-filles Mmes Rodolphe Forget, (Aline Panet-Raymond), Jean Forget (Michelle Barcelo) et Pierre Forget (Anita Lynch); un gendre Jacques Johnson et 11 petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
5650, Chemin Côte-des-Neiges
à 9 h 15, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNE (Jeannette)

— Accidentellement, le 12 juillet 1969, à l'âge de 41 ans, est décédée Mme Lorenzo Gagné, née Jeannette Dufort, demeurant au 2612, rue Coleraine. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
L. Thériault Inc.,
1270, rue La Prairie,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Charles de Montréal, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Wilfrid)

— A Miami Beach, Floride, le 13 juillet 1969, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Wilfrid Gagnon, époux de feu Sara-Ann Bujold; père de Simone (Mme Georges de Maisonneuve) Mlle Edmonde, Fernand et son épouse Jeannette Girard, sa petite-fille Diane. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254, rue Bellechasse
angle 11e Ave Rosemont
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Marie-Vianney, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUDET (Bruno)

— A Montréal, le 14 juillet 1969, à l'âge de 83 ans 6 mois, est décédé M. Bruno Gaudet, époux en 1ères noces de feu Elisabeth Théault et en 2èmes noces de feu Mélanie Lacroix. Père de Raymond et André. Il laisse dans le deuil sa belle-fille Marguerite Vien, et 1 fille Evelyne. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse,
angle 11e av. Rosemont,
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St-Justin, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Joseph-Norbert-Hector)

— A Montréal, le 13 juillet 1969 à l'âge de 64 ans, est décédé Joseph-Norbert-Hector Gauthier. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198, rue Ontario est,
pour se rendre à l'église de la Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Pointe-Claire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GERIN-LAJOIE (Alexandre)

— A Outremont, le 14 juillet 1969, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Alexandre Gérin-Lajoie, époux de Madeleine Beaudry; père de Pierre, Jean, Michel et Marie. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
5650, chemin Côte-des-Neiges
pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont, où le service sera célébré à 9.30 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GILLIARD (Jeanne)

— A Montréal, le 12 juillet 1969 à l'âge de 82 ans est décédée Mme Jeanne Bripot, épouse en premières noces de feu Jean Putmans et en deuxièmes noces de feu Félix Gillard. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, Jean-Talon
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Gabriel-Lallemand, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HARVEY (Edgard)

— A Montréal, le 13 juillet 1969 à l'âge de 45 ans est décédé M. Edgard Harvey, époux de Fernande Merrette. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Grégoire-le-Grand, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HOGUE (Laurent)

— A Montréal, le 12 juillet 1969 à l'âge de 59 ans est décédé M. Laurent Hogue, époux de feu Pauline Côté, demeurant 7811, Delorimier. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745 est, rue Crémazie
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Grégoire-Le Grand, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HOULE (Maria)

— A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, le 13 juillet 1969 à l'âge de 90 ans est décédée Maria Roy, épouse de feu Adrien Houle, demeurant à Rivière-Beaudette, Ctée Soulanges. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira du
Funarium
Jean Bissonnette,
à Rivière-Beaudette,
à 10 h 45 pour se rendre à l'église de Rivière-Beaudette, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JULIEN (René)

— A Verdun, le 14 juillet 1969, à l'âge de 58 ans, est décédé René Julien, époux d'Aline Rouillier demeurant à 637, Regina. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Maxime, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABONTE (René)

— A Montréal, le 14 juillet 1969, à l'âge de 64 ans, est décédé M. René Labonté, époux d'Yvonne Forand; père d'André, Gérald, Fernand, Jean et Maurice. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120, rue Jean-Talon est,
à 8 h 45 pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de St-Sébastien, co. Iberville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAHAIE (Marcel)

Subitement à St-Cuthbert, le 13 juillet 1969, à l'âge de 46 ans, est décédé M. Marcel Lahaie, époux d'Aline Brosseau, père de Christine, Richard, Claude et Yvon. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilbault Inc.,
5359, 11e Ave Rosemont,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Damase, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALLIER (Cora)

— A Montréal, le 13 juillet 1969, à l'âge de 88 ans, est décédée Cora Lallier, épouse de feu Pierre Lallier, mère de Herman, Valeda, Soeur Rose Lallier C.N.D., Damien Conrad, Soeur Jeanne-D'Arc Lallier C.N.D., Paul-Emile et Yvette, grand-mère de Jerry. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Enrg.,
1415, rue Fleury Est,
et sera réexposée mercredi à la salle paroissiale de Tingwick de 1 h. à 3 h. Le service sera célébré à 3 h. à l'église paroissiale, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Florence)

— A Montréal, le 13 juillet 1969, à l'âge de 73 ans, est décédée Florence Côté, épouse de feu docteur Roméo Lalonde, dentiste; autrefois de Ville-Emard; mère de René, gérant de la Metropolitan Life, son épouse Huguette Barbe, ainsi que 4 petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
angle boul. Décarie et av. Notre-Dame-de-Grâce
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Antonin, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Ile-Perrot, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMBERT (Aurèle)

— A Montréal, le 14 juillet 1969 à l'âge de 57 ans, est décédé Aurèle Lambert, époux de Thérèse Lizotte; demeurant à 7780 St-Dominique. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée,
340, rue Jarry est
à 8 h 45 pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAROCH

AVIS DE DÉCÈS

SUITE DE LA PAGE 51

PILOTE (Ulysse) — A Montréal, le 12 juillet 1969 à l'âge de 43 ans est décédé M. Ulysse Pilote, célibataire, fils de Edmond Pilote et de Marie-Rose-Blanche Jean ; frère de Roland et son épouse Suzanne et Jean-Marie, Hilaire et son épouse Julie. Demeurant 7495, Azilda. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. A. Langlois,
8628, rue Hochelaga,

à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Saint-Conrad, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

QUENNEVILLE (Yvette) — A Verdun, le 14 juillet 1969, à l'âge de 60 ans, est décédée Mme Roma Quenneville, née Yvette Aubé, demeurant à 4023 Wellington. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

L. Thériault Inc.
512, rue de l'Eglise, Verdun

à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROCH (Narcisse) — A Montréal, le 14 juillet 1969, à l'âge de 95 ans, est décédé M. Narcisse Roch, époux de feu Philomène Vanneur, père de Aurore. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. A. Guilbault Inc.,
5359, 11e av., Rosemont,

à 10 h. 45, pour se rendre à l'église St-Esprit de Rosemont, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROCHON (Julie) — A L'Orignal, Ontario, le 13 juillet 1969, à l'âge de 94 ans, est décédée Mme veuve Albert Rochon, née Julie Séguin, mère de Alberte, de l'Orignal, Ontario. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Noël Lée,
416, rue McGill à Hawkesbury,

pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, de l'Orignal, où le service sera célébré, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAVARD (Elizabeth) — A Montréal, le 11 juillet 1969, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme Majella Savard, née Elizabeth Gignac. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Résidence funéraire,

Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis,

pour se rendre à l'église St-Georges, où le service sera célébré à 8 h., et de là au cimetière de l'Est.

SEGUIN (Aurèle) — A Montréal, le 13 juillet 1969 à l'âge de 61 ans, est décédé Aurèle Séguin, époux en 1ères noces de feu Yvette Lavigne, et en 2es noces de Gracia Servant. Les funérailles auront lieu mercredi p.m. le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Roger Champagne
à Montebello

pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Bonsecours de Montebello, où le service sera célébré à 2 h. 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SIMARD (Carmen) — Subitement à Beauharnois, le 13 juillet 1969, à l'âge de 49 ans, est décédée Mme Polycarpe Simard, née Carmen Goulet, demeurant 217 Boul. Hébert. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Bourgie & Frères Inc.,
127, rue Ellice à Beauharnois,

pour se rendre à l'église St-Paul où le service sera célébré à 4 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SIMS (Rose Julia) — A Sherbrooke, Québec, lundi le 14 juillet 1969, est décédée, dans sa 67e année, Rose Julia Hazee, épouse de George Frederick Sims, décédé. La dépouille mortelle est exposée au salon

Johnston's Funeral Chapel
530, rue Prospect, Sherbrooke

Le service funèbre aura lieu jeudi le 17 juillet à 2 p.m. Inhumation à Sherbrooke.

TOUPIN (Maurice) — A Montréal, le 12 juillet 1969, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Maurice Toupin, époux de Reina Forget. Il laisse dans le deuil 1 fils: Pierre, et 1 belle-fille, Lise. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.,
2590, rue Rouen,

à 8h. 45, pour se rendre à l'église St-Eusèbe, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VINCENT (Lucien) — Subitement à St-Benoit Lacorne, Abitibi, le 13 juillet 1969, à l'âge de 63 ans, est décédé Lucien Vincent, époux de feu Claire Gosselin, autrefois de St-Guillaume d'Upton, demeurant à Miami, Floride. Frère de Mme Emery Fontaine (Réséda) Mme Edgar Laperrière (Laura), Rév. Soeur Lucia Vincent P.P.M., Mme Louis Poirier (Léa), Mme Wilfrid Beaudry (Ena), Edmour, Alphonse, Dollard. Il laisse également 1 beau-frère, M. Philias Lavallée et 1 belle-soeur, Mme Yvonne Vincent. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira du centre funéraire,

L. O. Ponton & Fils,
85, rue Principale,
à St-Guillaume d'Upton,

pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré **à 11 h. et de** là au cimetière du même endroit, **lieu de la sépulture. Parents et amis sont** priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5 à 7 heures.

VOGIN (Roland) — A Montréal, le 13 juillet 1969, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Roland Vogin, époux de Simone Beauchamp; demeurant à 1805 St-Hubert, app 27; père de Marguerite, Raymond, Lucienne, Serge et 1 petit-fils. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Société Coopérative
de Frais Funéraires
302, rue Ste-Catherine est,

à 11 h. 20, pour se rendre à l'église St-Jacques où le service sera célébré à 11 h. 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. **Parents et amis** sont priés d'y assister **sans autre invi**tation.

DUPUIS

L'élégance et la beauté de la femme jouent un rôle primordial aux étages Mode Dupuis. Venez vous en rendre compte.

DUPUIS
HAUTE
Coiffure



MISS CLAIROL
une panoplie
de teintes douces

"Miss Clairol" retouche incluant shampooing et mise en plis. à partir de **9.50**

Permanente incluant coupe, shampooing et mise en plis. à partir de **8.50**

Quelle que soit la nuance que vous préférez, "Miss Clairol" la possède. De la teinte douce de blond au brun piquant, de l'éclatant roux au dramatique noir. Et les teintes sont si naturelles.

Pour RENDEZ-VOUS COMPOSEZ
842-5151, poste 226
Dupuis Haute Coiffure — Rayon 2050



Attrayante lingerie de Fortrel* et coton, P.M.G.

A—CHEMISE DE NUIT. Longueur courante, encolure dégagée, manches courtes, garniture de broderie et dentelle. Lilas, jaune, vert. P.M.G. A — B — **4.00** ch.

B—PYJAMA POUPEE. Encolure dégagée, manches courtes, garniture de broderie et dentelle. Culotte bikini assortie. Lilas, jaune, vert. P.M.G.

C—MINI ENSEMBLE. L'ensemble comprend un peignoir et une chemise de nuit et culotte assortie. Encolure dégagée, garniture de broderie et dentelle, boutonnant devant, manches courtes. Culotte bikini assortie. Lilas, jaune, vert. P.M.G. C — **11.00** l'ens.

*Marque déposée

COMPOSEZ : 842-6171
DUPUIS — DEUXIEME — RAYON 390



Gaines-culottes "Gossard", nylon et Lycra* ou Spandex*

A—GAINE-CULOTTE "ANSWERETTE". Nylon et Lycra*, jambes moyennes, modèle à la taille, bande en diagonale devant et au dos, jarretelles amovibles. Blanc, P.M.G. **12.00**

B—GAINE-CULOTTE TRES COURTE. Nylon et Lycra*, modèle à la taille, bandes entrecroisées à l'intérieur, devant et au dos, jarretelles amovibles. Blanc, P.M.G.TG. **9.00**

C—GAINE-CULOTTE "CLING MATE". Nylon et Spandex. Jambes moyennes, modèle à la taille, revers de la jambe élasticisé maintient le bas en place, sans jarretelle. Blanc. P.M.G. **6.00**

*Marque déposée

COMPOSEZ : 842-6171
DUPUIS — DEUXIEME — RAYON 360

Visitez sans tarder le comptoir "Max Factor" du rez-de-chaussée, votre beauté en sera plus éclatante au soleil d'été

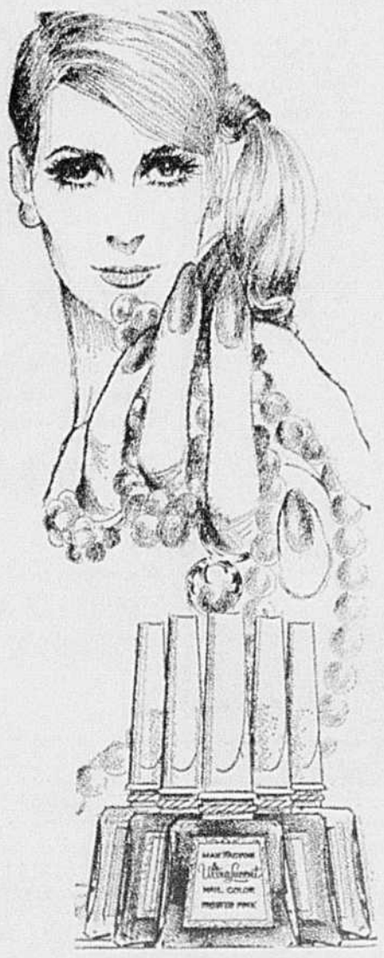
MAX FACTOR
se lance dans une
des plus grandes
splendeurs des
FROSTED
PEARLINGS

Des teintes givrées merveilleusement lumineuses, et pleines d'éclat ! Les bouts de vos doigts se transforment en un bouquet de perles.

Rose givré, pêche, doré, rose doré, rose argenté.

1.50

Vernis à ongles UltraLucent par Max Factor
ULTRALUCENT





Vous pouvez désormais choisir le traitement capillaire qui vous convient personnellement grâce aux nouveaux

TRIED & TRUE
conditionneurs instantanés créés par Max Factor

Nous vous présentons quatre formules à base de protéines, spécialement créées pour résoudre chaque problème personnel. Que vos cheveux soient secs, colorés, fins ou épais vous pourrez désormais leur assurer la texture exacte qui leur convient.

3.00

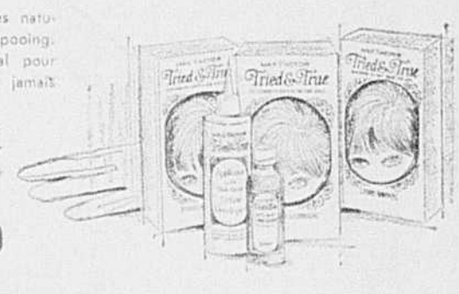




Max Factor
crée les
nouveaux
Tried & True
COLORANTS BRUNS
aux teintes douces

Six ravissantes teintes brunes, très naturelles, s'appliquant comme un shampooing. Tried & True est également idéal pour dissimuler les cheveux gris sans jamais abîmer les cheveux.
Nécessaire de shampooing complet.
Brun pâle, brun moyen, brun cendré foncé, brun cendré moyen, brun foncé.

2.50



COMPOSEZ : 842-6171
DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 240

COMPOSEZ : 842-6171
DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 240

COMPOSEZ : 842-6171
DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 240

DUPUIS... A 2 PAS SEULEMENT DU METRO -- VENEZ OU COMPOSEZ 842-6171